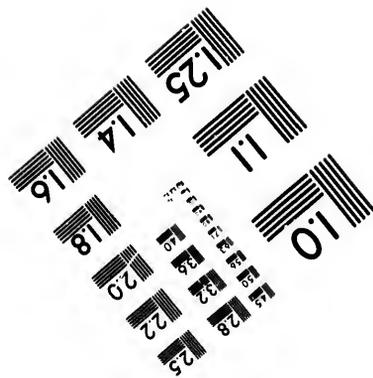
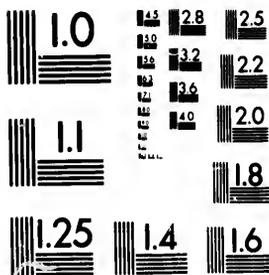


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

Coloured covers/  
Couvertures de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Coloured plates/  
Planches en couleur

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Show through/  
Transparence

Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/  
Reliure serrée (peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure)

Pages damaged/  
Pages endommagées

Additional comments/  
Commentaires supplémentaires

---

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

Only edition available/  
Seule édition disponible

Pagination incorrect/  
Erreurs de pagination

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Pages missing/  
Des pages manquent

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Maps missing/  
Des cartes géographiques manquent

Plates missing/  
Des planches manquent

Additional comments/  
Commentaires supplémentaires

Page 355 mal chiffré 255;  
page 365 mal chiffré 265.

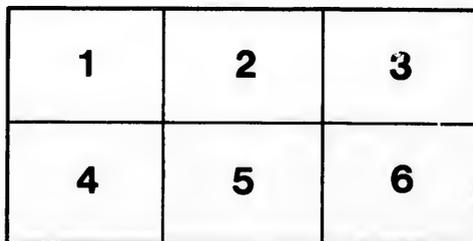
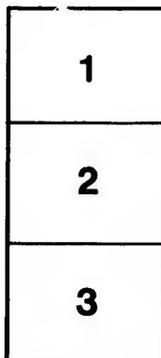
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

Université de Montréal

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



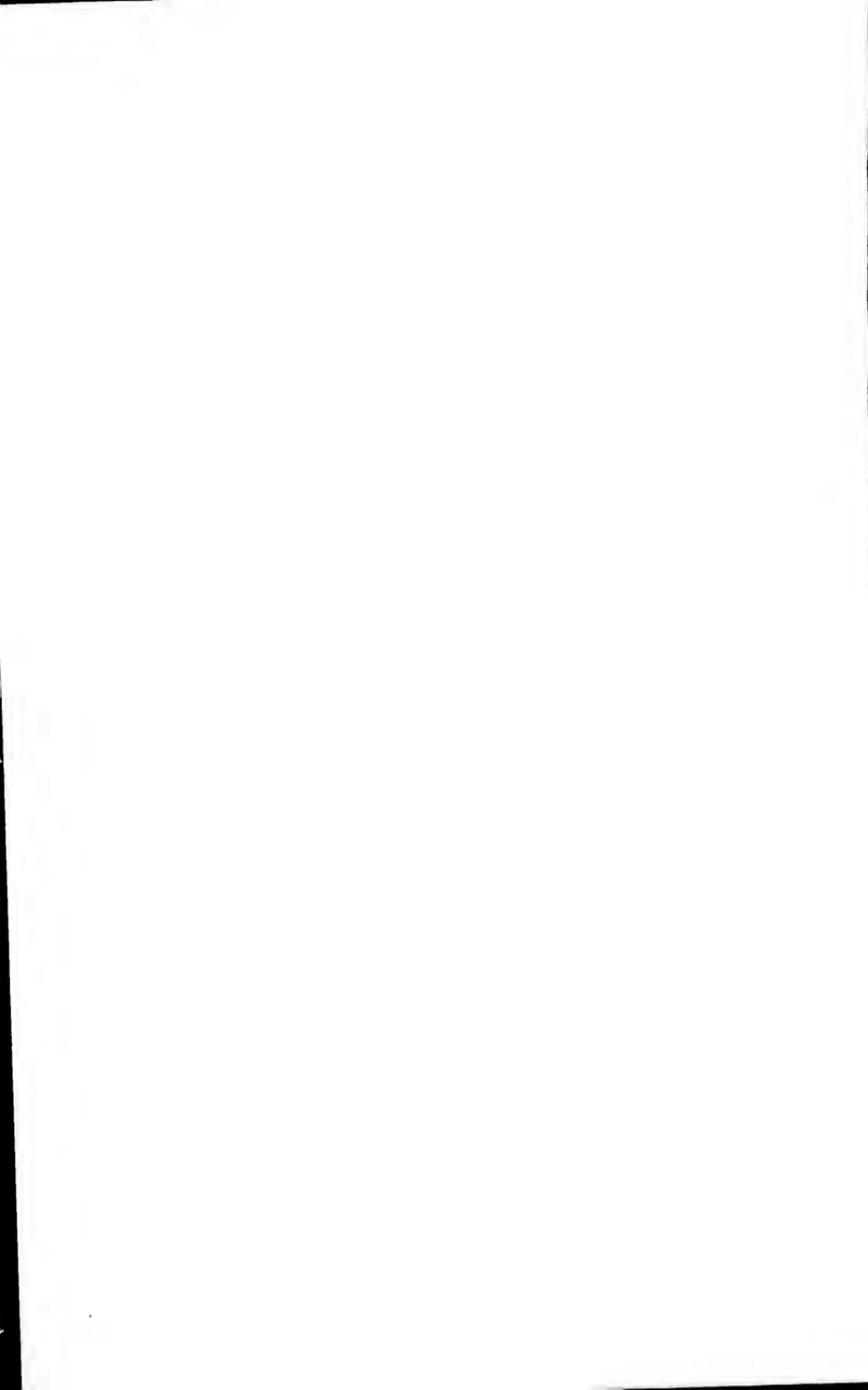
Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

L'exemplaire filmé a été reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

Université de Montréal

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :



L'HÉRITAGE  
DES  
CANADIENS - FRANÇAIS  
AUX ETATS - UNIS,  
OU  
NOTRE FOI PROUVÉE ET DÉFENDUE  
PAR  
UN COMPATRIOTE



MILE-END  
IMPRIMERIE DE L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS

1837

*Enregistré, conformément à l'acte du parlement  
du Canada, en l'année mil huit cent quarante-  
sept, par Stanislas Laporte, au bureau du Minis-  
tre de l'Agriculture.*

239.1

B 373 h



*Placere potuissem, prodesse malui.*

J'ai préféré l'utile à l'agréable.

*Amor puræ veritatis trahat ad legendum. Non  
quæras quis hoc dixerit ; sed quid dicetur.....  
Attende.*

Lisez par amour de la vérité. Ne cherchez pas à connaître qui a dit telle chose ; mais appliquez-vous à tirer profit de ce qui est écrit.

IMIT. LIV. I, CH. V.



A SA GRANDEUR MGR EDOUARD CHARLES FABRÉ,  
ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

*Monseigneur,*

J'ai coordonné des extraits et fait sur la Révélation et l'Église un résumé que j'ai intitulé "l'Héritage des Canadiens-Français aux États-Unis," désireux de prendre part au bien moral très grand qui s'opère parmi nos compatriotes américains.

Monseigneur, je Vous dédie ce livre. Le véritable Canadien le recevra avec joie, vous renvoyant tout l'honneur de ce travail. Car votre nom, Monseigneur, est connu et aimé. Les six cents cinquante prêtres et plus que vous avez ordonnés, l'ont paré par tous les diocèses de l'Amérique ; — le nombreux clergé que vous avez accordé à la demande de nos seigneurs les évêques, le font bénir et louer par nos frères expatriés.

Puisse ce livre, Monseigneur, être un faible écho de l'enseignement que vous vous plaisez à répandre. Puisse-t-il encourager nos chers compatriotes dans les sublimes efforts qu'ils font pour conserver plus précieusement que le plus bel héritage paternel la foi de leurs pères.

Monseigneur, bénissez cet écrit, bénissez spécialement ceux qui le liront, et bénissez

Votre très humble fils en N. Seigneur,

STANISLAS LAPORTE, Ptre.

*Permis d'imprimer :*

ED. CHS, ARCH. DE MONTRÉAL.

## AU LECTEUR.

---

Connaissant d'un côté la difficulté très grande de se procurer des livres français aux Etats-Unis, de l'autre les attaques sans cesse renouvelées de nos frères séparés sur les points fondamentaux du dogme et de la morale, j'ai cru me rendre utile en copiant ou résumant les meilleurs auteurs sur la Révélation et l'Eglise.

Je devais d'abord donner ces notes manuscrites à une société de jeunes gens, mais sur les instances réitérées d'amis, je les ai livrées à la presse telles qu'elles étaient rédigées.

Si par ce travail je réussis à éclairer une seule âme dans la voie du salut, je me sens amplement dédommagé de mon trouble et de ma peine.

Veillez me croire,

Votre tout dévoué en N.-Seigneur,

STANISLAS LAPORTE, Ptre.



## CANADIENS !

### VOUS AVEZ UN BEL HERITAGE !

---

Vous parcourez toute l'Amérique, cherchant fortune ; ignoreriez-vous que vous avez des trésors plus beaux et plus précieux que les mines d'or de la Californie ? un domaine plus fertile que les terres à blé des Illinois ? Vous avez reçu de vos pères l'héritage le plus magnifique, le plus digne d'envie. Vous avez entre les mains de quoi acheter une terre promise supérieure à celle des Juifs ; plus riche en fruits de toutes sortes que le pays de Chanaan... Cet héritage, c'est votre foi, et tous les trésors de grâces qui l'accompagnent ; trésors qui indubitablement sont le prix de l'héritage céleste.

Y a-t-il des fils ingrats qui ont dépensé ce patrimoine en prodigue, ou ignoré les biens qui leur ont été légués ? C'est un fait : si nos pères vous demandaient compte de leurs biens, un grand nombre seraient couverts de honte et de confusion !!

J'écris ces lignes, pour montrer aux uns cet héritage ; donner aux autres les titres de cette possession ; en un mot, pour défendre nos droits, vaincre et mettre à mort les loups rapaces qui viennent dilapider nos biens au milieu des ténèbres.

Le but de ce travail est de faire connaître et comprendre à tous la richesse qu'avaient nos pères, et que leurs enfants, quoique expatriés, ont droit en justice de posséder : de prouver à tous nos adversaires que nos pères étaient loyaux et honnêtes, et que leur règle de conduite n'était fondée que sur la vérité : de fournir aux enfants des armes pour défendre la justice et garder intacte la loyauté de leurs pères.

En d'autres termes : nos pères, possédant la religion chrétienne et catholique, avaient-ils la vraie Religion ? Quelle est la doctrine de la vraie Religion ? Est-elle juste et raisonnable ? Si nos pères avaient raison, pourquoi les enfants n'agiraient-ils pas comme leurs pères ?

---

L'HÉRITAGE  
DES  
CANADIENS - FRANÇAIS  
AUX ETATS - UNIS

---

---

PREMIER TRAITÉ

---

DE LA RÉVÉLATION.

---

PREMIÈRE PARTIE

PRINCIPES FONDAMENTAUX.

---

CHAPITRE I

RELIGION.

On parle beaucoup de religion dans cette grande et libre Amérique. Combien peu d'orateurs cependant ont donné à ce mot un sens véritable ! — Si le mot *religion* est bien compris, une seule communion a le droit d'être : — “ La Religion Chrétienne ? ”

d'après l'étymologie du mot, religion vient de *religare* ; c'est selon S. Augustin, “ le lien

qui doit unir l'homme créature à Dieu Créateur." On ne peut donc concevoir aucun être raisonnable sans religion ; car, de même qu'il ne peut exister de fils sans rapport avec son père, de même il ne doit pas exister de créature sans rapport avec son Créateur. Nous n'entendons pas dire, pourtant, que la religion est le rapport inévitable de créature à Créateur ; mais qu'elle est la reconnaissance libre de ce rapport par l'intelligence, et les hommages que cette reconnaissance entraîne. La Religion se rapporte à la Divinité pour la révéler comme principe de la création et du gouvernement de l'univers. C'est pourquoi Dieu dit de Lui-même : " Si je suis votre père, où est l'honneur que vous me rendez (1) ? " Ces rapports de l'homme avec Dieu consistent dans ces trois mots : la Foi, l'Espérance et la Charité. Par la Foi, nous rendons à Dieu le respect et l'honneur que la créature intelligente doit rendre au Créateur ; " Sans la foi, on ne peut Lui plaire (2)." Par l'Espérance, nous attendons avec soumission, appuyés sur sa parole, la récompense que Dieu veut bien nous accorder, comme à ses enfants. Par la Charité, nous

---

(1) Malach. 1, 6. (2) Hebr. xi, 6.

aimons celui qui nous a faits à son image et à sa ressemblance : le fils doit aimer son père à ces mêmes titres.

Telle est la Religion dans son objet et dans sa réalité. La Religion, c'est le lien véritable qui unit l'homme à Dieu ; elle indique la raison, le mode de servir Dieu, les moyens de Lui plaire en cette vie et de nous assurer une félicité éternelle.

La Religion est fondée sur le rapport de dépendance que doit avoir l'homme avec Dieu, son Créateur. Ce rapport repose sur la justice qui rend à chacun ce qui lui est dû : à Dieu, ce qui est à Dieu (1). De là concluons qu'il ne peut y avoir qu'une seule Religion agréable à Dieu ; et que celle-là seule est véritable qui reconnaît Dieu tel qu'Il est, établit la créature dans son état normal, et lui dit : honore, respecte et aime.

Ceci se comprend imparfaitement, et se pratique selon les lumières de la raison ; c'est la religion naturelle, religion que pratiquent l'ignorant sauvage et l'infidèle qui ne connaissent l'Être Suprême que par les œuvres matérielles qu'il a opérées.

---

(1) Math. xxii, 21.

La Religion surnaturelle est fondée et repose sur la connaissance de Dieu, rendue manifeste par la Révélation divine. Il y eut trois révélations. La première fut faite aux patriarches ; la deuxième, aux prophètes ; la troisième, aux apôtres, par Jésus-Christ lui-même : " La religion chrétienne est érigée sur le fondement des apôtres et des prophètes ; Jésus - Christ étant lui - même la pierre de l'angle. " (1).

#### ARTICLE I

##### *Toute religion est-elle bonne ?*

" Il me semble que toute religion est bonne, me dit un jour un brave citoyen, parce qu'au fond toutes les religions se ressemblent ; que j'appartienne au protestantisme ou au catholicisme, j'appartiens à la religion ; le nom seul est différent. "

Cette idée absurde est malheureusement trop répandue. Par religion veut-on dire la société des hommes qui servent Dieu d'une manière quelconque ? Un tel culte n'est pas admissible. L'homme n'est pas plus libre de

---

(1) Éph. II, 20.

servir Dieu comme bon lui semble, que le fils de servir son père à sa façon ; que le serviteur de faire ce qu'il lui plaît. Dieu est le maître ; l'homme son serviteur ; le monde son domaine : c'est l'œuvre de ses mains (1). Dieu est père, nous sommes ses enfants par création, par adoption (2).

A qui de dicter des lois ? et à qui d'obéir ? Dieu seul sait ce qui Lui plaît ; et s'Il s'est prononcé, sa parole fait loi.

Toute religion est bonne : c'est faux. L'homme est libre de suivre celle qui lui plaît : c'est faux, c'est blasphématoire ; c'est ravir à Dieu ses droits sur l'homme, proclamer que Dieu n'est pas la vérité, la sainteté ; car toutes les sectes qui portent un nom spécial sont en contradiction les unes avec les autres ; et toutes seraient inspirées de Dieu et plairaient à Dieu ! La vérité est une ; si toutes les religions sont bonnes, Dieu se plaît autant dans le mensonge que dans la vérité. Le catholique admet la confession comme institution divine ; le protestant la rejette. Le catholique proclame la vérité du Sacrifice Eucharistique ; le protestant s'en moque. La Bible est tout pour le protes-

---

(1) Ps. xxii, 1. (2) Joan. iii, 2. Joan. xvii, 24. Ephs. iii, 6.

tant : le catholique n'admet pas tout ce principe, (nous le verrons plus loin). L'immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu, mérite après son divin Fils, les plus grands honneurs : les sectes séparées traitent ce dogme de folie.

C'est une injure pour l'homme, une erreur pernicieuse qui prouve peu en faveur de l'intelligence de celui qui admet que toute religion est bonne ; car il admet aussi cette contradiction que le Christ, n'est ni plus ni moins qu'un homme, et que le Christ est Dieu : que le Souverain Pontife est le vicaire de Jésus-Christ sur la terre, et le même souverain Pontife, antechrist. Si mon pauvre citoyen a voulu dire qu'une seule religion est vraie, mais qu'elle s'appelle de différents noms, il faut qu'il soit hypocrite pour donner la même approbation à des sectes qui diffèrent autant de croyance que de nom. Un autre dira, comme ce magnifique grand ministre protestant du sud du Nebraska, qu'aucune religion n'est bonne ; car les catholiques qui disent obstinément être dans la vraie voie, commettent des fautes ; et la religion véritable consiste à servir Dieu dans son cœur en esprit et en vérité. Ce pauvre homme, catholique sans le savoir, jetait sur

la religion, la faute des particuliers et disait sans s'en apercevoir cette anomalie : la loi est mauvaise, car un grand nombre ne l'observe pas.

Toute religion n'est pas bonne. Il n'y a qu'un Dieu, qu'une vérité, qu'une justice ; et la Religion est le lien unique qui unit à Dieu par la vérité basée sur la justice.

Canadiens ! compatriotes, nos pères n'eurent jamais d'autre principe. Vous ne les voyiez pas courir les temples protestants, ces réunions, ces assemblées où, sous prétexte de polémique, on a quelquefois blasphémé les attributs de Dieu... Qui d'entre vous, n'a pas entendu ce fameux Ingersoll et ses négations blasphématoires sur la divinité, la religion et la vérité ?

Nos vertueux pères ne voulaient avoir aucun rapport avec un protestant ; et combien de leurs enfants, une fois passés les lignes du Canada, ne croient pas faire injure à leurs parents en épousant un protestant ou une protestante. Fils chéris du Canada, pensez - y bien, c'est la perte très probable de la génération future ! Et d'où tirer la raison de ces alliances, sinon très souvent de ce principe : " Toute religion est bonne ; le temple que je fréquente

n'y fait rien, j'entends la parole de Dieu, tirée de l'Écriture Sainte, tout aussi bien chez les protestants que chez les Catholiques..." " Le ministre prêche bien mieux que notre curé..." ! Amis fidèles à la doctrine de nos pères, jugez.... .!!

## ARTICLE II

*L'homme est-il obligé de chercher la véritable religion ?*

N'est-ce pas la même chose que de demander si celui qui va périr de faim est obligé de chercher des aliments pour sa subsistance ? Puisque l'homme doit vivre éternellement heureux ou malheureux, selon sa propre volonté, n'est-il pas obligé de prendre les moyens d'obtenir ce souverain bien ? On cherche, on court, on s'épuise, pour acquérir quelque peu d'argent afin d'améliorer sa condition ; et pour ce qui est de l'avenir éternel, on ne serait pas obligé à autant d'efforts ? Oh ! aveuglement de l'esprit humain ! on se ruine pour la terre, et l'on ne fait rien pour le ciel. Je suppose qu'un guide expérimenté veut vous indiquer une certaine route pour trouver fortu-

ne, je doute qu'il y ait un seul d'entre vous qui ne s'empressât de bénéficier de la circonstance. Et quant au chemin du ciel, quant à la science du salut qui seule peut faire le bonheur présent et futur de l'homme, il n'y a presque point d'auditeurs.

Tout homme qui n'est pas dans la possession paisible de la vérité, c'est-à-dire, s'il doute être dans la vraie religion, est tenu de chercher ; les catholiques qui ignorent certaines vérités, sont obligés de s'instruire par eux-mêmes, ou d'écouter ceux qui enseignent. Depuis que les ténèbres ont obscurci l'intelligence de l'homme, que d'erreurs, que de doutes sont apparus dans le monde ! La vérité et le mensonge sont les deux puissances qui se disputent l'esprit humain. L'erreur a ses nombreux partisans dont se sert le père des ténèbres. Chasser de l'intelligence la connaissance de Dieu, enlever aux hommes le vrai moyen de Lui plaire, rendre l'homme animal en ne lui donnant de goût et d'inclination que pour la terre, voilà l'œuvre du démon, du maître des ténèbres. Dieu, dans sa commisération pour l'homme, poursuit une œuvre différente ; Il envoie les patriarches et les prophètes éclairer l'humanité et lui donner les vrais prin-

cipes. Et dans ces derniers temps, Il donne son Fils unique qu'Il constitue lumière du monde : "Je suis la lumière du monde, je suis la voie, je suis la vie : Celui qui me suit, ne marche pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière qui mène à la vie éternelle (1)." Enfin le Christ, **montant** au ciel, donne aux Apôtres, ses **successeurs**, cet ordre formel : "allez, enseignez toutes les nations ; celui qui croira sera sauvé ; celui qui ne croira point sera condamné (2)." Cherchons donc la parole de Dieu, la véritable lumière, c'est notre plus stricte obligation ; prouvons que Dieu a parlé et que nous reconnaissons sa parole, dans celle qu'ont reçue nos pères.

---

(1) Joan 1, 4. (2) Marc, XVI, 15. — Luc x, 16.

---

## CHAPITRE II

### MYSTÈRE.

La révélation ou la religion est-elle possible ? — Est-elle convenable ? — Est-elle utile et nécessaire ? — Y a-t-il des moyens de distinguer la véritable religion d'une fausse doctrine ?

Y a-t-il des mystères, c'est-à-dire des choses cachées dont la révélation puisse être faite ? Il y a des mystères, c'est certain, et la religion catholique repose sur des mystères, au point que tout ce qui est proposé à la foi des chrétiens est plus ou moins inaccessible à la raison humaine : le mystère de la rédemption. Dans l'ordre physique et dans l'ordre intellectuel, il y a aussi un grand nombre de mystères ; mystère de la nature ; mystères de la science : Si nous pouvions du regard pénétrer les profondeurs de l'océan, que de merveilles nous y découvririons ! La terre aussi est remplie de mys-

tères : les mines de houille étaient un mystère il y a deux cents ans ; les mines d'or de la Californie étaient un mystère avant dix-sept cent cinquante. En disant que dans le fonds de terre sur lequel Détroit est bâtie, il y a un trésor ; on dévoilerait un mystère. La première catégorie comprend donc toutes vérités qui, en elles-mêmes, sont faciles à comprendre ; mais que notre intelligence ne peut pas acquérir faute de manifestation. Ainsi : mes pensées sont pour vous des mystères tant que je ne les exprime pas.

Nous pouvons constater l'existence d'une vérité de l'ordre surnaturel, bien que nous ne puissions pas connaître le mode dans lequel elle existe. Tout le monde admet l'existence de l'électricité ; mais qui en connaît la nature ? qui peut comprendre comment on entend son ami à cinq cents milles de distance ?... Comment un ordre est transmis d'un bout du pays à l'autre avec la rapidité de l'éclair. Que de mystères encore apparaissent à notre faible raison dans des choses plus communes ! Comment, sous l'action d'une même chaleur un œuf durcit, la graisse se liquéfie ? nous voyons le fait, comment l'expliquer ? C'est un mystère du second ordre.

D'autres vérités nous sont cachées, et pour celles-ci surtout, il est important d'avoir l'enseignement divin, cet enseignement donné, il devient facile à la raison humaine de les comprendre. L'existence de ces vérités est un fait que le rationaliste le plus orgueilleux ne saurait révoquer en doute ; si dans la nature de ces choses visibles, il y a une foule de vérités qui dépassent la force de notre raison, combien plus ne doit-il pas s'en trouver dans la nature invisible, incréée, infinie ?

Il ne doit pas y avoir de proportion à établir entre l'intelligence de l'homme, surtout de l'homme déchu, et l'intelligence de Dieu. Une telle comparaison abaisserait Dieu, grand, infini en science et en perfection, à la petitesse de notre intelligence bornée ; ce serait Lui soustraire sa divinité. D'ailleurs, n'y a-t-il pas des hommes doués d'une intelligence telle qu'ils peuvent saisir une foule de connaissances qui ne pénétreront jamais dans l'esprit d'un homme ordinaire ? pourquoi ne pourrait-on pas établir cette même proportion entre l'intelligence de Dieu et celle d'un érudit ? Folie ! car s'il n'en n'est pas ainsi, l'homme n'est plus un être créé et fini, qui n'a de connaissance que dans les bornes du fini, mais un Dieu dont la force d'intelligen-

ce pénètre la terre et les mers, le passé et le futur, pour prendre son essor dans les profondeurs de l'infini.

Il y a des vérités qui dépassent tellement les limites de notre raison, que nonobstant la révélation, elles ne pourront jamais être comprises dans leur mode d'être, ni démontrées d'après les principes de la raison humaine. Ce sont les mystères appelés du premier ordre. Par exemple, Dieu peut bien nous dire de Lui, qu'Il est Un en trois personnes : le Père, le Fils et le Saint-Esprit ; mais comment prouver qu'Il est inhérent à la nature Divine d'être Une en trois personnes ?

Dieu peut-il manifester ces vérités cachées ? Certainement ; car Celui qui a donné à l'homme le pouvoir de manifester ses désirs, ses pensées à son semblable, posséderait-Il moins que ce qu'Il a généreusement accordé ? Maître des hommes, Il doit savoir se faire comprendre par ses serviteurs autant que le petit bourgeois ; Père, Il doit être compris de ses enfants.

Je dis donc avec le concile du Vatican, que la révélation des vérités tant naturelles que surnaturelles, est utile au genre humain : "Si quelqu'un dit qu'il ne peut pas

se faire ou qu'il n'est pas opportun que l'homme soit instruit par la Révélation divine sur Dieu et sur le culte qu'on doit Lui rendre, qu'il soit anathème !" D'ailleurs on regarde comme utile toute institution établie dans le but de répandre la vérité. L'instituteur dans son école, rend ses leçons d'autant plus utiles qu'il est lui-même plus savant, que les choses qu'il enseigne ont plus d'importance, et qu'il se sert de la méthode la plus propre à faire saisir ses leçons. Or, peut-on refuser à Dieu cette puissance d'enseignement, Dieu qui l'a donnée aux hommes, Dieu le maître des sciences, la science même ? *Scientiarum Dominus est.* Concluons donc que la révélation ou l'enseignement divin est possible, et bien convenable à notre nature et à celle de Dieu.

## ARTICLE I

### *La révélation est-elle nécessaire ?*

Il est certain que la révélation est d'une grande nécessité pour les hommes, même dans les choses purement naturelles : Il est impossible pour un chacun de connaître par

sa seule raison toute l'étendue de ses devoirs envers Dieu. Il a pu exister des hommes d'une très grande intelligence qui aient compris l'étendue de leurs devoirs à l'égard de Dieu ; mais ce sont des exceptions. Et en principe général, il demeurera toujours vrai que l'humanité a besoin de la révélation. Nous devons un culte à Dieu : ce culte doit être intérieur, extérieur et public. La raison le dit clairement. Mais cette même raison naturelle hésite et tâtonne, quand il s'agit de connaître en quoi consiste ce culte. C'est plus qu'elle n'en peut donner. Aussi partout et toujours vous trouverez Dieu intervenant lui-même pour donner la religion aux hommes. " Comment la raison humaine expliquerait-elle cette grande contradiction qui est en nous, qui nous entraîne au mal que nous haïssons ; et nous fait résister au bien que nous aimons. Que la raison nous dise pourquoi cette rivalité, cette lutte incessante de deux hommes en un seul ? La raison arrêtera-t-elle l'homme dans l'entraînement de ses passions ? Non,— elle ne le peut faire ; et pourtant c'est le secret de la vie morale...— La raison a bien dit que nous devons rapporter notre être tout entier à Dieu créateur, comme à notre fin suprême.

me ; mais par quels actes ? par quels devoirs spéciaux ? Voilà ce qu'elle n'a jamais pu préciser.— Comment expier sa faute, quand on a manqué à la loi morale, qu'on a blasphémé contre Dieu ? C'est à Dieu offensé de fixer la punition ou le mode de réconciliation. Comment la raison pourra-t-elle inventer le moyen de réparer le péché qu'elle ne voit pas à l'égard du Dieu que ses sens ne découvrent que dans le lointain ? Dieu a-t-Il voulu qu'il y ait sur la terre un moyen d'expiation suffisant, ou ne l'a-t-Il pas voulu ? Si ce moyen existe, quelle en est la nature ? Quel en est le mode d'application ? Même obscurité quand il s'agit des devoirs envers nos semblables." — Une loi doit régir l'homme fait pour la société : Or, quelle sera cette loi ? La raison dira : Obéissez à l'autorité ; ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit à vous-même. Mais en pratique, combien suivent cette loi ? Lisez l'histoire des infidèles et des sauvages ; la raison du plus fort fut toujours la meilleure.

On pourrait développer encore cet argument par l'histoire des nations civilisées d'autrefois, et montrer les philosophes Grecs et Romains en travail de la vérité, faire sentir le peu d'influence qu'ont eu

leurs enseignements et leurs écrits au milieu des peuples éclairés de Rome et d'Athènes. Les plus belles idées de leurs productions admirables, ne dépassent pas les limites des lumières naturelles, ils ne s'accordent pas même à reconnaître l'unité de Dieu, le caractère véritable de la vertu. Un enfant chrétien de dix ans parle mieux de Dieu, de la vertu, de la religion, que Cicéron, Platon, Tacite, Périclès, Démosthène et autres. Ont-ils bien parlé un jour, ils n'ont pas pratiqué. Aussi leur influence a-t-elle été à peu près nulle de durée et d'effet. Ils n'ont jamais reçu de Dieu la mission d'instruire le monde, et "la raison humaine sans l'intervention divine ne peut être l'unique juge du bien et du mal ; elle est incapable par ses propres forces de répandre et de sanctionner la loi du bien, salut des peuples (1)." Un homme seul, du milieu des prophètes et des philosophes de l'antiquité a pu dire : "Je suis la voie, la vérité et la vie (2) ; celui qui me suit ne marche point dans les ténèbres (3)." Jésus de Nazareth parle, sa voix est entendue. "Jamais homme ne parla de la sorte." Ecoutez donc cette doctrine nouvelle : "Bien-

---

(1) Conc. Trid. (2) Joan, IV, 6. (3) Joan, VII, 46.

heureux les pauvres, le royaume des cieux est à eux ; bienheureux les doux, ils posséderont la terre ; bienheureux ceux qui pleureront, bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, bienheureux les miséricordieux, bienheureux les cœurs purs, bienheureux les persécutés ; réjouissez-vous tous, car votre récompense est grande dans les cieux (1).” Ces quelques paroles ont sauvé le monde.

Dieu a-t-Il donné cet enseignement ? C'est ce que nous allons étudier. Nous chercherons d'abord les moyens de connaître la révélation divine, puis comment Dieu a parlé aux hommes, et enfin, la nature de sa doctrine.

## ARTICLE II

### *Des moyens de connaître la révélation divine.*

Nous lisons dans l'Écriture : “ Prenez garde, éprouvez toute doctrine, voyez si elle vient de Dieu ; car il y aura parmi nous plusieurs faux prophètes (2).” La raison humaine

---

(1) Matth. v, 3, 4, 5, 6, 7. (2) Matth. vii, 15.

doit avoir les moyens de connaître si telle doctrine vient de Dieu ou du mauvais génie ; selon les théologiens, les moyens assignés sont de différentes sortes. Les uns sont intérieurs ; telles sont les prérogatives, les caractères propres, inhérents à telle doctrine, qualités qui la manifesteront toujours comme étant d'origine divine.

Les moyens *internes* peuvent être *négatifs* ou *positifs*. Négatifs, par exemple : un ordre qui conduirait au mal ou le commanderait ne devrait pas être reconnu comme venant de Dieu, car la Justice même ne saurait être l'auteur de l'injustice qui Lui répugne par essence. - Positifs, par exemple : Un prophète traite de Dieu, tel que la raison humaine Le représente sans irrévérence pour ses attributs divins. Son enseignement porte une empreinte de sublimité, d'efficacité qui prouve la divinité de son origine. De plus, ses prophéties se sont réalisées dans le temps et de la manière prédite : des miracles ont été opérés par ce thaumaturge. Voilà autant de preuves en faveur de la divinité de sa doctrine ; car Dieu ne saurait faire un miracle, qui est du ressort seul de sa puissance, pour confirmer l'erreur et le mensonge. Sans doute, les caractères inté-

rieurs ont de la valeur pour accréditer une doctrine, mais ils ne sont pas sans difficultés ; tous ne sont pas en mesure de les reconnaître et de les apprécier. Le miracle est un moyen plus patent, opéré en faveur d'une doctrine, il en rend l'origine plus clairement et plus notoirement divine. Aussi, le concile du Vatican regarde ce mode de preuve comme supérieur et porte un décret en ces termes : " Si quelqu'un dit qu'il ne peut se faire de miracles et que par conséquent, ceux que contient l'Écriture ne sont que des fables et le résultat d'imagination ; ou bien que le miracle ne peut jamais être reconnu comme tel, et par conséquent servir à la religion chrétienne pour prouver son origine, qu'il soit anathème (1). "

---

(1) Conc. Trid,

## CHAPITRE III

### MIRACLES.

Leur nature. — Leur division. — Leur but.

S'en fait-il ? Prouvent-ils quelque chose ?  
Le miracle est défini : " Un fait sensible produit par l'opération divine, contre l'ordre commun ou en dehors de cet ordre (1)." Cet effet est doublement caractérisé : surnaturel et extraordinaire ; c'est-à-dire que l'effet ne provient que de Dieu seul, Maître du surnaturel. Extraordinaire : c'est-à-dire visiblement au-dessus ou en dehors des lois qui régissent le monde présent.

Le miracle, dans son caractère surnaturel, se

---

(1) St-Thomas, " De Miraculo."

divise à raison de *sa nature*, à raison *du sujet* et à raison *du mode* : “ Un effet excède les forces de la nature de trois manières : 1o Quant à la substance du fait, par exemple : qu’une même personne soit en même temps en deux lieux différents, que le soleil s’arrête à la voix d’un homme ; que le corps humain devienne radieux. La nature est incapable d’opérer ces effets. 2o L’effet dépasse les forces de la nature non quant à la substance mais quant au sujet. La nature donne des yeux ; la nature donne la vie ; mais l’être, une fois né, ne recevra plus de facultés nouvelles ; ainsi le mort ne sort pas de son cercueil en vertu des lois naturelles. 3o L’effet surpasse les forces de la nature quant au mode d’opération. Un verre d’eau, bu à la fontaine de Notre-Dame de Lourdes, guérit de la fièvre, et l’eau n’avait aucune des propriétés naturelles pour opérer cette guérison. L’atmosphère pure et sèche, à la prière de la légion fulminante, se couvre en quelques instants d’épais nuages, pour répandre sur les soldats mourant de soif, une pluie abondante et salutaire. Donc, à raison de son caractère extraordinaire, le miracle est un effet produit au-dessus, en dehors des lois naturelles, ou contre ces lois.”

## ARTICLE I

*Possibilité du miracle.*

Voici le témoignage d'un impie compétent, (J. J. Rousseau), " Dieu peut-il faire des miracles ? c'est-a-dire déroger aux lois qu'Il a établies ? Cette question, sérieusement traitée, serait impie, si elle n'était absurde, ce serait faire trop d'honneur à celui qui la résoudrait négativement que de lui répondre, il suffirait de l'enfermer *comme un fou.* " Mais aussi quel homme a jamais nié que Dieu pût faire des miracles ? En effet, ce qui ne répugne pas à la créature et à Dieu est possible. La nature qui dépend de Dieu est régie par des lois dont le Créateur est le seul Maître souverain ; et, à tout instant du jour et de la nuit, le monde a besoin de son concours immédiat pour subsister. Et que l'Être souverain enlève un seul moment sa coopération au maintien de l'ordre et à la nature, tout retourne immédiatement au néant. Le soleil n'apparaît à l'horizon que pour obéir à l'ordre de Dieu. Les étoiles ne suivent leur marche sans se heurter,

que parce que Dieu les conduit. La terre ne reverdit au printemps que pour obéir à son Maître. Qu'importe à la terre elle-même sa verdure ? et au soleil de monter à l'horizon et d'en descendre ? Dieu peut donc, ayant posé librement les lois de la nature, les changer à son gré, car les lois de la nature ne sont pas des décrets éternels, irrévocables. Dieu peut-il faire des miracles ? se demande L. M. Monsabré. " Oui, car Dieu qui a établi les lois de la nature, peut, en vertu de son souverain domaine, déroger à ces lois sans cesser d'être immuable, parce qu'il prévoit et décrète les dérogations en même temps qu'il établit les lois. Bien loin d'être un fait contre nature, le miracle n'est que l'exécution de cette loi générale de la nature qui veut que tout être créé soit soumis dans son existence et ses mouvements au suprême moteur. Ce suprême moteur peut avoir besoin d'un mouvement extraordinaire de l'ordre physique pour l'intérêt supérieur de l'ordre intellectuel et moral, auquel l'ordre physique est subordonné ; d'autre part, la nature humaine, accoutumée aux grandes merveilles du monde, se laisse plus facilement émouvoir par les passagères manifestations de la puissance divine et devient néces-

sairement plus attentive à la volonté d'un Dieu qui s'annonce par des prodiges. Bref, le miracle conforme aux perfections de Dieu, à la nature humaine, à l'ordre universel est possible, et peut devenir à certains égards, nécessaire. ”

Un ange délégué de Dieu pour opérer un miracle, n'agit que comme instrument dans la main du Tout-Puissant, car l'ange, être créé, ne peut produire un effet exclusivement propre au Créateur, étant régi comme l'homme, par les lois de la nature. L'homme lui-même est souvent choisi pour exécuter de pareils effets. Quelquefois, ce don est l'apanage de la sainteté ; d'autres fois Dieu, sans égard à la sainteté de l'instrument, peut permettre d'opérer miraculeusement pour le salut d'une nation, d'une famille, d'un particulier ; de même qu'un canot<sup>1</sup> souillé peut apporter une eau bien limpide et bien pure.

Le démon ne peut pas faire de miracles. Il peut faire des prestiges, produire des effets surprenants pour nous qui ne connaissons pas toutes les puissances naturelles, ou qui ne savons pas faire jouer ces forces à l'unisson, pour des résultats aussi gigantesques. L'Écriture contient des choses étonnantes, tels sont les prestiges des devins de Pharaon

pour contrebalancer les miracles de Moïse (1).

Jamais le démon ne fera de vrais miracles, parce que 1o il est une puissance créée, 2o Dieu ne le veut pas, car si Satan avait ce pouvoir, c'en serait fait de la différence entre la vérité et le mensonge. Dieu donnerait au démon le pouvoir de Le ruiner, de Le détrôner. Dieu en vain dirait : " Je suis ton Dieu, Israël, et tu n'auras pas d'autre Dieu que moi. " Nous n'aurions plus le moyen de prouver que telle doctrine vient de Dieu, et non pas de Satan.

## ARTICLE II

*Le miracle véritable prouve une doctrine en faveur de laquelle il est opéré.*

Plusieurs admettent que le miracle est possible et qu'il peut être un caractère évident de la divinité de la doctrine qu'il patronise ; mais ils prétendent qu'on ne peut jamais distinguer le miracle d'un effet purement naturel et que par conséquent, on ne peut pas s'en servir pour prouver une doc-

---

(1) Exode, VII, VIII, IX.

trine ; car le miracle est un effet qui surpasse les forces de la nature. Qui connaît les différentes lois qui régissent le monde ? Depuis six mille ans qu'il existe, chaque siècle se signale par une nouvelle découverte des lois de la nature. Qu'un homme eût dit, il y a cinquante ans, que de Détroit, il parlerait à son ami, à Port Huron ; qu'un train de chemin de fer, pesant des millions de livres, mû par un peu d'eau chaude, parcourrait un mille à la minute ; on aurait crié miracle ! Qui nous assure que dans mille ans, d'autres forces naturelles ne seront pas découvertes, réalisant des effets plus merveilleux encore ; et qu'une foule de résultats regardés comme miraculeux, ne seront pas produits et expliqués par la science ? J'avoue que l'objection renferme des difficultés ; mais elle ne supprime pas le miracle. Quelque puissance que nous découvririons dans les lois de la nature, le miracle demeure. Il n'est pas nécessaire de connaître toutes les forces et toutes les lois de la nature pour affirmer, d'une manière certaine, que tel événement est au-dessus de ces mêmes lois ou contre elles ; il suffit de savoir jusqu'où elles font sentir leur influence. Qui dira et prouvera que le feu ne brûle pas ? Il

y a six mille ans, le feu détruisait par combustion comme il détruit aujourd'hui. Le feu peut-il dire maintenant : je ne brûlerai pas ? Certainement non. Comment expliquer alors, si l'on rejette le miracle, le fait bien constaté de trois jeunes gens jetés, par l'ordre de Nabuchodonosor, dans une fournaise chauffée depuis trois jours ? Le feu respecte Sidrack, Misack et Abdenago, et détruit les serviteurs du roi. C'est un fait, quelle loi naturelle en donne l'explication ?... C'est un miracle.

Une raison de convenance. Le miracle est regardé comme le sceau divin qui confirme une doctrine tout comme le sceau du roi démontre que les écrits qui en sont revêtus émanent de sa majesté. Ne serait-ce pas dégradant pour un roi, de ne pouvoir faire distinguer son cachet d'avec celui d'un simple bourgeois ? Ce qui est avilissant pour un roi de la terre, ne le serait-il pas pour le Roi du Ciel ? Si Dieu, je suppose, s'est servi du miracle pour prouver la doctrine chrétienne, n'est-il point de sa sagesse et de sa puissance de nous faire distinguer son sceau d'un cachet étranger ?

Citons un fait avec les différentes circonstances qui s'y rapportent. Pierre prêche

une doctrine au nom de Dieu. Pierre est un homme recommandable par sa sainteté, son humilité, sa modestie ; son âme est remplie d'un saint zèle pour la gloire de Dieu et le salut de ses frères. La doctrine qu'il propose, porte à l'éloignement du vice, à la fuite du péché et à la pratique de la vertu. De plus, comme preuve des vérités qu'il prêche, il ajoute : Si, au nom de Dieu, je ressuscite un mort, me croirez-vous ? Mort, lève-toi ! et des milliers de témoins voient le mort sortir du cercueil. C'est l'œuvre de saint Pierre, de saint Vincent Ferrier, de saint François-Xavier et d'autres.

Il n'est donc pas nécessaire de connaître à fond toutes les lois de la nature pour juger de ce fait, il suffit d'avoir des yeux.

Un homme mort sort vivant du tombeau à la parole de Pierre comme preuve de la doctrine qu'il annonce. Terminons, et rappelons-nous bien que le miracle est possible et bien constaté, il devient une preuve certaine de la vérité de la doctrine qu'il accompagne.

Le miracle n'est pas aussi commun de nos jours qu'il l'était au commencement de l'ère chrétienne ; la doctrine étant prouvée, sa raison d'être n'existe plus au même degré.

Néanmoins, il s'en opère très souvent dans toutes les parties du monde, à l'intercession de la Ste-Vierge et des Saints. En passant, retenons ce principe de sagesse que rappelait, l'an passé, Mgr de Montréal : " Que les fidèles s'abstiennent de crier trop vite au miracle ; que l'on n'insère pas dans les colonnes des journaux des faits miraculeux, sans qu'ils aient été préalablement soumis à l'autorité ecclésiastique, juge en pareille matière ; car bien des fois, dans les pèlerinages de Ste-Anne, ou d'autres, on a crié au miracle, et il n'y en avait point du tout. De tels récits inconsidérés donnent prise aux calomnies des incrédules et de nos adversaires. Qu'on s'en abstienne."

---

## CHAPITRE IV

### PROPHÉTIE.

Définition. — Possibilité. — Caractère probant.

Prophétie vient de deux mots grecs qui signifient dire à l'avance (j'annonce l'évènement avant qu'il n'arrive) : elle est définie : prédiction certaine (non pas conjecture probable) d'un évènement futur qui ne peut être prévu par des causes naturelles. Par exemple : Un dérangement de la boussole présage au navigateur quelque tempête ; un soleil ardent par une atmosphère humide annonce un orage ; une comète dont le passage se fait régulièrement tous les cinquante ans, est prédite pour la même période. Combien d'autres évènements sont annoncés d'avance par des hommes qui se sont livrés à une étude suivie des lois

de la nature. Leurs enseignements ne sont pas des prophéties ; ils ne peuvent que prévoir ce qui doit arriver tant que l'ordre naturel n'est point interverti.

Ce que nous avons dit du miracle s'applique à la prophétie qui est un fait miraculeux ; car, rien ne surpasse plus les forces de la nature que ces prédictions certaines d'un évènement futur qui se réalise au temps et de la manière indiqués.

Nous poserons trois questions. 1o La véritable prophétie est-elle possible ? 2o Un autre que Dieu peut-il en être la cause efficiente ? 3o Est-elle une preuve certaine de la divinité d'une doctrine ?

## ARTICLE I

### *La Prophétie est-elle possible ?*

Dieu connaît toutes choses dans un unique présent. Son infinie science n'admet ni passé ni futur : " Mille ans sont comme un jour devant Lui et un jour comme mille ans (1). " Son regard divin pénètre l'avenir avec la même facilité, la même sûreté de

---

(1) Ps. LXXXIX, 4.

connaissance que l'on distingue le blanc du noir. Ainsi, Dieu connaît les choses qui ont actuellement l'existence et celles qui ne l'ont pas, mais qui seront, ou ont été, ou ne seront jamais, qui n'ont jamais été : ce qui veut dire que Dieu connaît tout.

Serait-ce une indignité pour Dieu de dévoiler à l'homme un secret de sa science pour le faire comprendre et annoncer ? Est-ce que Dieu qui a tout créé pour sa gloire, ne trouverait pas sa fin dans la manifestation d'un événement qui convertirait les hommes à son service ? Ce serait impiété, blasphème, que d'enlever à Dieu cette puissance.

## ARTICLE II

### *Dieu, cause efficiente de la prophétie.*

Dieu seul est la cause véritable et unique d'une vraie prophétie. En effet, quel autre que Dieu peut connaître les choses futures ? L'homme précise ses connaissances au moyen des yeux, des oreilles, de l'odorat, du goût, du toucher. De là l'axiome des philosophes : Rien dans l'intelligence (naturellement parlant) qui ne soit préalablement passé par les sens. Je n'ai l'idée des cou-

leurs que grâce à mes yeux, des sons, qu'à mes oreilles, etc. Or, comment mes sens peuvent-ils atteindre un évènement qui doit se passer dans cent ans, cinq cents ans, mille ans, indiquer à l'avance et une manière certaine, ce fait futur et les circonstances notables qui le caractériseront ? Est-ce admissible, sans l'intervention divine ?

Tous les peuples, chrétiens, juifs, païens, mahométans sont d'accord sur ce point : Dieu seul peut faire connaître les choses futures ; d'ailleurs il est écrit : " Annoncez des choses à venir et nous saurons que vous êtes dieux (1). "

" Souvenez-vous que je suis Dieu, qu'il n'y a personne par de-là Dieu, et qu'il n'y a personne comme moi pour annoncer des choses qui doivent arriver à la fin, et aussi celles qui ne sont pas encore venues (2). "

### ARTICLE III

#### *Caractère probant de la prophétie.*

Les prophéties sont une preuve certaine de la révélation divine ; Dieu seul peut être

---

(1) Is. LXI, 23. (2) XLI, 9, 10.

l'auteur de la connaissance de l'avenir. Si elles annoncent l'erreur, c'est Dieu qui en est l'auteur, de sorte que nous pouvons dire avec St - Augustin, quand une doctrine est prouvée par une prophétie ou un miracle : " Si je suis trompé, mon Dieu, c'est Vous qui m'avez trompé. " L'accomplissement seul d'une prophétie prouve qu'elle vient de Dieu.

Prenons garde aux faux prophètes, " beaucoup se sont levés dans le monde," annonçant des faussetés et les confirmant par des prodiges (1). Moïse donne ce conseil aux Hébreux : " Si un prophète surgit au milieu de vous et qu'il vous parle pour vous dire : allons, suivons des dieux étrangers, n'écoutez pas les paroles de ce prophète (2)." Et de même, l'Apôtre : " Quand bien même un ange, descendant des cieux, viendrait vous dire autre chose que ce que je vous ai dit moi-même, qu'il soit anathème (3). "

Prouvons que Dieu n'a révélé que la religion chrétienne, afin de nous y attacher pour toujours:

---

(1) Math. xxiv, 11. (2) Deut. xiii, 1 ss. (3) Gal. i, 8.

---

## CHAPITRE V

### AUTORITÉ DU TÉMOIGNAGE HUMAIN.

Si la révélation existe, elle repose sur une autorité. Les faits, les miracles, les prophéties, la doctrine elle-même dépendent du témoignage de quelqu'un. Écoutez l'objection du trop fameux Rousseau contre la révélation. Il suppose le dialogue suivant : " Apôtres de la vérité, qu'avez-vous donc à me dire dont je ne reste pas le juge ? — Dieu lui-même a parlé, écoutez sa révélation.—C'est autre chose. Dieu a parlé, voilà certes un grand mot. Et à qui a-t-il parlé ? — Il a parlé aux hommes. — Pourquoi donc n'ai-je rien entendu ? — Il a chargé d'autres hommes de vous rendre sa parole. J'entends ; ce sont des hommes qui vont me,

dire ce que Dieu a dit ; j'aimerais mieux avoir entendu Dieu lui-même. Il ne lui en aurait pas coûté davantage et j'aurais été à l'abri de la séduction. — Il nous en garantit en manifestant la mission de ses envoyés. — Comment cela ? — Par des Prodiges. — Et où sont ces prodiges ? — Dans les livres. — Et qui a fait ces livres ? Des hommes. — Et qui a vu ces prodiges ? — Des hommes qui les attestent. — Quoi ! toujours des témoignages humains, toujours des hommes qui nous rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté ; que d'hommes entre Dieu et moi !”

N'est-ce pas le langage d'un grand nombre des ignorants de nos villes ? Comment ! des hommes venir me dire que Dieu a parlé à d'autres hommes, il y a dix-huit cents ans, cinq mille ans ! Qui m'assure que ce ne sont pas des visionnaires, des lunatiques qui ont eu l'orgueil de se dire médiateurs entre Dieu et leurs frères ?

La question se résume à ceci : Le témoignage humain a-t-il quelque valeur ? S'il n'en a pas, il est bien difficile de connaître la divinité de la Religion catholique ; car, dit St-Augustin : “ Le Christ l'a fondée sur quelques faits publics.” Par exemple : L'ex-

istence des miracles, la constance des martyrs, la réalisation d'événements prédits, et tous ces faits dont nos siècles n'ont pas été témoins et qui cependant nous sont parvenus par l'autorité humaine.

Prouvons donc l'argument qui sert de base à la véracité de la religion.

L'autorité de la parole est divine et humaine, elle peut s'exercer sur les dogmes et sur les faits. L'autorité divine étant basée sur la Vérité même qui ne peut tromper, ni être trompée, donne à l'homme la plus grande certitude. On peut donner la même adhésion à l'autorité de "l'Eglise qui a été constituée la gardienne, la maîtresse, la colonne de la vérité ;" elle juge d'une manière certaine tout ce qui concerne la foi et les mœurs (Nous le prouverons). Beaucoup de choses ne nous sont connues comme certaines que parce qu'elles nous ont été dites. Chaque fois que nous recevons la parole d'un homme concernant un fait ou un événement quelconque que nous ne pouvons constater par nous-mêmes, nous faisons un acte de foi, nous croyons. Quel est le mobile de notre croyance ? L'autorité du narrateur. — Quelle assurance avons-nous de la vérité de son récit ? Il fut témoin de

ce qu'il raconte et on sait qu'il n'est pas homme à se tromper et qu'il ne trompe pas. Les témoins peuvent être oculaires ou auriculaires. Oculaires, quand ils ont vu par eux-mêmes les faits qu'ils rapportent. Exemple : Un homme vient nous raconter en détails l'incendie de Québec de 1845. Auriculaires : quand ils ont connaissance des faits d'après le rapport de personnes véridiques. Exemple : Je connais les vertus du Père Richard (autrefois curé de sainte Anne) d'après le témoignage des vieillards de Détroit.

Les moyens par lesquels le témoignage est transmis à la postérité sont la tradition et l'histoire. La tradition est la narration d'un fait transmis jusqu'à nous par une succession non interrompue de témoins. L'histoire est le récit des faits publics consignés dans des écrits publics. A ces deux sources de connaissances, ajoutez les monuments qui sont des signes publics destinés à perpétuer la mémoire d'un fait ou d'un homme illustre. Par exemple : Les pyramides colossales d'Égypte rappellent la grandeur et la puissance des rois égyptiens. Les obélisques couverts d'hiéroglyphes perpétuent le souvenir d'évènement remarquables. Les statues érigées racontent aux générations

futures, les bienfaits, l'amour, le respect d'un peuple pour leurs héros.

I<sup>re</sup> PROPOSITION.

*Plusieurs témoins qui s'accordent dans la narration d'un fait simple, public, frappant, méritent foi.*

L'exemple suivant le prouvera : Un homme mort depuis trois jours est porté dans un tombeau. Faut-il avoir bien des yeux pour constater sa mort, et bien des nez pour respirer la corruption qui s'exhale déjà de son corps ? Un ami s'approche, ouvre le cercueil et dit cette simple parole : Mort, lève-toi ! Le mort se lève et marche. Il me semble qu'un œil suffit pour vérifier un pareil fait. Les personnes présentes ne peuvent pas se tromper, vont-elles rapporter le fait tout autrement ? Quel plaisir de mentir ! Quel avantage ! Comment peut-on supposer que cinq, vingt, cinquante, trois mille personnes vont s'accorder dans un rapport mensonger ? Il y a trop de caractères différents, trop de personnes intéressées à prouver qu'un autre a menti, pour admettre que toutes vont s'entendre dans le mensonge.

II<sup>e</sup> PROPOSITION.

*Le témoignage d'un seul, sinon toujours, du moins très souvent, donne la certitude.*

Nous savons qu'un témoin instruit et éclairé ne se laissera pas induire en erreur ; et, si c'est un homme d'une probité reconnue, nous pourrons nous fier à sa parole.

Si le témoignage humain suffit pour convaincre de la vérité des faits naturels, pourquoi n'en serait-il pas ainsi à l'égard des faits surnaturels quand nous savons que les témoins ne sont ni trompeurs ni trompés ? On reconnaît très bien qu'un témoin est trompé quand il s'agit de faits naturels, qu'est-ce qui empêche de découvrir pareille déception dans des faits surnaturels ? La puissance infinie requise pour opérer le miracle n'est pas nécessaire pour le constater : pour voir un homme en vie après qu'il a été ressuscité, il ne faut pas des sens plus développés que pour le voir vivant sans résurrection.

Canadiens, et vous tous qui m'entendez, il faut être orgueilleux, jusqu'à la folie pour refuser son adhésion au témoignage humain.

Ecoutez nos incrédules ; ils rejettent toute autorité, ils nient tout, mais ils veulent eux-mêmes être crus. N'avez-vous pas vous-mêmes entendu de ces insolents et ajouté foi à leurs impostures ? Je voudrais ne parler pour personne, pas même pour les habitués de l'église baptiste.

---

## CHAPITRE VI

### DE LA TRADITION.

Comme instrument de connaissance, nous avons encore la tradition qui nous donnera toujours la certitude historique, pourvu qu'elle ait les conditions requises ; elles sont au nombre de deux : l'universalité et la continuité. Universalité : grand nombre de personnes de tout âge, de toutes conditions, de mœurs et de pays différents, s'accordent sur le récit d'un fait. Vont-elles le dénaturer ?

Mais, qui n'a pas entendu répéter de la manière la plus étrange une parole échappée de ses lèvres ? Les paroles volent..... les faits restent..... Continuité : le fait a été transmis à la postérité par une série non interrompue de nombreux témoins : L'Au-

guste Mère de Dieu, dans un sommeil paisible, rend son âme entre les mains de son Créateur ; Marie est montée au Ciel en corps et en âme. La tradition publique et constante nous a transmis ce fait ; j'y crois.

Recevons donc comme gardienne de la vérité la tradition universelle et ininterrompue qui ne donne pas moins de certitude qu'un monument érigé par tout un peuple pour perpétuer le souvenir d'un grand fait ou d'un grand homme.

## CHAPITRE VII

### DE L'HISTOIRE OU TRADITION ÉCRITE.

“ L'histoire est le récit des évènements les plus remarquables qui ont eu lieu depuis la création du monde jusqu'à nos jours. Elle nous fait connaître l'origine des peuples, les établissements qu'ils ont formés, leur grandeur et leur décadence, leurs lois, leurs religions, leurs grands hommes et leurs actions et la nature de leurs gouvernements. ”

“ L'histoire, dit Cicéron, est le témoin des temps, la lumière de la vérité, la vie de la mémoire, l'école de la vie, la messagère de l'antiquité. ”

“ L'histoire en général se divise en histoire sainte et en histoire profane. L'histoire

sainte comprend l'Ancien Testament, c'est-à-dire l'histoire de la religion depuis la création jusqu'à Jésus-Christ. Et le Nouveau Testament, c'est-à-dire la vie de Jésus-Christ, les actes et les écrits des apôtres : l'histoire ecclésiastique peut en être regardée comme la continuation. ”

“ L'histoire est le récit des évènements les plus remarquables ; ” de cette définition, tirons les conditions de l'histoire. — Le récit peut être oral et écrit. — Les deux sont requis pour témoigner de la véracité historique des faits : — Le père pourra bien raconter au fils ce qu'il a vu, le fils le redire au petit-fils ; mais à chaque génération le souvenir s'obscurcira, et peu à peu la lumière de cette tradition ne brillera que sur le g s du fait. Il faut donc une force pour fixer à jamais le souvenir des choses. Cette force, c'est l'écriture : l'écriture saisit l'évènement qui passe et le rend éternel. — “ Scripta manent. ” L'écriture est donc la vie perpétuelle des faits ? Mais, est-ce bien la certitude ? Non, le faux s'écrit comme le vrai. — Quand aurons-nous une écriture certaine, infallible ?

## ARTICLE I

*Conditions de l'histoire.*

Trois conditions lui sont requises : Ecrits publics, faits publics, récits suivis, enchaînés.

1° Il faut que l'écriture soit publique. En effet, toute écriture laissée dans l'ombre et le secret est une écriture vaine, parce qu'elle est sans contrôle. Le peuple seul est capable de certifier son histoire, parce qu'il est la réunion de tous les âges, de toutes les pensées, de tous les intérêts, et qu'une conjuration populaire pour mentir à la postérité est un spectacle qui ne s'est jamais vu, et ne peut pas même se concevoir. Un homme, quelques hommes mêmes, peuvent fabriquer l'erreur ou la laisser passer sans obstacle, parce qu'ils peuvent avoir des idées ou des intérêts communs pour la répandre ; mais il n'en est pas de même du peuple ; il y a trop d'idées, de passions, d'intérêts, qui fermentent dans son sein. Un peuple, d'ailleurs, n'est jamais seul : il y en a d'autres autour de lui pour le démentir, s'il était

possible qu'un peuple s'accordât pour propager l'erreur.

2° Il faut que l'écriture porte sur des faits publics : tout fait qui n'est pas public, n'est pas du domaine de l'histoire ; car un fait qui n'est pas public, qui est-ce qui l'a vu ? C'est un homme, quelques hommes, si vous voulez ; mais l'histoire ne peut pas reposer sur un faible témoignage.— Ce n'est plus là de l'histoire, ce sont des mémoires.— Il faut à l'histoire, des peuples, des nations, des villes comme témoins.

3° Il faut que les faits s'enlacent dans la suite des évènements et forment une trame continue. Cela est facile à concevoir. Rien n'est isolé dans les évènements du monde ; ils se rattachent les uns aux autres comme effet ou comme cause ; l'histoire doit donc reproduire cette génération continue de manière à ce que tous les faits qu'elle rapporte s'unissent dans un ensemble qui constitue la vie du genre humain, un fait solitaire, sans liaison aucune avec les autres, et à plus forte raison s'il est en contradiction avec eux, n'est pas un fait historique : il révèle infailliblement l'imposture. Si, au contraire un fait entre en société historique avec d'autres, s'il entre surtout en relation

avec tous les autres, et qu'il soit indispensable à l'histoire générale, il a non-seulement la force d'un fait, mais la force de l'histoire toute entière. Ainsi écriture publique, faits publics, trame publique : voilà les trois éléments de l'histoire. ”

Un exemple : Josué combat contre les Gabaonites, et pour avoir le temps de compléter sa conquête, il dit : “ Soleil ! arrête-toi sur Gabaon, et toi, lune, sur la vallée d'Ahialon. ” Le soleil et la lune s'arrêtèrent. Toute la nation voit le soleil stable au firmament pendant vingt-quatre heures. Il écrit ce fait, et les Juifs, loin de le contredire, l'approuvent. Toute la nation aurait-elle menti ? De même ont agi Moïse et les apôtres sur chacun des faits qui se sont passés en leurs temps respectifs. Renier ces faits, c'est dire à cette multitude de témoins oculaires et auriculaires : Tous, vous vous trompez ou vous êtes des menteurs ; et moi seul vous dis la vérité, bien que deux cents ans, deux mille ans me séparent des faits que vous rapportez et que je nie.

---

## CHAPITRE VIII

### LA BIBLE.

Nombre. — Auteurs. — Dates, etc. des livres bibliques.

La doctrine chrétienne étant contenue dans les Ecritures, il est très important pour en prouver la divinité, de savoir quelles sont ces écritures ou traditions écrites, leur autorité et leur inspiration. Un grand nombre de personnes parlent de la bible, lisent la bible, la discutent sur différents passages, ont même l'audace, l'impiété, si ce n'est pas orgueil ou folie, de rejeter comme provenant d'une source humaine, des chapitres, des livres de la bible, pendant qu'ils ne savent pas même le nombre des livres bibliques.

Le concile de Trente, assisté du St-Esprit, a donné un index des livres inspirés. Ce catalogue public des livres saints est appelé "Canon," c'est-à-dire règle. Les seuls livres contenus dans ce catalogue, doivent être admis par les chrétiens, comme inspirés. Ce sont, pour l'Ancien-Testament :

*Les cinq livres de Moïse.*

PENTATEUQUE. { Exode.  
Genèse.  
Lévitique.  
Nombres.  
Deutéronome.

Josué.	Isaïe.
Juges.	Jérémie avec Baruch.
Ruth.	Ezéchiël.
4 livres des Rois.	Daniel.
2 " Paralipomènes.	Osée.
{ 2 livres d'Esdras.	Joël.
{ Le 2e appelé Néhémias.	Amos.
Tobie.	Abdias.
Judith.	Jonas.
Esther.	Michée.
Job.	Nahum.
150 Pssumes de David.	Habacuc.
Proverbes.	Sophonie.
Ecclesiaste.	Aggée.
Cantique des Cantiques.	Zacharie.
Sagesse.	Malachie.
Ecclesiastique.	1er et 2e des Machabées.

## Pour le Nouveau-Testament :

Evangile selon St-Mathieu.	1 aux Colossiens.
“ “ St-Marc.	2 aux Thessaloniens.
“ “ St-Luc.	2 à Timothée.
“ “ St-Jean.	1 à Tite.
Les Actes des Apôtres, par St-Luc.	1 à Phlémon.
	1 aux Hébreux.
14 Epîtres de St-Paul :	2 de l'Apôtre St-Pierre.
1 aux Romains.	2 de St-Jean.
2 aux Corinthiens.	1 de St-Jacques.
1 aux Galates.	1 de St-Jude.
1 aux Ephésiens.	Enfin, l'Apocalypse de St-
1 aux Philippiens.	Jean.

A raison de la matière qu'ils contiennent, les livres de la Bible sont divisés en livres légaux, historiques, moraux et prophétiques. Dans l'Ancien Testament :

LES LIVRES DE LA LOI : La Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome.

LES LIVRES HISTORIQUES : Josué, les Juges, Ruth, les quatre livres des Rois, les deux Paralipomènes, les deux livres d'Esdras, Tobie, Judith, Esther, Job et les deux livres des Machabées.

LES LIVRES MORAUX : Les Psaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, les Cantiques des Cantiques, la Sagesse et l'Ecclésiastique.

LES LIVRES PROPHÉTIQUES : Tous les Prophètes.

## Dans le Nouveau-Testament :

LES LIVRES LÉGAUX : Les quatre Evangiles.

LES LIVRES HISTORIQUES : Les Actes des Apôtres.

LES LIVRES MORAUX : Les quatorze Epîtres de St-Paul, celles de St-Jacques, les deux de St-Pierre, les trois de St-Jean et celle de St-Jude.

LES LIVRES PROPHÉTIQUES : L'Apocalypse de St-Jean.

Par qui, en quel temps et en quelle langue ont été écrits les livres bibliques ?

LIVRES.	AUTEURS.	TEMPS ET LIEUX.	Av. J. C.
Pentateuque,	Moïse.	Au désert,	1490 à 1450
Josué,	Josué.	Dans la terre de Chanaan,	1442
Juges,	Samuel.	“ “	1100
Ruth,	“	“ “	1100
1er des Rois,	“	Dans Ramatha,	1060
2e “	“	“	1030
3e et 4e des Rois,	Jérémié ou Esdras.		590 ou 460
1er et 2e Paralipomènes,	Esdras.		460
1er d'Esdras,	“		460
2e “	Néhémias.		440
Tobie,	Tobie.		630
Judith,	Joachim,		
	Gr. Ptre.		650
Esther,	Mardochée.	Dans Suzan	480
Job,	Job.	Dans la terre de Hus,	1600
Psaumes,	David.		1060-1010
Proverbes,	Salomon.		1010-980
Ecclésiaste,	“		
Cantiques des Cantiques,	Salomon.		
Sagesse,	Un des 72 Interp.		270
Ecclésiastique,	Jésus.		280
Isaïe,	Isaïe.		770-710

LIVRES.	AUTEURS.	TEMPS ET LIEUX.	
Jérémie,	Jérémie.		625-584
Baruch,	Baruch.	Au temps où les Chaldéens prirent Jérusalem,	584
Ezéchiél,	Ezéchiél.	Babylone, au temps de la captivité,	590-570
Daniel,	Daniel.	Babylone,	580-540
Osée,	Osée.	Au temps d'Isaïe,	770-710
Joel,	Joel		770-710
Amos,	Amos.		
Abdias,	Abdias.		
Jonas,	Jonas.	Au temps d'Isaïe,	770-710
Michée,	Michée.	Un peu après Isaïe,	750-600
Nahum,	Nahum.	Au temps du roi Josias,	630
Habacuc,	Habacuc.	" " Manassés,	690
Sophonias,	Sophonias.	" " Josias,	630
Aggée,	Aggée.	Après la prise de Jérusal.	516
Zacharie,	Zacharie.	En même temps,	516
Malachie,	Malachie.	" "	470
1er des Machabées,	Inconnu.	Au temps du pontificat de Jean Hircan,	120
2e	"	"	100

LIVRES.	AUTEURS.	TEMPS ET LIEUX.	De l'a- cession.	De notre Ère.
Ev. selon St-Mat.	Mathieu.	En Judée,	8	42
" St-Marc,	Marc.	A Rome,	12	46
" St-Luc,	Luc.	En Achaïe,	20	54
" St-Jean,	Jean.	En Asie,	65	99
Actes des Apôt.	Luc.	A Rome,	27	61
Ep. aux Romains,	Paul.	A Corinthe,	24	58
1re Ep. aux Corint.	"	A Ephèse,	22	56
2e " " "	"	A Nicopole, en Epie,	23	57
Ep. aux Galates,	"	A Ephèse,	25	55
" Ephésiens,	"	A Rome (emprisonné),	28	62

LIVRES.	AUTEURS.	TEMPS ET LIEUX.	De l'Ascension.	De notre Ère.
" Philipp.	Paul.	A Rome,	27	61
" Colossiens,	"	"	27	61
1re Ep. aux Thes-saloniens,	"	A Corinthe,	19	53
2e Ep. aux Thes-saloniens,	"	"	20	54
1er Ep. à Timot.	"	En Macédoine,	23	57
2e " "	"	A Rome (emprisonné),	33	67
Tite,	"	En Illyrique	23	57
Philémon,	"	A Rome (emprisonné),	27	61
Hébreux,	"	" "	28	62
Ep. de St-Jacques,	Jacques.	A Jérusalem,	27	61
1re Epît. de St-Pierre.	Pierre.	A Rome,	29	65
2e Ep. de St-Pierre,	Pierre.	A Rome,	33	67
1re Ep. de St-Jean,	Jean	A Ephèse,	65	99
2e " " "	"	"	66	100
3e " " "	"	"	66	100
Epît. de St-Jude,	Judas Thad.		36	70
Apocalypse,	Jean.	Dans l'île de Pathmos,	65	97

Ces dates ne sont pas toutes également certaines et précises. Le Nouveau Testament offre beaucoup moins de difficultés chronologiques que l'Ancien Testament.

## ARTICLE I

### *Langue de l'Écriture.*

Les livres de la Bible ont été écrits en

deux langues, l'hébreu et le grec. L'Ancien Testament, destiné au peuple Juif, fut écrit en hébreu. Le Nouveau Testament, qui se répandit dans toutes les nations, fut écrit en grec, langue en usage au temps des Aôptres, aussi bien chez les Juifs que chez les Romains. Néanmoins, dans l'Ancien Testament, le livre de Tobie, de Judith, une partie du premier livre d'Esdras, et aussi de Daniel, furent écrits dans la langue chaldaïque. Les livres du Nouveau Testament furent tous écrits en Grec, si l'on excepte l'Évangile de St-Mathieu qui fut écrit en hébreu. Tous ces livres ont été traduits ; les traductions qui nous restent sont : les versions grecque (des 70 interprètes), syriaque, chaldaïque, éthiopique, arabe, italique, arménique ; celle de St-Jérôme ou Vulgate latine, et celle de Samarie. La traduction des Septante, dite Alexandrine (de la ville où elle fut faite, l'an 277 avant Jésus-Christ), jouit d'une grande célébrité.

Il y aurait beaucoup à dire sur chacune des versions mentionnées plus haut, mais cela n'entrant pas dans le cadre de notre ouvrage, nous ne nous y arrêterons pas. Passons de suite à l'autorité des saintes Écritures. Notre but n'étant pas de donner un

cours complet d'Écriture sainte, nous nous contenterons de prouver 1o que le Nouveau Testament mérite toute notre foi à cause de son autorité ; 2o que ce sont des livres authentiques, intègres et vrais. Nous ne dirons rien de l'Ancien Testament dont la véracité est connue et prouvée par les citations nombreuses des écrivains de la Nouvelle-Loi.

## ARTICLE II

### *Authenticité de l'Écriture.*

#### 1<sup>re</sup> PROPOSITION.

*Les livres du Nouveau Testament sont authentiques, ayant été écrits par ceux dont ils portent les-noms : l'évangile de St-Mathieu, par St-Mathieu ; de St-Marc, par St-Marc ; de St-Luc, par St-Luc ; de St-Jean, par St-Jean.*

1<sup>re</sup> PREUVE. — Les incrédules et leurs adeptes n'ont jamais pu prouver que l'Évangile selon St-Mathieu n'ait pas été écrit par St-Mathieu. Ils disent bien que ces li-

vres n'ont été écrits qu'au deuxième et au troisième siècle, mais ils ne peuvent indiquer ni le lieu, ni le temps précis, ni l'auteur de ces écrits.

2<sup>e</sup> PREUVE. — Il y a des caractères intrinsèques et d'autres extrinsèques pour reconnaître qu'un livre est bien l'œuvre de tel auteur. Le Nouveau Testament a ce double caractère d'authenticité.

1<sup>o</sup> *caractères intrinsèques* : Chaque page porte un cachet spécial de style et de langage qui convient parfaitement au temps apostolique, aux études, aux mœurs des personnes auxquelles ces écrits sont attribués. Rien qui ne soit conforme aux écrits des historiens profanes et juifs, aucune faute de faits, de chronologie, de géographie ; les circonstances les plus détaillées s'y trouvent. Dans l'évangile de St-Mathieu, de St-Marc, de St-Luc, nous lisons les prophéties du Christ sur la ruine de Jérusalem et nulle mention n'est faite de leur accomplissement. Il est donc manifeste qu'ils écrivaient avant la ruine de Jérusalem qui eut lieu en l'an 70 après Jésus-Christ.

2<sup>o</sup> *caractères extrinsèques*. L'authenticité se prouve par une tradition universelle et

constante. Or, les livres sacrés ont toujours été reconnus comme authentiques, en Europe, en Asie, en Afrique. On ne doute pas que l'Énéide ait Virgile pour auteur. Pourquoi ? C'est qu'une tradition universelle et constante attribue ce chef-d'œuvre à Virgile. "Croyez, dit St-Augustin, que ce livre-là est de St-Mathieu, dont une tradition universelle et constante témoigne qu'il fut écrit au temps où Mathieu vécut." A l'appui de notre thèse, nous avons les témoignages de St-Clément, de St-Polycarpe, de St-Ignace, de St-Irénée, de St-Justin, martyr, de Tertullien, de Clément d'Alexandrie et d'une foule d'auteurs tant profanes que catholiques.

### 2<sup>me</sup> PROPOSITION.

*Les livres du Nouveau Testament sont parvenus jusqu'à nous dans toute leur intégrité.*

Assurément, ils n'ont pu être altérés du temps des apôtres, sans donner prise à des réclamations de la part des auteurs : ni après les apôtres, vu le soin scrupuleux qu'avaient les fidèles de garder ces manuscrits dans leurs églises ; ni à une époque ultérieure puisque

la religion chrétienne était répandue par tout le monde et que les écrits des apôtres, traduits en langue syriaque et latine, étaient multipliés et distribués parmi les chrétiens. Les miracles, la doctrine, les paraboles que contiennent ces livres se trouvent exactement les mêmes dans les versions grecques, syriaques et arabiques, tant anciennes que modernes. Quel écrivain aurait pu altérer ces écrits ? L'histoire n'en mentionne pas. Les Pères de l'Église citent presque toute l'Écriture Sainte telle que nous la retrouvons dans les versions les plus anciennes. "C'est folie, dirons-nous avec St-Augustin, de croire que l'Écriture ait été altérée."

### 3<sup>me</sup> PROPOSITION.

*Les Apôtres et les évangélistes sont des témoins très dignes de foi.*

Étudions ces écrivains, dans leur personne, dans les faits qu'ils rapportent, et dans la manière dont ils les racontent.

1<sup>o</sup> *Les écrivains dans leur personne.* Ce sont des hommes d'une probité connue et prou-

vée par une foule de témoins. Mathieu, Jean, Pierre, Jacques et Jude ont appris du Sauveur même ce qu'ils ont écrit.

La vérité est quelquefois cruelle. Hérode a fait mourir Jean-Baptiste qui lui prêchait la vérité ; les Juifs ont mis à mort Notre-Seigneur qui leur disait la vérité. Le disciple n'est pas plus que le Maître. Pour répandre l'enseignement du Christ, ils ont supporté des outrages, des persécutions, des souffrances de toutes sortes ; ils ont même versé leur sang en témoignage de la vérité. " Je crois, dit le docteur de Bonnet (1), et c'est chose surprenante que nos adversaires qui se vantent d'incrédulité, croient des choses incroyables pour détruire ce qui est croyable. Je suppose, dit-il, que ces hommes auraient en conséquence feint des miracles, et qu'ils se seraient produits ainsi comme des envoyés du Très-Haut. Je suppose qu'inspirés et soutenus par un genre d'héroïsme, ils se seraient dévoués volontairement aux souffrances et à la mort pour soutenir une imposture qu'ils auraient jugée si utile au genre humain : voilà un entassement de suppositions toutes très singulières :

---

(1) Recherches philosophiques dans les pensées du christianisme, chap. XVI.

Je me demande d'abord à moi-même si un pareil héroïsme est dans l'ordre moral ? Je dois éviter surtout de choquer le sens commun..... Des hommes qui, loin d'être assurés que Dieu approuvera leur imposture, ont au contraire des raisons très fortes de craindre qu'Il ne la condamne, s'exposeront-ils aux plus grandes calamités, aux plus grands périls, à la mort même pour défendre et propager cette imposture ? A peine pourrais-je concevoir qu'un héroïsme si singulier eût pu se glisser dans une seule tête : comment concevrais-je qu'il se fût emparé de plusieurs têtes, et qu'il eût agi dans toutes avec la même force, la même constance, la même unité." "Pour moi, dit le grave Pascal, je crois sans peine à des témoins qui se font tuer." La manière dont les auteurs ont écrit sur des sujets aussi difficiles que le sont la révélation et la religion, nous disent clairement que cette candeur et cette simplicité de narration n'est pas l'œuvre d'un imposteur. Aucune affectation d'éloquence, aucune parole exagérée, rien pour s'élever eux-mêmes et se faire valoir, rien pour flatter les personnages les plus puissants d'alors. Ils parlent de Dieu avec amour et humilité ; des hommes d'une manière impartiale ;

ils ne parlent d'eux-mêmes que pour s'avouer indignes et pécheurs. Ils rapportent même les réprimandes que leur donne le Sauveur. Ils citent les faits avec toutes les circonstances même défavorables de temps, de lieux et de personnes. "Jamais, dit Rousseau, parlant de l'inspiration et de l'authenticité de la Bible, la vertu n'a tenu un si doux langage. Jamais la plus profonde sagesse ne s'est exprimée avec tant d'énergie et de simplicité. Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe, qu'ils sont petits près de celui-là ! Se peut-il qu'un livre, à la fois si sublime et si simple, soit l'ouvrage d'un homme ?" Rollin s'exprime ainsi : "Plus, dit-il, on fait attention au caractère inimitable des évangélistes, plus on y reconnaît la conduite d'un autre esprit que celui de l'homme."

"Dirons nous, ajoute Rousseau, que l'histoire des Evangiles est inventée à plaisir ? Ce n'est pas ainsi qu'on invente, et les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ. Au fond, c'est reculer la difficulté sans la détruire. Il serait plus inconcevable que plusieurs hommes d'accord aient fabriqué ce livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet. Jamais des auteurs Juifs n'eussent trouvé ce

ton, ni cette morale. Et l'évangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros."

Ce sont des belles paroles dans la bouche d'un négateur comme J. J. Rousseau.

Napoléon exilé dans l'île Ste-Hélène s'exprime ainsi : " L'Évangile possède une vertu secrète. Je ne sais quoi d'efficace, une chaleur qui agit sur l'entendement et qui charme le cœur ; on éprouve à le méditer ce qu'on éprouve à contempler le ciel. L'évangile n'est pas un livre, c'est un être vivant, avec une action, une puissance qui envahit tout ce qui s'oppose à son extension, je ne me lasse pas de le lire tous les jours avec un plaisir toujours égal.

Le Christ n'hésite jamais dans l'enseignement ; et la moindre affirmation pour lui est marquée d'un cachet de simplicité et de profondeur qui captivent l'ignorant et le savant, pour peu qu'ils y prêtent leur attention.

Nulle part on ne trouve cette série de belles idées, de belles maximes morales, qui défilent comme les bataillons de la milice céleste ; qui produisent dans notre âme les mêmes sentiments que l'on éprouve à consi-

déer l'étendue infinie du ciel resplendissant de l'éclat des astres, par une belle nuit d'été. Non-seulement notre esprit est préoccupé, mais il est dominé par cette lecture, et jamais l'âme ne court risque de s'égarer avec ce livre.

Une fois maître de notre esprit, l'évangile captive notre cœur. Dieu même est notre ami, notre père, et vraiment notre Dieu. Une mère n'a pas plus de soin de l'enfant qu'elle allaite. L'âme, séduite par la beauté de l'évangile, ne s'appartient plus, Dieu s'en empare tout-à-fait, Il en dirige toutes les pensées et les facultés ; elle est à Lui. Quelle preuve de la divinité du Christ !”

L'Autorité historique du Nouveau Testament est indiscutable. Quant à l'autorité divine, les citations données sont des témoignages très forts qui peuvent par eux-mêmes confirmer dans sa croyance celui qui déjà avec l'Eglise du Christ regarde ces livres comme inspirés.

Pour préciser la question sur une matière aussi importante, nous dirons en quoi consiste l'inspiration.

Mes amis, n'allez jamais devant qui que ce soit rendre cet oracle de science d'un certain ouvrier qui ne savait pas même juger

de la qualité du bois, ce sont des hommes qui ont écrit la Bible ; ils peuvent se tromper ; comme tout homme se trompe. Ingersoll, le fameux Ingersoll a prétendu prouver qu'une page de la Bible contenait plus d'une contradiction avec la précédente ou la suivante. " Pourquoi croire à un pareil livre ? " Jugez du talent, des connaissances de ce charpentier que son bourgeois employait à transporter le bois, parce qu'il ne savait pas même couper à l'équerre, ni percer droite une mortaise.

### ARTICLE III

#### *De l'Inspiration de l'Écriture Sainte.*

Ce dogme est fondamental. Toutes les vérités catholiques supposent à chaque instant dans leurs preuves, l'autorité des Écritures. Nous étudierons donc l'inspiration dans son existence, dans son extension et dans la nature du secours accordé aux écrivains sacrés.

On définit l'Inspiration de bien des manières. En général : " L'intervention spéciale, ou le secours réel et positif de l'Esprit-

Saint dans la composition des livres Sacrés, de manière que Dieu puisse en être regardé comme l'auteur."

Ou encore : " un secours surnaturel qui excite un homme pieux à écrire et le préserve simplement de toute erreur dans la composition de son ouvrage."

Les secours que Dieu accorde sont au nombre de quatre. 1<sup>o</sup> " Le pieux mouvement." Un homme pieux écrit ayant l'intention sincère de ne rien écrire de contraire à la vérité. L'infaillibilité ne ressort pas de ce secours. 2<sup>o</sup> " La simple assistance." Secours surnaturel qui préserve un écrivain d'erreur. — C'est le secours donné à l'Eglise dans l'interprétation des Ecritures. 3<sup>o</sup> " La révélation," " ou manifestation surnaturelle que Dieu fait à l'homme d'une vérité qui lui était auparavant inconnue." 4<sup>o</sup> " L'inspiration." L'écrivain sacré est comme " un secrétaire qui rédige une lettre dont Dieu a fait connaître l'ordre et le fond, et dont il lui a dicté quelquefois certaines expressions. "

L'Inspiration se prouve d'après la tradition, l'Ecriture et l'autorité de l'Eglise. Bien que l'Inspiration soit un fait divin connu de Dieu seul et de la personne inspi-

rée, on peut néanmoins en connaître l'existence avec une entière certitude, si une tradition publique, constante, pratique a toujours jugé comme inspirés ces livres de la Bible, et si le témoignage de celui qui l'atteste est marqué du sceau du miracle et de la prophétie. — Or, une telle tradition existe. — L'historien Josèphe, contemporain des apôtres, s'exprime ainsi : “ C'est par les faits que l'on peut juger de la vénération que nous avons pour nos livres. Bien des siècles se sont écoulés depuis leur composition. Personne cependant n'a été assez hardi pour y changer la moindre chose ; on n'y a rien ajouté, on n'en a rien retranché. Car, c'est un sentiment gravé dès la plus tendre enfance et comme inné dans le cœur de tous les Juifs, qu'ils doivent être regardés comme des enseignements divins dont on ne peut s'écarter, et pour lesquels il faudrait même au besoin donner volontiers sa vie (1).” ‘ Ce sont, ajoute-t-il, des livres regardés à bon droit comme divins. Il n'était pas permis indistinctement à tout le monde d'écrire chez les hébreux ; mais les prophètes seuls connaissant les évènements les plus an-

---

(1) Eusèbe, hist. eccl. liv. III, chap. x ; Migne, Patr. Gr. XX, col. 243.

ciens par l'inspiration de Dieu, écrivaient l'histoire de leurs temps avec une exactitude rigoureuse." Ce témoignage est formel.

Philon d'Alexandrie, contemporain de Jésus-Christ, et prêtre comme Josèphe, parle comme lui avec complaisance du caractère prophétique des Ecritures. " Les prophètes ne sont que des interprètes de Dieu, qui leur dicte intérieurement ses oracles. Tout ce qu'ils disent leur est suggéré par un autre, qui se sert de leurs organes comme d'un instrument. Tant qu'un prophète est sous l'inspiration divine, il ne dit rien qui lui soit propre parce que sa raison s'est retirée pour faire place à l'esprit de Dieu, qui est venu s'emparer de son âme, mettre en mouvement tous les organes de sa voix et les rendre propres à exprimer clairement ce qu'il doit prophétiser."

Les Juifs modernes ont aussi regardé les livres saints comme inspirés. Ils ont mêmes compté les mots et les lettres qui se trouvaient dans les livres saints pour n'en rien changer, ce qu'ils n'auraient pas fait s'ils les eussent simplement regardés comme des œuvres humaines.

Une tradition qui met toutes ces nations d'accord ne peut venir que des ancêtres, de

la synagogue et des anciens prophètes tels que Moïse, Isale, Jérémie, Josué, Jonas et autres qui ont prouvé par le miracle leur mission divine.

La tradition chrétienne est aussi unanime que constante. Citons quelques témoignages. "St-Clément pape, appelle nos Livres Saints "les vrais paroles du Saint-Esprit." St-Justin : "Les écrivains sacrés ont été tous remplis de l'Esprit-Saint, ils n'ont pas eu besoin d'art pour composer leurs ouvrages ; mais l'Esprit-Saint, semblable à un divin archet, les a touchés comme des instruments de musique, afin de nous révéler la connaissance des choses célestes (1). St Irénée : "Nous sommes oubligés de croire à l'Écriture parce qu'elle est parfaite, étant dictée par le Verbe de Dieu et par son Esprit." Clément d'Alexandrie : "C'est la bouche du Seigneur, et le St-Esprit qui ont prononcé ce qui est dans l'Écriture." Origène : "Les Saintes Ecritures ont été écrites par le Saint-Esprit, et telle est la croyance commune des Juifs et des chrétiens." Tous les saints docteurs et les écrivains ecclésiasti-

---

(1) St-Justin, 2e cohort. ad Gr. n. 7 ; Migne. Patrol. Gr. t. vi, col. 256.

ques dans tous les temps ont tenu le même langage.

Il est de foi que tous les livres de l'ancien et du nouveau Testament sont divinement inspirés. Le saint Concile de Trente après avoir énuméré les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament dit : " Dieu est l'auteur de l'un et de l'autre " et ajoute qu'ils furent toujours regardés et tenus comme " Sacrés " et " Canoniques."

Le Concile du Vatican renchérit en ces termes : " Si quelqu'un ne reçoit pas comme sacrés et canoniques tous les livres et chacune des parties des livres énumérés par le saint Concile, ou qu'il nie qu'ils soient divinement inspirés (dans toutes leurs parties) qu'il soit anathème.

Nous prouverons, par la Bible elle-même, que la Bible est divine et inspirée. — Ce ne sera pas faire une pétition de principe, puisque nous ne nous servons de la Bible dans ce but que comme livre historique.

Rien de plus souvent répété dans la Bible que ces mots " le Seigneur dit ces choses." " Hæc dicit Dominus. " Dieu dit à Moïse : " Ecris ceci " (Exod. xvii, 14) ; à Isaïe : " Prends un grand livre et écris " (Is. vii) ; à Jérémie : " Ecris dans un livre toutes les

paroles que je t'ai dites, " (XXX, 2) ; à Habacuc : " Ecris la vision, " (II, 2) ; L'ancien Testament est désigné dans les Machabées sous le nom " de Livre Saint " (I Mach. XII, 9), et du " Saint Livre. " (II Mach. VIII, 23). Preuve que tous les Juifs croyaient à l'inspiration, ils n'étaient Saints à leurs yeux qu'à ce titre.

Le témoignage de Jésus-Christ et des apôtres est décisif. Jésus-Christ cite l'Écriture aux Juifs et réprimande les docteurs pour les gloses forcées et superstitieuses qu'ils ajoutaient à la foi.

" Recourez aux Ecritures, vous croyez y découvrir la vie éternelle : Elles-mêmes témoignent de moi (Joan x, 35). Il dit expressément que David a parlé par l'Inspiration du St-Esprit (Math. XXII, 43) ; qu'il faut que l'Écriture s'accomplisse (Luc XXIV, 44) ; qu'elle ne peut se tromper : " Non potest solvi Scriptura " (Joan x, 35) et dans l'Évangile plus de soixante fois il l'emploie contre les Juifs (1).

Enfin, référez aux textes suivants si vous n'êtes pas encore convaincu : (Act. III, 18, 24,

---

(1) L'abbé Gilly, Précis d'introduc. génér. 1er P. No xx. Tom. I.

— II Pet. I, 19, 21. — I Heb. 1 et 2. — III, 7, 11. — Rom. III, 2. — Tim. III, 14, 16, etc).

Disons donc avec St-Paul " toute l'Écriture est divinement inspirée." Tout le contenu de la Bible fut écrit sous l'inspiration de Dieu. L'Église catholique nous dit, d'autorité, quels sont ces livres inspirés et quels sont ceux qui ne le sont pas.

#### ARTICLE IV

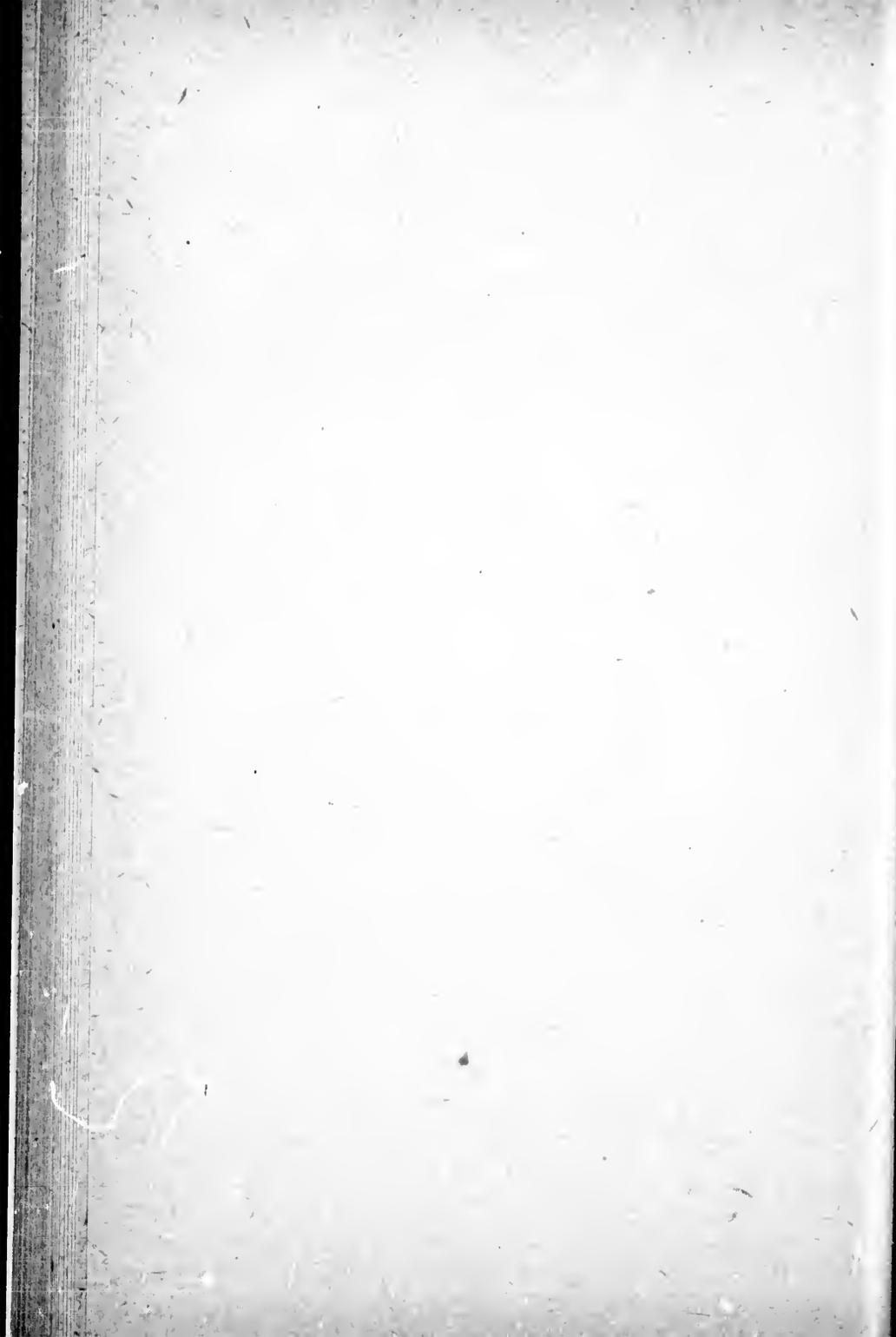
##### *Nature de l'Inspiration.*

Marchini définit ainsi l'inspiration : "L'impulsion particulière de l'Esprit-Saint qui porte à écrire, sa présence et sa direction qui dirige l'esprit et la pensée, et qui ne permet pas à celui qui écrit d'errer, et qui fait qu'il écrit ce que Dieu veut."

" On trouve dans cette définition 1o l'excitation ou impulsion à écrire. 2o La lumière de l'esprit et le mouvement de la volonté pour que non-seulement l'Écrivain Sacré ne tombe dans aucune erreur, mais encore 3o pour qu'il y ait en lui un *choix de choses* qu'il doit écrire, de manière qu'il n'omette rien,

de ce que Dieu veut qu'il écrive ; 4o une assistance continuelle et particulière dans l'accomplissement de son œuvre."

Ces principes doivent être lus attentivement et compris pour saisir la force et la valeur des arguments que nous invoquons à l'appui de la divinité de la Religion chrétienne.



---

## DEUXIÈME PARTIE

---

DE L'EXISTENCE D'UNE REVELATION.

**QUI EST LA RELIGION CHRETIENNE ?**

---

Un jour Saint Vincent Ferrier prêchait sur le jugement dernier. La foule qui l'entendait ne voulait pas croire et allait même le lapider comme imposteur. Saint Vincent, d'un ton calme, se déclare l'ambassadeur de Dieu. et dit : Je vais vous prouver ma mission divine par l'autorité même de Dieu. Croyez-vous au miracle ? Nous croyons, mais faites nous un miracle. Allez chercher à quelques

milles d'ici une femme morte depuis trois jours. On obéit. "Chrétiens, s'écrie St-Vincent, le jugement dernier est proche, encore quelque temps et vous serez jugés." Puis se tournant vers la défunte, il ajoute : Femme, si ce que je dis est vrai ; atteste-le, lève-toi ? La femme se lève. Tout le peuple s'écrie : Nous croyons, Vincent est l'envoyé de Dieu.

Le Christ est le messager de Dieu. Il est descendu sur la terre par pure bonté, pour enseigner le chemin du ciel à l'humanité déchue. Sa doctrine est contenue dans l'Écriture sainte et dans la tradition orale et écrite. L'autorité dont il s'est servi pour prouver sa mission est l'autorité même de Dieu — savoir : la prophétie et le miracle. Nous l'avons démontré précédemment, si nous constatons que le Christ a été annoncé d'avance comme l'envoyé de Dieu et que cette prédiction se soit accomplie au temps de la manière marquée, nous devons croire que le Christ est tel, de plus nous appuierons notre conviction sur le miracle et le témoignage des peuples.

---

## CHAPITRE I

### UN MESSIE FUT PROMIS.

Le dogme de la chute originelle s'enchaîne tellement avec l'idée d'un Sauveur qu'on ne peut rejeter l'un sans l'autre. Repassons avec l'abbé Darras la triste histoire de la décadence de l'homme.

Adam et Eve, vivaient libres et heureux dans le Paradis terrestre. Une seule défense les rappelait à la soumission et aux égards qu'ils devaient à Dieu, leur Créateur. L'arbre de la science du bien et du mal fut l'objet du précepte divin, Adam pouvait témoigner de son obéissance ou inaugurer sa révolte contre Dieu. Eve, trompée par Satan, menteur, prit du fruit, en mangea et le prêta à l'homme qui en mangea comme elle.

L'orgueil les porta à désobéir, car ils croyaient qu'ils seraient des dieux après cette manducation. Alors, leurs yeux s'ouvrirent, non pas à la lumière corporelle, dit St-Augustin, car ils la voyaient auparavant, mais à la lumière spirituelle, qui leur découvrit dans une vue soudaine la gravité de la faute commise et la grandeur du bien qu'ils venaient de perdre à jamais. L'acte matériel de la manducation du fruit défendu avait consommé leur crime ; mais leur âme était déjà pervertie auparavant. L'orgueil avait exercé sur eux son funeste empire ; tout était changé autour d'eux. La honte, juste châtement du péché s'empara des deux coupables. Sur le soir, quand tout fut calme, une voix se fit entendre dans le jardin. C'était la voix du Seigneur qui se promenait dans l'Eden. Adam et sa femme se cachèrent au milieu des arbres du Paradis pour se dérober à sa vue. Et le Seigneur appela Adam : " Où es-tu ? " J'ai entendu votre voix dans l'Eden répondit Adam et craignant de paraître dans ma nudité devant Vous, je me suis caché." " Qui donc, dit le Seigneur, vous a révélé le secret de votre nudité, si non, parce que vous avez mangé du fruit défendu ? " Et

Adam reprit : “ La femme que vous m’avez donnée pour compagne, m’a présenté ce fruit, et j’en ai mangé. Et Jéhovah, le Seigneur, dit à la femme : “ Pourquoi as-tu agi ainsi ? ” “ Le serpent m’a trompée, répondit-elle : et j’en ai mangé. ” Adam et Ève couverts de honte et de confusion attendent l’arrêt du souverain Juge. Aucune parole humaine exprimera jamais l’angoisse de ce cruel moment. La mort pour perspective, l’abîme ouvert sous leurs pas, le ciel fermé sur leur tête — eux-mêmes et leur postérité dans la perte de Dieu !

Jéhovah fait connaître la première partie de la sentence, et dit au serpent : “ Parce que tu as agi ainsi, tu es maudit entre tous les animaux, tu ramperas sur la terre qui sera ta nourriture. J’établirai entre toi et la femme, entre ta race et la sienne, une inimitié éternelle : Un jour elle te brisera la tête et tu chercheras à la mordre au talon. C’est-à-dire une femme mettra au monde un Sauveur qui brisera la tyrannie de Satan et le joug de son esclavage.

Nous qui avons connu l’accomplissement de cette promesse divine de réhabilitation, comprenons le dessein de rédemption et de salut caché sous ces paroles. Marie, la fem-

me prédite, a écrasé la tête du serpent infernal. Une femme inaugure le règne de Satan dans le monde, une femme le renverse. Tous les enfants d'Eve naissent sous l'empire de Satan ; il n'en est pas de même pour Marie : " Ab omni labe originali concepta ; " elle est née sans apporter la tache originelle. Satan n'a pu l'atteindre. Le serpent, dit St-Jean Chrysostôme, a séduit Eve ; Marie donnera son consentement au message de l'Archange Gabriel : la séduction d'Eve a engendré la mort, le consentement de Marie a donné naissance au Sauveur. Ce qu'Eve a perdu, sera reconquis par Marie. Adam assujetti au péché sera racheté par Jésus-Christ.

Cette promesse fut comprise par nos premiers parents. L'attente d'un Sauveur les consola dans leurs peines, et ils transmirent cette promesse à leur postérité, comme un héritage de félicité suprême. Les annales du genre humain nous apprenent que tous les peuples ont vécu dans cette attente. L'Inde, avec ses continuelles incarnations du Désiré nous l'atteste. Virgile à Rome chante en vers pompeux la future réalisation des promesses. Le peuple Hébreu ne vivra que pour perpétuer le souvenir et préparer la voie du " Désiré des nations, " et annoncer

l'arrivée de l'Envoyé des collines éternelles. Les peuples succèdent aux peuples, les trônes aux trônes ; les nations et les particuliers apparaissent et s'enfuient comme les flots d'une mer irritée ; mais au-dessus des peuples et des agitations demeure vivante l'espérance d'un Sauveur, libérateur des hommes. Cette promesse vit au-dessus de l'humanité qui précède le Sauveur, comme la croix demeure stable depuis la mort du Crucifié du calvaire — " le Christ hier, aujourd'hui et dans tous les siècles." — C'est par le Christ Sauveur, et manifesté tel par les promesses, que les hommes reçoivent le pardon de leurs péchés, et sont sauvés. " Oui, l'humanité toute entière marche à la conquête d'une grandeur divine, d'une destinée immortelle ; malgré le malheur et la mort au jardin des délices. — Et l'Eglise catholique, réalisation et effet de cette promesse, ne pourra s'empêcher, voyant la somme des biens qui nous aurons été rendus, de crier d'une ardeur inspirée : O bienheureuse faute, qui nous a valu une aussi grande, une aussi surabondante réparation. " Là où le péché abondait, la grâce a surabondé " dit St-Paul.

Ce fut au commencement du monde, c'est-

à-dire plus de quatre mille ans avant la venue de Jésus-Christ, que cette promesse fut formulée. Le dogme de la chute originelle est tellement enchaîné avec celui de la révélation que nous avons cru devoir l'expliquer en détails, bien qu'il paraisse ici hors-d'œuvre.

Plus tard, vers l'an deux mille, Dieu promit à Abraham, qu'il deviendrait le père d'un grand peuple et que toutes les nations de la terre seraient bénies et sauvées par un fils qui naîtrait de lui (1) : Abraham, par cette promesse, comprit que de sa race sortirait le Désiré des nations. Voici ce que Notre Seigneur dit de lui aux Juifs, (dans St-Jean) : "Abraham, votre père, a désiré de toute l'ardeur de son âme voir ce jour (de mon arrivée dans le monde). Son désir n'a pas été vain. Il voit et il connaît ce jour ;" Non pas seulement par la foi, en une vision prophétique, ajoute le commentateur ; mais par le ministère des anges et des justes qui sont dans les limbes. Oui, il l'a su ; son âme en est comblée de joie, parce que c'est le salut du genre humain, et la délivrance des justes."

---

(1) Gen. xxvi.

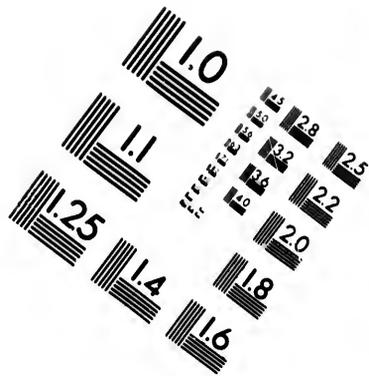
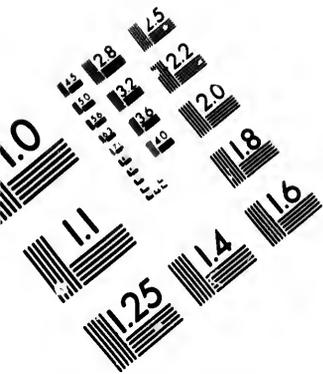
Toutes les nations de la terre seront bénies par Celui qui sortira de Vous. "Ce rejeton d'Abraham, c'est le Christ qui, par sa nature humaine, descend de sa race, afin que la bénédiction donnée à Abraham fût communiquée à toutes les nations en Jésus-Christ. Or les promesses de Dieu ont été faites à Abraham et à sa race, l'Écriture ne dit pas à ceux de sa race, comme si elle eût voulu marquer plusieurs, mais à sa race ; c'est-à-dire à l'un de sa race qui est Jésus-Christ (1).

Ce sont là quelques-unes des promesses faites par la divine miséricorde à l'humanité déchue qui les a comprises et goûtées. "En effet, il y a dans l'histoire un point non contesté : c'est que les nations, mêmes les plus grossièrement idolâtres, n'ont jamais perdu le souvenir de la chute primitive, ni l'espérance d'une réhabilitation." Le sacrifice offert par toutes les nations renferme ces deux notions, savoir : l'expiation des fautes, et la réconciliation avec le Sauveur de l'univers.

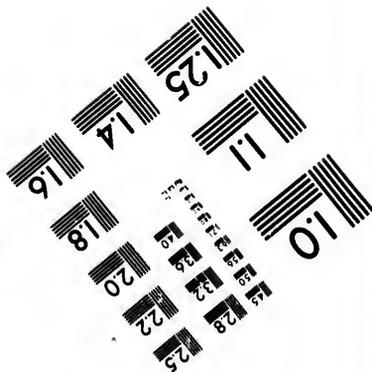
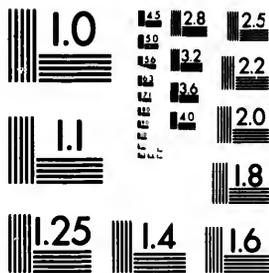
---

(1) Gen. xxvi. Paul, Gal. III, 14, 16.

---



**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



28

25

22

20

11



01

## CHAPITRE II

UN SAUVEUR EST PRÉDIT, ET LES PROPÉTIES  
ET L'HISTOIRE S'ACCORDENT A DIRE QUE  
CE SAUVEUR EST JÉSUS DE NAZARETH

Isaïe, ch. XI ; Jérémie, ch. XXV, prédirent qu'Il sortirait de la race de David. Le Sauveur en est sorti. C'est si vrai qu'on appelait communément Jésus, le Fils de David(1). La preuve est bien palpable dans la généalogie du Sauveur, donnée par St-Mathieu et St-Luc. " Que dit-on du Christ ? De qui est-il le Fils ? " " Les Juifs répondent : De David."

Michée, v, prédit que le Christ naîtra à Bethléem. " Et vous Bethléem, vous êtes

---

(1) Math. I, IX, XII, XX, XXI.

petite entre les villes de Juda, mais cependant c'est de vous que sortira Celui qui doit régner dans Israël, dont la génération est dès le commencement de l'éternité."

Le Christ, demandent les Juifs, ne doit-Il pas naître en Galilée ? — L'Écriture ne dit-elle pas qu'Il viendra de la race de David et de la petite ville de Bethléem (1) ?

A la naissance du Sauveur les rois mages partent de l'Orient, et vinrent, suivant une étoile miraculeuse, chercher le roi des Juifs. Ils demandent à Hérode où devait naître le Christ. Les princes des prêtres et les anciens du peuple consultés répondent que c'était dans Bethléem de Juda.

Le Christ, d'après une croyance universelle, devait donc sortir de Juda, de la ville de Bethléem, et comment le savait-on, sinon par les prophéties ?

Isaïe prédit qu'une Vierge concevra et enfantera un Fils dont le nom sera Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous.

L'évangéliste St-Mathieu s'exprime ainsi : "Joseph voulait renvoyer Marie, quand un ange lui apparut et lui dit : Joseph, fils de David : ne craignez point de garder avec

---

(1) Jean, VII.

vous Marie, votre épouse, car ce qui est né en elle est l'ouvrage du St-Esprit. Il ne l'avait pas connue quand elle enfanta son fils premier-né, qui fut appelé Jésus." David dit que les rois de Tharse et des Iles Lui apporteront des présents et que les rois d'Arabie et de Saba Lui feront aussi des présents. (1) St-Mathieu, raconte ce fait des rois. "Et ouvrant leurs trésors, ils Lui offrent de l'or, de l'encens et de la myrrhe.

Isaïe (2) dit qu'Il sera porté en Egypte, "de l'Egypte j'ai appelé mon fils." (St-Mathieu ; "Un ange apparut la nuit à Joseph et lui dit : Joseph, prends l'enfant et sa mère et fuis en Egypte). Que le Christ sera un héros qui réduira tous ses ennemis. — Dieu Lui prépare les voies. — Il a terrassé les peuples devant Lui et Il L'a rendu le maître des rois — Il a fait tomber ses ennemis sous son épée comme la poussière, et les a fait fuir devant son arc comme la paille que le vent emporte. Ne craignez point, ô Jacob, ni Vous, ô Israël ! qui êtes comme morts. C'est moi qui viens vous secourir et c'est le Saint d'Israël qui vous rachète et vous donne la vie.

Qui ne retrouve dans cette prophétie l'his-

---

(1) Ps. LXXI. (2) Ch. XIX, XIII.

toire du Christ, réduisant par sa sagesse ses ennemis au silence et attirant tout à Lui après avoir été élevé en croix ? Le Christ régnant hier, aujourd'hui et dans les siècles des siècles. Aussi l'histoire dit que le peuple juif, ne voulant pas suivre le Christ, s'étant même déclaré son ennemi, fut ruiné, par les puissances romaines et amené en esclavage.

#### ARTICLE I

*Le patriarche Jacob dit que le Désiré des nations  
ne viendra pas avant que le sceptre  
tombe des mains de Juda.*

Le patriarche Jacob devenu vieux réunit ses enfants autour de son lit de mort et leur dit : " Je veux vous annoncer ce qui doit arriver dans les derniers temps : " se tournant vers Juda son 4<sup>me</sup> fils : Le sceptre ne sera point ôté de Juda, ni du prince des postérités jusqu'à ce que vienne Celui qui doit être envoyé, et c'est Lui qui sera l'attente des nations. " Ainsi, Juda et ses descendants, soit de la ligne masculine ou féminine, qui régneront à Jérusalem ne perdront pas leur

autorité de gouverner jusqu'à ce que soit venu le Christ, attente des nations."

Les Juifs, comme l'atteste une vieille tradition, et comme en fait foi le Talmud Babylonique n'attribuent cette prophétie à personne autre qu'à Jésus-Christ.

Les monuments ont longtemps conservé le souvenir de cette prophétie d'avenir pour la race de Juda et de ses frères, qui devaient être un peu jaloux d'une préférence semblable. Il n'est pas étonnant qu'ils aient transmis à leurs descendants cette prophétie d'une grandeur future pour Juda à l'exclusion des autres. Les circonstances de temps et de lieu et le fond de la prédiction, s'accordent à démontrer que cette attente des nations tend vers Jésus et se résume dans Jésus de Nazareth. Le sceptre, ou la forme politique de la tribu de Juda, ne changea pas avant l'arrivée du Messie. L'histoire nous déclare que ce n'est qu'à la destruction de la ville de Jérusalem par Titus que le dernier rejeton de Juda disparut. — Au temps de la naissance du Sauveur, Hérode qui gouvernait la Judée n'était qu'un importeur, n'ayant aucun droit à la régence. — A la ruine de Jérusalem, le sceptre de Juda fut brisé à jamais — et à cette époque, tou-

tes les nations connaissaient Jésus de Nazareth et l'adoraient comme ayant été l'attente des nations.

## ARTICLE II

### *Prophétie de Daniel.*

Cette prophétie a quelque chose de plus marquant et de plus exact encore. Nous l'étudierons en détail avec l'abbé Darras.

“ L'ange Gabriel descendit soudain vers Daniel priant et se lamentant devant Dieu sur les misères et les calamités de son peuple en exil. L'ange prenant la parole, dit au prophète : Sois attentif à mes paroles, Daniel, et pénètre le sens de cette vision. Soixante-dix semaines ont été fixées pour ton peuple et la sainte cité, ta patrie, comme le terme où la prévarication sera abolie ; le péché prendra fin, l'iniquité sera effacée, la justice éternelle fera son avènement, toutes les visions et prophéties seront accomplies et le Saint des saints recevra l'onction. — Sache-le donc, et grave cette date dans ton souvenir. Depuis la publication du décret pour la reconstruction de Jérusalem jus-

qu'au temps du Christ chef, il s'écoulera sept semaines, pendant lesquelles les murailles et les édifices de la ville sainte seront relevés au milieu des perplexités et des angoisses ; puis soixante-deux autres semaines. A l'expiration de ces soixante-deux dernières semaines le Christ sera mis à mort ; le peuple qui doit le renier cessera d'être son peuple. Alors une nation, conduite par un chef étranger, détruira la ville et le sanctuaire ; une ruine complète terminera la guerre, et à la guerre succèdera la désolation. Or, pendant une semaine, le Christ confirmera son alliance avec un grand nombre ; et dans la moitié de cette semaine, l'hostie et le sacrifice seront abolis ; l'abomination de la désolation sera dans le temple, et la désolation persévèrera jusqu'à la consommation et à la fin des siècles (1).

“ Cette prophétie est d'une exactitude et d'une clarté historique. Il n'y a d'obscur pour nous que la manière de compter du prophète, manière à laquelle nous ne sommes pas habitués. — Soixante-dix semaines s'écouleront, dit le prophète, jusqu'à l'avènement de la justice éternelle, etc : jusqu'à ce

---

(1) Dan. cap. ix.

que le Saint des saints reçoive l'onction. Dans notre langage, une semaine représente une période de sept jours, le mot n'a aucune autre acception. — Chez les Juifs, il n'en était pas de même. — Ils comptaient deux sortes de semaines, la semaine de jours comme la nôtre, et la semaine sabbatique, composée de six années consacrées au travail et d'une septième où le sol lui-même devait se reposer (1). On fixait l'année du Jubilé par les semaines sabbatiques : " Vous compterez, dit Moïse, sept semaines d'années, c'est-à-dire quarante-neuf ans, et vous sanctifierez la cinquantième année qui est le Jubilé (2).

Daniel ne dit pas à quelle espèce de semaines il fait allusion ; mais deux versets suivants, il brise la difficulté en disant : A cette époque, je demeurerai plongé dans le deuil trois semaines de jours — les autres, par conséquent, étaient des semaines d'années. — Les commentateurs juifs et les chrétiens s'accordent sur ce point. Les soixante-dix semaines de la prophétie de Daniel forment donc un total de quatre cent quatre-vingt-dix années ou soixante-dix fois

(1) Exod. cap. 9, 11, xx. Lévit. 3, 4, xxv. (2) Lévit. cap. xxv.

sept ce qui fait quatre cent quatre-vingt-dix (490). C'est l'intervalle de temps qui doit s'écouler depuis la publication du décret pour la reconstruction de Jérusalem jusqu'au temps du Christ, chef, qui sera mis à mort, et renié par son peuple. Or, l'édit pour la reconstruction de Jérusalem fut rendu par Artaxercès Longue Main, l'an 454 avant Jésus-Christ. Voilà le point de départ des années de la prophétie de Daniel. Quatre cent soixante-dix (470) ans plus tard c'est-à-dire l'an 37 de notre ère, le Christ était mort sur une croix, son peuple qui l'avait renié cessait d'être son peuple, le testament de la nouvelle alliance était confirmé par un grand nombre, et les apôtres se dispersaient pour conquérir l'univers. Le prophète divise la grande période de 70 semaines en trois intervalles fort inégaux : le premier de 7 semaines ou 49 ans ; le second de 62 semaines ou 434 ans ; le troisième formant une seule semaine ou sept ans. Les 49 années des sept premières semaines sont assignées à l'œuvre de la reconstruction des murailles et des édifices de Jérusalem, au milieu des anxiétés d'une situation particulièrement difficile et dangereuse. — On ne termina ces travaux qu'après un demi-siècle (405). La

seconde période de 62 semaines ou 434 ans est fixée par le prophète comme l'intervalle qui doit s'écouler avant que le Christ ne soit mis à mort. En effet, de l'an 405 avant J.-C. jusqu'à l'an trente après J.-C. il s'écoule exactement 434 ans.

Ici commence l'unique semaine, les sept dernières années sur lesquelles le prophète veut attirer toute l'attention, et dont il décrit les mystères. Pendant cette semaine, dit-il, le Christ confirmera son alliance avec plusieurs. C'est en effet à la 30<sup>e</sup> année de sa vie et au début de la soixante-dixième semaine de Daniel, que Jésus-Christ commence son ministère public, réunit autour de sa personne divine les apôtres, les disciples, les multitudes juives qu'il nourrit matériellement d'un pain miraculeux au désert, et spirituellement du pain céleste de sa doctrine, confirmant avec plusieurs le testament de la nouvelle alliance, par l'éclat de ses prodiges et la sublimité de ses enseignements. "A la moitié de cette dernière semaine, ajoute le prophète, il sera mis fin au sacrifice." En effet, les sept années de cette période prophétique (de 30 à 37 de l'ère chrétienne) sont réellement partagées en deux, et la 34<sup>me</sup> année de Jésus-Christ, le sacrifice de la croix

met fin à tous les sacrifices, efface le péché du monde, accomplit toutes les prophéties et consomme la rédemption de l'univers. ”

Ne devons-nous pas croire au Christ prédit si clairement, et le regarder comme le véritable envoyé de Dieu ?

### ARTICLE III

#### *Prophétie d'Aggée.*

Aggée, au nom de Dieu, adresse à Zorobabel, prince de Juda, à Jésus, le grand prêtre, et à tout le peuple l'ordre de rebâtir le temple de Jérusalem—et par des paroles très vives : “ Est-ce donc pour vous le temps d'habiter sous des lambris somptueux, quand ma maison est déserte ? dit le Seigneur. Interrogez vos voies dans la méditation du cœur. Vous aviez abondamment semé, et la moisson a été insuffisante ; vous avez mangé, mais vous n'avez pu être rassasiés ; vous avez bu sans que votre soif fût étanchée ; vos brebis vous ont donné leur toison, elle n'a pas suffi pour vous vêtir ; celui d'entre vous qui pensait s'enrichir, amasser des trésors, a déposé son argent dans un sac percé.

Comprenez enfin dans la réflexion du cœur, la voie qu'il vous faut suivre. Montez à la colline du sanctuaire, portez-y les bois de construction, et relevez mon temple. J'y fixerai mon séjour et j'y ferai éclater ma gloire. — Vous avez ambitionné le superflu et voilà que le nécessaire vous manque. Vous avez amassé pour votre propre demeure, et mon souffle a dispersé le fruit de vos épargnes. Pourquoi ? Parce que ma maison est en ruine, pendant que chacun de vous court relever la sienne. Voilà pourquoi les cieux n'ont pas versé leur rosée sur vos champs, et la terre n'a pas eu sa fertilité accoutumée. J'ai appelé la sécheresse sur les campagnes et les collines, sur le blé, la vigne et l'olive, sur toutes les productions de la terre, sur les hommes, les animaux, sur tous les fruits de vos mains. ”

Ainsi parla Aggée au nom du Seigneur. Pour le dire en passant, combien ne savent pas mieux que le peuple Juif, attirer les bienfaits de Dieu sur eux ? On travaille à se construire des palais somptueux et la maison du Seigneur est dénuée et presque abandonnée. Prenons garde de refuser à Dieu qui nous donne abondamment toutes choses.

Tout le monde fut saisi d'effroi à la parole

du prophète. " Moi, le Seigneur votre Dieu, continua Aggée comme pour les rassurer, je suis au milieu de vous ! " Cette promesse du Seigneur remplit leurs cœurs d'une nouvelle assurance. Sous la conduite de Zorobabel, chef de Juda, et sous celle du grand prêtre, tout le peuple se mit à l'œuvre et recommença à bâtir le temple de Jéhovah.

Dieu parla de nouveau pour encourager les efforts du peuple qui pouvaient facilement se ralentir, vu les difficultés, et les souvenirs sinistres des destructions passées. — Dit par la bouche d'Aggée : Quel est celui qui parmi vous a survécu au désastre, et a vu jadis le temple de Jérusalem dans sa gloire première ? Qu'il contemple l'humble édifice qui s'élève maintenant sous ses yeux. N'est-il pas vrai que le temple qui s'élève maintenant n'est rien en comparaison de celui bâti par Salomon ? Courage, cependant, Zorobabel ! courage, Jésus, fils de Josédech ! et vous tous, restes échappés à l'exil, courage ! Poursuivez votre œuvre, car je suis avec vous. L'alliance que j'ai contractée avec Israël, " à la sortie d'Égypte, " est toujours mon alliance ; mon esprit repose sur vous, cessez de craindre. " Encore un peu de temps et j'ébranlerai le ciel et la terre, la

mer et les continents, j'ébranlerai les peuples, et le *Désiré des nations fera son avènement*. Ainsi j'investirai cette maison d'une gloire immortelle. Qu'importent à mes yeux l'or et l'argent dont on peut décorer un édifice ; toutes les richesses du monde ne m'appartiennent-elles pas ? La gloire du nouveau temple dépassera celle du premier ; voilà la parole de Jéhovah ! C'est en ce lieu que je donnerai la paix."

Les puissances romaines étendirent leur domination au point que le soleil paraissait 24 heures sur le territoire romain. — L'avènement du *Désiré des nations* approchait — "Car Rome ébranlait toutes les royautes et les renversait Jérusalem elle-même fut écrasée sous ce géant." Le *Désiré des nations* devait immortaliser ce temple et le rendre plus célèbre que le premier. Le temple de Zorobabel est détruit et de l'aveu de tout le monde un enfant fut reçu au temple dans les bras d'un vieillard nommé Siméon, racheté avec l'obole du pauvre ; car le premier né était consacré au Seigneur pour le service du temple. Le temple est détruit et sa gloire subsiste encore après dix-huit cents ans. Et quand même tous les Juifs se réuniraient, achèteraient toute la Judée et bâtiraient un

temple aussi somptueux que celui de Salomon (ils sont assez riches pour le faire) ce ne sera jamais le sanctuaire dont Aggée avait prédit qu'il verrait l'avènement du Désiré des nations. Le Messie promis est donc venu.

---

## CHAPITRE III

### FIGURES DU MESSIE.

Le Saint-Esprit nous a tracé, dans l'Ancien-Testament, un portrait fidèle du Messie, Sauveur des hommes. L'Ancien-Testament n'est que la préparation du Nouveau. Dieu a préparé l'humanité et l'a empêchée de perdre les promesses d'une délivrance future.

Nous énumérerons, d'après Mgr Gaume, dix-huit figures du Messie.

#### 1<sup>re</sup> FIGURE. — ADAM.

Adam est le père de tous les hommes selon la chair. Notre-Seigneur est le père de tous les hommes selon l'Esprit. Adam

est le père de l'univers ; c'est pour lui que toutes les créatures ont été faites. Notre-Seigneur est le roi de l'univers ; c'est par Lui et pour Lui que toutes les créatures ont été faites. Adam s'endort et le Seigneur lui tire une côte dont il lui forme une compagne. Notre-Seigneur s'endort du sommeil de la mort sur la croix, — pendant son sommeil, son côté est ouvert, et de la plaie qui lui est faite, sort l'Eglise, son épouse, figurée par le sang et l'eau. L'eau donnant la vie spirituelle, le sang ou l'Eucharistie donnant la nourriture aux membres de l'Eglise. Eve, épouse d'Adam, est son image vivante ; elle sera sa société et lui donnera de nombreux enfants. L'Eglise, épouse du Christ, est son image vivante ; elle sera sa société et lui donnera de nombreux enfants. Entre Adam et Eve existe une union indissoluble. Entre Notre-Seigneur et l'Eglise existe une union qui ne finira jamais. Jésus-Christ sera avec elle tous les jours et jusqu'à la consommation des siècles. Adam pêche, il est chassé du Paradis, Notre-Seigneur se charge des péchés du monde, Il " devient péché " et Il descend du ciel. Adam est condamné au travail, aux souffrances, aux douleurs, à la mort. Notre-Seigneur travaille

depuis son enfance et souffre jusqu'à la mort sur la croix. Adam, par son péché, enveloppe toute la postérité dans son malheur. Notre-Seigneur sauve tous les hommes par sa rédemption ; car, dit St-Paul, de même que la mort est entrée dans le monde par un seul en qui tous ont péché, de même la vie y est entrée par un seul homme en qui tous sont sauvés. La raison et la foi découvrent ces rapports et ces rapprochements entre le vieil et le nouvel Adam.

2<sup>me</sup> FIGURE. — CAIN ET ABEL.

Abel est berger de brebis. Notre-Seigneur s'appelle berger de brebis ; Il appelle l'Eglise son bercail. Abel offre un sacrifice que Dieu reçoit favorablement, tandis que celui de Caïn est rejeté. Notre-Seigneur s'offre lui-même en sacrifice ; ce sacrifice est reçu favorablement, et tous ceux de l'ancienne loi sont rejetés. Abel devient en butte à la jalousie de Caïn, son frère ; Notre-Seigneur est en butte à la jalousie des Juifs, ses frères. Abel succombe sous les coups de son frère, Jésus-Christ succombe sous les coups des Juifs ; le sang d'Abel crie vengeance contre Caïn ; le sang de Jésus-Christ crie miséri-

corde pour ses bourreaux. En punition de son fratricide, Caïn est condamné à être errant et vagabond sur la terre. En punition de leur déicide, les Juifs sont condamnés à être errants et vagabonds sur toute la terre. Depuis dix-huit cents ans, le monde les voit passer, sans prêtres, sans rois, sans sacrifices, n'étant nulle part comme peuple, et se retrouvant partout. Caïn était un objet d'horreur et de crainte pour tous ceux qui le rencontraient. Le peuple juif est un objet d'horreur et de mépris pour toutes les nations. Dieu mit un signe sur le front de Caïn pour empêcher qu'on ne le tuât. Un signe de réprobation a été mis sur le front du peuple juif pour empêcher qu'on ne l'exterminât ; et, de tous les peuples anciens, il est le seul qui survive sans se confondre avec aucun. Adam est consolé de la perte d'Abel par la naissance de Seth, enfant de bénédiction, qui perpétue la race des Justes. Dieu est, pour ainsi dire, consolé de la mort de Notre-Seigneur, par la naissance des chrétiens, ses enfants par adoption.

3<sup>me</sup> FIGURE. — NOÉ.

Noé, signifie consolateur.—Jésus Sauveur

est consolateur par excellence. Noé seul trouve grâce devant Dieu. Notre-Seigneur seul a trouvé grâce devant Dieu son Père. Noé est choisi pour repeupler la terre. Notre-Seigneur est choisi pour peupler la terre de justes et le ciel de saints. Noé construit l'arche, Notre-Seigneur, l'Eglise. Noé veut sauver le monde, il prêche la pénitence, Notre-Seigneur prêche la pénitence et veut sauver le monde d'une ruine éternelle. Hors de l'arche point de salut. Hors de l'Eglise point de salut. L'arche était remplie de créatures de toutes espèces. L'Eglise est remplie des habitants de toutes les nations. Au sortir de l'arche, Noé offrit un sacrifice que Dieu reçut favorablement. Sur la croix, Notre-Seigneur offrit un sacrifice, mille fois plus agréable que celui de Noé. Dieu fit alliance avec Noé, Dieu fit avec les hommes une alliance éternelle. Par Noé Dieu rétablit le monde qu'Il avait détruit. Dieu rétablit de même par Notre-Seigneur le monde dans les biens que le péché lui avait ravés.

4<sup>me</sup> FIGURE. — MELCHISÉDECH.

Melchisédech signifie roi de justice. Notre-Seigneur est la justice même. Melchisé-

dech est roi et pontife tout ensemble. Notre-Seigneur est roi et pontife tout ensemble. Melchisédech est prêtre du Très-Haut. Notre-Seigneur est le prêtre par excellence. Melchisédech apparaît seul — on ne trouve ni son père, ni sa mère, ni sa généalogie, ni son prédécesseur, ni son successeur dans le sacerdoce. Notre-Seigneur n'a point de père sur la terre, ni de mère dans le ciel, ni de prédécesseur, ni de successeur dans le sacerdoce. Jésus-Christ seul est prêtre pour l'éternité ; les prêtres ne sont que ses ministres. Melchisédech offre en sacrifice du pain et du vin. Notre-Seigneur offre du pain qu'Il change en son corps et du vin qu'Il change en son sang — et cela jusqu'à la fin du monde par l'entremise de ses prêtres.

#### 5<sup>me</sup> FIGURE. — ISAAC.

Le sacrifice d'Isaac est une vive image du sacrifice de Jésus-Christ. Isaac est le fils bien aimé de son père. Notre-Seigneur est le fils bien aimé de Dieu en qui Il a mis toutes ses complaisances. Isaac, innocent, est condamné à mort. Notre-Seigneur, l'innocence même, est condamné à mort. C'est

Abraham, père d'Isaac, qui doit exécuter la sentence. C'est Dieu lui-même qui exécute, par la main des Juifs, la sentence de mort contre son fils. Isaac, chargé du bois qui doit le consumer, monte sur la montagne du Calvaire. Notre-Seigneur, chargé du bois de la croix, gravit cette même montagne du Calvaire. Isaac se laisse attacher sur le bûcher et présente doucement la gorge au glaive qui doit l'immoler. Notre-Seigneur se laisse attacher à la croix, et comme un tendre agneau, se laisse immoler. Isaac n'est pas mis à mort, parce qu'il n'était qu'une figure. Notre-Seigneur qui était vraiment la réalité est mis à mort. Isaac descend de la montagne plein de vie, et comblé de bénédictions ; une nombreuse postérité lui est assurée. Notre-Seigneur sort du tombeau plein de vie, comblé de gloire, et en récompense de son obéissance, il reçoit toutes les nations en héritage.

#### 6<sup>me</sup> FIGURE. — JACOB.

Dieu fit passer Jacob par un grand nombre de positions afin de représenter en détail la vie du Messie. Jacob, par l'ordre de son père, va dans un pays lointain pour cher-

cher une épouse. Notre-Seigneur, par l'ordre de son Père, descend du ciel en terre pour former l'Eglise, son épouse. Jacob, fils d'un père très riche, et très riche lui-même, se met en route, seul et à pied. Notre-Seigneur, fils de Dieu, Dieu lui-même, Seigneur de toutes choses, descend du ciel, n'ayant que le dénuement le plus complet. Jacob, surpris par la nuit, est obligé de dormir dans un désert, et de mettre une pierre sous sa tête pour lui servir de chevet. Notre-Seigneur est si pauvre, "qu'il n'a pas même une pierre pour reposer sa tête." Cette terre cependant était à Jacob. Le monde entier appartenait au Sauveur. Jacob travaille à de durs travaux pour obtenir son épouse. Notre-Seigneur sue le sang pour former l'Eglise. L'épouse de Jacob donne de nombreux enfants. L'Épouse du Christ engendre au ciel une foule de chrétiens. Jacob, de retour chez son père, en reçoit de grandes bénédictions. Notre-Seigneur, auprès de Dieu son Père, est comblé des plus abondantes faveurs.

7<sup>me</sup> FIGURE. — JOSEPH.

Joseph est le fils bien aimé de son père.

Notre-Seigneur est le fils bien aimé de Dieu son Père. Joseph est revêtu d'une robe de différentes couleurs et devient en butte à la jalousie. Notre-Seigneur possède toutes les vertus, et devient en butte à la jalousie des Juifs, ses frères. Joseph est envoyé vers ses frères. Notre-Seigneur est envoyé vers les hommes ses frères. Joseph est maltraité, et vendu par ses frères ; on forme le projet de le mettre à mort. Notre-Seigneur est maltraité par ses frères les Juifs ; on cherche à le mettre à mort. Juda le vend trente pièces d'argent. Joseph, vendu, est amené en Egypte et devient maître de ce royaume. Notre-Seigneur, vendu et humilié, obtient une puissance sans bornes au ciel et sur la terre. Joseph condamné pour un crime qu'il n'a pas commis, est jeté en prison. Notre-Seigneur, innocent, est attaché à la croix et mis à mort. Joseph, en prison, entre deux scélérats, annonce à l'un sa délivrance, à l'autre sa mort. Notre-Seigneur est sur la croix entre deux malfaiteurs ; il annonce à l'un sa délivrance, le ciel, et laisse l'autre dans sa damnation. Joseph passe de la prison au faite de la gloire et jusque sur les marches du trône de Pharaon. Jésus-Christ passe de la croix jusqu'au plus haut des cieux. Joseph

sauve l'Égypte d'une grande famine. Notre-Seigneur sauve le monde qui mourait faute de vérité. Joseph est proclamé le sauveur de l'Égypte et comblé d'honneurs d'un bout du royaume à l'autre. Notre-Seigneur est proclamé Sauveur du monde, et est adoré, béni, glorifié par tout l'univers. Joseph est appelé sauveur du monde par des étrangers avant de l'être par ses frères. Notre-Seigneur a été reconnu pour le Sauveur du monde par les Gentils, avant de l'être par les Juifs, ses frères. Tant que les frères de Joseph ne viennent pas demander du blé, ils sont exposés à mourir de faim. Tant que les Juifs ne se convertiront pas à Jésus-Christ, ils souffriront la faim de la vérité, ils seront esclaves de l'erreur. Enfin, les frères de Joseph se décident à venir en Égypte ; enfin les Juifs se décideront à venir à Jésus-Christ en embrassant le Christianisme. Joseph, reconnu par ses frères, leur pardonne, les embrasse et les rend heureux. Notre-Seigneur, reconnu à la fin par les Juifs, leur pardonnera, et les comblera de bénédictions.

8<sup>me</sup> FIGURE. — L'AGNEAU PASCAL.

L'agneau pascal devait être sans tache.

Notre-Seigneur, Agneau de Dieu, immolé pour le salut des hommes, est sans tache ni souillure. L'agneau pascal devait être mangé dans la même maison. Jésus-Christ Agneau, doit être mangé dans la seule Eglise de Jésus-Christ — Eglise catholique. On ne devait briser aucun des os de l'agneau. Sur la croix, on ne brisa aucun des os de Notre-Seigneur, quoiqu'on rompît ceux des deux voleurs. L'agneau pascal devait être mangé avec des pains azymes ou sans levain. Notre-Seigneur doit être mangé avec la plus grande pureté de cœur, sans aucun levain de péché. L'agneau pascal devait être mangé avec des laitues amères. Notre-Seigneur doit être mangé avec les laitues amères de la mortification et de la pénitence. Ceux qui mangeaient l'agneau pascal devaient avoir les reins ceints, un bâton à la main et des chaussures aux pieds, comme des voyageurs prêts à partir. Ceux qui mangent Notre-Seigneur doivent avoir les reins ceints, image de la chasteté ; un bâton à la main, image de la force pour résister au démon, et des chaussures aux pieds comme des voyageurs qui ne touchent plus à la terre et qui marchent vers le ciel. C'était au moment de quitter l'Égypte et de se mettre en route

vers la terre promise que les Israélites mangèrent l'agneau pascal. C'est lorsque nous sommes décidés à quitter le péché, à marcher vers le ciel, véritable terre promise, qu'il nous est permis de manger Notre-Seigneur. Le sang de l'agneau pascal fut répandu sur les portes des maisons et toutes les maisons marquées de ce sang furent épargnées par l'ange exterminateur. Le sang de Notre-Seigneur est répandu dans nos âmes, et toutes les âmes marquées de ce sang divin qu'elles auront dignement reçu seront épargnées par le Seigneur lorsqu'Il viendra exterminer les méchants.

#### 9<sup>me</sup> FIGURE. — LA MANNE.

La manne était une nourriture qui tombait du ciel. Notre-Seigneur dans la Ste-Eucharistie est un pain vivant descendu du ciel. La manne tombait tous les jours. La Ste-Eucharistie est notre pain de chaque jour. La manne n'était que pour les Israélites. La Ste-Eucharistie n'est que pour les chrétiens. La manne ne fut donnée aux Israélites qu'après le passage de la mer Rouge. La Ste-Eucharistie n'est donnée aux chrétiens qu'après le baptême " figure du passage

de la mer Rouge." La manne remplace tous les aliments. La Ste-Eucharistie est le pain par excellence, le pain qui suffit à tous nos besoins. La manne avait tous les goûts. La Ste-Eucharistie a tous les goûts ; elle fortifie les faibles, console les affligés, éclaire l'esprit, embrase le cœur. La manne cependant n'empêchait pas de mourir. La Ste-Eucharistie donne le gage de la vie éternelle. La manne tomba tant que le peuple fut dans le désert, La Ste-Eucharistie sera donnée aux hommes tant qu'ils seront sur la terre. La manne cesse lorsque les Hébreux entrent dans la terre promise. La Ste-Eucharistie cessera lorsque nous serons entrés dans le ciel, c'est-à-dire que nous verrons sans nuage le Dieu que nous recevons sous les voiles du sacrement. L'agneau pascal ne se mangeait qu'une fois l'an. La manne figure de l'Eucharistie, nourriture spirituelle, est un pain de chaque jour qui entretient et donne la vie au monde.

10<sup>me</sup> FIGURE.—MOÏSE.

Moïse était monté sur l'Horeb pour recevoir au milieu des éclairs et du tonnerre la loi du Très-Haut ; redescendant, son premier soin fut d'offrir un sacrifice au Seigneur. Moïse

élève un autel, environné de douze colonnes, afin d'offrir un sacrifice à Dieu et confirmer à jamais son alliance avec lui. Notre-Seigneur pour confirmer la nouvelle alliance, dresse aussi un autel environné des douze apôtres. Les douze colonnes représentaient tout le peuple d'Israël. Les douze apôtres représentent toute l'Eglise. Ce fut après être descendu de la montagne, d'où il apportait aux Israélites la loi de Dieu, que Moïse offrit son sacrifice. Ce fut après être descendu du ciel et nous avoir apporté une loi divine que Notre-Seigneur a offert son sacrifice. Moïse immola des victimes et en répandit le sang sur le peuple. Notre-Seigneur s'immole Lui-même et donne son sang à boire à ses apôtres. Moïse en répandant le sang des victimes prononce ces paroles : C'est ici le sang de l'alliance que le Seigneur fait avec vous. Notre-Seigneur en donnant son sang à ses apôtres prononce ces mêmes paroles : C'est ici le sang de la nouvelle alliance que le Seigneur fait avec les hommes. Le peuple couvert du sang des victimes, devint le peuple de Dieu qui promit de le protéger dans le désert, et de le conduire dans la terre promise. Couverts du sang de Notre-Seigneur, nous sommes devenus le vrai peuple de

Dieu, qui promet de nous protéger dans le désert de la vie, et de nous conduire dans le ciel, figuré par la terre promise. Depuis que l'alliance fut confirmée, il y eut chez les Hébreux deux espèces de sacrifices : des sacrifices sanglants et des sacrifices non-sanglants. Depuis que Notre-Seigneur a confirmé son alliance nouvelle il y a eu chez les chrétiens deux sacrifices : le sacrifice sanglant du calvaire, et le sacrifice non-sanglant de nos autels. Dans les sacrifices sanglants de l'ancienne loi, la victime était mise à mort. Dans les sacrifices non-sanglants de l'ancienne loi, la victime n'était pas mise à mort. Dans le sacrifice non-sanglant de la nouvelle loi, la victime n'est pas mise à mort comme sur le calvaire ; elle est mystiquement immolée, car Notre-Seigneur une fois ressuscité ne peut plus mourir. La matière du sacrifice non-sanglant de l'ancienne loi était de la farine et du vin. La matière du sacrifice non-sanglant de la nouvelle loi est du pain et du vin qui sont changés au corps et au sang de Jésus-Christ. Les divers sacrifices de l'ancienne loi étaient offerts pour quatre fins principales : adorer, demander, remercier, expier. Le sacrifice de la nouvelle loi renferme à lui seul tous ces avantages. C'est

un sacrifice d'adoration, d'action de grâces, de demande et d'expiation. Dans l'ancienne loi, pour tenir lieu de sacrifice, on immolait tous les jours, le matin et le soir, un agneau sans tache. Pour perpétuer le sacrifice du calvaire qui remplace tous les sacrifices anciens, l'agneau de Dieu s'immole à chaque jour et à chaque heure du jour et de la nuit sur nos autels ; car, depuis dix-huit siècles, il y a toujours, dans quelque partie du monde, des prêtres qui célèbrent la sainte messe.

Vous voyez par là que tous les sacrifices de l'ancienne loi n'étaient que la figure du sacrifice de Notre-Seigneur, comme l'ancienne loi n'était elle-même qu'une figure de la nouvelle ; et ces sacrifices n'avaient de vertu et d'efficacité devant Dieu que parce qu'ils représentaient le sacrifice que Jésus, son fils, devait offrir dans le futur pour le rachat des hommes et rendre à Dieu l'honneur qui lui est dû.

#### 11<sup>me</sup> FIGURE.—LE SERPENT D'AIRAIN.

Le peuple juif était souvent mécontent contre Dieu et Moïse ; Dieu le châtiât pour

le corriger. Un jour on vit fondre sur le peuple une multitude de serpents dont la morsure donnait la mort. Les Israélites conjurèrent alors Moïse de prier Dieu de faire cesser le fléau. Le Seigneur dit à Moïse : Faites un serpent d'airain et mettez-le sur un endroit élevé ; quiconque le regardera sera guéri de sa blessure. Les hébreux sont mordus par des serpents qui donnent la mort. Le genre humain dans la personne d'Adam a été mordu par le serpent infernal. Dieu ordonne de faire un serpent d'airain et de le mettre sur un endroit élevé. Notre-Seigneur se fait homme et par l'ordre de son Père, Il est élevé sur la croix. Tous ceux qui regardaient le serpent d'airain étaient guéris de leurs blessures. Tous ceux qui regardent avec foi et amour Notre-Seigneur sur la croix sont guéris des morsures du serpent infernal. Le serpent d'airain ne fut exposé aux regards que d'un seul peuple. Notre-Seigneur est exposé aux regards du monde entier. Le serpent d'airain ne reste pas longtemps à la vue du peuple. Notre-Seigneur restera toujours exposé sur la croix, afin de guérir les blessures que le serpent infernal fera aux hommes jusqu'à la fin du monde. Les morsures ne pouvaient être guéries que

par la vue du serpent d'airain. Ce n'est que par la foi en Notre-Seigneur que les plaies faites à notre âme par le démon peuvent être guéries.

Cette figure nous dit donc que Notre-Seigneur sera l'unique médecin de nos âmes et nous ne serons-guérés qu'autant que nous L'aimerons et que nous aurons en Lui foi et confiance.

#### 12<sup>me</sup> FIGURE.—MOÏSE.

Quand Moïse naquit, un roi cruel faisait mourir tous les enfants des Hébreux. Quand Notre-Seigneur naquit, Hérode fit mourir tous les enfants de Bethléem et des environs. Moïse échappe à la fureur de Pharaon. Notre-Seigneur échappe à la fureur d'Hérode. Moïse est élevé loin de sa famille à la cour du roi d'Egypte. Notre-Seigneur est nourri pendant quelque temps dans une terre étrangère. Moïse revient en Egypte auprès des Israélites, ses frères. Notre-Seigneur revint en Palestine auprès des Juifs ses frères. Moïse est choisi de Dieu pour délivrer les Israélites de la servitude de Pharaon. Notre-Seigneur est choisi de Dieu, son Père, pour délivrer tous les hom-

mes de la servitude du démon. Avant de se faire connaître aux Hébreux, Moïse passe quarante jours dans le désert. Avant de se manifester au monde Notre-Seigneur passe trente ans dans l'obscurité et quarante jours dans le désert. Moïse fait de grands miracles pour prouver qu'il est envoyé de Dieu. Notre-Seigneur fait de grands miracles pour prouver qu'il est l'envoyé et le Fils de Dieu. Moïse ordonne d'immoler l'agneau pascal. Notre-Seigneur, véritable Agneau pascal, s'immole Lui-même et ordonne à ses apôtres et à ses successeurs de continuer son sacrifice. Moïse fait passer la mer Rouge aux Hébreux et les sépare ainsi des Egyptiens. Notre-Seigneur fait passer son peuple par les eaux salutaires du baptême qui séparent les chrétiens des infidèles. Moïse conduit les Hébreux à travers un grand désert, vers un pays où coulaient le lait et le miel. Notre-Seigneur conduit les chrétiens à travers le désert de la vie, vers le ciel qui est la véritable terre promise. Moïse donne à son peuple une nourriture tombée du ciel. Notre-Seigneur nourrit les chrétiens d'un pain vivant descendu du ciel. Moïse donne une loi à son peuple. Notre-Seigneur donne une loi plus parfaite encore. Des prodiges effrayants ac-

compagnent la publication de la loi de Moïse. Des prodiges de bonté et de charité accompagnent la publication de la loi chrétienne. Moïse apaise souvent la colère de Dieu irrité contre son peuple. Jésus-Christ apaise sans cesse la colère de Dieu irrité contre les péchés des hommes. Moïse offre le sang des victimes pour confirmer l'ancienne alliance. Notre-Seigneur offre son propre sang pour confirmer l'alliance nouvelle. La loi de Moïse n'était que pour un temps. La loi de Notre-Seigneur doit durer jusqu'à la fin des siècles, pour introduire toutes les générations dans la terre promise, le ciel.

### 13<sup>me</sup> FIGURE.—JOSUÉ.

Josué succéda à Moïse dans le gouvernement du peuple d'Israël, et introduisit les enfants d'Israël dans la terre promise. Josué veut dire sauveur. Jésus veut dire sauveur. Josué succède à Moïse qui n'avait pas introduit les Hébreux dans la terre promise. Notre-Seigneur succède aussi à Moïse dont la loi ne pouvait introduire les hommes dans le ciel. Josué introduit les Israélites dans la terre promise. Notre-Seigneur introduit les hommes dans le ciel. Après dix ans de com-

bats et de victoires, Josué voit régner son peuple sur la terre promise. Après trois cents ans de combats et de victoires Notre-Seigneur voit son Eglise régner sur le monde. Tant que les Hébreux sont fidèles aux avis de Josué, ils sont heureux. Tant que les chrétiens sont fidèles aux leçons de Notre-Seigneur, ils sont heureux.

14<sup>me</sup> FIGURE.—GÉDÉON.

Les Madianites furent choisis de Dieu pour punir les Juifs adonnés à l'idolâtrie. Pendant qu'il ravageaient le pays, Dieu eut pitié encore une fois de son peuple, et suscita Gédéon pour le délivrer des Madianites. Gédéon est le dernier d'entre ses frères. Notre-Seigneur a bien voulu paraître comme le dernier des hommes. Gédéon, malgré sa faiblesse, est choisi pour délivrer son peuple de la tyrannie des Madianites. Notre-Seigneur, malgré sa faiblesse apparente, est choisi pour délivrer le monde de la tyrannie du démon. Deux grands miracles prouvent que Dieu a choisi Gédéon. Des miracles plus grands prouvent que Notre-Seigneur est le libérateur des hommes. Gédéon avec trois cents hommes seulement marche contre une

armée d'ennemis. Notre-Seigneur marche à la conquête de l'univers avec douze pêcheurs. Les soldats de Gédéon n'ont point d'armes. Les apôtres de Notre-Seigneur n'ont point d'armes. Les soldats de Gédéon ne portent avec eux que des trompettes et des flambeaux. Les apôtres de Notre-Seigneur n'ont que la prédication et le flambeau de la vérité. Gédéon et ses soldats triomphent des Madianites. Notre-Seigneur et ses soldats triomphent du monde entier.

15<sup>me</sup> FIGURE.—SAMSON.

Après la mort de Gédéon, les Israélites tombèrent de nouveau dans l'idolâtrie. Les Philistins les opprimèrent. Samson fut leur libérateur. Samson naît d'une manière miraculeuse. Notre-Seigneur naît aussi d'une manière miraculeuse. Samson prend une épouse chez les Philistins. Notre-Seigneur prend l'Eglise, son épouse, parmi les gentils. Samson tue un lion qui venait pour le dévorer. Notre-Seigneur terrasse le monde païen qui, comme un lion rugissant, chercha pendant trois siècles à dévorer l'Eglise naissante. Samson est enfermé par ses ennemis dans la ville de Gaza. Notre-Seigneur est

enfermé par ses ennemis dans le tombeau. Samson s'éveille la nuit, enlève les portes et les serrures, et, malgré les gardes, sort de la ville où il était prisonnier. Notre-Seigneur après être descendu dans les limbes où Il a brisé les portes de la mort et de l'enfer, sort plein de vie du tombeau, malgré la vaillance des gardes. Samson est livré à ses ennemis. Notre-Seigneur est livré à ses ennemis. Samson, en mourant, tue plus de Philistins qu'il n'en avait mis à mort durant toute sa vie. Notre-Seigneur en mourant fait plus de mal au démon et s'attire plus de disciples qu'Il n'avait fait pendant toute sa vie.

16<sup>me</sup> FIGURE.—DAVID.

David naît à Bethléem. Notre-Seigneur naît à Bethléem. David armé seulement d'un bâton et d'une fronde, tue le géant Goliath. Notre-Seigneur armé seulement de sa croix terrasse le démon. David pêche et pour expier son crime il est obligé de sortir de Jérusalem. Notre-Seigneur est innocent ; mais pour expier les péchés du monde, Il est conduit hors de Jérusalem. David passe en pleurant le torrent de Cédron. Notre-Seigneur, pénétré de douleur, passe le même

torrent de Cédron. David monte pieds nus la montagne des Oliviers. Notre-Seigneur monte aussi pieds nus la montagne des Oliviers. David est accompagné d'un petit nombre de serviteurs fidèles. Notre-Seigneur est suivi de sa sainte Mère, de St-Jean et d'un petit nombre d'âmes pieuses. David dans son affliction est insulté par Séméï, auquel il défend de faire du mal. Notre-Seigneur sur la croix est insulté par les Juifs et demande grâce pour eux. David revient triomphant et reçoit l'hommage de ses sujets. Notre-Seigneur sort triomphant du tombeau et reçoit les hommages du monde entier.

17<sup>me</sup> FIGURE.—SALOMON.

Salomon est la figure du Messie triomphant et glorieux. Salomon jouissant des victoires et des travaux de David, son père, monte sur le trône et règne en paix sur ses ennemis vaincus. Notre-Seigneur jouissant de ses travaux et de ses victoires monte au plus haut des cieux, sur le trône de son père, et règne en paix sur ses ennemis vaincus. Salomon prend pour épouse une princesse étrangère. Notre-Seigneur choisit l'Eglise, son épouse parmi les gentils, (étran-

gers au peuple juif et à la vrai religion) Salomon bâtit un temple magnifique au vrai Dieu. Notre-Seigneur change le monde, qui était un vaste temple d'idoles, en un temple du vrai Dieu. Au bruit de la sagesse de Salomon, la reine de Saba quitte son royaume. Au nom de Notre-Seigneur les rois, les reines, les nations idolâtres ont abandonnés le culte des idoles et admiré la sagesse de la loi chrétienne. La reine de Saba offre de riches présents à Salomon. Les nations idolâtres ont offert en présent à Notre-Seigneur leurs cœurs et leurs richesses.

#### 18<sup>me</sup> FIGURE.—JONAS.

Jonas qui n'est point écouté des Israélites, ses frères, est envoyé pour prêcher la pénitence aux Ninivites, qui sont idolâtres. Notre-Seigneur qui est envoyé pour prêcher l'évangile aux juifs, ses frères, n'en est point écouté ; Il envoie ses apôtres prêcher aux gentils. Jonas, coupable de désobéissance, excite une violente tempête ; il est jeté dans la mer. Notre-Seigneur, innocent, mais chargé de tous les péchés du monde, excite contre Lui toute la colère de Dieu ; Il est mis à mort.

Jonas reste trois jours et trois nuits dans le ventre d'une baleine. Notre-Seigneur reste trois jours et trois nuits dans le sein du tombeau. Jonas, délivré, convertit les Ninivites. Notre-Seigneur après sa résurrection convertit les nations infidèles.

Disons donc avec St-Paul, que tout ce qui s'est passé entre les juifs est la figure de ce qui s'accomplit chez les chrétiens. *Omnia hæc per figuram contingebant illis.*

Et avec St-Augustin : " Tout l'ancien testament est caché dans le nouveau ; les patriarches, leurs alliances, leurs paroles, leurs actions, leurs enfants, leur vie toute entière étaient une prophétie continuelle de Jésus-Christ et de l'Eglise. Toute la nation juive, son gouvernement tout entier était un grand prophète de Jésus-Christ et du royaume chrétien.

Ce langage figuratif fut employé de Dieu afin d'empêcher l'homme déchu de perdre de vue les promesses d'un libérateur futur.

---

## CHAPITRE IV.

### LE MONDE AVANT JÉSUS-CHRIST.

Le véritable roi des Juifs, le Désiré des nations, l'envoyé des collines éternelles, allait naître dans une étable. Mais avant de raconter ce merveilleux avènement qui fit descendre le ciel sur la terre, il nous faut jeter un coup-d'œil sur le vieux monde. Il importe de sonder les plaies que le Rédempteur venait guérir, plaies saignantes que l'huile de la sagesse antique n'avait pu cicatriser, que le baume de la littérature payenne n'avait point fermées. Les trente années du roi Hérode ne sont rien autre chose que l'invasion à Jérusalem des lois, des mœurs et de la civilisation du paganisme.

Il fallait que l'oracle d'Isaïe se vérifiât au

pieu de la lettre. " Les ténèbres s'étaient répandues sur le peuple-saint lui-même, quand l'horizon s'illumina soudain de clartés célestes ; Juda était assis dans la région des ombres de la mort, à l'époque où le Dieu du ciel éclata à ses regards (1).

Le vrai Dieu était absent dans le monde païen. Comme un peuple n'est pas sans une divinité, on avait érigé des autels où l'on immolait des victimes à toutes sortes d'idoles. Tout était Dieu, dit Bossuet, excepté Dieu lui-même. En effet, Jupiter, le paricide, le ravisseur de Ganymède, le séducteur de Lédà, l'infidèle époux de Junon, peuplait le ciel de ses débauches et la terre de ses victimes ; Jupiter était Dieu. Mercure, voleur lui-même, était le Dieu des voleurs ; Bacchus, le Dieu de l'ivresse. Enfin toutes les passions avaient des dieux qui patronisaient des coupables. Le monde entier modelé sur l'image de ce ciel païen devint un vaste théâtre d'infamies.

" Que devenait l'humanité sous l'empire de tant de divinités infâmes ? L'humanité mourrait. Plus de familles, le célibat du vice avait tué les générations à leur source, il

---

(1) Isaïe ix.

fallut qu'Auguste, à Rome, inventât une législation pénale pour contraindre les jeunes romains au mariage. Le divorce, la polygamie, le concubinage devaient pourtant rendre le joug conjugal assez facile à porter. A Rome, comme aujourd'hui en Chine, on exposait, on vendait, on tuait les enfants. Le père avait ce privilège ou plutôt ce droit barbare, et il en usait. Sparte jetait de même dans les eaux du Taygète, ses enfants mal conformés. L'humanité mourait sous la dent des bêtes féroces ; dans l'arène, sous le fer des gladiateurs, sous la lanière sanglante qui déchirait la chair nue des esclaves. Car l'esclavage était la base de la société gréco-romaine. L'esclave était une chose, une bête de somme, moins qu'un chien. Le portier esclave était attaché auprès de sa porte avec une longue chaîne, reliée à un anneau de fer, rivé à chaque jambe. Un maître, la plupart du temps ne daignait pas parler à ses esclaves : il les appelait par un bruit de doigts ; quand il fallait plus d'explications, certains poussaient l'orgueil jusqu'à écrire, de peur de prostituer leurs paroles. La loi condamnait à la même peine l'individu qui avait tué l'esclave, ou la bête de somme d'autrui. Il devait en payer le prix qui variait,

selon que l'esclave était infirme ou valide, suivant le plus ou moins de dommage causé par sa mort. Quant au maître lui-même, il avait un droit absolu sur l'esclave. Auguste fit égorger en un seul jour six mille de ces malheureux, coupables d'avoir été enrôlés par le sénat pour servir la république. Un esclave n'avait pas le droit de porter les armes, et de se faire tuer de la mort du soldat. Le clément empereur apprit une autre fois qu'un de ses esclaves avait fait rôtir et manger une caille, l'esclave est crucifié. Védius Pollion fait jeter à ses murènes un esclave qui a cassé par maladresse un vase précieux. Quand un crime public a été commis, quand un maître a été assassiné chez lui, la loi condamne à périr par le supplice de la croix, tous les esclaves indistinctement qui se sont trouvés sous le même toit au moment du crime. Or, l'esclavage à Rome, à Athènes, à Sparte était dans l'effrayante proportion de deux cents esclaves pour un homme libre. On connaît de simples citoyens romains qui possédaient jusqu'à vingt-mille esclaves. L'humanité mourait donc dans ces régions désolées de la servitude. La guerre entretenait l'esclavage. Telle était la mince valeur qu'avait la vie humaine

aux yeux de la morale publique et officielle, que Jules César, cet idéal du héros, faisait réduire en esclavage quatre mille Helvétiens vaincus, et couper les deux poings à trois mille autres."

Le livre de la Sagesse nous offre un tableau du monde idolâtre, dont que trait est saisissant de réalité. " Les hommes y est-il dit, sacrifient leurs enfants sur des autels impurs, ils accomplissent des rites insensés dans des mystères nocturnes, souillés d'infamie. Plus de respect pour la vie ; plus de sainteté dans le mariage ; la haine arme tous les bras ; l'adultère flétrit tous les cœurs, au sein d'une confusion effroyable. Partout le sang, le vol, l'homicide et le mensonge, la corruption et l'infidélité, l'émeute et le parjure, l'oppression tumultueuse, l'oubli de Dieu, la souillure des âmes, la flétrissure des naissances, l'instabilité des unions, le désordre des époux, la luxure souveraine." Voilà dans toute sa nudité terrible, le cadavre du paganisme antique.

N'est-ce pas que beaucoup de traits de cette peinture navrante se trouvent au sein de nos sociétés ?... Parce qu'elles s'éloignent de Dieu.

## ARTICLE I

*Attente universelle d'un Sauveur*

“ On a depuis longtemps insisté sur ce fait qui domine l'antiquité, et illumine les ténèbres du polythéisme, je veux dire l'attente générale d'un Dieu Sauveur. C'est à juste titre qu'on l'a envisagé comme une confirmation éclatante de la vérité biblique. Le genre humain tout entier, renvoyant par ses échos les plus lointains et les plus divers, la foi au Messie, dont le peuple juif avait été le prophète à travers les âges, c'est là le plus magnifique commentaire de la parole patriarcale : “ Et Il sera l'attente des nations ! ” Quoi qu'en puisse dire le rationalisme incrédule, il ne saurait arracher l'arbre divin, dont les racines plongent dans les profondeurs de l'histoire antique, et dont les rameaux couvrent les sociétés modernes. Nous l'avons démontré ; avant de pouvoir attaquer la divinité de Jésus-Christ, il faudrait renverser l'histoire de quarante siècles qui L'attendent ; anéantir la foi de deux mille ans qui L'adorent ; ensevelir l'histoire dans

une destruction universelle. Il ne s'agit plus, en effet, d'étouffer seulement chacune des voix qui se font entendre en Israël. Moïse, le Pentateuque, David, les prophéties, tous les monuments de la foi juive, fussent-ils anéantis, il resterait le cri spontané, universel, unanime du genre humain qui appelle un Sauveur, de l'orient à l'occident, du midi au septentrion, dans tous les idiomes et dans toutes les littératures connues. Toute la terre parle comme Moïse a parlé. Les oracles de Delphes et de Cumes sont d'accord avec les prophètes sur ce point. Pendant quatre mille ans, le monde espère et attend. Au second versant de l'histoire le monde adore et croit. Cette magnifique unité d'espérance et de foi défie tous les efforts de l'impiété et du scepticisme."

Citons quelques témoignages :

Tacite et Suétone nous affirment que le monde attendait un souverain venant de l'Orient. " La multitude, dit Tacite, était convaincue, d'après d'antiques traditions sacerdotales, qu'à cette époque l'Orient devait ressaisir la suprématie, et que des hommes sortis de la Judée, deviendraient les maîtres du monde." L'Orient tout entier, dit Suétone, avait les yeux fixés sur une antique et

constante tradition, d'après laquelle les destins promettaient le sceptre de l'univers à des hommes sortis en ce temps de la Judée." Virgile, fameux poète romain, entonne un chant de joie et de triomphe pour saluer la venue du libérateur attendu. " Il est venu, dit le poète, le dernier âge des oracles de Cumès. La grande période des siècles se renouvelle intégralement. Déjà la Vierge fait son apparition et ramène les félicités du règne de Saturne, une race nouvelle descendra des hauteurs des cieux. Un enfant va naître pour clore le siècle de fer et rétablir l'âge d'or. Ton consulat, illustre Pollion, aura la gloire de fournir une date à cet heureux avènement des grands mois qui vont se succéder. Toutes les antiques souillures de nos crimes seront effacées et la terre sera délivrée de la crainte séculaire qui l'opprime. Cet enfant recevra la vie des dieux ; avec la force et la vertu paternelles, il règnera sur l'univers pacifié. A tes pieds, Enfant Divin, la terre étalera ses premières offrandes ; les tapis de lierre avec leurs grappes pendantes, les colocases mêlés à l'acanthé gracieuse. La chèvre des montagnes apportera pour toi sa mamelle gonflée de lait ; le lion cessera d'être l'effroi des troupeaux ; près de ton

berceau couvert de fleurs, le serpent expirera ; les plantes vénéneuses mourront et seront remplacées par les arbres parfumés de l'Assyrie. Tel est le siècle dont les Parques dociles à la volonté des destins se hâtent de dérouler le fil sur leurs légers fuseaux. Fils bien-aimé des cieux, noble Rejeton de joies, hâte-Toi, nos honneurs T'attendent. Vois le monde qui chancelle dans son orbite immense, et les continents et les mers, et les profondeurs des cieux. Tout s'agite et tressaille dans l'heureuse attente du siècle qui va venir. Oh ! puisse se prolonger ma vie jusqu'à ce jour fortuné ! puisse un dernier souffle rester sur mes lèvres pour chanter tes exploits ! Parais donc, petit enfant, et commence à reconnaître par ton sourire, le visage de ta mère."

Lisez le prophète Isaïe (1) et vous retrouverez les traits les plus saisissants de ce récit. L'Eglise, dans la prose de l'office des morts, "*Dies iræ*," a conservé le fameux verset, "*Teste David cum Sybilla*." David en est le témoin ainsi que la Sybille. Elle prédisait la venue du Messie, comme elle annonçait la catastrophe finale où le monde doit dispa-

---

(1) Chap. VII, XI, XXXV, IX, XI, LXV, LV.

raître dans une conflagration universelle. " Ce n'est plus seulement le saint vieillard Siméon qui, sous les portiques du nouveau temple de Jérusalem, a été divinement averti que sa vieillesse serait consolée par la venue du Messie attendu : " Il ne devait pas mourir avant d'avoir vu le Sauveur." Ce n'est plus seulement Anne la prophétesse, qui partage cette espérance enivrante. Ce ne sont plus seulement les Juifs qui ont supputé le temps, et qui voient s'élever l'aurore divine ; mais l'attente est partout. Le monde semble suspendre sa marche : on interroge tous les points du ciel, on écoute, on espère ! Les temps sont accomplis, leur plénitude est consommée. Le recueillement de l'humanité, à cette heure solennelle, se revêt d'un mystérieux caractère. Il y eut un silence qui rappelait celui de l'univers créé, alors qu'il attendait de Dieu un maître futur, à l'époque où la Trinité-Sainte méditait la formation de l'homme. Que de sang, de crimes et d'ignominies sur cette race humaine, depuis l'instant où elle était sortie radieuse et pure de la création première ! L'œuvre de sa réhabilitation sera plus merveilleuse encore. Le jour, dont les splendeurs vont éclater à nos regards, est celui qui éclairera le

triomphe d'une fille d'Eve sur le serpent antique, qui réalisera les bénédictions dont un enfant d'Abraham devait doter toutes les tribus de la terre. Le prêtre selon l'ordre de Melchisédech, l'Isaac du mont Moriah, l'Envoyé des collines éternelles, prédit par Jacob, le Prophète suscité de Dieu, comme Moïse, le conquérant, fils de David, pacifique comme Salomon, dont l'empire signifie la paix, dont le nom est Dieu avec nous, dont la Mère doit être une Vierge, dont la patrie est Bethléem, dont les envoyés doivent parcourir le monde et passer jusqu'aux îles lointaines pour annoncer le royaume des cieux, le Messie va enfin paraître. Déjà son étoile annoncée par Balaam a été signalée par les Mages de l'Orient. Venez, Fils des patriarches, Héritier des rois de Judas, Espoir des justes, véritable Agneau des sacrifices, Arche d'alliance immortelle, réalisez toutes les figures, accomplissez toutes les promesses, consommez le monde dans l'unité. Le testament ancien, avec son cortège d'espérances séculaires, entoure votre berceau. L'humanité courbée sous le joug de l'erreur, assise dans l'ombre de quatre mille ans, attend votre lumière. Elle tressaille, comme le cerf altéré qui soupire après l'onde des fontai-

nes, elle veut se plonger dans les sources d'eau vives, ouvertes par le Sauveur et rejaillissant jusqu'à la vie éternelle."

---

## CHAPITRE V

### NAISSANCE DE JESUS-CHRIST.

En quelques lignes l'Eglise a écrit un long poème pour annoncer la naissance du Sauveur. Dans le silence de la matinée qui précède la fête de Noël, elle le donne à chanter à l'un de ses prêtres ou à l'un de ses lévites, et des profondeurs du sanctuaire retentissent ces simples et admirables paroles : " Depuis la création du monde, lorsque Dieu, au commencement de toutes choses, tira du néant le ciel et la terre, l'an cinq mille cent quatre-vingt-dix-neuf ; depuis le déluge, l'an deux mille neuf cent cinquante-sept ; depuis la naissance d'Abraham, l'an deux mille quinze ; depuis Moïse et la sortie du peuple d'Israël de la terre d'Egypte, l'an

quinze cent dix ; depuis le sacre du roi David, l'an treize cent deux ; dans la soixante-cinquième des semaines d'années prédites par le prophète Daniel ; dans la cent quatre-vingt-quatorzième olympiade ; dans la sept cent cinquante-deuxième année de la fondation de Rome et la quarante-deuxième du règne d'Octave-Auguste ; tout l'univers étant en paix et le monde entrant dans son sixième âge : Jésus-Christ, Dieu de toute éternité, fils du Père éternel, voulant consacrer le monde par son miséricordieux avènement, après avoir été conçu de l'Esprit-Saint, les neuf mois depuis sa conception étant accomplis, Jésus-Christ, Dieu fait homme, naît à Bethléem de Juda, de la Vierge Marie."

---

## CHAPITRE VI

### LE CHÂTIMENT DE DIEU PROUVE LA DIVINITÉ DU CHRIST.

La destruction du peuple juif prouve la divinité du Christ qui avait prédit sa ruine, et la grandeur du châtement prouve que le crime n'a pas été autre que d'avoir mis à mort l'Envoyé de Dieu. La suite nous convaincra de la vérité de cet énoncé. Titus, à la tête de l'armée romaine, vint assiéger Jérusalem, l'an 70 après Jésus-Christ. Tous les signes précurseurs annoncés trente ans auparavant par le Divin Maître étaient accomplis. On avait entendu sur tous les points du monde le bruit des combattants, le tumulte des séditions et le fracas des armes. On avait vu se lever nations contre nations, royaumes contre royaumes, quand

les régions d'Espagne, de Germanie, des Gaules et de l'Orient disputaient à celles de Rome le droit de créer des empereurs. Jérusalem avait été une première fois entourée par une ceinture d'assiégeants. L'abomination de la désolation s'était assise dans le lieu saint, le jour où tous les pontifes avaient été massacrés dans le temple même par les Zélotes. Enfin la persécution générale contre les chrétiens avait précédé ces horreurs. A ces symptômes prédits avec tant de netteté et accomplis avec une exactitude ponctuelle, l'Eglise de Siméon réfugiée par delà le Jourdain avait sans hésitation reconnu l'approche des jours de vengeance. Mais la population juive de Jérusalem ne considérait pas les événements au même point de vue. On approchait de la solennité pascale. Titus laissa aux pèlerins l'accès de la ville sainte. Il en vint en assez grand nombre de tous les points de la Judée, en sorte que le neuf avril 70, quand l'armée assiégeante parut, la multitude des Juifs dans Jérusalem était de douze cent mille âmes, selon Josèphe, et de huit cent mille, selon Tacite. La ville était des mieux fortifiée. Les murs énormes étaient couronnés de tours puissantes, entre autres, la tour An-

tonia, celle du Mont Sion et le temple bâti dans la partie haute de la ville, sur la montagne du même nom. L'édifice sacré, sanctuaire et forteresse à la fois, était défendu au nord par un fossé profond taillé dans le roc, au midi par une élévation telle qu'on ne pouvait regarder en bas sans vertige. Enfin, la colline du calvaire où l'on avait élevé des fortifications qui rendaient Jérusalem imprenable par ses quatre-vingt-dix tours, hautes de 125 pieds. Bésetha enlevée, Acra se présentait. Après Acra, il fallait prendre Antonia afin de pouvoir assiéger le temple. Le temple pris, Sion restait, c'était donc cinq places fortes dont il fallait se rendre maîtres les unes après les autres. Titus, impatient de faire le tour de Jérusalem, pour connaître le faible des fortifications de la ville, sortit avec six cents chevaliers. Les Juifs, sortis en silence, cernèrent le jeune César. L'attaque fut vive autant qu'imprévue. Titus allait être enlevé, quelques-uns de ses cavaliers se serrèrent autour de lui et se firent jour à travers les combattants. L'un d'eux tomba mort à ses côtés, mais le prince était sauvé. Le lendemain, les légions de Titus travaillaient à dresser un camp sur la montagne des Oliviers. Les juifs tombèrent à

l'improviste sur les travailleurs romains qui se débandèrent, Titus accourut et rejeta les assaillants sous les murs de leur ville. Le choc fut terrible ; les Romains fuyaient devant les Juifs furieux. Les Juifs arrivaient triomphants au sommet du Mont des Oliviers, lorsque deux compagnies romaines, ralliant les fuyards, recommencèrent le combat. Les Juifs néanmoins rentrèrent en bon ordre à Jérusalem avec les honneurs de cette journée.

Jérusalem et Rome étaient en face. Le duel était à mort, Titus se sentant contraint de commencer les opérations d'un siège en règle, fit construire des fortifications et amena au pied des murs les machines de guerre, entre autre la " Victorieuse," (ainsi appelée à cause de sa force de destruction à laquelle rien ne résistait). Cette machine lançait des quartiers de rochers du poids de plusieurs quintaux par-dessus les parapets du rempart. Le 23 avril 70, la brèche fut ouverte au mur d'Agrippa, et le lendemain les Romains attaquaient le rempart d'Acra ; après vingt-cinq jours d'une lutte acharnée, les ennemis s'emparaient de cette place. Et pourtant le véritable siège de Jérusalem restait encore à faire. Le découragement se glissait alors dans

l'âme des assiégeants. En face de la forteresse Antonia on désespérait de s'emparer de la ville. On vit même des déserteurs quitter le camp de Titus où régnait pourtant l'abondance, et aller s'enfermer avec les défenseurs de Jérusalem, comme si tout espoir de réduire la ville eût été perdu. Dans Jérusalem, l'agglomération inusitée engendrait la famine. Le blé, diminuant chaque jour, n'était distribué que par rations de plus en plus restreintes aux hommes en état de porter les armes. Il arriva bientôt à un prix fabuleux. Des monceaux d'or ne valaient pas alors quelques poignées de farine. La multitude gisait mourante, épuisée par la faim. L'abomination de la désolation montait ainsi chaque jour à l'autel de Jéhovah. Le sacrifice quotidien n'était point encore interrompu. Une conspiration se forma sous l'empire de la faim. On voulait se rendre chez les Romains et fuir ce théâtre de souffrance et d'horreur. Jean de Giscala, maître de la situation, commandant en chef des Juifs, fit arrêter vingt-et-une personnes des plus nobles familles et les fit égorger sous les yeux des Romains. Titus voulant empêcher ces horreurs, fit demander aux Juifs de capituler et envoya Josèphe au

pied des remparts renouveler les propositions de paix. Ce fut inutile. On fuyait autant qu'on n'était pas vu ; car ceux qui étaient soupçonnés de vouloir fuir étaient mis à mort.

La famine à laquelle s'était jointe la peste augmentait tous les jours. Le grain avait complètement disparu de la circulation publique. Les soldats pénétraient à main armée dans les maisons pour les fouiller. Qu'ils trouvassent ou non des provisions, ils n'en tuaient pas moins les propriétaires. On tuait un homme parce qu'il se portait bien ; ce reste de vigueur supposait dans sa maison des ressources cachées. On tuait ceux dont la figure hâve et défaite annonçait les horribles souffrances ; c'était une bouche de moins à nourrir. On cherchait partout à manger : on coupait la gorge pour en arracher la dernière bouchée, on brisait la tête des petits enfants sur le pavé, on coupait le bras des femmes dont la main serrait convulsivement quelques grains d'orge ou d'avoine. On mutilait les misérables patients pour obtenir l'indication du lieu où ils avaient enfoui une poignée de farine. On vit des pères et des mères disputer à leurs enfants la bouchée qu'ils mangeaient.

Les Juifs, après avoir avalé leur or et les bi-

joux les plus précieux qu'ils voulaient emporter, fuyaient par les aqueducs souterrains construits par Salomon. Les soldats Romains les capturaient et s'amusaient à les crucifier en vue des remparts. Un jour les victimes étaient tellement nombreuses que le bois manqua pour élever des instruments de supplice. — Terrible punition de la croix du calvaire. — D'autres fois, on leur coupait le nez, les mains, les oreilles et on les renvoyait aux assiégés. Les Arabes arrêtaient les transfuges, les éventraient indistinctement et fouillaient dans leurs entrailles pour y chercher les trésors qu'ils avaient avalés : (2,000 en une nuit).

Jean de Giscala et Simon Gioras, firent creuser des excavations pour atteindre le camp romain par sous sol. L'excavation avait été remplie de bois sec, enduit de résine et de bitume. On y mit le feu, et, au milieu des torrents de poussière, de fumée et de flammes, les quatre chaussées qui avaient coûté au camp romain dix-sept jours d'ouvrage s'écroulèrent. Les Romains accoururent, mais il était trop tard, balistes, catapultes, tours roulantes, béliers, tout fut la proie des flammes. Les Romains crurent qu'ils n'avaient pas à lutter contre des hom-

mes, mais contre Dieu même. Un conseil de guerre se réunit le lendemain sous la tente de Titus. La situation était critique. On avait épuisé pour la construction des machines et l'élévation des terrasses tout le bois des contrées environnantes. Il ne restait plus un seul pied d'arbre sur les montagnes de Jérusalem, dont l'œil admirait naguère la végétation riante et fertile. Comagère, jeune roi, plein d'ardeur, proposa un assaut général. Il perdit la plus grande partie de ses meilleurs hommes, sans aucun résultat.

Il n'y avait pas d'autre ressource que le blocus. Aussitôt on se mit à élever un mur de circonvallation, pour cerner comme dans un filet la malheureuse cité. Je ne sais quelle impulsion divine s'était emparée des Romains, dit Josèphe, historien juif ; mais les disciples de Jésus-Christ savaient que leur Divin Maître avait précisément noté à l'avance ce trait caractéristique de la ruine de Jérusalem. " Le jour vient, avait-il dit, où l'ennemi te ceindra d'un mur de circonvallation, t'enfermera et te resserrera de toutes parts." Personne ne pouvait approcher ou sortir des murs de Jérusalem. Avec un blocus aussi rigoureux, la famine atteignit à Jérusalem des proportions telles, dit Josèphe,

que de mémoire d'homme on n'avait jamais rien vu de semblable. Les malheurs précédents étaient de la prospérité relativement aux souffrances présentes. Les plates-formes des maisons, les places, les galeries du temple étaient remplies de cadavres. On avait tout d'abord essayé à se débarrasser de ces foyers d'infection, en les jetant par milliers du haut des murailles, ou en les faisant sortir la nuit par les portes de la ville. Les bras manquaient pour le service funèbre. La peste faisait ses ravages. A prix d'or on ne pouvait plus trouver un seul homme qui voulût toucher à ces restes contagieux. Les victimes de la peste et de la faim n'avaient plus de sépulture. Dès lors les familles, les amis se réunissaient dans une maison et mouraient ensemble. Quand tout était fini, la demeure restait silencieuse et fermée. Quelquefois pourtant des monstres à face humaine, fouillaient parmi ces monceaux de cadavres pour y découvrir une dernière dépouille ou quelques parcelles d'or.

Un épisode remarquable : Marie, fille d'Éléazar, une des plus nobles familles d'Israël, avait un enfant encore à la mamelle. N'ayant plus rien à manger, elle parcourait la nuit les retranchements pour avoir quelques brins

d'herbe ou de paille que les sicaires venaient lui enlever le matin. Surexcitée par la faim, elle saisit son enfant et dit : " Meurs donc, malheureux enfant. Tu seras le dernier aliment de ta mère." Elle dit, et d'une main désespérée égorge son enfant. Elle le fait rôtir, en mange, la moitié et cache le reste. L'odeur de la chair rôtie ramène les sectaires. " Je vous ai gardé votre part, dit la Juive. Prenez, mangez, c'est mon fils, ne soyez pas plus tendre qu'une mère. Si ce festin vous fait horreur, tant mieux j'aurai le reste." Les sicaires s'enfuient épouvantés. Toute la ville fut bientôt instruite de ce fait.

Le 30 juin, la forteresse Antonia tombe entre les mains des Romains, s'écroulant sous les coups des béliers. Les Juifs eurent à peine le temps de se retirer dans l'enceinte du temple. Le 12 juillet, le sacrifice du soir et du matin appelé sacrifice perpétuel, cessa dans le temple. Les victimes faisaient défaut. Ce fut dans la ville assiégée une consternation inexprimable quand on apprit que l'agneau de propitiation n'était plus immolé sur les autels de Jéhovah. Les cris et les lamentations du peuple furent entendus des soldats Romains. Titus envoya encore une fois Josèphe demander une capitulation honorable ; il se

chargea même de fournir les victimes pour reprendre les sacrifices. Un silence de mort suivit ces paroles. Jean de Giscala seul éclata en injures et en malédictions contre Joseph. Le sacrifice des Juifs avait cessé pour ne se renouveler jamais. Chaque année encore, les Juifs célèbrent par un jeûne solennel la date funeste de la cessation.

Titus voyant les opérations continuer malgré la paix qu'il demandait, vint en personne en présence du retranchement juif : "J'adjure les dieux de Rome et de ce pays, soldats, et vous, soyez témoins que c'est vous, Juifs, qui appelez la ruine sur ce temple. Quant à moi, je m'engage à le respecter, qu'on dépose les armes, et les sacrifices judaïques ne seront pas interrompus." Titus aurait voulu vaincre, non détruire. L'obstination juive fut plus forte que sa volonté. Les Romains tentèrent un assaut improvisé sur la forteresse Moriah. Mais les Juifs se précipitèrent sur les Romains et les chassèrent à coups d'épée. Le temple était plus fort que la puissance de destruction des machines. Pendant six jours les béliers battirent les murs sans qu'une seule pierre de ces assises gigantesques fût ébranlée. Il n'y avait de puissance de destruction que le feu, mais l'incen-

die du temple de Jérusalem paraissait un sacrilège aux yeux du jeune prince.

Cependant la sentence divine avait condamné le temple aux flammes. Un légionnaire, poussé par une ardeur divine, sans prendre aucun ordre de Titus, se hisse sur les épaules d'un de ses camarades jusqu'à une des fenêtres ; de là il jette une poutre allumée. Quelques temps après, la flamme s'élançait à travers le toit de cèdre. Les Juifs poussaient des cris de désespoir ; ils reviennent en furie pour sauver le temple. On court prévenir Titus qui dormait, fatigué de l'expédition du matin. S'élançant sur son cheval et accourir fut l'affaire d'un instant. Il organise le sauvetage, commande à tous les légionnaires d'éteindre l'incendie. Sa voix se perd impuissante au milieu du tumulte de la foule. Bientôt l'incendie, promenant sa flamme victorieuse le long des lambris de citronnier et de cèdre, atteint les riches draperies, les guirlandes sculptées. Un immense brasier où l'or et l'argent coulaient en ruisseaux, voilà tout ce qui restait du temple de Jérusalem, l'une des merveilles du monde. Onze cent trente ans, sept mois et quinze jours s'étaient écoulés depuis que Salomon en avait jeté les fondements. Six cent tren-

te-neuf ans et quarante-cinq jours depuis sa restauration par Zorobabel.

L'anniversaire de cette ruine est un jour de deuil national. C'est de ce jour que les Juifs comptent leur ère de désolation.

Les massacres commis en ce jour par la soldatesque en délire sembleraient incroyables, s'ils n'étaient pas écrits par un témoin oculaire. Josèphe affirme qu'il y eut un moment où les flots de sang humain allaient éteindre l'incendie. Les victimes, dit-on, étaient plus nombreuses que les bourreaux. Les cadavres enterres dans la grande cour du temple dépassaient le niveau de l'autel. Les pavés des portiques avaient disparu sous un fleuve de sang. Les cris des mourants mêlés aux vociférations des vainqueurs furent tels que l'écho des montagnes les répercutait jusque sur les rives orientales du Jourdain, à plus de trente kilomètres de distance. Prêtres, vieillards, femmes, enfants, personne ne fut épargné. Six mille personnes entassées sous le portique de Salomon respiraient encore. Les vainqueurs étaient fatigués de tuer, ils mirent le feu à la galerie et ils les brûlèrent vivantes. Deux prêtres, Meïr et Josèphe, se trouvaient enfermés dans l'ilot que la flamme n'avait pu atteindre. Les Romains

leur crièrent de se rendre, leur promettant la vie et la liberté. On forma un passage pour arriver jusqu'à eux, mais se tournant avec désespoir vers le temple en feu, ils s'y précipitèrent et disparurent dans la fournaise ardente. Tous les portiques et bâtiments accessoires, où étaient entassées des richesses incalculables, furent incendiés. Les soldats espéraient retrouver dans les décombres l'or et l'argent fondus. C'est ce qui arriva en effet.

Au retour de l'expédition, chaque légionnaire était tellement chargé de butin, que la valeur de l'or baissa de moitié en Syrie. Titus se réserva pour décorer son triomphe, le voile du Saint des saints, la table des pains de proposition, le livre de la loi, le chandelier d'or à sept branches et la lame d'or qui brillait sur le front du grand prêtre. Il fit offrir aux divinités tutélaires de Rome un sacrifice solennel sur l'emplacement du sanctuaire de Jéhovah. Mais, dit Josèphe, Jéhovah n'était plus dans le temple. Deux prêtres, au jour de la r'encôte, avaient entendu ces paroles terribles sortir du sanctuaire. "Sortons d'ici." La majesté du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob abandonnait le temple profané ! Le feu fut allumé aux quatre coins de la ville sainte et tout fut rasé. C'en

était fait de la superbe et glorieuse Jérusalem. Il n'en restait plus qu'un monceau de ruines. Les Juifs furent tués. On réserva pour tant les robustes jeunes gens de dix-sept ans pour le triomphe de Titus à Rome. Au dessous de dix-sept ans on les vendit comme le bétail aux marchands accourus de tout l'empire romain. Dix mille de ces malheureux moururent sur la plate-forme du temple, quatre-vingt-dix mille furent faits prisonniers. Les morts pendant la durée du siège s'élevèrent au nombre de onze cent mille, et tout le reste du peuple fut dispersé par tout le monde.

Les prophéties jusqu'à Jésus-Christ s'étaient réalisées pour Israël. Une seule attend encore son accomplissement, c'est celle d'Osee. " Les fils de Juda, dit-il, demeureront bien des jours sans roi, sans prince, sans sacrifice, sans autel, sans éphod et sans théraphim ; mais ensuite, ils reviendront, ils chercheront le Seigneur, leur Dieu et David leur roi. Ils honoreront le Seigneur au dernier jour et reconnaîtront les dons de sa miséricorde." Quand viendra ce jour fortuné prédit par St-Paul, où la plénitude des Gentils étant entrée au bercail, Israël lui-même sera sauvé ? C'est le secret de Dieu, dont la

sements, et dont la miséricorde a des souvenirs que les siècles des siècles ne sauraient effacer (1).

---

(1) Darras, Hist. Eccl.

## TROISIÈME PARTIE

---

### PREUVES MORALES DE LA MISSION DIVINE DU CHRIST.

---

Recourons à un autre genre de preuves en faveur du Délégué de Dieu, et de la mission qu'il a remplie auprès de l'humanité. Le Christ dit à ses Apôtres : " Ayez confiance, j'ai vaincu le monde." St-Jean exprime la même idée par une figure. " Voici que le Lion de Juda, le Rejeton de la race de David a vaincu." " Au milieu même de ses ennemis, Il a exercé son empire." Il a vaincu le démon, qui fuit à la seule invocation de

son nom. Les empires furent amenés à l'obéissance de ses lois. Oui, le Christ a vaincu dans l'ordre intellectuel. "Le monde passe, mais la loi divine est devenue stable, réduisant toute intelligence dans la servitude du Christ, par la foi, les volontés à la pratique de l'obéissance, les cœurs en les détournant des affections terrestres pour leur faire aimer les choses spirituelles. Enfin, tous les peuples, volontairement ou non, sont tombés au pied de la croix de Jésus-Christ."

Nous prouverons la divinité de notre sainte religion, non par la divinité de son Auteur, comme nous l'avons fait précédemment; mais par les fruits suaves qu'elle a apportés au monde. "Un bon arbre porte de bons fruits." Si les fruits sont surnaturels, surhumains, ils ne sont pas sortis de la terre, mais du ciel. Nous invoquerons le miracle dans l'ordre moral, pour prouver que la doctrine du Christ est divine.

---

## CHAPITRE I

### LA PROPAGATION ADMIRABLE DE LA RELI- GION CHRÉTIENNE REND SON ORIGINE DIVINE, MANIFESTE.

En effet, il n'y a que Dieu qui ait pu opérer tout le merveilleux qu'elle renferme.  
“ *Digitus Dei est hic.*”

1o La propagation de la Religion chrétienne est un fait historique bien démontré. Peu après que l'empereur Tibère eut pris les rênes du gouvernement de l'empire romain, la Religion fit des progrès étonnants. Le Christ crucifié, au temps de cet empereur, avait dit : “ Du moment que je serai élevé en croix, j'attirerai tout à moi.” En moins de trente ans, le Fils de Marie est acclamé par toute la terre. Rome a entendu la voix des Apôtres. Ces effrayés de la Passion du Christ rendus forts et courageux par la descente de l'Esprit-Saint au jour de la Pentecôte, se firent entendre chez les Parthes, les Indiens, les Africains, les Espagnols et les

Gaulois ; et un peu plus tard, chez tous les peuples de l'Empire Britannique. Le prophète voulant peindre la marche admirable des Apôtres, s'écrie : " Qu'ils sont rapides les pieds de ceux qui évangélisent la paix, qui répandent ces biens ! " Ailleurs il est dit : " Leur voix s'est fait entendre par toute la terre ; les confins les plus reculés ont entendu leur parole. " Au point que le grand Apôtre Paul a pu dire aux Colossiens : " L'Évangile vous est parvenu, comme aux autres peuples de l'univers, qu'il croisse et qu'il porte des fruits parmi nous comme partout ailleurs. " L'an 75 après Jésus-Christ, il écrit aux Romains les paroles de David que nous avons déjà citées : " Que la foi avait été annoncée par tout le monde et que lui-même, pour sa part, avait prêché l'Évangile du Christ dans Jérusalem et les pays limitrophes et jusque dans l'Illyrie. Les disciples des apôtres avouent que la prédication du Christ fut si rapide, qu'en moins de trente ans, il n'y avait pas une seule région qui n'eût entendu parler du Christ et où il n'y eût pas des croyants de tout âge, de tout sexe et de toute condition. Aucune classe d'hommes, dit Justin, le martyr, de quelques nations qu'ils soient, barbares ou Grecs

soit des villes, soit des campagnes, qui n'ait pas de chrétiens pour offrir, au nom de Jésus Crucifié, des prières et des actions de grâces à Dieu, Père et Créateur de toutes choses." Et Tertullien, au commencement du deuxième siècle, écrivait aux princes de Rome : " Nous ne sommes que d'hier et déjà nous remplissons vos villes, vos îles, vos bourgs, vos municipalités, vos assemblées, le camp même, vos palais, le sénat, vos places publiques ; nous ne laissons de vides que vos temples. " Les témoignages païens ne sont pas moins nombreux. Citons entre autres Pline le jeune qui écrivait à Trajan, à la fin du premier siècle. Il le consulte sur l'ordre qu'il a reçu de persécuter les chrétiens et de les faire mourir. " Le nombre de ceux qu'il me faut condamner est tellement grand, dit-il, que je n'ose faire quoi que ce soit sans vous consulter. Parmi les personnes qu'il faut punir, il y en a de tout sexe, de tout âge, de toute condition, la contagion de la superstition chrétienne n'est pas limitée à quelques villes, mais elle est répandue dans toutes les villes, dans toutes les campagnes, le nombre en est très grand."

2o Songeons aux difficultés qu'il a fallu

vaincre pour implanter à travers le monde païen la doctrine du Crucifié du Calvaire. Difficultés du côté de la religion, obstacles à surmonter. Cette religion dont on n'avait jamais entendu parler avant Jésus, était opposée aux idées païennes et à leurs rites sacrés. La religion d'un Juif crucifié était un scandale pour les Juifs, la croix était le supplice des scélérats. Je suppose, mes chers lecteurs, qu'un d'entre vous soit pendu pour avoir prêché une doctrine qui vous paraît blasphématoire. Combien deviendraient partisans, ou apôtres de cette doctrine ? Eh bien ! c'est la situation du peuple juif qui, au jour de l'exécution, ne craignait pas de crier à tue-tête. " Que le sang de Jésus de Nazareth retombe sur nous et sur nos enfants ! " mais qui, maintenant, suit ce Crucifié en très grand nombre. Prêcher Jésus crucifié par les juifs, c'était une folie aux yeux des Gentils, c'est-à-dire ceux qui n'étaient pas juifs. En effet, le peuple choisi était regardé comme un peuple éclairé, gouverné qu'il était par des prophètes remplis de science et de sagesse. Les gentils auraient adoré le rebut des Juifs !... Folie !

La prédication, chez le peuple avait pour but d'abroger la loi mosaïque qui l'avait

régi pendant deux mille ans, pour substituer la doctrine d'un crucifié ; chez les païens, de briser les dieux qu'ils avaient adorés jusqu'alors pour se prosterner au pied de la croix et d'embrasser une religion qui combat toutes les convoitises, qui commande de pardonner à ses ennemis; enfin, qui ordonne la soumission de l'intelligence et du cœur et la mortification des sens.

Les prêtres des faux dieux qui se voyaient enlever leur influence, le démon qui perdait son empire ; les philosophes avec leurs arguments subtils, les hommes politiques avec les armes de leur jurisprudence humaine, la perfidie des Juifs, la cruauté des tyrans, les superstitions de toutes sortes, en un mot, toutes les puissances diaboliques et humaines se liguèrent contre la doctrine de Jésus-Christ prêchée par des pécheurs, des illettrés de la Galilée.

Nonobstant tous les sérieux obstacles de la cupidité et des préjugés populaires, la religion chrétienne fut répandue et prit racine dans tous les pays du monde avec une très-grande rapidité. Elle passa d'abord dans la vie privée et plus tard dans la vie publique, réformant et corrigeant tout.

30 Les moyens de propagation étaient

bien minimes en apparence. Les Apôtres n'étaient point des orateurs, qui, portés sur les ailes de l'éloquence humaine, pouvaient attirer les foules, comme le font certains de nos orateurs politiques qui entraînent par la force seule de leurs paroles, des populations entières.

Douze pêcheurs pauvres, simples, sans science, occupés il y a quelques jours de leurs barques et de leurs filets. Les autorités civiles loin de les approuver cherchent plutôt à les arrêter et à les mettre en prison. Les nouveaux Apôtres s'adressent à des peuples qui n'ont dans l'esprit que le désir de la richesse : " faire de l'argent " et dans le cœur, l'amour des plaisirs : Fuyez la richesse ; donnez vos biens aux pauvres ; fuyez les plaisirs du monde et attachez-vous à la croix du Christ. Portez en vous et jusqu'à la mort l'amour de la mortification et de la souffrance. Au lieu de biens, ils promettent le mépris, la haine, les persécutions, les supplices. Où furent donc les moyens humains qui propagèrent si rapidement la bonne nouvelle ? Dieu seul a pu faire ces œuvres aussi admirables. Les Apôtres prêchèrent et convinquirent par le miracle, c'est-à-dire par l'autorité même de Dieu. Là

où il n'y a pas eu de miracles faits par les Apôtres à l'appui de la propagation évangélique ce fut un miracle, qu'en si peu de temps une doctrine si difficile fût implantée. Dans l'un comme dans l'autre cas, "Croyons" ! Le doigt de Dieu est là.

---

## CHAPITRE II

LES EFFETS DE LA RELIGION DU CHRIST DANS  
LE MONDE, LES GRANDES ET UTILES  
RÉFORMES QU'ELLE A OPÉRÉES,  
PROUVENT LA DIVINITÉ DE SON ORIGINE  
" UN MAUVAIS ARBRE NE PORTE PAS  
DE BONS FRUITS."

Le Christianisme, cet arbre dont les branches s'étendent jusqu'à l'extrémité de la terre, a porté des fruits suaves dont bénéficiaient tous les êtres vivants. Nous ne pouvons pas traiter bien longuement ce sujet, qui fournirait ample matière pour un gros volume ; nous n'en donnerons qu'un léger aperçu. Par la méditation, par la lecture d'une foule d'auteurs célèbres, tels que Balmès, Nicolas, Chateaubriand, vous ac-

querrez des connaissances qui vous mettront en état de lutter contre vos adversaires, et ne contribueront pas peu à vous faire aimer cette Religion qui a comblé l'homme de tant de bienfaits.

La vraie Religion est le lien unique qui unit l'homme à Dieu. L'homme, de sa nature imparfait et enclin au mal, sent le besoin de s'unir à Dieu, infini en perfections. C'est le fini qu'il faut joindre à l'infini, l'imparfait au parfait. Le Christ a voulu opérer cette union dans la réforme de l'homme, en rendant parfait l'imparfait, spirituel le charnel, en un mot, relever la nature de l'homme au niveau de la nature de Dieu. "*Heredes Dei coheredes Christi.*" Le Christianisme atteint ce but sublime ; lui seul a le pouvoir de diviniser l'homme. " Le Chrétien est un autre Jésus-Christ. Et Jésus-Christ est Dieu. " Soyez parfait, dit le Christ, comme votre père céleste est parfait. Et alors je serai en vous, comme mon Père est en moi, et mon Père et moi établirons notre demeure en vous."

Le Christianisme prend l'homme de l'abjection, de la perversité, pour l'amener à la sainteté la plus haute, la plus sublime. Retirer l'homme de la vie sensible, concupisci-

ble, pour le faire passer, des appétits et des instincts grossiers où cette vie l'entraîne, à une vie nouvelle, pleine de perfections et de vertus ; conduire toutes les âmes vers l'héroïsme de la perfection, perfection infinie de Dieu lui-même, c'est là son œuvre par essence. " Or, la Religion chrétienne a opéré dans le monde et opère tous les jours ce perfectionnement surnaturel, non pas seulement dans un homme mais dans des millions d'hommes, de tous les climats et de tous les âges. " Elle maintient dans une véritable pureté, l'homme vivant au sein de la corruption sociale, dans le flux et reflux perpétuel de passions et de crimes qui composent le monde présent. Tout est bon au Christianisme pour faire un saint ; un enfant, un soldat, un berger, un roi, une jeune fille, un vieillard, une âme même déjà criminelle, devient capable de sainteté. Un persécuteur comme Paul deviendra l'apôtre de la vérité. Un Clovis, roi de France, brûlera les idoles païennes qu'il avait adorées, et adorera, prosterné, la croix de Jésus qu'il méprisait. L'héroïsme naîtra dans le cœur de la timide jeune fille, qui bravera, par amour pour Dieu, les supplices et les cruauté des tyrans. L'élégante jeune vierge aban-

donnera les joies de la famille, les caresses maternelles pour cacher ses beautés physiques sous l'humble habit de la Sœur de Charité ; mais, de quelle beauté morale elle reluira sous cet habit du pauvre, dans ces maisons de renoncement ? La pécheresse, même publique, que le monde rejette de dédain, deviendra, sous l'action du Christianisme, la bien-aimée du Dieu trois fois Saint. C'est qu'il découle du Christianisme, dit Aug. Nicolas, une sève surnaturelle qui fait de nouveaux hommes, qui tire de la fange et de la boue l'homme pécheur, pour le placer sur le trône des princes du peuple de Dieu. Les païens ont eu des hommes vertueux, mais des vertus naturelles qui n'ont eu pour branle que des motifs d'intérêts temporels ; l'action de ces vertus s'est exercée dans la sphère du naturel. Leurs écrits étaient remplis de vertus, ils en parlent et ne pratiquent pas. Ils n'ont jamais connu l'abnégation d'eux-mêmes pour le service désintéressé d'un frère. Cette vertu n'est pas dans la nature de l'homme, elle est venue du ciel par le Christ mort pour notre salut. Les païens ont eu des sages ; mais bien plus en paroles qu'en actions, et jamais ils n'ont eu ce que le Christianisme appelle un

“ Saint. ” La Religion seule du Christ sait faire les saints. Ses hôpitaux, ses cloîtres, ses maisons religieuses sont autant de manufactures de saints.

Le Christianisme a deux mille ans ; toujours aussi jeune qu'à son origine, il produit les fruits les plus suaves de vertu et d'héroïsme. C'est l'action du Christianisme que l'on rencontre dans les fléaux, les pestes, toujours une main tendue pour calmer la douleur, essuyer les larmes, mettre l'huile et le baume sur la plaie du souffrant. Partout le Christianisme fait croître et fleurir la charité et la chasteté. Oh ! si l'on savait, dit Aug. Nicolas, le nombre de Saints qui existent sur la terre, non pas au loin, mais tout près de nous ! On s'est plu à raconter les mystères de la corruption et du crime ; que ne peut-on dévoiler les mystères de la sainteté et du sacrifice ! Oh ! si les chaumières, les hôpitaux, les mansardes, les prisons, les cloîtres, les déserts, l'humble foyer domestique surtout pouvaient raconter tout ce qu'ils ont vu, pouvaient rendre tout ce qu'ils ont reçu de vertus chrétiennes, quel spectacle ! mais, c'est là un secret entre Dieu et les anges, un secret pour les auteurs mêmes de ces vertus ; le jour où Dieu les

couronnera, ils diront, avec l'ingénuité du sacrifice : " Quand, Seigneur, avons-nous fait ces choses ? " Un secret pour le monde qui n'en est pas digne, et qui le plus souvent insultera au lieu d'admirer et d'imiter. Le monde cependant est sauvé par eux ; il tomberait bientôt en corruption et serait replongé dans les ténèbres d'où il a été tiré, si les vrais Chrétiens n'étaient, selon l'expression du Sauveur, " le sel de la terre, la lumière du monde. "

Qu'est-ce qui manque aux hommes pour être des saints avec la Religion du Christ ? Une seule chose, " la volonté. " La Religion a produit des Saints ; St-François-Xavier, St-Louis de Gonzague, St-Stanislas-de Kostka, Ste-Claire, Ste-Catherine de Sienne, Ste-Rose de Lima, la bienheureuse sœur Marguerite Bourgeois. Elle a fait produire à des hommes des œuvres de saints. Si nous ne connaissons pas d'autorité divine la sainteté de ces hommes : tels que Mgr I. Bourget, le Père Richard, le curé d'Ars, et combien d'autres ; nous savons du moins que leur vie et leurs œuvres furent exemplaires. Tous les jours nous faisons la fête de plusieurs saints, qui ont étonné le monde par la grandeur de leurs œuvres et de leurs mi-

racles. Si la Religion du Christ a pu produire cette sainteté, je ne dis pas en mille hommes, mais en un seul : chacun peut être sauvé de sa perversité naturelle par le même moyen. La libre volonté de l'homme inspirée par la grâce divine suffit pour le sauver, " Si quelqu'un veut faire la volonté de mon Père, dit le Christ, il verra si ma doctrine vient de Lui, ou si je parle de mon chef." Quand même tous les hommes seraient méchants, que les prêtres et les évêques seraient pécheurs, cela ne prouverait rien contre la divinité de la Religion. Ils se perdraient, mais la Religion aurait fait son œuvre — n'aurait-elle mené au ciel qu'un seul élu ! elle est bonne, elle est sainte, elle vient de Dieu.

" Le Christianisme ne s'est pas borné à la sanctification individuelle de ses membres ; mais il a étendu son influence et son action sur tout le genre humain, en formant et moralisant la conscience publique. Tout le monde, par conséquent, participe à son influence. Le Christianisme a changé la face de la terre. Toutes les sociétés humaines ont ressenti les effets de son action surnaturelle sur la conscience du particulier et du peuple. La corruption a perdu son carac-

tère d'ostentation. La barbarie a perdu ses armes et a été vaincue par le Christianisme. L'esclave a vu briser ses fers. Il y a néanmoins des actes d'atrocité et de barbarie, des crimes plus ou moins éhontés. Mais ce ne sont toujours que des crimes d'un caractère privé, bien qu'ils semblent avoir des caractères nationaux. Dans les sociétés antiques les crimes étaient publics, sociaux ; ainsi tout le peuple, à certains jours, par exemple, les bacchanales, les saturnales, se livraient à la débauche et ne respectaient rien. Les dieux et les lois les autorisaient. Avec le Christianisme, la moralité bien que faible, la faute n'a que des caractères privés. Les lois ne l'approuvent pas. — Et la conscience publique flétrit le malheureux qui se livre à ses instincts d'animaux. Qu'un homme soit dénoncé comme voleur, adultère ou ivrogne, c'est lancer sur lui le discrédit immense de la population. Les impies et les méchants, dit Nicolas, honorent le frein qu'ils franchissent, et leur nombre fût-il encore plus considérable, leur fureur plus haute, il ne leur sera jamais donné de prévaloir contre le Christianisme.

“ La main seule de Dieu a pu faire atteindre à l'humanité cette perfection de morale.

Et cette action est aussi grande dans la conservation de cette conscience morale publique, qu'elle dut l'être pour lui faire prendre racine dans la terre du paganisme. Malgré les fautes privées, malgré la tendance des membres du Christianisme à perdre ce caractère, le bien qu'elle a opéré se maintient ferme et inébranlable."

C'est un léger aperçu de la réforme des peuples, opérée par la Religion Chrétienne. C'est bien le droit de dire avec le prophète David : " Ces choses ont été faites par Dieu et elles sont admirables à nos yeux." La conversion des hommes par la croix a son principe dans la grâce divine que le sacrifice de la Croix a méritée au monde, dit St-Paul.

---

### CHAPITRE III

DIVINITÉ DU CHRIST, PROUVÉE PAR LE TE-  
MOIGNAGE QUE LE CHRIST JUI-  
MEME REND DE SA MIS-  
SION DIVINE.

Tout ce que nous avons dit précédem-  
ment prouve la mission divine du Christ —  
qu'il est vraiment l'envoyé de Dieu, puis  
qu'en Lui se sont accomplis les oracles des  
prophètes. Le Christ lui-même, afin de ne  
nous laisser aucun doute sur cette mission,  
confirme ce témoignage des prophètes par  
ses paroles, sa vie, sa doctrine, ses miracles,  
sa mort même.

D'ailleurs le Jourdain est témoin de sa di-  
vinité ; la mer de Tibériade en fait foi. A  
la voix de Jésus le vent s'apaise, les flots ir-

rités se calment, les aveugles voient, les boiteux marchent, les malades sont guéris, les morts ressuscitent, les pécheurs se convertissent, les démons sont mis en fuite.

Ce témoignage du Christ a une grande valeur, car il n'était pas homme à se faire valoir, à courir après la renommée. Son langage est humble, il ne s'attribue rien de la gloire qui ressort de ses actes. Depuis son premier sermon sur la montagne, résumé de toute la morale évangélique, jusqu'à son dernier mot sur la croix, rien qui sente la recherche de soi-même ; mais en tout la gloire de Dieu et le salut des âmes. Les actions de Jésus attirent l'admiration de la foule, ne fut-ce que l'eau changée en vin, les pains multipliés, le paralytique guéri, c'en serait donc assez pour faire voir dans le Christ un thaumaturge, un prophète, un homme de Dieu. D'ailleurs, citons un fait : Jésus rencontre un pauvre mendiant aveugle de naissance.

“ Maître, lui disent les Apôtres, quel péché cet homme ou ses parents ont-ils fait, pour qu'il soit aveugle ? Ce n'est point parce qu'ils ont péché, répondit le Seigneur, mais c'est afin que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui. Tant que je suis en ce

monde, je suis la lumière du monde." Ayant dit ces paroles Il cracha à terre, fit de la boue avec sa salive, enduisit de cette boue les yeux de l'aveugle et lui dit : " Va, et lave-toi dans la piscine de Siloë." — " J'y suis allé, je me suis lavé et je vois." — On le conduisit le jour du sabbat, aux Pharisiens réunis dans le temple. Ils interrogèrent l'aveugle qui leur raconta naïvement ce qui s'était passé. " Que dis-tu, lui demandèrent-ils, de celui qui t'a ouvert les yeux ? " Et il répondit : — "C'est un prophète." — Les Juifs ne crurent point qu'il eût été aveugle, ils firent appeler ses parents. " Est-ce là votre fils qui est né aveugle, leur dirent-ils, et comment voit-il maintenant ? " — " Oui, c'est là notre fils, et il est né aveugle, répondirent les parents, mais nous ne savons comment il voit, ni qui lui a ouvert les yeux. Demandez-le à lui-même." Les Pharisiens se mirent donc à l'interroger de nouveau. — " Rends gloire à Dieu, nous savons que cet homme est un pécheur : " — Il leur répondit : — " Si cet homme est un pécheur, je n'en sais rien, ce que je sais c'est que j'étais aveugle et qu'à présent je vois." Et comme on le pressait de nouvelles questions il répondit : " Je vous l'ai dit, voulez-vous

l'entendre de nouveau ? ou voulez-vous donc vous aussi devenir ses disciples ? ” Ils le chargèrent de malédictions en disant : “ Toi, sois son disciple pour nous nous sommes les disciples de Moïse. Quant à celui-ci nous ne savons qui il est ni d'où il vient. ” “ C'est une chose étrange, répondit l'aveugle, que vous ne sachiez point d'où il vient, et qu'il ait pu cependant m'ouvrir les yeux. Il est inouï que personne ait jamais rendu la vue à un aveugle-né, si celui-là n'était point l'homme de Dieu, il n'aurait aucune puissance ” — “ Tu n'es qu'un pécheur, s'écrièrent les pharisiens, et tu veux nous faire la leçon ! ” Et ils le chassèrent et le jetèrent hors du temple.

Jésus l'ayant rencontré lui dit : “ Croistu au fils de Dieu ? ” — “ Et qui est-il, maître, afin que je croie en lui ? ” Jésus répondit : “ Celui qui te parle, c'est lui-même. ” — “ Je crois, Seigneur, s'écria le bienheureux mendiant et, se prosternant, il l'adora (1).

Jésus-Christ est Dieu.

Le droit reconnaît la suprême autorité du témoin qu'il appelle exceptionnellement majeur : *omni exceptione major* : En effet, un

---

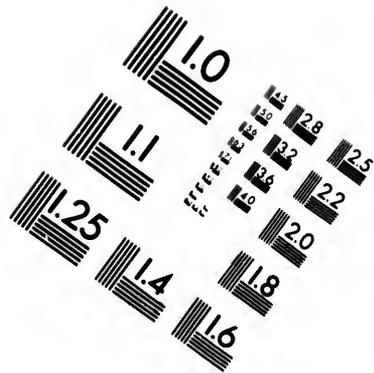
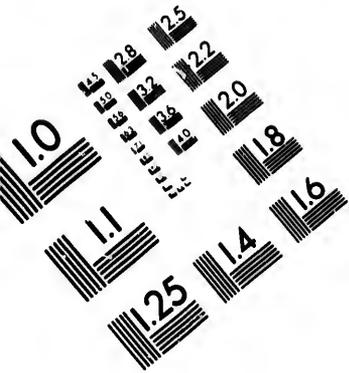
(1) Jean, ix.

homme peut être si élevé dans son intelligence, si grand par son caractère, si éminent par ses vertus, si unique par sa position, que ses affirmations soient de tout point indiscutables. Comment le récuser, lorsque rendant témoignage des faits merveilleux qui se sont passés en lui-même, il confirme son témoignage par des faits de même nature ? — Les Juifs et les Apôtres qui voulaient connaître Jésus lui demandaient comme à Jean-Baptiste : “ Qui es-tu ? que dis-tu de toi-même ” ? Jésus leur répondit avec la plus grande clarté.

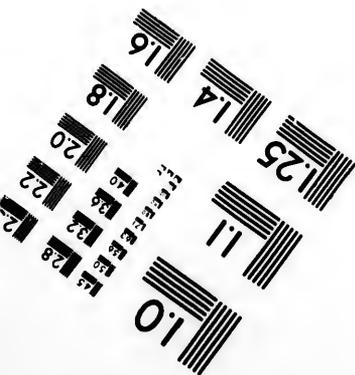
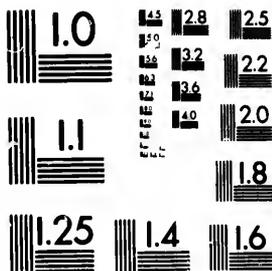
“ Si tu es le Christ, dis-le nous ” lui demandent un jour les Juifs assemblés dans le temple. — “ Je vous parle, leur répondit-il, et vous ne me croyez point. Les miracles que je fais au nom de mon Père rendent témoignage de moi. Moi et mon Père nous ne sommes qu’un.”

Les Juifs furent indignés de voir cet homme jeune et de nulle apparence se poser comme l’envoyé de Dieu, ils cherchèrent des pierres pour le lapider.

“ Pourquoi, leur dit-il avec calme, voulez-vous me lapider ? ” — “ C’est à cause de ton blasphème, et parce que, étant homme, tu



**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**





te fais Dieu (1). Si on lapidait aujourd'hui encore tous les blasphémateurs, on manquerait souvent de pierres.

Un autre jour, Jésus est dans le temple. — Il vient de pardonner à la femme adultère. — La bonté, la puissance et la miséricorde de Dieu à l'égard de cette femme soulèvent les Juifs d'indignation. Jésus qui connaît le fonds de leurs cœurs, ne leur donne pas le temps de le questionner, — Il dit simplement : " Je suis la lumière du monde. Celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie ! " " Votre témoignage est faux, répondirent les pharisiens, car vous êtes seul à témoigner de vous-même." La loi juive exigeait deux témoins dans toute cause.

" Vous ne savez, répond Jésus, d'où je viens, ni où je vais... Pour moi je le sais et je me rends témoignage à moi-même, car je ne suis pas seul, et mon père qui m'a envoyé est avec moi, et il me rend aussi témoignage."

Ils lui dirent alors : " Où est votre Père ? " " Vous ne connaissez ni moi ni mon Père, leur répondit Jésus ; si vous me connaissiez

---

(1) Jean, x.

vous connaissiez aussi mon Père." — Et qui êtes-vous donc ? s'écrièrent-ils. — " Le principe de toutes choses, moi qui vous parle. Abraham, votre père, a désiré avec ardeur de me voir, il m'a vu et il s'est réjoui ! "

— " Eh quoi ! reprirent les Juifs, vous n'avez pas encore cinquante ans, et vous avez vu Abraham ? Et Jésus leur dit : En vérité, en vérité, je vous le dis : Avant qu'Abraham fut, je suis (1)."

Il ne dit pas j'étais, mais je suis, avec Dieu il n'y a pas de temps, tout est dans l'unique présent. " Je suis celui qui suis."

Un autre jour, Jésus était à Nazareth. — La foule le poursuivait partout, lui amenant des malades de toutes sortes pour qu'il les guérît. On apporta un paralytique couché sur un grabat. — C'était le jour du sabbat, jour sacré pour les Juifs ; on ne pouvait rien faire cette journée-là. — Jésus voyant la foi vive de ce pauvre malade, lui dit. " Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis." Plusieurs scribes dirent en eux-mêmes : — " Cet homme blasphème. Qui peut remettre les péchés, si ce n'est Dieu seul ? " Jésus, connaissant leurs pen-

---

(1) Jean, chap. VIII.

sées leur dit : " Lequel est le plus facile, de dire à cet infirme : Tes péchés te sont remis, ou : Lève-toi et marche ? Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir de remettre les péchés : lève-toi, dit-Il au paralytique, prend ton grabat et marche ! Et celui-ci se leva et portant son lit, il s'en alla dans sa maison (1)."

Au lieu de croire à Jésus qui faisait d'aussi grands miracles, ils cherchèrent à Le trouver en faute, ils murmurèrent contre Lui, parce qu'Il avait guéri le jour du sabbat. — Jésus, afin de condamner leur observance extérieure de la loi, de préférence à la loi de charité, choisissait ce jour pour guérir les malades. — Et aux murmures des Juifs, Il se contentait de répondre : " Celui qui vous parle est plus grand que le temple, et le Fils de l'homme est le maître même du Sabbat." Dieu seul était au-dessus du temple, selon les Juifs.

Nicodème, chef de la synagogue, vient trouver secrètement Jésus et Lui dit : " Maître, je vois que vous êtes l'envoyé de Dieu, car nul ne peut faire les miracles que vous faites, si Dieu n'est point en lui." — Jésus,

---

(1) Math. ix, Marc, ii.

après lui avoir parlé du St-Esprit qui seul donne l'intelligence de toutes choses, dit :  
" Nun n'est monté dans le ciel, que Celui qui en est descendu, le Fils de l'homme qui est dans le ciel, — et comme Moïse a élevé le serpent dans le désert, il faut qu'ainsi le Fils de l'homme soit élevé (en croix), afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. — Quiconque croit en Lui n'est point jugé, mais quiconque ne croit point est déjà jugé, parce qu'il ne croit pas au nom du Fils unique de Dieu (1) "

" Car Dieu a tant aimé le monde qu'Il lui a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse pas ; mais qu'il ait la vie éternelle." Ces mots, " Fils de Dieu, égal de Dieu," ne s'entendent point de ceux qui sont justes, appelés aussi enfants de Dieu, mais du Fils unique de Dieu, du Verbe fait chair, la seconde Personne de la Sainte-Trinité. On l'entendait ainsi chez les Juifs, puisque le Grand-Prêtre et tous les spectateurs crient au blasphème, quand Jésus interrogé, avant sa mort, sur ce qu'Il était, répondit : " le Christ, Fils de Dieu."

Et ailleurs Jésus dit : " En vérité, en

---

(1) Jean, III.

vérité je vous le dis, ce que fait le Père, le Fils le fait également. Le Père ressuscite les morts et vivifie et de même le Fils donne la vie à qui Il veut : Le Père ne juge personne, mais Il a remis tout jugement au Fils, afin que tous honorent le Fils, comme ils honorent le Père. Quiconque n'honore point le Fils, n'honore point le Père qui L'a envoyé. — Comme le Père a la vie en Lui-même, ainsi Il a donné au Fils d'avoir la vie en Lui, et Il Lui a donné la puissance de juger parce qu'Il est le Fils de l'homme (1).

Voilà, mes chers amis, la profondeur de la parole du Verbe incarné. — Lequel dit de lui-même, de son Père qui est au ciel, etc.

Devant ses apôtres et ses disciples, son langage n'est pas moins clair sur sa divinité. — Quelques heures avant sa passion, à la dernière Cène. “ Vous croyez en Dieu, leur dit-Il avec la tendresse et la solennité d'un dernier adieu. Vous croyez en Dieu, croyez donc en moi.” — Je suis la voie, la vérité et la vie. Personne ne vient au Père que par moi. — Si vous me connaissez, par là-même vous connaissez mon Père ; vous Le connaîtrez bientôt, et vous L'avez vu.” —

---

(1) Jean, v.

L'apôtre Philippe Lui dit tout étonné.  
" Seigneur, montrez-nous le Père et cela nous suffit."

Et Jésus : " Quoi ! depuis si longtemps que je suis avec vous, vous ne me connaissez point encore ? Philippe, qui me voit, voit mon Père." Comment dis-tu : montrez-nous le Père ? Ne croyez-vous pas que le Père est en moi et que je suis dans le Père ! Croyez-le du moins d'après mes miracles !

" Si vous demandez quelque chose à mon Père, en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié dans le fils et si vous me priez en mon propre nom, je vous exaucerai. Celui qui m'aime gardera mes commandements, et mon Père l'aimera ; et nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure.

" Tout ce qu'a le Père est à moi. Qui me rejette, rejette le Père." Enfin jusqu'au Calvaire, élevé en croix, Il S'affirme Dieu et agit en Dieu. — Voilà ce que jamais homme avant et après Lui n'a osé dire.

S'Il n'est pas Dieu, Il est le plus grand blasphémateur que la terre ait porté.

Jésus dit aujourd'hui à ses disciples :  
" Qui dites-vous que je suis ? Les apôtres répondent." Les uns disent que vous êtes Jean-

Baptiste (ressuscité), ou bien Jérémie, ou bien Elie, ou l'un des prophètes." — " Et vous, reprend Jésus, qui dites-vous que je suis ?" Alors Simon-Pierre lui dit : " Vous êtes le Christ Fils du Dieu vivant." — Jésus-Christ rend à Pierre le plus bel éloge que jamais homme ait reçu pour sa parole : " Tu es bienheureux, Simon, fils de Jean, car ce n'est pas la chair ni le sang qui te l'a révélé, mais mon Père qui est dans le Ciel." La récompense s'en suivit pour Pierre.—" Et moi je te dis à mon tour que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les puissances de l'enfer ne prévaudront point contre elle. C'est à toi que je donnerai les clefs du royaume des cieux ; et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel." Il faut être Dieu pour donner une telle puissance sur la terre et au ciel.

Le Christ se montre Dieu surtout dans sa Passion, à l'infâme qui Le trahit au jardin des Oliviers : " Mon ami, dit-Il, qu'êtes-vous venu faire ici ? C'est donc par un baiser que vous livrez le Fils de l'homme (1)." Quel héroïque oubli de l'injure ! Quelle

---

(1) Math. xxvi, 49.

admirable et tendre bonté ! Aux soldats qui Le saisissent et L'enchaînent : " Si c'est moi que vous cherchez, ne touchez pas à mes disciples (1)." Quelle autorité de la part d'un vaincu ! — Au peuple qui Le suit sur le chemin du Calvaire : " Ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous, car il viendra pour vous des jours mauvais (2)." Quelle abnégation de soi-même ! Quelle charitable et apassion ! Au valet qui Le soufflette et Lui dit brutalement : " Est-ce ainsi qu'on parle au Grand-Prêtre ! " — " Si j'ai mal parlé, montrez-le moi ; mais, si j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous (3) ? " Quelle douceur dans le reproche ! Quel appel mesuré au droit et à la justice ! Quelle majestueuse possession de soi-même ! — A Pilate qui, L'interroge sur sa royauté : " Mon royaume n'est pas de ce monde ; si mon royaume eût été de ce monde, mes serviteurs eussent combattu pour moi ; moi, je suis venu au monde pour rendre témoignage à la vérité." Quelle élévation d'esprit ! quelle absence de toute préoccupation vulgaire, dans un moment où sa mort se décide ! — Au larron qui L'implore : " En vérité,

---

(1) Jean, XVIII, 8. (2) Luc, XXIII, 27. (3) Jean, XXIII.

en vérité, je vous le dis, vous serez avec moi aujourd'hui dans le paradis (1)." Quelle souveraineté dans la promesse, quand tout paraît désespéré ! — A sa mère et au disciple bien-aimé : " Femme, voilà ton fils. Enfant, voilà ta mère (2)." Quelle tranquille et touchante prévoyance dans la plus forte tempête de la douleur ! — Enfin, sur la tête des bourreaux qui l'injurient : " Mon Père, pardonnez-leur, car ils ignorent ce qu'ils font (3)." Quelle infinie miséricorde ! O mon bien-aimé Jésus, ai-je besoin de miracles ? Non, non, faites taire votre puissance, car la prière qui tombe de vos lèvres mourantes surpasse tous les prodiges. — Je crois en vous ; vous êtes mon Dieu ! Je vous aime.

---

(1) Luc, xxiii, 43. (2) Jean, xix, 26. (3) Luc, xxiii, 34.

## CHAPITRE IV

### DIVINITÉ DE LA DOCTRINE DE JÉSUS-CHRIST PROUVÉE SPÉCIALEMENT PAR LE MIRACLE DE LA RÉSUR- RECTION.

Tout l'enseignement chrétien repose, d'après St-Paul, sur le miracle de la Résurrection du Sauveur. " Si le Christ n'est pas ressuscité, votre prédication est vaine (1)." Si le Christ est ressuscité, sa mission est divine, Dieu seul est le maître Souverain de la vie et de la mort. — Le Christ seul a pu dire : " Je puis déposer ma vie et la reprendre. " S'Il a fait ce qu'Il a dit, Il est Dieu. Établisons donc cet argument décisif de la divinité de notre religion par le récit évangélique,

---

(1) I Corr. xv.

et le témoignage qu'ont rendu les apôtres sur ce fait.

## ARTICLE I.

### *Le fait de la Résurrection démontré par le récit évangélique.*

‘ Les fidèles disciples du Sauveur avaient, sur le soir du vendredi, déposé dans le tombeau, avec une silencieuse tristesse, le corps inanimé du Sauveur, ils s'étaient retirés chez eux pour pleurer la mort de leur maître bien-aimé. Un jour et deux nuits s'étaient écoulés ; la fête de Pâque, d'ordinaire si pleine de joie pour tout bon Israélite, avait été pour eux bien triste et bien amère.. ; mais une grande joie allait bientôt remplir leur cœur... Le temps était venu, où celui qui s'était laissé immoler, comme un agneau sans défense, pour le salut du genre humain, devait triompher à son tour, et, comme Il l'avait annoncé lui-même, sortir vivant du tombeau.

On ignore l'instant précis de la Résurrection. Elle eut lieu dès la pointe du jour, entre la première aurore et le lever du soleil. De sa propre puissance, sans le secours

ni l'intervention d'aucune force, Jésus sortit intact du tombeau, comme Il était sorti intact du sein de la Vierge Marie.

Des gardes qui avaient été placés près du tombeau pour le garder, ne virent rien ; ils ne méritaient pas cette grâce ; mais ils virent un autre spectacle. “ Voilà qu'il se fit un grand tremblement de terre ; un ange du Seigneur descendu du ciel, roula en arrière la pierre du sépulcre, il s'assit dessus. Son visage avait l'aspect de l'éclair, et ses vêtements la blancheur de la neige. Dans le saisissement de cette vision, les gardes, frappés d'épouvante, devinrent comme morts. En même temps, les tombeaux s'ouvrirent, plusieurs d'entre les saints qui dormaient du sommeil de la mort, se levèrent, sortirent de leurs sépulcres et vinrent dans la cité sainte, où ils furent vus de plusieurs (1).”

Premières visites au tombeau (2). “ Le soir du grand sabbat, quand le lever des étoiles avaient annoncé la fin du jour, Marie-Magdelaine, Marie mère de Jacques, et Salomé, avaient acheté des aromates, pour aller, “ à l'aurore ” embaumer Jésus. De

---

(1) Math. xxviii, 2. (2) Jean, xx, 1, 10.

grand matin avant que les ténèbres fussent dissipés, elles se mirent en marche pour se rendre au tombeau, porter les aromates qu'elles avaient préparées." — "Ignorant complètement qu'on eût mis des gardes autour du tombeau et que la pierre en était scellée, une seule inquiétude les tourmentait : c'était de savoir comment elles pourraient soulever et déplacer cette pierre pesante, et elles se disaient les unes aux autres : Qui nous ôtera la pierre qui ferme l'entrée du tombeau ? "

"Cependant Magdeleine, emporté par l'ardeur de son amour, avait précédé les autres femmes. Arrivée la première au sépulcre, avant que les ténèbres se fussent dissipées, elle vit qu'on avait ôté la pierre, et voyant le sépulcre vide, dans son effroi, sans pénétrer dans le monument, elle courut au cénacle, où étaient Saint-Pierre et cet autre disciple que Jésus aimait ; et hors d'elle-même, elle leur dit : ils ont enlevé le Seigneur du sépulcre, et nous ne savons où ils l'ont mis. Les autres femmes arrivèrent à leur tour au sépulcre, lorsque le soleil commençait à se lever. Lorsqu'elles approchèrent de la grotte, et qu'elles portèrent leurs regards de ce côté, elles virent que la pierre

avait été roulée en arrière ; or, elle était énorme. Et étant entrées dans le sépulcre, elles ne trouvèrent point le corps du Seigneur Jésus. Pendant qu'elles étaient consternées jusqu'au fond de l'âme, voilà que, près d'elles, parurent deux hommes vêtus de robes resplendissantes et, comme saisies de frayeur, elles baissaient les yeux à terre, l'un d'eux leur dit : Pourquoi cherchez-vous parmi les morts Celui qui est vivant ? Il n'est point ici ; Il est ressuscité, comme Il l'avait dit, venez et voyez le lieu où le Seigneur était déposé. Souvenez-vous de ce qu'Il vous a dit, lorsqu'Il était en Galilée : Il faut que le fils de l'homme soit livré entre les mains des pécheurs, qu'Il soit crucifié, et qu'Il ressuscite le troisième jour. Et elles se ressouvinrent de ces paroles. Saisies de joie et de crainte, elles sortirent en hâte du tombeau, et n'osèrent rien dire à personne, car le tremblement de la peur les avait saisies."

Pierre troublé par le récit de Magdeleine, sortit sur le champ avec l'autre disciple et ils se rendirent en hâte au sépulcre. Ils couraient tous deux ensemble, mais Jean plus jeune que Pierre, et à qui son amour donnait des ailes, courut plus vite que soi-

compagnon et arriva le premier près de la grotte ; mais timide et craintif, il se penche en avant, hasarde un regard furtif dans le tombeau, voit les linceuls posés à terre, et reste sur le seuil sans oser entrer. Simon Pierre, qui le suivait de près, d'un caractère plus hardi et plus déterminé, arriva ensuite, entra dans le sépulcre, vit les linges posés à terre et le suaire qui couvrait sa tête, non posé avec les linges, mais soigneusement plié en un lieu à part. Alors, l'autre disciple qui était arrivé le premier au sépulcre, entra aussi. Et il vit, et il crut. Les disciples s'en retournèrent frappés d'étonnement de tout ce qui était arrivé."

## ARTICLE II

### *Jésus apparaît à Magdeleine.*

Après le départ des apôtres, Magdeleine était revenue au tombeau ; elle ne pouvait se détacher de ce lieu, et " se tenait dehors, près du sépulcre versant des larmes. Tout à coup, s'étant penchée pour regarder dans le sépulcre, elle vit deux anges, vêtus de blanc, à l'endroit où avait été mis le corps

de Jésus, l'un à la tête, l'autre aux pieds. Femme, lui dit l'un d'eux, pourquoi pleurez-vous ? Hélas, répondit-elle, on a enlevé le Seigneur mon maître, et je ne sais où ils L'ont transporté." A peine fait-elle attention à la présence de ces inconnus, une seule pensée occupait son âme, c'était que Jésus n'était plus là. Soit qu'un léger bruit se soit fait entendre derrière elle, ou qu'elle fût entraînée par son inquiétude, " elle se retourna et vit Jésus debout devant elle ; mais elle ne le reconnut pas ; Jésus lui dit : Femme, pourquoi pleurez-vous ? que cherchez-vous ? — Pensant que c'était le jardinier (de Joseph d'Arimatee), elle lui dit : Seigneur, si c'est vous qui L'avez enlevé, dites-moi donc où vous L'avez mis, et je L'emporterai. Jésus lui dit : Marie. Elle se retourne et s'écrie : Rabbouni, mon maître. Elle se jette aux genoux de Jésus qui lui dit : Ne me touchez pas." Le temps de jouir, de me posséder pleinement n'est pas encore venu pour vous, " car je ne suis pas encore remonté vers mon Père. Mais, allez à mes frères, et dites-leur de ma part : Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu. Marie-Magdeleine, par son tendre amour pour Jésus, " qui l'a-

vait délivrée de sept démons, mérita d'être honorée la première de la visite du Sauveur."

Dans le même temps, Jésus apparaît également aux pieuses femmes qui, à la suite de Magdeleine, avaient visité le tombeau, tandis qu'elles étaient en chemin pour retourner dans le ville. " Et voilà que Jésus se présente devant elles et leur dit : Je vous salue. Elles s'approchèrent, et, embrassant ses pieds, elles L'adorèrent. Alors Jésus leur dit : Ne craignez point : Allez dire à mes frères qu'ils se rendent en Galilée ; c'est là qu'ils me verront. De retour ensemble, elles annoncèrent toutes ces choses aux onze et à tous les autres.

Leur témoignage fut confirmé par celui de Magdeleine. Mais ce récit parut aux apôtres comme une rêverie. — Attendons quelque temps ; et ces mêmes apôtres, si difficiles à persuader, verseront leur sang pour attester partout la Résurrection de Jésus-Christ.

### ARTICLE III

#### *Les gardes corrompus.*

Tandis que ceci avait lieu : " Les gardes

vinrent dans la ville et annoncèrent aux princes des prêtres tout ce qui s'était passé (1).” Ils avaient besoin de se défendre contre l'accusation d'avoir déserté leur poste, et de montrer qu'ils n'avaient cédé qu'à une puissance divine et souveraine. “ Les princes des prêtres s'assemblèrent et tinrent conseil avec les anciens. “ Ils donnèrent une grosse somme d'argent aux soldats, en leur disant : Publiez que ses disciples sont venus la nuit, et L'ont enlevé pendant que vous dormiez ; et si le gouverneur vient à le savoir nous l'apaiserons, et nous vous mettrons à couvert. Les soldats prirent l'argent, et firent ce qu'on leur avait dit ; et ce bruit, qu'ils répandirent, se répète encore aujourd'hui parmi les Juifs.”

C'était là un triste expédient. Quels témoins que des gens endormis ! Quelle vraisemblance que tous les gardes, dans une affaire de cette importance, se soient livrés au sommeil ? Quel sommeil de plomb que celui que le déplacement d'une énorme pierre et l'enlèvement du corps de Jésus n'auraient pu dissiper ! etc... etc...

Jésus apparaît encore aux disciples d'Em-

---

(1) Math. 12, 13.

maïis (1). Aux onze Apôtres, à Thomas (2) Sur le lac de Génézareth (3). A cinq cents disciples assemblés, dont plusieurs vivaient encore quand St-Paul écrivait (4). Enfin " sur une montagne de Galilée, où les onze Apôtres se rendirent." C'est de là qu'il monta au ciel en leur présence.

---

(1) Luc, xxiv, 13, 34. (2) Jean, xx, 24, 29. (3) Jean, xxi, 1, 23. (4) I Cor. xv, 6.

## CHAPITRE V

LES SIÈCLES QUI ONT SUIVI LA VENUE DE  
JESUS-CHRIST RENDENT TÉMOIGNAGE  
DE SA MISSION DIVINE.

ÉTUDIONS LE TÉMOIGNAGE DES APOTRES, DE  
LA SYNAGOGUE ET DE LA  
GENTILITÉ.

“ Comme les fils de Noé se dispersèrent, après la confusion des langues, ainsi, les fils de la Pentecôte, après la réunion miraculeuse de tous les idiomes en Jésus-Christ, se partagèrent le globe, pour y dresser partout la croix rédemptrice. Pierre prenait le chemin de Rome ; le centre politique de l'univers appartenait au chef visible de l'Église. Paul allait commencer à travers l'Asie, la Grèce, et les îles de l'Archipel, ses

courses victorieuses qui devaient aboutir aussi à Rome, dernier terme de sa carrière apostolique. Mathieu allait évangéliser la Colchide ; Jude la Mésopotamie ; Simon la Lybie ; Mathias l'Ethiopie, Barthélemy passa en Arménie ; Thomas chez les Parthes et les Indiens ; Philippe dans la Phrygie ; Jacques-le-Majeur en Espagne, et Jean à Ephèse. Déjà Lazare, le ressuscité, s'était rendu dans l'île de Chypre, avec ses sœurs Marthe et Marie. Il aborda plus tard avec elles sur les côtes de la Provence, et la terre des Gauls fut embaumée du parfum de leurs vertus. La prise de possession du monde par le Verbe Divin eut le double caractère de l'instantanéité et de l'universalité. Comme le rayon du soleil, dit Eusèbe, illumine tout-à-coup l'horizon, ainsi par un effet de la puissance et de la protection céleste, la parole de Dieu, le Verbe du salut projeta simultanément sa splendeur dans l'univers entier.

La prophétie des Saintes Ecritures s'est vérifiée au pied de la lettre. La voix des Évangélistes et des Apôtres s'est fait entendre à tout le monde et leur parole a retenti jusqu'aux extrémités de la terre. Semblable à l'aire du laboureur qui se comble soudain au temps de la moisson, de gerbes recueil-

lies de toutes parts, l'Eglise se voit tout-à-coup remplie de la multitude innombrable et presque infinie de ceux qui, dans toutes les cités, dans toutes les bourgades, embrassaient la foi du Christ, seule foi véritable. Cette précoce universalité qui éclata dès le premier siècle, et valut à l'Eglise son titre immortel de catholique, frappe tellement l'historien qu'il n'hésite pas à reconnaître un phénomène surnaturel et miraculeux. Je ne consentirai jamais, dit-il ailleurs, à ne reconnaître qu'un fait humain dans la propagation universelle de l'Évangile par les Apôtres. Ils prêchent à tous le nom de Jésus, ils publient les miracles de sa vie, dans les villes et les campagnes, envahissant l'empire Romain et la cité, reine de toutes les cités ; parcourant les royaumes des Perses et des Arméniens, les contrées des Parthes, pénétrant chez les Scythes et jusqu'aux confins de l'univers, dans les régions de l'Inde, traversant l'océan et abordant jusqu'aux îles qu'on appelle Britanniques."

Toute l'antiquité chrétienne nous fournirait au besoin des citations de ce genre.

---

## CONCLUSION.

Canadiens, un grand nombre d'entre vous ont abandonné la Religion chrétienne, elle a pourtant fait le bonheur de vos frères et rempli de joie les années de votre jeunesse. Rappelez-vous le jour heureux de votre première communion, la paix profonde dont vous jouissiez alors. Rappelez-vous le moment mille fois béni où, à genoux, au pied des saints autels, renonçant à Satan et à ses plaisirs, vous avez été consacrés soldats du Christ. De quelle joie pure, de quelle sainte allégresse votre âme n'était-elle pas inondée ? Mais quel changement ! Vos cœurs, temples du Saint-Esprit, ont été profanés par le péché. Autrefois, vous, chers compatriotes, soldats invincibles du Christ, affrontiez avec courage votre infernal ennemi, cruel ravisseur de vos âmes, et triomphiez ; maintenant, vous préférez la fuite à la bataille. Songez que la honte est le partage du déserteur. Vous avez abandonné vos frères au fort du combat, vous avez fui l'Eglise catholique, votre mère, que vous aviez mission

de détendre, malgré sa voix qui vous appelait à son secours, comme une mère appelle son fils pour la protéger et la consoler. "Rappelez-vous que vous êtes mes enfants, je vous ai engendrés et nourris ; je vous ai fait naître à la vie de la grâce pour vous fortifier ensuite d'un pain céleste, et après tant de sacrifices, vous m'abandonnez." Pour quels motifs ? se demande Massillon. " Par impiété. Vous n'avez plus dans le cœur le sentiment de l'amour maternel." Massillon parle des incrédules. Le sermon est à l'ordre du jour. Il frappe, et vous, voisins, et vous, Canadiens, qui après avoir renoncé à l'Église, aimez à passer pour des incrédules. Massillon va vous prouver que la plupart de ceux qui se disent incrédules ne le sont pas ; que " presque tous les pécheurs qui vous vantent, qui vous allèguent sans cesse leurs doutes comme le seul obstacle à leur conversion, ne doutent point et que tous les prétextes dont ils se servent pour ne point changer de vie, celui des doutes sur la religion, qui est devenu le plus commun, est le moins vrai et le moins sincère." Le dérèglement, l'ignorance et la vanité ou respect humain, voilà les trois sources plus ordinaires de leurs doutes. Ils en font hou-

neur à l'incrédulité qui n'y a presque point de part.

10 Les déréglés désirent être incroyables, mais ne le sont pas de fait. Il y a des hommes qui ne croient pas en Dieu. Les scandales qui ont affligé l'Eglise en font preuve. La foi si affaiblie dans tous, s'est tout-à-fait éteinte dans quelques-uns. Comme dans tous les siècles, paraissent certaines âmes choisies et extraordinaires, que le Seigneur remplit de ses grâces, de ses lumières, de ses dons les plus éclatants, et en qui Il prend plaisir de verser à pleine mains, toutes les richesses de sa miséricorde, on en voit aussi en qui l'iniquité est, pour ainsi dire, consommée, et que le Seigneur semble avoir marquées pour faire éclater en elles les jugements les plus terribles de sa justice, et les effets les plus funestes de son abandon et de sa colère. — L'Eglise, où des scandales doivent croître jusqu'à la fin, ne peut donc se glorifier d'être tout-à-fait purgée du scandale de l'incrédulité. Elle a de temps en temps ses astres qui l'éclairent, et ses monstres qui la défigurent ; à côté de ces grands hommes, célèbres par leurs lumières et leur sainteté, elle a vu aussi s'élever une tradition d'hommes impies dont les noms

sont encore aujourd'hui l'honneur de l'univers ; lesquels par des écrits pleins de blasphèmes et d'impiété, ont osé attaquer les mystères de Dieu, nier le salut et les promesses faites à nos pères, renverser le fondement de la foi et prêcher le libertinage parmi les fidèles. Il y a eu des impies ayant eu assez de corruption dans l'esprit et dans le cœur pour s'avouer incrédules et l'être réellement. Mais ces hommes impies et fermes dans l'impiété sont rares. Et parmi ceux qui font une déplorable ostentation de l'impiété, il n'en est peut-être pas un seul, sur le cœur duquel la foi ne conserve encore ses droits, et qui ne craigne encore, en secret, le Dieu qu'il fait semblant de ne vouloir pas connaître. Pour confondre nos prétendus incrédules, il n'est pas nécessaire de les combattre ; souvent on ne combat que des fantômes ; il faut souvent les montrer tels qu'ils sont : l'affreuse décoration dont ils se parent tombe bientôt ; et ils ne leur reste plus que leurs passions et leurs débauches. — Ils sont dérégés, mais non point incrédules."

Consultez la conduite de nos Canadiens qui vont aux églises protestantes et hérétiques : les partisans des anglicans, baptistes, anabaptistes, que sont-ils ? Ils abhor-

rent la confession, leur conscience troublée les écrase ; s'avouer coupable aux pieds d'un homme comme eux. — C'est trop ! Il vaut mieux dire : "La confession est d'institution humaine !" Un homme ne peut pas remettre les péchés commis contre Dieu ! Ou bien, s'accuser en secret, à Dieu seul : il en coûte moins. C'est un moyen de tranquilliser la conscience, moyen bien minime et de nulle importance, pour un homme qui croit tant soit peu à l'évangile. "C'est le dérèglement qui a formé leurs doutes, et non pas leurs doutes le dérèglement ; parce que, actuellement, c'est à leurs passions qu'ils tiennent et non pas à leurs doutes : parce qu'enfin ils n'attaquent d'ordinaire que les vérités incommodes à leurs passions. — On commence par les passions, les doutes viennent ensuite. On se laisse d'abord emporter aux égarements de l'âge et aux excès de la débauche : et quand on y a fait un certain chemin et qu'il ne paraît plus possible de retourner sur ses pas, on se dit à soi-même, pour se calmer, qu'il n'y a rien après cette vie, que Dieu est trop bon pour nous jeter éternellement en enfer, Dieu est père, un père n'oserait jamais, pour quoi que ce soit, jeter son fils dans le feu.

Que! raisonnement ! On ne pense qu'à la bonté de Dieu pour pécher plus à son aise : et à sa justice, on n'y pense pas, parce qu'elle ne se concilie pas avec le crime et la débauche. On s'efforce d'oublier que Dieu est juste ; sans justice, point de Dieu.

“ Ce n'est pas la foi qui a trouvé dans votre raison de nouvelles difficultés, c'est la pratique des devoirs qui a rencontré dans votre cœur de nouveaux obstacles. Et si vous dites que vos premières impressions, si favorables à la foi, ne venaient que des préjugés de l'éducation et de l'enfance, nous vous répondrons que les secondes, si favorables à l'impiété, ne vous sont venues que des préjugés des passions et de la débauche ; et que préjugés pour préjugés, il nous semble qu'il vaut encore mieux s'en tenir à ceux qui sont dans l'innocence, et qui vous portent à la vertu, qu'à ceux qui sont nés dans l'enfance des passions et qui ne prêchent que le libertinage et le crime. — Aussi qu'il le honte pour l'incrédule de remonter à la source de son erreur. Ce n'est pas la raison qui les mène à nier, mais les mauvais penchans du cœur. C'est la lâcheté, le manque de courage qui fait qu'un pécheur, ne pouvant soutenir et regarder les terreurs

et les menaces de la Religion, tâche de s'étourdir, en redisant sans cesse que ce sont des frayeurs puérides. La débauche rend toujours lâche et craintif. Non, nos prétendus esprits-forts, se donnent pour des hommes fermes et courageux : suivez-les de près, ce sont les plus faibles et les plus lâches de tous les hommes. D'ailleurs, il n'est pas étonnant que le dérèglement nous mène à des doutes sur la Religion ; il faut appeler l'incrédulité au secours des passions ; car elles sont trop faibles et trop injustes pour se soutenir toutes seules. Nos lumières, nos sentiments, notre confiance, tous les combat au dedans de nous : il faut donc leur chercher un appui, et les défendre contre nous-même ; car on est bien aise de se justifier à soi-même tout ce qui plaît. On ne veut pas que les passions qui nous sont chères soient criminelles, ni avoir sans cesse à soutenir les intérêts de ses plaisirs contre ceux de sa conscience. On veut jouir tranquillement de ses crimes et n'avoir aucun censeur importun pour troubler notre conscience. Avec ce censeur ce n'est jouir qu'à demi de ses passions, tandis que les remords nous en disputent les plaisirs. C'est acheter trop chèrement le crime, que de l'a-

cheter au prix du repos qu'on y cherche ; il faut ou finir ses débauches, ou tâcher de les calmer ; et comme il en coûterait trop de les fuir, on aime mieux, pour en jouir plus aisément, se persuader qu'il n'y a pas d'enfer, qu'après la mort, tout est mort. Jouir aujourd'hui, pour n'être plus demain. L'insensé dit dans son cœur, il n'y a pas de Dieu. Ce langage impie est le désir de leur cœur non de leur esprit, afin qu'ils n'aient à répondre qu'à eux-mêmes des horreurs de leur vie et de l'indignité de leurs passions. Les incrédules ne tiennent pas tant à abolir les vérités de notre foi, qu'à vivre dans le calme et la débauche.

Car je ne vous demande que la bonne foi, à vous qui alléguez sans cesse vos doutes sur nos mystères. Lorsque vous pensez quelquefois à sortir de cet abîme de vices et de débauches où vous vivez, et que les passions plus tranquilles vous permettent quelque retour sur vous-même ; vous opposez-vous alors vos doutes, vos incertitudes sur la Religion ? Vous dites-vous à vous-même : mais si je reviens, il me faudra croire des choses qui paraissent incroyables ? est-ce là la grande difficulté ? Ah ! vous vous dites en secret à vous-même : mais, si je reviens, il faudra

finir ce commerce, m'interdire ces excès, rompre ces sociétés, éviter ces lieux, en venir à des démarches que je ne soutiendrai jamais, et prendre un genre de vie auquel toutes mes inclinations répugnent. Voilà à quoi vous tenez, voilà le mur de séparation qui vous éloigne de Dieu. Vous parlez tant aux autres de vos doutes ; d'où vient que vous ne vous en parlez point à vous-même ? Ce n'est donc pas ici une affaire de raison et de croyance, c'est une affaire de cœur et de dérèglement, et le délai de votre conversion ne prend pas sa source dans vos incertitudes sur la foi, mais dans le doute seul, où vous laissent la violence et l'empire de vos passions, de pouvoir jamais vous affranchir de leur servitude et de leur infamie. Voilà les chaînes véritables qui lient nos prétendus incrédules à leurs propres misères. Le cœur leur fait mal à l'esprit, dit Lamoignon.

Et ce qui confirme encore cette vérité, c'est que la plupart de ces hommes qui se donnent pour incrédules, vivent pourtant dans des variations perpétuelles sur le point même de l'incrédulité. En certains moments, les vérités de la Religion les touchent ; ils se sentent agités de vifs remords ; ils cherchent même des hommes habiles et

renommés, des serviteurs de Dieu pour s'entretenir avec eux et s'instruire. En d'autres, ils se moquent de ces vérités ; ils traitent les serviteurs de Dieu avec dérision, et la piété elle-même de chimère : il n'est guère de ces pécheurs, de ceux même qui font le plus d'ostentation de leur incrédulité, que le spectacle d'une mort inopinée, qu'un accident funeste, qu'une perte douloureuse, qu'un renversement de fortune, qu'une disgrâce éclatante n'aient quelquefois jetés dans des réflexions tristes sur leur état, et dans des désirs d'une vie plus chrétienne ; il n'en est guère qui, dans ces situations affligeantes, ne cherchent de la consolation auprès des gens de bien, ne fassent quelques démarches qui laissent espérer une sorte d'amendement. Ce n'est pas à leurs compagnons d'impiété et de libertinage qu'ils ont recours alors pour se consoler ; ce n'est pas dans ces railleurs impies de nos mystères, et dans cette philosophie affreuse qu'ils cherchent un adoucissement à leurs peines ; ce sont là des discours de la joie et de la débauche, et non pas de l'affliction et de la douleur ; c'est la religion de la table, des plaisirs, des excès ; ce n'est pas celle du sérieux, du contre-temps et de la tristesse ;

le goût de l'impiété compte pour eux avec celui des plaisirs. Or si l'incrédulité avait son fondement dans des incertitudes réelles sur la Religion, tant que ces incertitudes subsisteraient, l'incrédulité serait toujours la même ; mais comme leurs doutes ne naissent que de leurs passions, et que leurs passions ne sont pas toujours les mêmes, ni également vives et maîtresses de leur cœur, leurs doutes changent sans cesse comme leurs passions ; ils croissent, ils diminuent, ils s'éclipsent, ils reparaissent, ils sont dans la même volubilité, et toujours dans le même degré que leurs passions ; parce qu'ils ne sont que les passions elles-mêmes.

En effet, pour ne laisser plus rien à dire sur ce sujet et achever de vous faire sentir combien cette profession d'incrédulité, dont on s'honore, est méprisable, c'est que, répondez à toutes les difficultés d'un pécheur, réduisez-le à n'avoir plus rien à vous répliquer il ne se rend pas encore ; vous ne l'avez pas encore gagné ; il se renferme en lui-même comme s'il avait encore des raisons plus accablantes qu'il ne daigne pas mettre en avant : il tient bon et oppose un air mystérieux et décidé à toutes les preuves qu'il ne peut résoudre. Vous avez pi-

tié alors de sa fureur et de son entêtement. Vous vous trompez, ne soyez touché que de sa vie libertine et de sa mauvaise foi ; car, qu'une maladie mortelle le frappe au sortir de là, courez auprès du lit de sa douleur ; Ah ! vous trouvez ce prétendu incrédule convaincu, ses doutes cessent, ses incertitudes finissent, tout cet appareil d'incrédulité s'évanouit et se déconcerte ; il n'en est plus même question ; il a recours au Dieu de ses pères, il redoute ses jugements qu'il faisait semblant de ne pas croire. Le ministre de Jésus-Christ appelé, n'a pas besoin d'entrer en contestation pour le détromper de son impiété. Ce pécheur mourant prévient là-dessus ses soins et son ministère ; il a honte de ses blasphèmes passés : il se repent, il en avoue le faux et la mauvaise foi ; il en fait une réparation publique à la majesté et à la vérité de la Religion ; il ne demande plus des preuves, il ne demande que des consolations. Cependant cette maladie ne lui a pas donné de nouvelles lumières sur la foi, le coup qui frappe sa chair n'a pas éclairé les doutes de son esprit. Ah ! c'est qu'il touche son cœur ; c'est qu'il finit ses dérèglements ; c'est en un mot, que ses doutes étaient dans ses passions et que tout ce qui

va éteindre ses passions éteint en même temps ses doutes.

Il peut arriver, je l'avoue, qu'il se trouve des pécheurs qui poussent jusqu'à ce dernier moment leur fureur et leur impiété ; qui meurent en vomissant avec leur âme impie des blasphèmes contre le Dieu qui va les juger et qu'ils ne veulent pas connaître. Car, ô mon Dieu ! vous êtes terrible dans vos jugements, et vous permettez quelquefois que l'impie meure dans son impiété. Mais voyez à ce dernier moment, tous les autres qui s'étaient fait honneur de leur incrédulité dans l'opinion publique ; voyez au lit de la mort un pécheur qui jusqu'alors avait paru le plus ferme dans l'impiété et le plus déterminé à ne rien croire ; il devance lui-même la proposition qu'on allait lui faire de recourir aux remèdes de l'Eglise ; il lève les mains au ciel, il donne des marques éclatantes, sincères d'une religion qui ne s'était jamais effacée au fond de son cœur ; il ne rejette plus comme des terreurs puériles, les menaces et les châtimens de la vie future. Que dis-je ? Ce pécheur, autrefois si ferme, si fier dans sa prétendue incrédulité, si fort au-dessus des frayeurs vulgaires, devient alors plus faible, plus timide, plus crédule que l'âme la plus

populaire ; ses craintes sont plus excessives, sa religion même plus superstitieuse, ses pratiques de culte plus simples, plus vulgaires, plus outrées que celles du simple peuple, et comme un excès n'est jamais loin d'un excès qui lui est opposé, on le voit passer en un moment de l'impiété à la superstition, de la fermeté du philosophe à la faiblesse de l'ignorant et du simple.

Et c'est ici où je voudrais en appeler avec Tertullien, à ce pécheur mourant et le faire parler ici à ma place contre l'incrédulité ! C'est ici où, à l'honneur de la Religion de nos pères, je ne voudrais pas d'autres témoins de la faiblesse et de la mauvaise foi de l'impie que cet homme qui expire, et qui ne peut plus parler que le langage de la vérité ; c'est ici où je voudrais assembler tous les incrédules autour du lit de ce mort ; et, pour les confondre par un témoignage qui ne saurait leur être suspect, lui dire avec Tertullien : O âme ! avant que vous sortiez de ce corps terrestre, dont vous allez vous détacher, souffrez que je vous appelle ici en témoignage : parlez en ce dernier moment, où vous ne donnez rien à la vanité et où vous devez tout à la vérité : dites-nous si vous regardez le Dieu terrible, entre les

main duquel vous allez tomber comme un être chimérique dont on fait peur aux esprits faibles et crédules ! Dites-nous, si tout disparaissant à vos yeux, si toutes les créatures retombant pour vous dans le néant, Dieu seul ne vous paraît pas immortel, immuable, l'Être de tous les siècles et de l'éternité et qui remplit le ciel et la terre. Consentons maintenant nous, que vous avez toujours regardés comme des esprits faibles, superstitieux et vulgaires, nous consentons que vous soyez le juge entre nous et l'incrédulité, à laquelle vous avez toujours paru si favorable. Quoique vous soyiez jusqu'ici étranger par rapport à la foi, et ennemi de la Religion, la Religion s'en rapporte à vous contre ce que les liens affreux de l'impiété vous avaient si étroitement uni. Si tout meurt avec vous, pourquoi la mort vous paraît-elle si fort à craindre ? Pourquoi ces mains suppliantes vers le ciel, s'il n'y a point de Dieu qui puisse se laisser toucher par vos prières, écouter vos prières ? Si vous n'êtes rien vous-même, pourquoi démentez-vous donc ce néant de votre être, et tremblez-vous sur les suites de votre destinée ? D'où vous viennent, dans ces derniers moments, ces sentiments de crainte, de respect

pour l'Être Suprême ! N'est-ce pas parce que vous les aviez toujours eus ; que vous aviez imposé au public, par une fausse ostentation d'impiété, et que la mort ne fait que développer les dispositions de foi et de religion, que vous aviez durant votre vie ? Oui, si nous pouvions détruire les passions, nous aurions bientôt ramené les incrédules : et une dernière raison qui achève de le démontrer, c'est que s'ils paraissent se révolter contre l'incompréhensibilité de nos mystères, ce n'est que pour en venir au point qui les touche et pour attaquer les vérités qui intéressent les passions ; c'est-à-dire, la vérité d'un avenir et l'éternité des peines futures ; c'est toujours là le point et la conclusion favorite de leurs doutes.

Ordinairement les incrédules n'attaquent de la Religion que les vérités incommodes aux passions. En effet, si la Religion ne proposait que des mystères qui passent la raison, sans y ajouter des maximes et des vérités qui gênent les passions, nous pouvons assurer hardiment que les incrédules seraient rares, les vérités ou les erreurs abstraites, qu'il est indifférent de croire ou de nier, n'intéressent presque personne. Vous trouverez peu de ces hommes épris de la vé-

rité qui deviennent partisans et défenseurs zélés de certains points de pure spéculation et qui n'ont rapport à rien, seulement parce qu'ils les croient vrais. Les vérités abstraites des mathématiques ont trouvé en nos jours quelques sectateurs zélés et estimables qui se sont dévoués à développer ce qu'il y a de plus impénétrable, dans les secrets infinis et dans les abîmes profonds de cette science ; mais ces sectateurs ont été quelques hommes rares et uniques ; la contagion n'était pas à craindre ; aussi n'a-t-elle pas gagné ; on les admire, mais on serait bien fâché de les imiter. Si la Religion ne proposait que des vérités aussi abstraites, aussi indifférentes à la félicité des sens, aussi peu intéressantes pour les passions et l'amour-propre, les impies seraient encore plus rares que les mathématiciens. On en veut aux vérités de la Religion, parce qu'elles nous menacent ; on ne s'élève point contre les autres, parce que leur vérité ou leur fausseté ne décide rien pour nous.

Et ne dites pas que ce n'est pas par intérêt propre, mais par amour tout seul de la vérité, que l'incrédule ne se rend point à des mystères que la raison rejette. Je sais bien que le prétendu incrédule s'en vante et vou-

drait nous le faire croire ; mais, qu'importe la vérité à ces hommes qui ne la cherchent pas, qui ne l'aiment pas, qui ne la connaissent pas, qui ne veulent pas même la connaître, et qui ne désirent que se la cacher à eux-mêmes ? Que leur importe une vérité qui les presse, à laquelle ils n'ont jamais donné un seul moment sérieux ; qui, n'ayant rien qui flatte les passions, ne saurait intéresser ces hommes de chair et de sang et plongés dans une vie voluptueuse ? Il leur importe de vivre au gré de leurs désirs déréglés, et cependant de n'avoir rien à craindre après cette vie ; voilà la seule vérité qui les intéresse : passez-leur ce point ; l'obscurité des autres mystères ne les occupera pas seulement : ils conviendront de tout parce qu'on les laisse jouir tranquillement de leurs crimes.

Canadiens des Etats-Unis, ne reconnaissez-vous pas à ce portrait quelques-uns de vos frères ? Quelques-uns veulent passer pour des juges : ils ignorent que juger est l'œuvre de la sagesse. Aussi ils font les plus grandes bévues dans leurs jugements, sur l'Eglise de Dieu, sur la Bible, etc. Combien de ces juges qui ne savent pas distinguer le dogme d'une discipline ou règle lo-

cale ou personnelle ? Ils voient toujours un intérêt en jeu pour expliquer leur manière de voir. Ils diront, par exemple, à la demande d'un prêtre qui exigera son honoraire, avant d'entendre la confession de celui qui ne veut pas payer : " la Religion ! c'est une affaire d'argent. Les prêtres ne confessent pas sans argent, pas plus qu'ils ne disent la messe sans argent." Alors, ils n'iront plus à confesse, il faut payer pour entretenir cet homme qui a mission de les entendre. Oh ! si la confession rapportait une piastre à ces juges ! Que ne diraient-ils pas en faveur ? Insensés !... Cet homme passe les jours et les nuits à travailler pour sa paroisse. Il s'est instruit, il dépense son talent et ses forces pour vous, et vous regardez à quelques piastres qu'il a droit d'exiger, en compensation des services qu'il vous rend.

Un notaire et un avocat, ne demandent-ils rien pour leurs services ? Le médecin vous soigne-t-il pour rien ? Amis, soyons plus sages..... ! S'il y a des doutes sur la Religion dans vos esprits, c'est l'intérêt qui les a fait admettre et l'ignorance qui les adopte sans les comprendre." — Écoutons encore Massillon.

On pourrait faire à la plupart de ceux

qui nous vantent sans cesse leurs doutes sur la Religion. et qui trouvent que tout est plein de contradictions dans ce que la foi nous oblige de croire ; on pourrait, dis-je, leur faire la même réponse que Tertullien faisait autrefois aux païens, sur tous les reproches qu'ils formaient contre les mystères et la doctrine de Jésus-Christ. Ils condamnent, disait ce père, ce qu'ils n'entendent pas ; ils blâment ce qu'ils n'ont jamais examiné et qu'ils ne connaissent que par oui-dire ; ils blasphèment ce qu'ils ignorent ; et ils l'ignorent parce qu'ils le haïssent trop pour se donner la peine de l'approfondir et de le connaître. Or, rien n'est plus indécemment et plus insensé, continue ce père, que de décider fièrement ce que l'on ignore, et tout ce que la Religion demanderait de ces hommes ignorants et dissolus qui s'élèvent si fort contre elle, c'est qu'ils ne la condamnaient pas avant de l'avoir bien connue.

Voilà où en sont presque tous ceux qui se donnent dans le monde comme incrédules : ils n'ont jamais approfondi ni les difficultés, ni les preuves respectables de la Religion ; ils n'en savent pas même assez pour en douter. Ils la haïssent ; car comment aimer ce qui vous condamne ? Et cette hai-

ne est la seule science qui forme leurs doctes, et qui leur apprend à la combattre.

En effet, quand je vois d'un coup d'œil, tout ce que les siècles chrétiens ont eu de plus grands hommes, de génies plus élevés, de savants plus profonds et plus éclairés, lesquels, après une vie entière d'étude et une application infatigable, se sont soumis avec une humble docilité aux mystères de la foi ; ont trouvé les preuves de la Religion si éclatantes, qu'il leur a paru que la raison la plus fière et la plus indocile ne pouvait refuser de se rendre ; l'ont défendue contre les blasphèmes des païens ; ont rendu muette la vaine philosophie des sages du siècle et fait triompher la folie de la croix de toute la sagesse et de toute l'érudition de Rome ou d'Athènes ; il me semble que pour revenir à combattre des mystères depuis si longtemps et si universellement établis ; que pour être, si j'ose m'exprimer ainsi, reçu appelant de la soumission de tant de siècles, des écrits de tant de grands hommes, de tant de victoires que la foi a remportées du consentement de l'univers, en un mot, d'une prescription si longue et si bien affermie, il faudrait, ou de nouvelles preuves qu'on n'eût pas encore confondues, ou de nouvel-

les difficultés dont personne ne se fût encore avisé, ou de nouveaux moyens qui découvrirent dans la Religion, un faible qu'on n'avait pas encore découvert. Il me semble que pour s'élever tout seul contre tant de témoignages, tant de prodiges, tant de siècles, tant de mouvements divins, tant de personnages fameux, tant d'ouvrages que les temps ont consacrés, que toutes les attaques de l'incrédulité ont rendus d'âge en âge plus triomphants et plus immortels, en un mot, tant d'évènements étonnants et jusque là inouis qui établissent la foi des Chrétiens, il faudrait des raisons bien décisives et bien évidentes, des lumières bien rares et bien nouvelles pour entreprendre ou d'en douter ou de la combattre. Hors de là, on aura droit de nous regarder comme un insensé qui voudrait tout seul défier de loin une armée entière, seulement pour faire ostentation de son vain défi et se parer d'une fausse bravoure.

Cependant, lorsque vous approfondissez la plupart de ces hommes qui se disent incrédules, qui se recrient sans cesse contre les préjugés populaires, qui nous vantent leurs doutes et nous défient d'y satisfaire ou d'y répondre, vous trouverez qu'ils n'ont pou

toute science que quelques doutes usés et vulgaires qu'on a débités dans tous les temps et qu'on débite encore tous les jours dans le monde ; qui ne savent qu'un certain jargon de libertinage, qui passent de main en main, qu'on reçoit sans l'examiner, qu'on répète sans entendre ; vous trouverez que toute leur capacité et leur étude sur la Religion se réduit à quelques discours de libertinage sur les rues, et s'il est permis de parler ainsi, à certaines maximes rebattues et qui, à force d'être redites, commencent à tenir de la bassesse du proverbe. Vous n'y trouvez nul fond, nul principe, nulle suite de doctrine, nulle connaissance de la Religion qu'ils attaquent : ce sont des hommes dissipés par les plaisirs et qui seraient bien fâchés d'avoir un moment de reste, pour examiner ennuyeusement des vérités qu'ils ne se soucient pas de connaître ; des hommes d'un caractère léger et superficiel, incapables d'attention et d'examen, et qui ne sauraient soutenir un seul instant de sérieux et de méditation tranquille et rassise ; disons-le encore, des hommes noyés dans la volupté, et en qui la débauche a pénétré, même a abruti et éteint ce que la nature pouvait leur avoir donné de pénétration et de lumières.

Voilà les ennemis redoutables que l'impie oppose à la science de Dieu, voilà ces hommes frivoles, dissipés, ignorants, qui osent taxer de crédulité et d'ignorance tout ce que les siècles chrétiens ont eu et ont encore de docteurs plus consommés et de personnages plus habiles et plus célèbres ; ils ne vantent que le langage des doutes ; mais ce sont des doutes qu'ils ont appris ; ils ne les ont pas formés ; ils répètent ce qu'ils ont entendu dire, comme l'écho qui répète sans comprendre ; c'est une tradition d'ignorance et d'impie qu'ils ont reçue : aussi ils ne doutent pas ; ils ne font que conserver à ceux qui les suivront le langage de l'irréligion et des doutes ; ils ne sont pas incrédules, ils ne sont que les échos de l'incrédulité ; en un mot, ils savent ce qu'il faut dire pour douter, mais ils n'en savent pas assez pour douter eux-mêmes.

Et une preuve de ce que j'avance, c'est que dans tous les autres doutes, on ne doute que pour s'éclaircir, on cherche tout ce qui peut conduire à la vérité, qu'on ne voit encore qu'à demi. Mais ici on ne doute que pour douter, preuve que le doute ne nous intéresse pas plus que la vérité qu'il nous cache : on serait fâché qu'il fallût se don-

ner la peine d'éclaircir le vrai ou le faux des incrédules qu'on prétend avoir sur nos mystères. Oui, si la peine de ceux qui doutent était une obligation indispensable de chercher la vérité, nul ne douterait ; nul ne voudrait acheter à ce prix le plaisir de se dire incrédule ; nul peut-être n'en serait capable ; preuve décisive, qu'on ne doute point, qu'on n'est pas plus attaché à ses doutes qu'à la Religion (car on n'est guère plus instruit sur l'un que sur l'autre) ; mais seulement parce qu'on a perdu ces premiers sentiments de retenue et de foi qui nous laissaient encore un reste de respect pour la Religion de nos pères. Ainsi, on fait bien de l'honneur à des hommes, si dignes en même temps et de pitié et de mépris, de croire qu'ils ont pris un parti, qu'ils ont embrassé un système : ils ne sont rien, ils ne tiennent à rien ; du moins ils ne savent eux-mêmes ce qu'ils sont, ils ne sauraient nous le dire ; et, ce qu'il y a ici de déplorable, c'est qu'ils ont trouvé le secret d'un état plus méprisable, plus bas, plus indigne de la raison que celui de l'impiété ; et que c'est les honorer de leur donner le titre odieux d'incrédules qui avait été jusqu'ici la honte de l'humanité et le plus grand opprobre de l'homme.

Et pour finir cet article par une réflexion qui confirme la même vérité et qui est bien humiliante pour nos prétendus incrédules, c'est qu'eux qui nous traitent si fort d'esprits faibles et crédules ; eux qui vantent tant la raison, qui nous accusent sans cesse de nous faire une Religion de préjugés populaires, et de ne croire que parce que ceux qui nous ont précédés ont cru ; eux, dis-je, ils ne sont incrédules et ne doutent que sur l'autorité déplorable d'un libertin à qui ils ont entendu dire souvent que tout ce que l'on prêche d'un avenir, n'est qu'un épouvantail pour alarmer les enfants et le peuple : voilà toute leur science et tout l'usage qu'ils ont fait de la raison. Ils sont impies sans examen et par crédulité ; comme ils nous accusent d'être fidèles, mais par une crédulité qui ne peut trouver d'excuses que dans la fureur et l'extravagance ; c'est l'autorité d'un seul discours impie, prononcé d'un ton ferme et décisif, qui a subjugué leur raison et qui les a rangés du côté de l'impiété. Ils nous trouvent trop crédules de nous rendre à l'autorité des prophètes, des apôtres, des hommes inspirés de Dieu, des prodiges éclatants opérés pour établir la vérité de nos mystères, et à cette tradition

vénérable de saints pasteurs qui nous ont transmis, d'âge en âge, le dépôt de la doctrine et de la vérité ; c'est-à-dire, à la plus grande autorité qui ait jamais paru sur la terre ; ils se croient moins crédules et il leur semble plus digne de raison de déférer à l'autorité d'un impie. " Par exemple d'un Ingersoll ou d'un vendeur de Bibles, que vous connaissez bien, Canadiens du Détroit. Je ne dirai rien de Chiniquy ou de Séguin, qui prononce d'un ton ferme que les catholiques " sont dans l'erreur sur les Sacrements, la Bible, la Ste-Vierge, le culte rendu aux Saints, mais surtout la Confession." L'incrédulité de ces hommes, et de beaucoup d'autres, est le fruit de leurs dérèglements et de leur ignorance. Ils tiennent un langage de mauvaise foi. Qu'ils se cachent au lieu de se montrer, leur visage ressent la honte. Vous, Canadiens, fuyez ces loups rapaces, ils vous voleront vos âmes."

Ce que je souhaiterais, continue Massillon. ô vous qui conservez encore du respect pour la Religion de vos pères, c'est que vous sentissiez combien tous ces hommes qui se donnent pour esprits-forts, et que vous estimez tant quelque fois, sont méprisables. c'est que vous comprissiez enfin que la pro

fession d'incrédulité qui est devenue un bon air parmi nous est, de tous les caractères, le plus frivole, le plus lâche, le plus digne de risée ; c'est que vous pussiez connaître que cette ostentation d'impiété, que la corruption de nos mœurs a rendue si commune aujourd'hui, même aux deux sexes, cache ce qu'il y a de plus bas et de plus honteux, selon le monde même.

1o *De dérèglement* : On n'en vient là que lorsque le cœur est profondément corrompu, qu'on vit actuellement en secret dans la plus honteuse débauche ; et que si l'on était connu pour ce qu'on est, on serait à jamais déshonoré, même devant les hommes.

2o *De bassesse* : On fait le philosophe et l'esprit-fort, et on est en secret le pécheur le plus rampant, le plus dissolu, le plus faible, le plus abandonné, le plus esclave de toutes les passions indignes de la pudeur et de la raison même.

3o *De mauvaise foi et d'imposture* : On joue un personnage emprunté ; on se donne pour ce qu'on n'est point ; et tandis qu'on déclame si fort contre les gens de bien, et qu'on les traite d'hypocrites et d'imposteurs, on est soi-même le fourbe qu'on décrie et l'hypocrite de l'impiété et du libertinage.

4o *D'ostentation et de mauvaise vanité* : On fait le brave, on tremble en secret et au signal de la mort, on est plus lâche et plus timide ; on fait semblant d'insulter tout haut un Dieu que l'on craint encore en secret, et qu'on espère se rendre un jour favorable ; caractère puéril et fanfaron, et que le monde lui-même a toujours regardé comme le dernier, le plus vil, le plus méprisable des caractères.

4o *De témérité* : On ose, sans science, sans doctrine, faire l'habile sur ce qu'on n'entend pas, condamner les plus grands hommes de chaque siècle, et décider sur les points importants auxquels on n'a jamais donné, et l'on n'est pas capable de donner un seul moment d'attention sérieuse : caractère indécant, qui ne courent qu'à des honneurs qui, du côté de l'honneur, n'ont rien à perdre.

5o *D'extravagance* : On se fait une gloire de paraître sans religion, un honneur de critiquer la religion. C'est-à-dire on se fait gloire et honneur d'être sans caractère, sans mœurs, sans probité, sans crainte de Dieu et des hommes ; capable de tout excepté de vertu et d'innocence.

“ Canadiens, nos pères étaient plus loyaux et plus honnêtes.—Imitons-les.”

---

## SECOND TRAITÉ

SUR L'ÉGLISE.

### PREMIÈRE PARTIE

Notre Saint Père le Pape Pie IX, d'heureuse mémoire, dans une allocution tenue en consistoire secret, le 20 mai 1850, disait ces mémorables paroles : " Une guerre affreuse et inexorable est soulevée entre la lumière et les ténèbres, entre la vérité et l'erreur, entre le vice et la vertu, entre Bélial et le Christ." — " Des hommes ennemis s'efforcent de fouler aux pieds et d'attaquer les choses de notre sainte Religion, d'arracher jusqu'à

la dernière racine le germe de toutes les vertus chrétiennes, de propager partout une licence effrénée et impie de penser et de vivre, d'infecter et de corrompre par des erreurs perverses et mortelles les esprits et les cœurs, surtout de la multitude inexpérimentée et de la jeunesse imprudente, de bouleverser tous les droits divins et humains, et, si cela pouvait être jamais, de détruire de fond en comble l'Eglise catholique et de renverser cette Sainte Chaire de Pierre."

Le but de ce travail est de donner des armes puissantes pour détruire les faux raisonnements, pour renverser tout ce qui s'élève avec hauteur contre la science de Dieu, et pour réduire tous les esprits à l'obéissance de Jésus-Christ (1) ? "

Nous avons puisé aux meilleures sources pour traiter dignement et avantageusement de matières aussi graves. Nous avons parlé le moins possible afin de ne pas être au-dessous de la dignité d'un tel sujet. Nous ne sommes qu'un élève de vingt-cinq ans, nous avons besoin de suivre nos maîtres pas à pas. On pourra donc recevoir cet enseignement comme doctrine sûre et parfaitement autorisée.

---

(1) St-Paul, II Corr. x, 4.

Auteurs consultés et cités : Perrone, Tarchini, Hurter, Doublet, Nicolas, Darras, J. B. Boone, Saguier etc.

---

## PRÉLIMINAIRES

### I.— BUT DE LA MISSION DU CHRIST.

Jésus-Christ était venu en ce monde pour le sauver. L'œuvre de la Rédemption du genre humain était achevée, le monde était réconcilié avec son Auteur, et le traité de la rédemption était conclu entre la miséricorde et la justice de Dieu : la miséricorde et la vérité se sont rencontrées ; et la justice et la paix se sont embrassées (1).

### II.— BUT DU CHRIST DANS L'INSTITUTION DE L'ÉGLISE.

Mais toute la terre ignorait encore son salut, il fallait le promulguer, le faire accepter au monde et lui en appliquer les fruits.

---

(1) Ps. LIV, II.

Or, le mode que Jésus a suivi pour opérer cette grande merveille parmi toutes les nations de la terre et jusqu'à la consommation des siècles : " C'est l'Eglise."

### III.— VOCATION DES APOTRES.

Jésus-Christ a fait de l'institution de son Eglise l'œuvre de sa vie publique. " Marchant le long de la petite mer de Galilée, Jésus vit des pêcheurs et Il leur dit : Venez après moi, et je vous ferai pêcheurs d'hommes (1)." Il se choisit de la sorte douze apôtres qui seront le fondement et la base de l'Eglise. Voilà les premiers rudiments de cette institution qui doit porter par toute la terre le flambeau de la vérité, confondre la sagesse des philosophes, abaisser les faisceaux devant la croix, s'asseoir au capitole et régner sans limite et sans fin sur le monde. " Jésus-Christ a voulu choisir ce qu'il y a de plus faible pour confondre ce qu'il y a de plus fort, afin que toute chair ne se glorifie pas ; mais que toute gloire soit rendue à celui qui fait sortir la lumière des ténèbres (2)." Jésus-Christ a voulu lui-

---

(1) St-Marc, I, 17. (2) I Cor. I, 29.

même sauver le monde par l'ignominie de la croix et Il veut continuer son œuvre de la même manière. Aussi, semblable à son divin fondateur, l'Eglise Catholique " passe sur la terre en faisant du bien " et elle est sans cesse en butte à la contradiction.

Qu'on ne s'en étonne pas ; le monde hait la lumière, parce que ses œuvres sont mauvaises.

#### IV.— DÉFINITION DE L'ÉGLISE.

L'Eglise est la société des fidèles qui sont unis par la profession d'une même foi, et par la participation aux mêmes sacrements, sous l'autorité et la conduite des pasteurs légitimes, dont le chef visible est le pape, évêque de Rome, successeur de St-Pierre et Vicaire de Jésus-Christ sur la terre.

#### V.— NOMS DIVERS DE L'ÉGLISE.

L'Eglise se trouve désignée en plusieurs passages des saintes écritures et des Pères, sous certains noms mystérieux, dont il est important de connaître les principaux. St-

Paul l'appelle " Maison de Dieu (1), " la Colonne de la vérité, le Fondement du vrai. On lui donne encore le nom de Troupeau des brebis de Jésus-Christ (2). Celui d'Épouse de Jésus-Christ (3), de Corps de Jésus-Christ (4), de Royaume de Dieu.

Il est essentiel de remarquer que le nom d'Église est souvent donné, non à la société entière des fidèles, mais à la partie principale, aux pasteurs, au corps enseignant et gouvernant de l'Église, c'est-à-dire au pape, aux évêques et aux autres ministres légitimes. C'est dans ce sens qu'on dit : l'Église ; l'Église commande ; il faut obéir à l'Église, il faut écouter l'Église ; l'Église est infail-  
lable.

Le véritable sens du mot " Église " est rendu par le mot *Ecclesia*, assemblée des fidèles. C'est dans cette acception que le Christ a dit : " Je bâtirai mon Église ; " qu'il distinguait par là de l'assemblée des Juifs, appelée Synagogue.—L'Église, en tant qu'elle est l'assemblée de tous les fidèles, se divise en " triomphante, souffrante et militante. Elle commence au Paradis terrestre pour se terminer à la fin des temps. Générale-

---

(1) I Tim. III, 15. (2) Jean, XIX. (3) II Cor. (4) I Col

ment parlant, le mot Eglise signifie : “ la société des fidèles, unis entre eux, par la profession d'une même foi, par la participation aux mêmes sacrements et par la soumission à un même chef visible qui est le Pape (1).

## VI.— SA CONSTITUTION.

L'Eglise ainsi comprise, possède comme éléments constitutifs.

1o *Un corps enseignant.*— Jésus-Christ pour rendre l'Eglise gardienne fidèle de la foi, a établi un “ corps de docteurs ” chargés d'enseigner, ou une chaire publique de laquelle l'enseignement doit-être donné à tous les hommes. “ Allez donc et instruisez toutes les nations, etc ; et voilà que je suis avec vous, tous les jours, jusqu'à la fin du monde (1).”

Ce n'est pas aux princes de la terre, mais aux Apôtres et à leurs successeurs que Jésus-Christ a dit : allez, enseignez toutes les nations.

2o *Un ministère.* Pour donner à son Eglise enseignante les moyens de retenir dans l'u-

---

(1) Catéch. de Québec. (2) Math. xxviii.

nité de la foi tous ceux auxquels l'Évangile aurait été prêché : Jésus-Christ fonda " un ministère " et lui donna le pouvoir d'administrer tout ce qui a rapport au culte public. Il n'envoie pas ses Apôtres pour prêcher l'Évangile seulement, mais il leur commande aussi de baptiser : " Baptisez " les nations," au nom du Père et du Fils et du St-Esprit ; " de faire en mémoire de Lui, ce qu'Il a fait dans la dernière scène (1) ; " " De remettre les péchés (2)." Aussi sont-ils toujours appelés les ministres de Jésus-Christ et les dispensateurs des mystères de Dieu (1).

30 *Un pouvoir.* La plus petite société ne tarde pas à se dissoudre, si elle n'a les moyens de réprimer les abus et de contenir ses membres dans le devoir. Jésus-Christ, pour obvier à ce mal, et pour empêcher la dissolution de son Église, lui a donné les moyens de réprimer les abus, de contenir ses membres dans le devoir, de terminer les différends et de diriger les actions de ses membres vers un but commun, en établissant dans son sein un pouvoir législatif, judiciaire et répressif. Ces pouvoirs sont clairement exprimés dans les paroles de Jésus-Christ, don-

---

(1) Luc, xxii. (2) Jean, xx. (3) Tit. i. 1. Petr. ix.

nant aux apôtres les clefs du royaume des cieux (1). Aussi ont-ils toujours été exercés dans l'Eglise.

Jésus-Christ n'a point donné ces pouvoirs a tous les chrétiens indistinctement. Il s'est choisi quelques hommes qu'Il a établis ses Apôtres, et leur a donné à tous, et à eux seuls, immédiatement, sans le consentement, sans le secours préalable du reste des chrétiens, le triple pouvoir d'enseigner, d'administrer et de gouverner, en faisant des lois, en portant des jugements et en décernant des peines contre les rebelles.

Nous allons développer et prouver chaque point de cette constitution admirable.

1o De l'Existence de l'Eglise.

2o De l'Essence.

3o De ses Propriétés.

4o Des Notes ou Caractères de l'Eglise.

---

(1) Math. xvi.

## CHAPITRE I

### DE L'EXISTENCE DE L'EGLISE.

L'institution de l'Eglise par le Christ est un fait si palpable, que pour la rejeter, il faut rejeter l'Evangile, l'histoire et la tradition.— Car l'Evangile selon saint Mathieu, XVI, 18, rapporte la promesse du Christ : “ Je bâtirai mon église ; ” + le Christ, disent les Apôtres dans leurs épîtres aux Juifs et aux Gentils, a constitué quelques-uns des membres de l'Eglise, apôtres, d'autres prophètes, d'autres évangélistes, d'autres pasteurs et docteurs pour la formation des saints, par l'œuvre du St-Ministère, et pour l'édification du corps du Christ, c'est-à-dire des Chrétiens.— Le Christ est donc l'auteur de la constitution de l'Eglise. Tant

de millions d'hommes ont de tout temps reconnu le Christ comme fondateur de l'Eglise ; que c'est s'avouer insensé que de nier ce fait.

Nous n'insisterons pas.— La suite d'ailleurs nous confirmera davantage dans cette vérité. “ Le Christ a fondé l'Eglise.” “ Oui, dit le concile du Vatican : le Christ-Jésus, Auteur et Consommateur de notre foi, a fondé et institué l'Eglise qu'Il a acquise par son sang et qu'Il a aimée de toute éternité comme son épouse de prédilection.”

## ARTICLE I

*Cette Eglise d'après les volontés du Christ est une société.*

“ L'Eglise fut complète dans ses prérogatives et dans ses pouvoirs dès le premier moment de sa naissance. Elle domine, elle impose aux grands comme aux petits, une règle de foi et une règle de conduite. Nul n'est libre de la rejeter, nul ne le fait impunément. “ Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, regardez-le comme un païen et un publicain, ” “ rejetez-le du milieu de vous, excom-

muniez-le, frappez-le de peines expiatoires " *corripe eum,*" s'il offre encore des espérances de conversion ; sinon, retranchez-le définitivement comme un membre gangrené." L'Église possédait dès lors une puissance coercitive immense, "elle liait," "elle déliait ;" elle frappait de ses formidables excommunications.

Un magistère souverain était créé en elle. Les Apôtres devaient aller enseigner d'autorité toutes les nations, "réduire toute intelligence dans l'esclavage du Christ."— A peine née, l'Église fonctionne dans la plénitude de ses pouvoirs et de ses prérogatives, et dans son organisation propre comme société.

Au cénacle, les apôtres prient.— La prière est la plus sublime et la plus vivifiante de ses fonctions. Au jour de la Pentecôte, son ministère extérieur et public s'exerce en plein monde. Pierre tend ses filets : trois mille, dans une première prédication, se convertissent et deviennent membres de la nouvelle société. A sa seconde prédication cinq mille ; ainsi se fonde l'Église, elle est organisée, elle fonctionne. Le clergé se recrute, les ordinations se font, Mathias est substitué à Judas, l'apôtre apostat. Les Apôtres,

après quelques années de prédication, établissent l'Eglise de Jérusalem et lui donnent, dans la plénitude d'une puissance incontestée, les réglemens que réclame sa situation particulière. Des questions s'élèvent, ils les résolvent ; des difficultés surgissent, ils les tranchent. Le nombre des fidèles grandissant, les ordinations se multiplient selon le besoin des fidèles. Le droit qu'a l'Eglise de s'assembler, soit pour prier, soit pour concerter et régler ses propres affaires, est un droit dès lors pleinement exercé. Un premier concile s'assemble à Jérusalem, pour terminer quelques différends qui s'étaient élevés parmi les fidèles, et pour affirmer certains points de la doctrine.— Les Apôtres formulent des décisions qui ont force de loi, ils promulguent des décrets de discipline auxquels tous se soumettent. L'Eglise enseignant au nom de Dieu, exerce dès lors pleine domination sur la conscience humaine. A sa puissance législative s'ajoute, comme conséquence nécessaire, un pouvoir coercitif. Elle punit les âmes, elle punit aussi les corps par des peines extérieures :— On excommuniait les coupables, on les retranchait de la société des fidèles.

L'Eglise a une puissance unique et com-

plète qui varie son exercice selon le cours des temps et les exigences des situations. Cette puissance, c'est son autorité comme corps, comme société. Toute puissance m'a été donnée, dit le Christ. Ce que je possède, je te le donne, " Recevez la puissance." "*Accipe potestatem.*" Plus tard, nous montrerons Pierre, chef, tête de la société, dans l'exercice de ses pouvoirs.

Oui, le Christ a voulu que l'Eglise fût une société, non pas une société quelconque ; mais une société parfaite, quant à sa durée et à ses droits, pour atteindre sa fin.

## ARTICLE II

*L'Eglise est une société perpétuelle et indéfectible.*

" Le royaume des Cieux (l'Eglise) est semblable à un homme qui avait semé du bon grain dans son champ. Pendant que le maître dormait, l'ennemi vint et sema de l'ivraie.— L'ivraie paraissant, les serviteurs demandent au maître la permission d'arracher les mauvaises herbes. Non, dit le maître, de peur de déraciner aussi le bon grain. Laissez-les croître jusqu'à la moisson.—" Le

Sauveur expliqua ensuite cette parabole : "celui qui sème le bon grain, c'est le Fils de l'homme. Le champ, c'est le monde ; le bon grain, ce sont les enfants de Dieu, héritiers du royaume céleste ; et l'ivraie, ce sont les enfants du malin esprit. L'ennemi qui a semé, c'est le diable ; le temps de la moisson, c'est la fin du monde, les moissonneurs, ce sont les anges. La récolte des bons et des méchants dans l'Eglise ne doit se faire qu'à la fin des temps. L'Eglise doit donc durer aussi longtemps que le monde.

Les prophètes ont prédit que le royaume de Dieu "l'Eglise" n'aurait point de fin (1). Aussi Jésus-Christ a bâti son Eglise sur la pierre, et Il a promis que les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle." "Il a prié pour que la foi de Pierre ne manquât jamais," Il a assuré qu'Il resterait avec son Eglise tous les jours jusqu'à la consommation des siècles."

*L'Eglise est appelée " le Corps du Christ."* Ce corps est glorieux, il ne meurt plus. Jésus-Christ animera donc toujours ce corps de son esprit et de sa vie.— L'Eglise est l'épouse sans tache, épouse féconde qui engendre

---

(1) Dan. 11, 14.

toutes les nations à l'amour et à la foi du Christ, son époux.

*L'Eglise est le Royaume du Christ.* Le Très-Haut a donné à son Divin Fils le trône de David, pour rendre son règne éternel en Jacob, et réduire sous les pieds tous les ennemis de son nom. La Synagogue a été abrogée, l'Eglise, d'après les prophètes, doit durer éternellement et ne jamais subir de changements par les fluctuations du temps.

### ARTICLE III

#### *Visibilité de l'Eglise.*

Les Protestants attaquent l'Eglise catholique surtout en cet article. Ils prétendent que l'Eglise du Christ s'est perdue au quatrième ou au cinquième siècle. Les preuves à l'appui de leur assertion sont de nulle valeur en face de la foi catholique. L'Eglise est visible, l'ancien et le nouveau testament nous l'assurent. Nos adversaires peuvent-ils montrer un seul passage où il soit parlé d'une église invisible ? En sauraient-ils plus long que l'Ecriture ? Si l'Eglise est invisible, pourquoi le Seigneur a-t-il dit : Si quel-

qu'un pèche, dites-le à l'Eglise, regardez-le comme un païen et un publicain ; c'est-à-dire comme un homme hors de l'Eglise. Comment voulez-vous qu'on s'adresse à l'Eglise, si on ne la voit pas, et si on ne la connaît pas ? Et St-Paul à Timothée dit : " Je te dis ces choses, afin que tu saches comment il te faut converser en la maison de Dieu, laquelle est l'Eglise du Dieu vivant, la colonne et le firmament de la vérité. Comment pourrait-il converser dans l'Eglise, s'il ne la voit pas, s'il ne la connaît pas. " Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise." Ici quoi qu'ils entendent, les fondations seront visibles, sensibles ; donc l'Eglise sera aussi sensible et visible. C'est donc chose certaine, d'après le témoignage de l'Ecriture, que l'Eglise est visible ; car partout où l'Ecriture nomme l'Eglise, elle entend une assemblée visible.

Maintenant, voyons les qualités qui lui sont données dans l'Ecriture. David l'appelle " montagne," Daniel " la pierre " qui roule de la montagne, et brise cette grande statue, le paganisme. David la compare à trois des plus nobles et des plus illustre choses du monde : premièrement au soleil ; secondement à la lune ; troisièmement à l'arc-en-ciel, que Dieu

donna en témoignage de sa réconciliation avec le monde. Ainsi l'Eglise est le vrai témoin de la réconciliation nouvelle. Et comme l'arc-en-ciel, quoiqu'il ne soit qu'une nuée, recevant les rayons du soleil, devient très beau, ainsi l'Eglise, bien qu'une assemblée d'hommes, recevant l'assistance du St-Esprit, devient très belle et très remarquable par son unité, sa pureté, sa stabilité, sa perpétuité. Or, toutes ces choses sont visibles. L'Eglise qui les représente est donc visible.

L'Eglise a mission de prêcher, d'enseigner l'Evangile, d'administrer les sacrements. Où irai-je, et où recevrai-je les sacrements, si l'Eglise est invisible ? C'est une absurdité de dire que l'Eglise est invisible, quand sa constitution et ses membres sont aussi palpables, aussi visibles que la ville de Détroit.

Pour aplanir toute difficulté, examinons ce qui suit. Un même objet a un aspect visible et un invisible. Le Christ fut visible comme homme :— Qui a vu sa divinité ? Au Baptême, on voit le ministre, l'eau qu'il verse sur la tête de l'enfant.— Qui a vu la grâce qui découle de cette ablution ? De ce que l'Eglise a la Foi invisible comme objet, s'ensuit-il qu'elle est une société invisible ?—

Non, sans doute, nous savons qu'elle est une assemblée d'hommes, unis par certains biens sensibles qui distinguent cette société des autres ; de même qu'en entendant parler un homme, on dit de lui qu'il est sage, savant ou complètement ignorant.

L'Eglise est sainte, on ne voit pas cette perfection ; mais on en juge par les fruits qu'elle produit. De même nous voyons les fidèles, et à leur manière d'agir, à leur assiduité aux offices, à leurs aumônes faites sans ostentation, nous disons que ces hommes sont pieux et charitables.

Ainsi, quand nous lisons des textes que les protestants nous mettent si souvent en face. — " Je leur donnerai ma loi, elle sera gravée dans leurs entrailles, et écrite dans leurs cœurs. — Je serai leur Dieu et ils seront mon peuple (1). — L'heure est enfin venue où les vrais adorateurs adoreront Dieu, en esprit et en vérité (2). — Ils sont comme des pierres vivantes, appelées à bâtir une maison spirituelle !"

Ces textes et bien d'autres, ne signifient pas que l'Eglise est invisible ou doive l'être. Mais la perfection des membres de l'Eglise

---

(1) Jér. 31, 33. (2) Jean, 4, 23.

visible est exprimée par ces textes :— Que les Catholiques ne soient pas seulement membres extérieurs de l'Eglise, ou reconnus comme tels ; non, mais qu'ils aient de plus, la foi, l'espérance et la charité, en tout et partout, surtout dans le fond de leurs cœurs.

## CHAPITRE II

### DE L'ESSENCE DE L'EGLISE.

Parler de l'Essence de l'Eglise, c'est dire ce qu'est l'Eglise, et ce qui la distingue des autres sociétés. Tout être raisonnable se propose une fin dans ses actions. Le Christ, la Sagesse même, s'est proposé une fin dans l'institution de l'Eglise. Il est venu dans ce monde, non pas pour le juger, mais pour le sauver de la damnation. " Car, dit St-Jean, c'est la volonté du Père qui a envoyé son Fils pour leur donner la foi et les sauver par la foi." (1) " C'est pour nous et pour notre salut qu'il est descendu des cieux." Or, la principale institution pour la rédemption du monde, c'est l'Eglise. La fin dernière et suprême de l'Eglise est la vie éternelle. Elle

---

(1) Jean, vi, 29.

parvient à ce but par la sanctification des âmes, sa fin prochaine ou immédiate ; de là l'axiome : " Hors de l'Eglise point de salut." Le Christ a cherché dans toutes ses œuvres la gloire de Dieu. L'Eglise chante, exalte la gloire de Dieu d'une manière plus admirable que ne le font les cieux. La propagation de l'Evangile par l'Eglise, la stabilité et perpétuité de cette institution prouvent à l'évidence la puissance, la bonté, la providence et la libéralité d'un Dieu régénérateur.

" L'Eglise marche vers sa fin, comme toute société, par son pouvoir ou son autorité. Toute société parfaite possède un pouvoir en vertu de sa nature.

Une société est une aggrégation d'hommes qui, mettant en commun leurs forces individuelles, se réunissent en vue d'atteindre une fin commune et déterminée. Quatre éléments : une aggrégation d'hommes, leur conjonction morale, la fin vers laquelle ils conspirent tous, les moyens pour arriver à cette fin.

L'aggrégation d'hommes constitue l'élément matériel de la société. Les autres éléments en constituent la forme de telle façon,

cependant que la fin soit l'objet vers lequel tous les autres tendent. Il suit de là :

1o Que la fin est l'élément principal de la société, puisque les autres lui sont subordonnés et lui servent tous.

2o Que les moyens ne sauraient être déterminés en eux-mêmes. Ils le sont uniquement par les exigences de la fin, leur proportion avec elle, et leur utilité plus ou moins grande. Car les moyens sont de leur nature, subordonnés à la fin. Ils ne sont recherchés qu'autant qu'ils y conduisent.

3o Que la nature ou l'essence des sociétés est déterminée par la fin adéquate, propre de celle-ci. C'est par la fin que les hommes se proposent que leurs sociétés sont distinguées. Par exemple, société de commerce, société d'industrie, d'agriculture.

4o Que tous les droits inhérents à une société, en vertu de sa nature ont leur source dans le but qu'elle se propose d'atteindre. En effet, un droit, c'est un pouvoir sur un objet que les exigences de la raison nous attribuent. Mais dans une société quelconque, tout ce qui est étranger à la fin de celle-ci ne saurait être conforme aux exigences de la raison, n'ayant pas de raison suffisante, puisque la raison suffisante d'une société

réside tout entière dans sa fin. Si la fin est légitime et bonne, la société est légitime et bonne, on pourra pécher sur les moyens d'obtenir cette fin, car la fin de sa nature ne justifie pas toujours les moyens. La fin étant mauvaise, tout est vicieux. Par exemple " société de voleurs." Donc, tous les droits qui appartiennent à une société, à raison de sa nature, doivent nécessairement avoir leur source dans le but que se propose cette société.

De là une légitime société a le droit d'exiger tout ce qui est nécessaire pour atteindre complètement sa fin, et, par contre, elle n'a pas le droit de réclamer ce qui ne lui est pas nécessaire. Quant aux objets nécessaires, mais appartenant à un ordre de choses supérieures, elle n'a pas en soi le droit de les régler ni de les déterminer.

De là, concluons qu'il faut, 1<sup>o</sup> pouvoir législatif, c'est-à-dire, le pouvoir de proposer, sous forme d'obligation, ce qui est nécessaire à la société pour atteindre sa fin. Autrement les passions, l'inconstance, la mauvaise volonté rendraient la société inutile ; jamais elle n'atteindrait sa fin. Il appartient à une société parfaite de juger et de décider de la nécessité et de l'opportunité

des lois. Elle a de plus le droit de soumettre ses membres à son jugement.— Pouvoir judiciaire — et d'imposer ou infliger certaines peines, pour amender et forcer le délinquant à poursuivre la fin de la société. " Pouvoir coercitif." Le fondement du pouvoir coercitif est le besoin qu'a la société d'être protégée et défendue, pour qu'elle ne soit pas empêchée d'atteindre sa fin.

De là, on peut voir que le pouvoir coercitif peut être employé contre toute personne troublant l'ordre social, ou le mettant en péril ; par conséquent, 1o contre ceux qui, par malice ou obstination, troublent l'ordre social par leurs œuvres, leurs mauvais exemples, leurs écrits contre les mœurs ou l'autorité. 2o Contre ceux qui, à raison de certains vices naturels, ou certaines maladies, jettent la perturbation dans la société, de là le droit de séquestrer les pestiférés, les variolés ; d'enfermer les aliénés, etc. Ce sont là les pouvoirs que possède toute société. L'Eglise ne les aurait-elle pas ? "

#### ARTICLE I

*L'Eglise est une société parfaite.*

" Une société parfaite est celle qui est

complète en elle-même et qui, par conséquent, possède en son sein tous les moyens suffisants pour atteindre sa fin ; elle possède ces moyens, quand elle peut, au nom de son droit, réclamer auprès d'une autre société qui n'est pas autorisée à les lui refuser ou à trancher la question à son gré. Elle est imparfaite si, dans l'administration de ses moyens, elle dépend forcément d'une autre société qui soit en droit de les lui refuser, ou du moins, de décider si elle est en droit ou non de les lui fournir.

L'Eglise catholique est une société parfaite de sa nature et par la volonté de son fondateur.

1o De sa nature, puisqu'elle est une société suprême, elle doit donc posséder, sans être soumise à aucune autre, les moyens nécessaires pour atteindre sa fin, qui est la sanctification des âmes et le salut éternel. Il serait absurde de croire qu'une société suprême puisse être soumise et dépendre d'une autre ; puisqu'elle n'est pas ordonnée pour aucune autre ; mais pour sa fin propre et spéciale.

2o Elle est parfaite par la volonté de son fondateur. C'est une absurdité d'affirmer que le Divin Fondateur de l'Eglise, n'a pas

voulu constituer celle-ci une société parfaite, de même qu'il serait absurde de croire que celui qui a construit les machines à vapeur et les pompes destinées à fournir l'eau à la ville de Détroit, ne leur a pas donné, en ayant la puissance, la perfection requise pour obtenir cette fin. En effet, " s'il fallait que l'Eglise eût à demander des moyens et des secours à la société civile, que de dissensions, que de disputes en auraient résulté ! L'Eglise dans les royaumes impies ou athées aurait été à la merci de ses ennemis ; elle n'aurait pas pu se conserver dans les siècles de persécution.— Donc, si Jésus-Christ n'avait pas constitué l'Eglise en société parfaite, Il n'aurait pas suffisamment pourvu à sa conservation ; en sorte que la plus belle œuvre de toute sa vie aurait tombée comme les institutions humaines.— Au témoignage de la Ste-Ecriture, Jésus-Christ a établi dans son Eglise des magistrats, qui ne sont propres qu'à elle ; Il leur a donné un pouvoir complet et parfait ; énoncés en des termes qui ne souffrent pas de restriction. Ainsi parlant à Pierre, son vicaire et le chef suprême de l'Eglise (1), Il dit : Tu es Pierre, et sur cette

---

(1) St-Math. XVIII, XXIV, XXI.

pierre, Je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. Je te donnerai les clefs du royaume des cieux ; tout ce que tu auras lié sur la terre, sera aussi lié dans le ciel ; et tout ce que tu auras délié sur la terre, sera délié dans le ciel." Remarquez surtout ces expressions " tout ce que, sera lié dans le ciel, sera délié dans le ciel." La première contient la formule du pouvoir le plus étendu, du pouvoir qui contient tous les moyens nécessaires pour atteindre sa fin avec la plus entière certitude. Les autres nous montrent qu'il n'y a pas de pouvoir intermédiaire entre celui de Pierre et le Pouvoir Céleste. De semblables paroles ont été adressées par Jésus-Christ à tous les autres apôtres comme on le voit en St-Math. XXVIII.

## ARTICLE II

*Le Christ a établi l'Eglise pour continuer sa mission ici-bas.*

L'Eglise a reçu du Christ la charge de conduire les hommes au salut. Le corps enseignant de l'Eglise qu'on appelle le Clergé,

a reçu l'ordre de poursuivre l'œuvre du Christ.— Avant de monter au ciel, le jeudi de l'Ascension, Notre-Seigneur, entouré de ses disciples qui l'avaient accompagné jusqu'au mont des Oliviers, leur dit : " Comme mon père m'a envoyé, moi aussi Je vous envoie."—Lorsqu'Il eut dit ces choses, Il souffla sur eux, et ajouta : " Recevez le Saint-Esprit, les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez (1)."— Où les envoie-t-Il ? Où sera le terme de leur mission.— Vers toutes les nations, car toutes sont rachetées par le sang d'un Dieu. " Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. Allez donc, en mon nom, par tout le monde : baptisez, au nom du Père, du Fils et du St-Esprit."— Afin de les sauver, prêchez-leur l'évangile.— " Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé, quiconque ne croira pas, sera condamné (2)." Vous avez toute mon autorité. Celui qui vous écoute, m'écoute ; celui qui vous méprise me méprise."— N'est-ce pas que le corps enseignant de l'Eglise, c'est-à-dire les évêques, et, par eux, les prêtres ont mission de continuer l'œuvre du salut commencé par le Christ ?

(1) Jean, xx, xxi. (2) Marc, xvi, xv.

L'œuvre du Christ, dans le monde, fut double. 1<sup>o</sup> Il nous rachète par son sang. 2<sup>o</sup> Il a donné les moyens d'appliquer à chacun des membres de l'humanité les mérites de sa Passion. — Il serait long d'entrer dans le détail des preuves dogmatiques, servant à la démonstration de ces deux parties ; nous ne donnerons que les preuves principales.

Le Christ s'est chargé de nos péchés et s'est fait victime pour les effacer par son sang. Le sacrifice a toujours existé sur la face de la terre. Par sacrifice on entend l'offrande ou la destruction d'une chose en l'honneur de la Divinité, pour reconnaître son domaine souverain sur tout.

L'effusion du sang de la victime, après le péché, fut toujours regardé comme le principal du sacrifice. On aspergeait ensuite avec ce sang mêlé d'eau les objets et les personnes à purifier. Les Juifs avaient le sacrifice du soir et du matin. Deux fois par an, à la fête de Pâque et des Tabernacles, tous les Juifs se rendaient à Jérusalem, au temple de Salomon, pour offrir des milliers et des milliers d'animaux, pour l'expiation des péchés du peuple. Chaque famille avait néanmoins une victime.

L'homme, après le péché, n'a plus droit

à la vie. " Le péché, dit St-Paul, engendre la mort."— Après la faute d'Adam, en punition du péché : " Il fut statué que tout homme mourrait.— La mort est le salaire du péché." Dieu, qui avait droit de faire mourir l'homme après son péché, n'a pas voulu, par bonté, mettre cet arrêt à exécution.— Il a accepté le sang d'une victime, d'un animal à la place de celui de l'homme. Mais ce sang n'avait d'efficacité et de vertu que dans le sacrifice futur du Fils de Dieu, sur l'autel de la croix : " Sang qui offert une fois, efface les péchés de tout le monde.

L'épître de St-Paul aux Hébreux nous donne, en un style inimitable, cet enseignement précieux : " Les mérites de Jésus-Christ, appliqués aux Juifs, par la foi en Jésus-Christ, qui devait s'immoler comme cette victime dont ils versaient le sang." Ceux qui ont vécu après le Christ en reçoivent l'application par le ministère du prêtre. " En Jésus-Christ, nous sommes donc tous sauvés. Par une seule oblation de Lui-même, Il consomme à jamais l'union de l'homme avec Dieu. Le médiateur par excellence, est Jésus-Christ Homme-Dieu."

L'Eglise, comme son divin Fondateur, passe sur la terre en faisant le bien. L'E-

glise a réformé l'homme et a fait du vieil homme, que la société ne pouvait pas changer, "un homme nouveau, créé selon Dieu dans une justice et une sainteté véritable." — L'homme païen, dit un savant publiciste, était plongé dans la plus profonde ignorance religieuse et dans la plus affreuse corruption morale. Il ignorait ses devoirs envers Dieu, envers son prochain, et envers lui-même. Il transférait, dit St-Paul aux Romains, l'honneur qui n'est dû qu'au Dieu incorruptible, à l'image d'un homme corruptible et à des figures d'oiseaux, de bêtes à quatre pieds et de reptiles. Livré aux désirs de son cœur, aux vices de l'impureté, ils se déshonorait lui-même. Il mettait le mensonge en la place de la vérité de Dieu. Il était rempli de toutes sortes d'injustice, de méchanceté, de fornication, d'avarice, de malignité ; il était envieux, meurtrier, querelleur, trompeur, calomniateur, ennemi de Dieu ; il était superbe, altier, inventeur de crimes, de nouveaux moyens de faire le mal ; désobéissant à ses parents, sans prudence, sans modestie, sans affection, sans foi, sans miséricorde. Voilà l'épouvantable tableau que donne St-Paul de l'homme païen. On vit la dégradation de l'homme partout :

dans l'enfant qu'on étouffait, qu'on exposait, qu'on vendait, qu'on immolait ; dans le prisonnier qu'on réduisait en esclavage, qu'on forçait à mourir sur la tombe du vainqueur ou dans les amphitéâtres ; dans le pauvre que l'on chassait comme un animal immonde ; dans l'esclave qu'on brisait de coups, qu'on jetait en pâture aux lions, aux tigres et aux poissons ; dans la femme qu'on achetait, qu'on vendait, qu'on flétrissait de toutes les manières ; dégradation de l'homme en lui-même ; dans son intelligence, qu'il nourrissait des erreurs tout à la fois les plus honteuses et les plus cruelles, ou de connaissances vaines et stériles pour le bien véritable ; dans son cœur, qu'il dégradait par les affections les plus brutales, les plus humiliantes ; dans son corps, dans ses sens, qu'il souillait sans pitié, en en faisant les ministres de tous les genres d'iniquités ; dans sa vie, qu'il s'ôtait par le fer ou le poison, ou qu'il vendait à celui qui voulait en jouir (1).— Voilà l'homme païen. Tel est aussi l'homme civilisé ou barbare que l'Eglise n'a pas encore évangilisé.— L'homme qui renonce à Dieu, à l'Eglise, redevient

---

(1) Gaume, mœurs domestiques.

païen. L'Amérique possède beaucoup de païens sans morale, sans pudeur, n'ayant honte d'aucune infamie, capables de tout et faisant tout, pourvu qu'ils soient sûrs d'échapper aux mains de la justice civile.

L'homme chrétien, instruit divinement, est moral en ses actions. Il sent la main de Dieu qu'il ne peut fuir ; il aime et respecte en son âme et en son corps ce Dieu de bonté et il l'adore. " Le chrétien est un autre Jésus-Christ ; il est le temple vivant de Dieu."— L'ancien et le nouveau monde idolâtres ne présentent que le despotisme le plus cruel, et le sensualisme le plus grossier ; chez tous les peuples que n'a pas visités le soleil de la foi catholique, on trouve une divinité cruelle et infâme qui résume le culte religieux. Partout du sang, d'atroces cruautés, pour honorer d'ignobles idoles. St-Augustin et Salvien nous apprennent que les plus révoltantes superstitions étaient tellement invétérées, que leur funeste influence se faisait encore sentir sur les mœurs, même au quatrième et au cinquième siècle de l'ère chrétienne. Le sacrifice de l'enfant, l'immolation de la femme sur le tombeau de son mari, la mort de gré ou de force des vieillards et des malades, la strangulation des

personnes attachées au service des défunts, la flagellation, souvent jusqu'à la mort. L'exposition des enfants sur l'autel des fausses divinités, des filles dévouées aux crimes dans les temples des idoles, de vieux parents abandonnés vivants à des chiens nourris exprès pour cela, des proches parents qui mangent la chair des vieillards égorgés : Voilà quelques-unes des superstitions cruelles et abominables que l'Eglise a fait disparaître dans les temps anciens et modernes, partout où elle a pu pénétrer."

### ARTICLE III

#### *L'Eglise a sauvé la famille.*

"Qu'on juge par cet aperçu ce qu'était, avant l'établissement de l'Eglise, la famille dans un monde où le despotisme le plus absolu, la polygamie, la prostitution, la répudiation, le divorce, le concubinage, la vente de la femme, le meurtre, l'exposition, le sacrifice de l'enfant, établis en principe, étaient consacrés par l'exemple des dieux, accrédités par les maximes des sages et autorisés par la conduite des empereurs. Chez la plupart

des peuples païens, il était permis de faire périr l'enfant avant sa naissance ou de se défaire des nouveaux-nés au gré des parents ou des magistrats. Pour éviter les dangers d'une population exubérante, on exposait, on tuait les enfants. Encore aujourd'hui, en Chine, les sages-femmes étouffent un nombre considérable d'enfants ou les jettent dans une rivière, et sont payées pour cet assassinat. On y expose les nouveaux-nés dans les rues ou places publiques, où ils sont dévorés par les animaux, ou enlevés le matin dans les tombereaux avec la boue et les immondices.

L'Eglise, d'une main puissante, porte le remède à la source du mal. Son premier soin fut de rappeler la famille à son institution primitive, à sa sainteté, à son unité, à son indissolubilité ; elle cita les oracles divins : " L'homme quittera son père et sa mère, s'attachera à sa femme et ils ne seront plus qu'une seule chair. Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni." Elle proposa le mariage comme un grand sacrement de la nouvelle loi, qui retrace l'ailliance auguste de Jésus-Christ avec son Eglise. La polygamie et le divorce, ces deux lèpres de la so-

ciété païenne, furent procrits par les lois divines et humaines. ”

“ Former des êtres à l'image de Dieu et à la ressemblance de Dieu, se prêter un naturel appui contre les tribulations et les tentations de la vie, tel fut, sous l'empire de la législation catholique, le but le plus noble et le plus sacré de la société domestique. Dans la suite des siècles, toutes les fois que des peuples chrétiens perdirent la foi catholique, la famille y dégénéra sensiblement. Le protestantisme au XVI siècle et le philosophisme au XVIII siècle, lui portèrent les plus rudes coups. Le premier rejeta le mariage comme sacrement, prêcha le divorce et alla jusqu'à permettre la polygamie (1). Le second enchérit sur le premier, ruina l'autorité paternelle, tenta tous les moyens pour avilir la femme et parvint à corrompre l'enfant. Le XIX siècle voit les tristes fruits de cette double hérésie... L'enfant veut être

---

(1) Aux Etats-Unis où la loi du divorce est passée, nous voyons se renouveler les infamies et les mœurs de la société païenne. Les hôpitaux, par bonheur, reçoivent les enfants nés de ces divorcés ou accouplés, et donnent ainsi à l'Eglise et à la société, sous la main bienfaisante de la charité chrétienne, plus de 15,000 sujets.

J'admets l'indépendance des lois américaines, la sphère étendue de ses pouvoirs, mais ses droits ne s'étendent pas jusqu'à permettre le divorce ; le mariage ne serait-il qu'un contrat commutatif au lieu d'être un contrat et un sacrement ?

le maître dans la famille, il ne sait plus plier sous l'autorité paternelle... autorité sacrée sans laquelle la famille ne peut subsister. Au lieu de se soumettre à l'autorité qui commande plutôt par la loi de l'amour, l'enfant, à peine âgé de quinze ans, abandonne le toit paternel, pour aller servir, sous l'empire de la crainte, un maître bien cruel quelquefois. L'Eglise commande au père la douceur et la modération dans la sévérité paternelle, aux maîtres la douceur et la justice ; à l'enfant l'obéissance et la soumission respectueuse ; aux serviteurs, la fidélité, l'honnêteté et le respect ; et elle met sous les yeux de tous le modèle des vertus, "*Exemplar virtutum,*" Jésus-Christ lui-même.

L'Eglise a réformé la législation antique et sauvé l'état. La sublime législation de l'Eglise est devenue la base et le modèle des législations civiles. C'est elle qui a révélé à l'homme les rapports intimes et nécessaires qui l'unissent à Dieu et à la société. Par la pureté de sa morale, par les principes de douceur et d'égalité, elle a répandu parmi les hommes, enfin, par la sanction puissante de ses dogmes, elle a réformé la législation antique.— En effet, quelle différence immense entre les législations des peuples

chrétiens et celles des nations anciennes et modernes qui n'ont pas reçu l'influence de la foi catholique ? Parcourez dans l'antiquité ces nations si vantées pour leur liberté et leur civilisation ; vous trouverez partout l'inégalité la plus révoltante des maîtres et des esclaves : partout la loi du plus fort ; des rois despotes, et des peuples traités comme de vils troupeaux ; dans la famille. la femme privée de ses plus doux privilèges, et l'homme tyran domestique qui peut vendre et anéantir ses enfants comme une chose, une marchandise. À l'apparition de l'Eglise tout a changé de face. Elle a établi une espèce de fraternisation entre les législations, et au-dessus des nations civilisées par elle, siège aujourd'hui une espèce de tribunal, où le droit des gens rend des oracles entendus par toute la terre.

Le souverain, jusqu'alors sans règle et sans frein, a trouvé, dans ses propres croyances et dans celles de ses sujets, des bornes à son autorité ; et les sujets se sont soumis à la puissance par devoir de conscience. l'Eglise a donc arrêté la tyrannie des princes et comprimé l'anarchie et la révolte des peuples.

L'Esprit de douceur et de modération de

l'Eglise a passé dans le droit civil, a proscrit l'exposition des enfants, et par charité pour le pauvre, a fait interdire l'usure. C'est à elle que nous devons la législation du serment, qui donne tant de sécurité aux affaires. C'est le droit ecclésiastique qui a légué au droit civil ses formes de procédure, qui sont comme la sauvegarde de la sûreté personnelle et de la propriété,— L'Eglise, enfin a tempéré la rigueur des lois pénales.

L'Eglise enseignant que toute puissance vient de Dieu et qu'il faut s'y soumettre par devoir de conscience, doit être pour le législateur un merveilleux appui et pour les lois une sanction bien puissante. Aussi, tous les philosophes se sont-ils accordés à reconnaître, sous ce rapport, la supériorité de l'Eglise sur toutes les autres religions. Si l'Eglise venait à perdre toute son influence, les lois civiles n'étant pas appuyées, comme chez les anciens, sur l'esclavage, l'autorité publique n'étant pas soutenue ou suppléée par l'autorité domestique, elles ne seraient plus assez fortes pour soutenir une populace sans vertus et sans mœurs. " Nous ne savons, disait le roi Charlemagne, comment peuvent nous être fidèles ceux qui sont infidèles à Dieu et qui

n'obéissent pas aux prêtres." En effet, verrons-nous un bon catholique, un homme dévoué de cœur à son Eglise, à son prêtre, auquel il obéit comme à Jésus-Christ, faire des infractions aux lois civiles ? Non, jamais !...

#### ARTICLE IV

*L'Eglise a bâti ou agrandi la plupart des grandes villes, elle a défriché les terres, et singulièrement favorisé le commerce.*

Les Canadiens sont redevables à l'Eglise de leur civilisation et de leur grande influence. Les missionnaires, venus avec les premiers colons, élevèrent d'abord une croix ; et à cette croix, succédait une chapelle. La chapelle s'entourait de chaumières qui devenaient un hameau, plus tard un village, enfin une ville. Tel fut l'humble et glorieux berceau de nos villes, de nos cités les plus renommées.— Québec, Montréal, Détroit, Trois-Rivières, Ottawa, St-Boniface et combien de centaines de villages ! Actuellement, c'est ce que nous voyons encore : un

prêtre s'établit avec quelques colons au milieu des immenses forêts du Nord, une chapelle de pieux s'élève, puis un groupe de maisons, enfin, les chemins de fer viennent relier cette petite ville avec les grands centres. Voilà une paroisse de plus ouverte, et des centaines de familles pauvres, dans une heureuse aisance. C'est l'histoire de notre Canada-Français, du Michigan et de combien de milliers d'autres places de l'Amérique.

Les véritables civilisateurs et les premiers législateurs de la Nouvelle-France furent les révérends pères Récollets et Jésuites ; les messieurs de St-Sulpice exercèrent aussi la plus grande influence dans l'île de Montréal et sur tout le territoire qui sépare Ville-Marie de Détroit. L'autorité religieuse s'unissant à l'autorité civile, triomphait de toute difficulté.

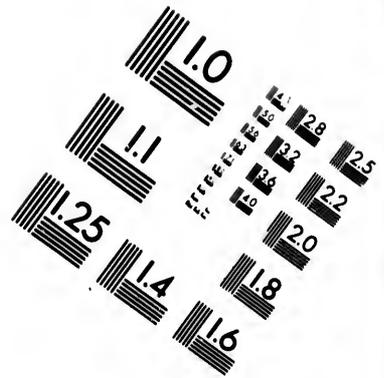
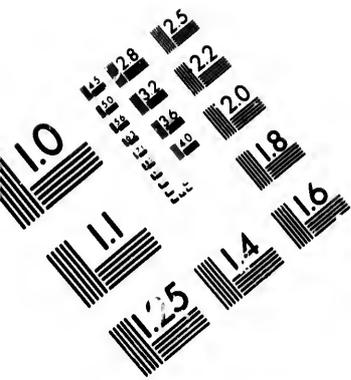
Les sauvages du Canada furent convertis à la foi et civilisés par les missionnaires. Leur fureur et leur soif de vengeance se calma toujours sous la parole douce et suave de l'homme de Dieu. N'est-ce pas ce qui se voit encore dans le Nord-Ouest, où nos très vénérables évêques Taché et Grandin, les révérends Pères Lacombe, André et plusieurs autres exercent plus d'influence, ont plus d'autorité que le gouvernement, et ses

bataillons. Les armes réduisent au silence, empêchent par la crainte, la dévastation et le pillage ; mais ne conduisent jamais à la saine et pure civilisation. Quand le cœur est perfectionné et dirigé, que l'esprit est enrichi des lumières de la foi, l'homme alors, à l'exemple du Christ, son modèle, devient clément, charitable et soumis.

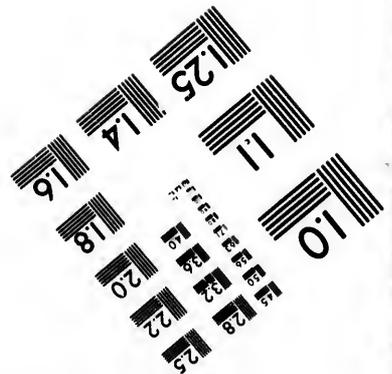
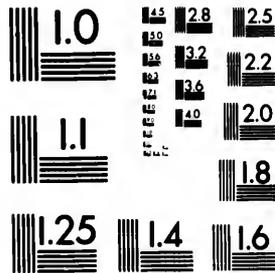
L'Eglise a singulièrement favorisé le commerce par la bonne foi, par l'hospitalité, par l'esprit de fraternisation, par la paix, par le progrès de la géographie et par les rapports de peuples à peuples, choses nécessaires au commerce et qui sont dues en partie aux missionnaires de l'Eglise.

“ L'Eglise a encouragé les sciences, les lettres et la culture des beaux-arts.

Pendant cette longue nuit qui succéda aux irruptions des barbares, les lumières se réfugièrent dans les asiles qu'elle avait élevés ; c'est-à-dire les monastères, les églises cathédrales, seuls lieux où l'on cultivât encore les lettres. Les clercs et les religieux étaient les seuls qui conservassent encore quelques connaissances. Les seuls écrivains que l'on cite dans ces temps de ténèbres, sont des ecclésiastiques. Si les poètes, les orateurs, les historiens et les philosophes



**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**





n'eussent trouvé dans les cloîtres un asile hospitalier, ils auraient infailliblement disparu au milieu des révolutions du moyen âge. C'en était donc fait de la science, de la civilisation, de la langue, des lois, de la littérature ancienne, des monuments, des lettres et des arts, si l'Eglise ne fut venue à leurs secours.

Cé qu'elle a fait pour l'instruction, dans les premiers siècles et au moyen âge, elle continue à le faire, surtout depuis le Concile de Trente, qui a donné une nouvelle impulsion aux lettres par l'érection des séminaires et des collèges.

Les maisons d'éducation rendent le Bas-Canada grand, prospère. Toutes furent érigées par des prêtres ; les ministres de l'Eglise les dirigent et y enseignent les plus hautes sciences, sacrées et profanes. Le séminaire de Montréal érigé et administré par les Messieurs de St-Sulpice, le collège des Révérends Pères Jésuites à Montréal ; celui des Révérends Pères Oblats, à Ottawa ; le séminaire de Québec, le collège de l'Assomption, le collège Joliette ; le petit séminaire de Ste-Thérèse, le collège de St-Laurent, et une foule d'autres en font preuve. L'enfant, reçu des mains du père, est transformé dans ces

asiles bénis de la science et de la piété en homme d'état, en prêtre modèle, qui fera l'orgueil de la patrie et la gloire de l'Eglise.

Citons encore les collèges et écoles des Clercs de St-Viateur et des Frères de la Doctrine Chrétienne, où, sous le regard de Dieu, des hommes se dévouent à inculquer à des milliers d'enfants les principes de la charité chrétienne, à en faire d'honnêtes citoyens.

La femme a aussi sa part dans l'apostolat : Les sœurs de la Congrégation, les Religieuses du Sacré-Cœur, de Ste-Croix, des Sts-Noms de Jésus-Marie, de Ste-Anne, les Ursulines de Québec, possèdent de nombreuses maisons d'éducation, où l'on prépare, par la piété et la vertu, des mères dévouées, des épouses fidèles.

#### ARTICLE V

##### *L'Eglise soulage l'humanité souffrante.*

C'est à l'Eglise catholique seule que Jésus-Christ a communiqué le trésor inépuisable de sa charité. Il a voulu que la charité qui

est le modèle de toutes les œuvres divines extérieures, fût non-seulement la marque distinctive de ses disciples, la preuve authentique de sa mission divine, le but de la Ste-Eglise ; mais encore, la source intarissable de biens en faveur de l'humanité souffrante. Arrêtons-nous à ce dernier point et prouvons-le. 1o La charité catholique qui enseigne au pauvre la résignation chrétienne, prêche au riche le devoir rigoureux de faire l'aumône. Elle l'y encourage efficacement en lui montrant un grand modèle, Jésus-Christ, et une récompense éternelle, le ciel. 2o Elle confirme sa doctrine par des exemples. Depuis dix-huit siècles, elle ne cesse de multiplier à l'infini, ses œuvres de miséricorde.

Voyez les hôpitaux et les asiles qu'elle a fondés ; cette foule d'ordres et de communautés religieuses qu'elle a suscités pour le soulagement de toutes les misères humaines. L'hôtel-Dieu de Québec et de Montréal, l'hôpital-général des sœurs Grises, l'hôpital Notre-Dame, récemment érigé par Monsieur Rousselot, Ptre S. S. et maintenu par les aumônes des Catholiques de Montréal, les institutions des sourds-muets et l'asile des orphelins, etc, ne contribuent pas peu à

la réputation de prospérité dont jouit le Canada catholique.

“ La philanthropie (ou amour naturel de l'homme), est toute humaine ; faible image de la charité catholique, dénuée de foi et d'espérance ; elle ne saurait produire que des œuvres humaines, hélas ! bien stériles pour le soulagement de l'homme qui ne vit pas seulement de pain ; mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.” Fit-elle jamais une seule sœur de charité ? Sacrifia-t-elle jamais sa liberté et sa vie pour le soulagement des misérables ?

A défaut de charité, on a imaginé la taxe du pauvre qu'on prélève sur le peuple et qui, en Angleterre, s'élève à la somme fabuleuse de cent trente-huit millions de piastres (\$138, 000.000) et à une somme à peu près égale aux Etats Unis. Cette taxe détruit en grande partie la charité chrétienne dans le riche, et l'humble reconnaissance dans le pauvre ; elle efface le sentiment religieux dans l'un et dans l'autre ; car l'un donne la force, et l'autre le droit.

Concluons.— De tout ce que nous avons dit précédemment, il s'ensuit que l'Eglise catholique est distincte de la société civile ; sa mission n'est pas tant de faire le bonheur

temporel des peuples, que de les conduire au royaume céleste, mais tout en travaillant à sa fin, bien loin de détourner des biens terrestres, elle y contribue puissamment.

---

## COROLLAIRE.

### HORS DE L'ÉGLISE POINT DE SALUT.

Comprenons bien l'étendue de l'axiome : " Hors de l'Eglise point de salut." Les Protestants nous traitent d'insensés et de cruels, de vouer à la damnation éternelle, tous ceux qui ne sont point dans l'Eglise Romaine. " S'ils connaissaient mieux l'Eglise catholique, ils ne seraient pas tentés de lancer contre elle de si malveillantes accusations. Etudions cette maxime, 1o dans ce qu'elle suppose, nous la verrons fondée sur la raison de la plus saine philosophie ; 2o Dans ce qu'elle embrasse, elle nous paraîtra large comme la bonté infinie de Dieu ; 3o Dans ce qu'elle exclut, elle se montrera tout à la fois pleine de justice et de modération.

Nous sommes faits pour le ciel, Dieu s'est engagé à nous donner la plénitude du bonheur. Libre de fixer nos gloires et nos joies futures, Il l'est évidemment aussi de fixer la route spéciale et unique qui doit nous y conduire. Prétendre que nous ne pouvons pas suivre la voie indiquée, c'est folie, puisque Dieu ne saurait commander l'impossible ; déclarer que nous ne le pouvons pas, c'est orgueil insoutenable, puisque ce n'est pas à Dieu d'accepter nos caprices, mais à nous de subir ses volontés. Or, voilà ce qui explique tout. En effet, Dieu a établi une Eglise pour lui confier l'enseignement de la vérité et les moyens du salut ; il faut que nous acceptions cet enseignement et que nous employions ces moyens, si nous voulons être sauvés. Refuser d'admettre cette obligation, c'est faire injure à Dieu, c'est donner en plein dans l'absurde. Faire injure à Dieu en lui prêtant des intentions contradictoires, puisque d'une part Il aurait établi son Eglise pour être la voie du salut et que de l'autre, Il proclamerait qu'on peut se sauver sans elle ; donner dans l'absurde, puisque reprocher à la véritable Eglise le dogme exclusif, c'est lui enlever les conditions indispensables de son existence ; c'est préten-

dre qu'elle peut tout à la fois, être et n'être pas la voie du salut.

Quelle objection contradictoire !

Les principes renfermés dans la célèbre maxime : " Hors de l'Eglise point de salut " sont justes et raisonnables ; nous pouvons donc conclure que cette maxime est inattaquable dans les idées qu'elle suppose et qu'elle l'est également dans son application, c'est ce que nous allons expliquer.

D'abord dans ce qu'elle embrasse. Commençons par nous faire une idée exacte de la nature et de l'extension de la véritable Eglise. Elle ne consiste pas seulement dans cette hiérarchie apparente, dans ce mécanisme visible qui fonctionne avec tant de majesté dans l'univers ; l'Eglise est tout cela, mais elle est toute autre chose encore. Outre cette organisation qui se voit, il y a une portion de sa divine substance qui est invisible et que les dons intérieurs de l'esprit céleste remplissent et animent, ce sont toutes ces grâces, toutes ces vertus d'en haut qui constituent proprement sa vie ; c'est ce que les théologiens appellent son âme. Et cette âme mystérieuse ne s'arrête pas où finit la constitution de l'Eglise, elle s'étend bien au delà de son empire public, elle va circu-

ler et agir par des veines secrètes, jusque sur le sol des pays habités par le schisme, l'hérésie, l'infidélité, même il se peut trouver des cœurs qui vivent de sa vie, qui battent sous son impulsion, qui se fortifient de ses divines influences et qui soient destinées à recueillir le fruit de ses immortelles espérances. Expliquons : Voici des enfants d'hérétiques, de schismatiques qui ont été baptisés suivant le rit prescrit par l'Eglise. A qui appartiennent-ils ? Les sectes séparées qui les portent sur leur sein ne sont pour eux que des nourrices ; leur véritable mère est l'Eglise de Jésus-Christ. Qu'ils conservent leur innocence baptismale, elle les portera au ciel ; car s'ils n'appartiennent pas à son corps, ils appartiennent à son âme. Eux aussi sont ses enfants, et ils seront sauvés par elle. Voici des adultes qui, ayant été élevés dans l'hérésie et le schisme, y ont persévéré de bonne foi sans penser à l'obligation de chercher ailleurs la vérité ; ils ont toujours été dans la disposition de suivre en tout la volonté de Dieu ; ils ont conservé leur innocence baptismale, ou ils l'ont reconquise par une pénitence convenable ; l'Eglise les appelle encore ses enfants. Ils ne sont pas abrités sous sa tente ; mais elle

les porte en son cœur, ils paraissent suivre d'autres étendards que les siens ; c'est pourtant avec elle qu'ils combattent. Elle leur dit : Vous êtes à moi et vous serez sauvés par moi.

Voici enfin des infidèles : Ils ont déjà entendu les premières paroles du salut, et leur yeux se sont ouverts aux premières lumières de l'enseignement évangélique ; mais ils sont tout-à-coup abandonnés à eux-mêmes ; La voix qui les intéressait ne se fait plus entendre ; ils voudraient entrer dans le bercail de l'Eglise, où on leur a dit qu'ils trouveraient la véritable vie ; mais personne n'est là pour leur en ouvrir la porte, personne pour les régénérer par l'eau et le St-Esprit. Ils appellent de toute l'ardeur de leur âme le baptême sans pouvoir l'obtenir. Cela suffit. Leur cœur devient pour ainsi dire une fournaise régénératrice ; ils entrent par la vivacité de leur désir dans le giron de l'Eglise et ils y trouveront le salut.

En voici d'autres encore qui n'ont jamais entendu parler de la révélation chrétienne ; mais ils suivent fidèlement la religion naturelle ; ils sont dans la disposition de toujours obéir à la volonté de Dieu ; ils désirent accomplir tout ce qui est nécessaire pour

lui plaire et pour se sauver. Leur foi toute imparfaite qu'elle est, peut absolument suffire, puisqu'elle renferme implicitement la nôtre ; leurs désirs renferment aussi implicitement le désir du baptême : N'est-on pas en droit de dire qu'ils appartiennent dès lors à l'Eglise et qu'ils peuvent par conséquent se sauver ? C'est la doctrine de nos grands théologiens, St-Thomas, St-Liguori, St-Bernard.

Voilà avec quelle sage et miséricordieuse réserve, l'Eglise applique la maxime qu'on nous représente comme trop étroite et trop rigoureuse. Elle sait parfaitement qu'il n'est pas de crime sans volonté, et elle se garde bien de condamner indistinctement, comme les protestants voudraient le faire croire, tous les hommes qui ne lui appartiennent pas visiblement. Elle sait tenir compte des circonstances, elle admet l'excuse de la bonne foi, de l'ignorance invincible ; elle ouvre enfin ses bras maternels à tous les hommes de bonne volonté ; n'en exclut, nous l'allons voir, que ceux qui ont justement mérité son courroux.

Schismatiques opiniâtres et endurcis, hérétiques qui inventent ou suivent de nouvelles sectes, philosophes orgueilleux, infi-

dèles demeurant volontairement assis à l'ombre de la mort, en un mot, dissidents de toute nature, qui sont en révolte ouverte contre la vérité, voilà ceux que l'Eglise réprouve, voilà ce qu'elle condamne. Voilà ceux contre lesquels elle lance ce cri de malédiction ! " Hors de moi point de salut." Qui oserait dire qu'elle n'use pas de son droit quand elle agit ainsi ? Qui oserait prétendre qu'elle est injuste, quand elle exclut ceux qui s'excluent eux-mêmes ? Y a-t-il barbarie à leur refuser un salut dont ils ne veulent point ? Ils ont méprisé sciemment l'Eglise, et ils ont méprisé par là même Jésus-Christ qui l'a fondée. Qu'ils n'accusent donc qu'eux-mêmes de leur perte. Canadiens ! prenons garde ! Souvenons-nous que les églises anglicane, baptiste et presbytérienne ne sont pas la véritable Eglise. S'il en est parmi vous qui fuient l'Eglise catholique, ils peuvent se vanter d'avoir un semblant de religion ; mais jamais ils n'auront le salut. " Hors de l'Eglise Catholique point de salut."

Les excommuniés n'appartiennent pas à l'Eglise.

L'Eglise est une famille où tous les mem-

bres sont en communication de biens. L'enfant au berceau participe au fruit du travail de ses frères aînés, ainsi, les chrétiens sont participants des prières et des mérites les uns des autres.

L'excommunication est la peine la plus grave que l'Eglise puisse porter contre un de ses enfants, puisque c'est le priver par là même de tous les biens communs aux fidèles, ses frères. Le prêtre qui, le dimanche, offre le St-Sacrifice pour son peuple, ne prie pas pour l'excommunié ; l'Eglise qui, le Vendredi-Saint, adresse à Dieu une prière spéciale pour les Juifs, les païens et toutes les classes de pécheurs, ne fait pas même mention de: excommuniés.

Excommunié, c'est être maudit de l'Eglise, livré au diable, privé de la sépulture ecclésiastique, témoin Ananie et Saphire excommuniés par St-Pierre.

Catholiques qui êtes unis aux sociétés secrètes, voilà ~~vo~~re perte, votre châtime<sup>n</sup>t. L'Eglise vous maudit, deux cent millions de catholiques vous maudissent... Tremblez !... !! Non, sortez de cet état, rompez avec ces sociétés ; revenez au sein de l'Eglise catholique, la plus sûre, la plus avantageuse des sociétés.

## CHAPITRE III

### PERPÉTUITÉ DE L'ÉGLISE ROMAINE.

La véritable Eglise doit se perpétuer jusqu'à la fin des siècles. Notre-Seigneur l'a promis en ces termes : " Je bâtirai mon Eglise et les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais contre elle. Allez, enseignez toutes les nations," dit-Il à ses Apôtres, et dans leurs personnes, à tous leurs successeurs ; " voici que Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point." Ainsi l'Eglise, chargée de faire luire sur le monde la lumière de l'Évangile, ne devait jamais périr. Ce programme divin s'accomplit depuis bientôt dix-neuf siècles.

En principe, aucune secte séparée, dissidente, n'a le droit de s'attribuer la perpétuité, et par suite, prétendre être la véritable Eglise de Jésus-Christ. En effet, on les a vues naître et disparaître pour la plupart ; on connaît la date précise de leur origine ; on sait comment elles s'éteignirent insensiblement : elles ont pu faire à leur heure, plus ou moins de bruit dans le monde ; mais leur voix s'est tue peu à peu, et c'est à peine si l'histoire nous en rapporte un faible écho. Aujourd'hui même, si les sectes protestantes conservent un reste de vie, on sait qu'elles ne le doivent qu'à leur haine contre l'Eglise de Rome. Elles ne datent que d'hier et déjà elles portent tous les signes de la caducité. Elles n'ont donc pas plus que les autres le droit de réclamer pour elles le bénéfice de la perpétuité. L'Eglise Romaine seule survit à toutes les ruines. Le temps destructeur de tout ce qui est humain, n'a aucune prise sur elle.

“ Remontez le cours des âges, vous la trouverez toujours vivant de la même vie, dominant de la même hauteur le flot des générations qui s'écoulent. Alors que tout a changé dans le monde, rien de ce qui constitue sa doctrine n'a subi le moindre chan-

gement. Elle chante toujours son immuable *Credo*, pendant qu'elle voit à ses pieds les empires, les lois, les usages, les coutumes disparaître et s'engloutir dans les abîmes du temps. Quel prodige !

Ce qui augmente encore ce prodige, c'est que cette perpétuité ne s'accomplit point dans les mœurs stagnantes de l'Orient ; mais au sein de la mobile Europe, foyer des révolutions, où les hommes et les événements se sont entre-choqués sans trêve ni repos ; océan furieux en avant duquel l'Eglise Romaine a toujours été comme le promontoire où sont venus se briser l'orgueil des flots et la fureur de la tempête. Pour comble de merveilles, il ne faut pas oublier que l'Eglise Romaine a vécu non-seulement au milieu de cette activité étonnante, mais qu'elle y a toujours eu la première part. Oui, elle a joué sans cesse le principal personnage sur cette vaste et orageuse scène du monde ; aujourd'hui, comme à son origine, elle mène le grand drame de l'histoire, et lorsque tous les acteurs en auront successivement quitté le théâtre, elle seule restera toujours debout, attirant tous les regards, ralliant toutes les espérances, défiant tous les efforts et résistant à toutes les attaques.

Est-ce tout ? Non, ajoutez encore ceci, que cette activité fiévreuse de la vieille Europe, s'est presque toujours trouvée contre l'Eglise. La ruse, le schisme, l'hérésie, la littérature, la presse, l'échafaud, en un mot toutes les puissances du monde et de l'enfer sont venus tour à tour se heurter contre elle, sans pouvoir jamais la vaincre. C'est une enclume qui a usé tous les marteaux, disait le protestant Théodore de Bèze, et nous n'avons rien à ajouter à cette expression si vive d'une vérité éclatante comme le jour. C'est, certes, bien le cas de dire avec Pascal : " Ce qui est admirable, incomparable et tout à fait divin, c'est que cette Eglise qui a toujours duré, a toujours été combattue."

Indiquons pourtant encore un autre caractère de la perpétuité de l'Eglise-Romaine qui élève ce grand fait de plus en plus dans la région des prodiges ; c'est que pour se maintenir, cette Eglise n'a jamais eu besoin de fléchir ni de se plier. Si l'on veut que les institutions humaines se perpétuent, il faut leur faire subir les exigences du temps, et il n'est pas étrange qu'on se conserve ainsi en pliant au besoin. Mais que l'Eglise Romaine se soit soutenue inflexible, inébranlable au milieu des orages du monde, et pen-

dant une si longue suite de siècles, voilà le fait vraiment divin.

Pour mieux en apprécier le caractère, faisons un retour sur le passé et esquissons à grands traits, le tableau des luttes et des triomphes de l'Eglise.

Mentionnons d'abord les dangers que l'hérésie lui a fait courir. " Il faut qu'il y ait des hérésies," a dit l'apôtre St-Paul, et jamais en effet l'hérésie n'a manqué de venir se mêler à la vérité, comme l'ivraie se mêle au bon grain pour l'étouffer. Pendant que la persécution frappait à grands coups l'Eglise naissante, l'hérésie la déchirait déjà à l'intérieur. Mais ce fut surtout lorsque la glaive des persécuteurs rentra dans le fourreau, que l'hérésie déploya son audace à ébranler l'Eglise de Jésus-Christ. Elle devint alors et est restée depuis le grand danger.

Après l'hérésie, plaçons le schisme qui, sans entamer le dogme, sépare en plusieurs corps les fidèles et les met en révolte contre le Pasteur suprême. Les grandes épreuves du schisme ne devaient pas manquer à l'Eglise Romaine. L'Orient qui avait jadis brillé de tant de vertus et de tant de gloires, s'était épuisé dans de vaines disputes théo-

logiques, sans cesse renouvelées. Livré à une mesquine jalousie contre l'Occident, et réduit par ses patriarches enflés d'un vain orgueil, il refusa soudain d'obéir au Pontife romain. Photius et Michel Cérulaire osèrent élever chaire contre chaire, autel contre autel. Toute l'Eglise grecque se sépare avec eux de l'Eglise romaine. La Russie se laissa entraîner à cette fatale division. Les peuples, aveuglés par leurs pasteurs infidèles, se détachent du centre de la vérité. Mais laissez faire, si une partie considérable du troupeau méconnaît la houlette de Pierre, d'autres régions se rangent sous sa conduite; le Monde Nouveau s'ouvre à la vérité sur les vastes territoires Américains et Canadiens; les pontifes de Rome retrouvent dans les Amériques et avec abondance, les brebis que le schisme grec, que l'hérésie luthérienne leur avait enlevées.

Un sourd grondement se fait entendre au sein de la chrétienté. Wicléf en Angleterre, Jean Huss en Bohême, s'annoncent comme les dignes persécuteurs de cette nuée d'hérétiques qui va fondre sur l'Eglise et livrer la barque de St-Pierre à la plus terrible tempête qu'elle eût encoer

éprouvée. Luther, Calvin, Zwingle et tant d'autres, n'attaquent plus quelques dogmes en particulier : c'est l'autorité même de l'Eglise qu'ils veulent anéantir. Certes, à n'envisager les choses qu'au point de vue humain on pouvait dire alors que l'Eglise Romaine n'était plus. Jamais débordement plus formidable ne trouva de terrain mieux préparé. Attendez pourtant : Dieu va faire une œuvre. Le zèle de la vérité se rallume dans la lutte ; une noble émulation s'empare de toute l'Eglise ; l'épouse de Jésus-Christ se purifie dans la tribulation comme l'or dans le creuset ; tous les ordres religieux rentrent dans la stricte observance de leurs règles ; les souverains pontifes ne se contentent plus d'être des grands hommes, ils sont des saints dont l'exemple anime toute la chrétienté. Afin d'opposer la vraie doctrine dans toute sa précision aux innovations de l'hérésie, le Concile de Trente se rassemble ; et pour vaincre les ennemis de Jésus-Christ, une armée nouvelle se range sous ses étendards. Dirigée par Saint Ignace de Loyola, elle enseigne, elle prêche, elle souffre, elle meurt pour reconquérir les âmes à leur Sauveur ; et le nom de la compagnie de Jésus resplendit glorieusement dans l'his-

toire de ce nouveau triomphe de l'Eglise Romaine.

Nous avons mentionné rapidement les attaques de l'esprit humain contre l'Eglise, voyons maintenant celles de la force brutale. La persécution n'a jamais manqué à l'Eglise. Le glaive prétend la détruire et c'est par le glaive que Dieu se plaît à lui rendre sa jeunesse et sa vigueur. Nous avons vu les efforts des empereurs romains s'épuiser pendant des siècles contre son indestructible vitalité. Citons maintenant quelques noms qui rappellent plus distinctement les attaques brutales de la force contre l'Eglise. Mahomet lance sur le monde ses impitoyables sectaires, il ne laisse d'autre alternative aux Chrétiens que l'apostasie ou la mort. Mais les Chrétiens, par l'épée de Charles Martel, de St-Louis, de Ferdinand le catholique, de Don Juan d'Autriche, de Sobieski, du prince Eugène et de tant d'autres héros, triomphent à la longue de leurs farouches adversaires, et aujourd'hui l'empire Turc a pu être comparé à un malade agonisant qui s'agite dans les dernières convulsions d'une triste et honteuse décrépitude. Ajoutez à l'attaque de la force brutale celle des passions qui se glissent au sein de l'Eglise, lors-

que les puissances de la terre lui laissent un instant de repos ; ajoutez les grands scandales que Dieu permet de temps à autre pour éprouver les faibles et faire trembler les forts ; ajoutez le débordement des doctrines impies et corruptrices qui naissent à chaque siècle de la fermentation du vice, et vous aurez une idée des obstacles de toute nature que l'Eglise rencontre et qu'il lui faut sans cesse surmonter dans sa route à travers les âges. Il semble aujourd'hui que toutes les révoltes se soient donné le mot pour unir leurs efforts contre l'Eglise de Jésus-Christ. La chair si longtemps captive sous le règne du Christianisme demande impudemment sa réhabilitation ; l'esprit, dans son orgueil insensé, répudie le joug de l'autorité et se jette sans règle et sans frein, dans les champs arides de la négation. A voir avec quel empressement la haine des impies, la fausse politique des sages, la sottise des peuples s'accordent pour ouvrir le passage à ce débordement de maux, on serait tenté de croire que le temps est venu pour l'Eglise de pousser le cri de détresse : " Seigneur, sauvez-nous, nous périssons." Mais non, Dieu est toujours là qui veille au salut de son œuvre. Son Eglise repose

sur le roc inébranlable des promesses divines : elle ne périra pas. " Dans trente ans, disait l'impie Voltaire, le Galiléen verra beau jeu." Il a vu en effet le sarcasme de Voltaire s'éteindre dans le jeu sanglant des révolutions, et l'Eglise se rajeunir dans le creuset de la persécution.

Oui, bon gré mal gré, il faut que tous les ennemis de l'Eglise en viennent à périr. Qu'ils ne nous disent donc plus : " L'Eglise va mourir, bientôt son nom disparaîtra ; il n'y aura bientôt plus de Chrétiens ; ils ont fait leurs temps." Pendant qu'ils parlent ainsi, " je les vois mourir tous les jours et cependant l'Eglise demeure toujours debout, annonçant ainsi la puissance de Dieu à toutes les générations qui se succèdent," dit St-Augustin.

Quand l'Empereur Julien s'attaquait au christianisme par cette guerre de ruse et de violence qui porte son nom et qu'absent de l'empire, il était allé chercher dans les batailles la consécration d'un pouvoir et d'une popularité qui devaient, dans sa pensée, achever la ruine de Jésus-Christ, un de ses familiers, le rhéteur Libanius, rencontrant un chrétien, lui demanda, par dérision et avec toute l'insulte d'un succès déjà sûr, ce

que faisait le Galiléen ; le chrétien répondit : " Il fait un cercueil." Quelque temps après Libanius prononçait l'oraison funèbre de Julien devant son corps meurtri et sa puissance évanouie. Ce que faisait alors le Galiléen, Il le fait toujours, quels que soient l'arme et l'orgueil qu'on oppose à son Eglise. Il serait long d'en déduire tous les fameux exemples. Mais qui que vous soyez, enfants de ce siècle, mal instruits par ces misères des erreurs passées et qui cherchez hors de Jésus-Christ, la voie, la vérité et la vie, le Galiléen fait un cercueil contre vous et c'est le cercueil de toutes vos conceptions les plus chères. Et toujours en sera-t-il ainsi, le Galiléen ne faisant jamais que deux choses : vivre de sa personne, puis soit avec du sang, soit avec de l'oubli, soit avec de la honte, mettre au tombeau tout ce qui n'est pas Lui."

Aucun particulier, aucune puissance, aucun journal n'a jamais attaqué l'Eglise sans dépérir jusqu'au tombeau. Chrétiens, notre foi nous vient de l'Eglise. Canadiens, notre patrie si faible, notre esprit de nationalité sera sauvegardé en Canada comme aux Etats-Unis tant que nous resterons les en-

fants de l'Eglise, et que nous nous appuierons dans notre faiblesse sur le roc indestructible de Pierre.

## CHAPITRE IV

### DES MOYENS DE DISCERNER LA VÉRITABLE ÉGLISE.

Jésus-Christ a marqué son Eglise de manière à la faire reconnaître par tous les hommes. Les marques lui sont tellement propres qu'elles ne peuvent convenir à aucune secte. Ces caractères ou notes sortent spontanément de sa constitution essentielle, comme les caractères distinctifs des corps ressortent, découlent de ces mêmes corps. Ainsi, si je demande à quelqu'un, qu'est-ce que l'or ? il répond naturellement, c'est un métal jaune. Il ne dira pas c'est un métal très pesant.— Le mercure porterait cette épithète avant l'or. L'accident nécessaire qui découle de l'or c'est qu'il est jaune. Pas d'or

qui ne soit jaune. Si je demande où est l'Eglise du Christ, j'entends deux cents millions de voix me répondre en même temps : c'est l'Eglise Romaine, c'est l'Eglise Catholique. Jésus-Christ a établi son Eglise sur le modèle d'un individu humain, ayant comme un corps et une âme, son âme étant le principe de la vie et du mouvement de tous ses membres. Or, la première qualité qui découle de tout être humain, c'est l'unité. L'unité est le propre de chaque être. Dieu a tout fait avec nombre, poids et mesure. Avec nombre ; un, contient en germe tous les nombres, cent n'est que l'unité surajoutée. Avec poids et mesure ; rien ne manque à l'être pour atteindre sa fin, de là les philosophes ont dit : " tout être est bon " et beau, puisque le plus petit grain de sable manifeste autant de puissance et de grandeur dans la création que les immenses corps célestes. L'Eglise, œuvre par excellence de Dieu, doit être faite avec nombre, poids et mesure. Les œuvres de Dieu sont parfaites. Les caractères ou notes externes qui nous conduisent à la connaissance de l'Eglise reposent dans l'unité, la sainteté, la catholicité, l'apostolicité. Ces notes s'enchaînent si logiquement, que si l'on pouvait réussir à prouver que

l'Eglise n'est pas ou une, ou sainte. ou catholique, on prouverait par là même qu'elle n'est pas l'Eglise du Christ. Démonstrons donc que ces notes conviennent à l'Eglise du Christ et qu'elles ne conviennent à nulle autre société.

## ARTICLE I

### *L'Unité, note de la vraie Eglise.*

L'unité apparaît partout dans la nature ; dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral, tout revient à l'unité. Enumérons... Le monde est créé, un ; le soleil, centre de la création, disent les savants, gouverne et régit tous les corps célestes par la loi unique de la gravitation. Unité dans les espèces ou règnes. Le règne végétal est un, comme le règne animal et intellectuel sont respectivement un ; unité dans les individus contenus dans ces genres ou espèces ; unité des parties des individus. Qui a trouvé dans le règne végétal, par exemple, deux feuilles parfaitement semblables ? ou tout autre objet ? Montrez-moi deux figures parfaitement identiques, je dirai plus, deux

mains ou deux oreilles parfaitement ressemblantes. Le règne intellectuel possède la plus stricte unité dans ses espèces et dans ses individus. L'intelligence est une, comme l'est la vérité, et les divines affections du cœur prouvent qu'il est un. Il en est de même des esprits célestes appelés anges. Toutes les peines et les douleurs se réunissent en un mot "séparation." La douleur la plus vive, la plus grande, sera la séparation éternelle. Toute la loi morale et toutes les vertus se résument à ce mot : "Charité." Et quand l'homme aura atteint le plus haut degré de sainteté, c'est alors qu'il sera un, sans mélange d'imperfection pour l'éternité, un en Dieu, comme Dieu est en lui-même. "Qu'ils soient un, comme vous et moi ne faisons qu'un." Je laisse à votre esprit le soin de méditer sur cette belle propriété de tous les êtres.

L'Eglise, serait-elle seule à déroger à cette loi ? Non, l'Écriture et la raison nous démontrent à l'évidence qu'elle est une dans sa constitution, une dans sa foi. L'unité, tel est d'abord le caractère que Notre Seigneur assigne à l'édifice qu'Il a fondé. Il n'y a qu'un seul Dieu et qu'une seule vérité, il n'y aura donc qu'une seule Eglise. Aussi écoutez Jésus, Il

s'adresse à St-Pierre : " Je te donnerai les clefs du royaume des cieux, tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel." " Pais mes agneaux et mes brebis." " Il n'y aura qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur. Il s'agissait donc, pour le Christ, de fonder l'universelle société des intelligences. Quelle immense entreprise, et quelles difficultés ne devait-elle pas rencontrer dans son exécution ! Suivez l'histoire des grands hommes. Le secret de leur puissance est caché dans le moyen de réunir le plus d'hommes sur un même théâtre, et de les unir pour un même but. Ils ont commandé, comme on dit de nos jours, une grande influence sur l'esprit et le cœur des autres. Je prends les philosophes de l'antiquité avec leurs immortels chefs-d'œuvre ; combien de temps a duré leur gloire ? pendant combien d'années ont-ils réussi à faire admettre leurs mystères, à courber les intelligences sous la force de leur raison ? L'histoire enregistre leur influence, leur gloire et la page suivante, leur défaite complète. L'influence est un coup de dé. Voyez Napoléon 1er qui a porté le génie et la force militaire à son apogée, voyez-le revenir des combats couvert de gloire et chargé de dépouilles, la terre tremble sous le pas de sa

puissance et les peuples courbent la tête sur son passage. Attendez, traversez à l'île Ste-Hélène pour assister aux derniers jours de ce grand homme. La fin de ses œuvres et de son influence était déjà enregistrée par l'histoire longtemps avant sa mort. Aurait-il pu réunir plusieurs nations, toute la terre sous sa domination, quand il n'a pas même eu la force de se maintenir au milieu des siens ? Non, certes.

Jésus-Christ seul a vaincu notre orgueil par la puissance de sa voix, notre ambition et notre désir des richesses par la pauvreté ; notre esprit de contradiction, en réduisant toutes les intelligences en servitude par la foi, tous les esprits travaillant d'un commun accord ; tous les cœurs sont ralliés par les charmes de son amour. *Unanimes id ipsum sentientes* (Phil. II. 2). Et après Jésus-Christ, l'Eglise Romaine prend les hommes depuis dix-huit siècles, sur tous les points du temps et de l'espace pour les fondre dans l'unité de son enseignement. Comptez les millions de bouches ou de cœurs qui ont chanté ou qui chantent encore son immuable Credo. Réunissez les millions de savants de tous les pays qui ont écrit ou enseigné ; les conciles généraux ou provinciaux etc., tous sont de

concert. “ *Una fides* : ” une seule foi, la foi est une. Ce que nous croyons, nos pères le croyaient hier et dans tous les temps et la postérité future la plus reculée le croira de même. Un homme a-t-il parlé contre la foi catholique, aussitôt des milliers de voix étouffent la sienne. Il a été chassé de l’Eglise. Des savants défenseurs de l’Eglise, comme Tertullien ; des évêques comme Nestorius ; des empereurs comme Constance et Valence ont eu ce sort. Jamais l’Eglise, épouse du Christ, ne s’unira à l’erreur, elle deviendrait adultère. ”

“ Sainte Eglise Romaine, mère des églises, mère de tous les fidèles, Eglise choisie de Dieu pour unir ses enfants dans la même charité, nous tiendrons toujours à ton unité par le fond de nos entrailles. Si je t’oublie, Eglise Romaine, puissé-je m’oublier moi-même ! Que ma langue se dessèche et demeure immobile dans ma bouche, si tu n’es pas toujours la première dans mon souvenir, si je ne te mets pas au commencement de tous mes cantiques de réjouissance (1). ”

Du fond du Vatican, sur le sol lointain de l’Italie, un vieillard fait entendre sa voix, et

---

(1) Bossuet.

sous le souffle de cette voix, toutes les têtes s'inclinent, toutes les intelligences se soumettent, toutes les volontés deviennent dociles. Rome a parlé, la cause est finie. Par la bouche du Pape Jésus-Christ parle.

Le Pape est gardien de l'Unité, le chef de l'Eglise ; La Bible ne peut pas toute seule conserver l'unité, encore bien moins la produire.

Le Christ a voulu pour son Eglise une unité triple dans son objet : de foi, de sacrement et de gouvernement ; unité durable et universelle, réunissant tous les hommes pour les faire converger vers un même but. Qui veut la fin, veut les moyens. Ces moyens sont de différentes sortes qui conduisent à cette fin. A-t-il pris un moyen visible ou invisible ; à savoir, selon les protestants : " l'opération miraculeuse de Dieu agissant immédiatement sur chacun des membres de son Eglise pour les unir." Ce moyen ne paraît pas convenir. L'existence de cette opération n'est pas prouvée par l'Écriture. Les adversaires interprètent faussement quelques textes en faveur de cet énoncé. Ce moyen ne convient, ni à la nature de l'Eglise, qui est une société visible, ni à ses membres, qui ont besoin d'un juge visible de contro-

verses. Tous les esprits ne s'accordent pas toujours ; les intelligences sont peut-être plus diverses que les goûts. Qui donc ramènera à l'unité, tranchera les questions litigieuses ? Est-ce le peuple ? Certainement non. Quel est le peuple qui pourra juger de hautes questions de foi et de mœurs ? Et comment en chaque question controversée en appeler au suffrage du peuple ? L'Eglise ne serait plus une société inégale composée de pasteurs et de sujets, mais d'une assemblée reine, d'un peuple roi. Et son vote sera-t-il universel en faveur de telle doctrine plutôt que de telle autre ? — Non, il faudra encore recourir à quelqu'un pour se prononcer en juge. Qui jugera ? Seront-ce les princes ? L'Écriture, loin de le démontrer, dit le contraire, " Mon royaume n'est pas de ce monde." On ne voit nulle part dans l'Écriture Sainte que les principautés terrestres aient été investies du pouvoir spirituel de définir des dogmes, de condamner judiciairement les hérésies ou les schismes, ou aient exercé le pouvoir d'excommunier. L'histoire dit bien que des princes ont assisté aux conciles, que des conciles ont été convoqués sous leur patronage, qu'ils ont fourni des ressources aux évêques

pour se réunir etc., toutes choses qui regardent le matériel ; mais les princes n'ont jamais eu le pouvoir ecclésiastique. 1o Ni par droit de nature ; le but de la société civile étant le bien temporel, tandis que le but de la société religieuse est le bien éternel. 2o Ni de droit positif divin ; nous l'avons démontré. 3o Ni de droit ecclésiastique. Combien ont nui à l'unité au lieu de la favoriser ! Jamais les évêques " que le St-Esprit a établi pour régir l'Eglise de Dieu " ne se sont départis de leurs droits en faveur d'un prince. On pourrait citer beaucoup de lettres dans lesquelles sont condamnées les prétentions du civil ou laïque, de s'immiscer dans les affaires spirituelles ; mais ceci nous entraînerait trop loin sur une question qui se comprend d'elle-même.

Les évêques pris séparément sont incapables d'opérer l'unité, car pour maintenir l'unité, il faut une autorité infallible " sur la foi et les mœurs." L'histoire, la discipline ecclésiastique et l'expérience prouvent bien que les évêques ne sont pas infallibles, par conséquent qu'ils sont incompetents. D'ailleurs leur juridiction n'est que partielle et non universelle. 4o Les évêques, soit dispersés sur la face de la terre, soit en comité ou

concile sans la présidence du Pape ou de son délégué, sont incapables de garder l'unité, pour les raisons énoncées plus haut. C'est qu'ils n'ont d'autorité que pour leurs diocèses respectifs. Et si la controverse s'élève entre évêques, qui interviendra puisque ce voisin n'a aucune autorité judiciaire sur ces deux évêques ? Sera-ce l'Archevêque ? Il n'a qu'une juridiction limitée dans les diocèses de ses suffragants. Et s'il y a plusieurs archevêques qui soient en contestation, alors encore il faut en venir à une tête unique qui commande et juge d'autorité et cette tête quelle qu'elle soit doit avoir un pouvoir universel et infaillible. Nous verrons que cette tête est Pierre.

*10 La Bible est-elle capable de produire l'unité dans les intelligences et dans les cœurs ?*

Dans toute société, il y a un tribunal ayant la charge de garder les lois et de les interpréter. L'Écriture, comme la loi, est bien la règle qui dirige le juge ; mais l'Écriture ne rend pas tel jugement dans telle cause. On emprunte d'elle bien souvent à l'appui de sa cause, des passages qui sont

fort mal choisis. Un exemple : Un homme avait érigé une statue, il mit au bas ce texte : Ils m'ont installée comme gardienne, comme protectrice du jardin — la fin du texte est. — Et je ne l'ai pas gardé. — On fait tout dire à un écrit et il ne s'en afflige pas. Combien de vos lettres ou de vos paroles ont servi en cours de justice comme preuve des droits de deux adversaires. Mais on dira : Dieu alors éclaire lui-même à la lecture de la Bible. Sans doute que Dieu lui-même nous éclaire car sa parole est esprit et vie. Mais éclaire-t-il le lecteur sur chaque question qui embarrasse son esprit ? Ce n'est pas prouvé : L'expérience démontre directement le contraire.

A Détroit, l'an passé, une secte séparée a travaillé à établir la confession. Pourquoi ne l'ont-ils pas établie antérieurement puisqu'ils lisent la Bible depuis si longtemps ? Si Dieu inspire un chacun sur ce qu'il faut faire, pourquoi ne furent-ils pas inspirés en même temps et tous sur une question d'une importance aussi grande que la confession ? Dieu est toujours le même et ne change pas. Il aurait inspiré bien tard cette fois-ci.

D'ailleurs l'Eglise existait avant l'Écriture

Sainte puisque le premier livre du Nouveau-Testament, selon St-Mathieu, date de l'an 42 de l'ère chrétienne, de l'an 8 après l'Ascension. On ne voit pas que, quand Pierre a excommunié Ananie et Saphire, il n'ait qu'exercé son pouvoir d'enseigner, il fut plutôt juge.

Les apôtres ont reçu mission d'instruire, non pas d'écrire. Je suppose qu'un évêque envoie, en mission chez les sauvages, un prêtre de son diocèse n'aimant pas la prédication et ce genre de vie, il écrit un livre sur la doctrine et l'envoi. Combien se convertiraient ? Vous-mêmes, ministres protestants, pourquoi bâtissez-vous des temples pour prêcher, si la Bible peut tout faire, instruire, régler, juger et punir ?— Vous admettez que l'inspiration est universelle et qu'on n'a que faire d'inspirer nos propres pensées aux autres. La meilleure manière de ne rien inspirer aux autres est de se taire. Donnez la Bible, mais ne prêchez pas, si vous voulez être conséquents avec vous-mêmes ; car par ce principe vous dites : Je n'ai que faire d'enseigner, la Bible est tout. Dieu inspire un chacun. Si donc vous prêchez, vous le faites sans en avoir la mission de Dieu. C'est au moins, perte de temps.

Mais, direz-vous, nous le faisons par charité, un grand nombre n'ont pas eu le bonheur de s'instruire, ou n'ont pas eu la capacité d'apprendre à lire, nous leur prêchons alors la vraie parole de Dieu. C'est-à-dire que vous faites comme les catholiques que vous désapprouvez et rejetez. Ils prêchent la parole de Dieu, lisent la Bible tous les dimanches et fêtes et commentent, mais d'autorité, la parole de Dieu : car Dieu n'a pas dit : Imprimez, portez, vendez mon livre, mais : "Allez, enseignez toutes les nations," pauvres, riches, jeunes, vieux, savants, ignorants, toutes les nations. " Enseignez-leur à observer mes commandements. Voici que Je suis moi-même avec vous jusqu'à la consommation des siècles " ; prenez garde, prêchez, reprenez, corrigez, suppliez, avec patience, mais aussi avec la vigueur de la doctrine. Il y aura parmi eux plusieurs faux prophètes. " Il faut qu'il y ait des hérésies, pour rendre manifestes ceux qui sont éprouvés dans la foi (1)." " Il viendra un temps où on ne voudra plus recevoir la sainte doctrine ; mais on cherchera, on créera des ministres selon ses désirs, afin de plaire à leurs oreilles, on se portera alors

---

(1) I Corr. 11.

à des fables au lieu de recourir à la vérité. Faites donc l'œuvre, dit Paul à Tite, d'un bon évangéliste, c'est-à-dire d'un messager de la bonne nouvelle." Il ne lui dit pas, dans la ville et la campagne répands des livres ; mais prêche, reprend, corrige, supplie etc. Il dit aussi plus haut. " On détournera son oreille de la vérité " ; l'oreille est faite pour entendre, l'œil pour voir et lire.

Vous-mêmes protestants, quand vous voulez étendre votre empire, allez-vous jeter une bible tout simplement comme le pêcheur tend sa ligne ? Vous savez comme lui, y mettre un appât ; c'est le langage insinuant, flatteur et persuasif pour beaucoup de personnes qui vivent plus de sensation que de raisonnement. La vérité est une et elle ne change pas. Ou vous dites vrai, ou les catholiques disent vrai. Si vous êtes dans la vérité, chers protestants, deux cents millions de catholiques sont dans l'erreur ; Si vous possédez la vérité, pourquoi changez-vous si souvent ? Tout ministre fait sa doctrine et à sa façon ; vous n'êtes plus ministres ou remplaçants ; mais maîtres souverains. Sans doute, seulement pour vous-mêmes ; car d'après votre principe, l'inspiration, la

lumière est donnée au lecteur de la Bible, mais non à l'auditeur d'un sermon pompeux contre le catholicisme. Si la bible toute seule suffit, pourquoi avez-vous des cathéchismes, des livres symboliques ?

Encore une remarque. Nos adversaires n'admettent que la Bible, la tradition n'est rien pour eux. Qui vous dit que la Bible est la parole de Dieu ? Qui vous assure que tel livre est l'œuvre d'un tel auteur ? que ce livre n'a pas été altéré ou corrompu ? vu que le Nouveau-Testament existe depuis dix-huit cents ans et l'Ancien depuis près de six mille ans. C'est la tradition publique et constante ; et cette tradition se trouve dans l'Eglise catholique, dans la chaîne ininterrompue des pontifes romains et des peuples qu'ils ont gouvernés. Voilà pourquoi, St-Augustin, un des plus grands esprits de l'humanité, a dit, vers l'an 400 : " Je ne croirais pas à l'Évangile si l'Eglise catholique ne me disait d'y croire." Voilà pourquoi St-Paul, l'un des principaux écrivains sacrés, dit : " Frères, tenez-vous-en aux traditions que vous avez apprises dans nos discours ou nos lettres, et demeurez-y ferme (1)."

---

(1) II, Thess. 2.

Il n'est pas bon d'avoir trop de prétentions. Nos adversaires n'en montrent-ils pas trop, quand ils affirment que leurs églises qui ont pris naissance au seizième siècle, ont une plus grande connaissance des siècles primitifs que l'Eglise catholique qui a pris note de tout, par ses évêques, ses papes ; et qui a vécu d'une tradition unique et constante depuis l'origine du Christianisme jusqu'à nous ? Pourquoi les protestants sont-ils appelés protestants, sinon parce qu'ils protestent contre l'Eglise ? Pour protester contre une chose, il faut que cette chose existe. L'Eglise catholique qui existait avant vous, qui existe maintenant, comme elle existera toujours et bien après vous, a le droit de vous dire ce qu'un vieillard disait à un enfant : " Vous faites bien de m'instruire du temps, vous avez dix ans et moi je n'ai que soixante-dix." Protestants, votre église est toujours jeune, a-t-elle passé dix ans sans changer radicalement ? L'histoire me démontre le contraire. Vous dites à l'Eglise catholique qui est vieille comme le monde : Vous êtes dans l'erreur sur la confession, sur l'eucharistie, sur le mariage, et nous protestants, nous avons la vérité pour partage, pas de confession, pas d'eucharistie, divorce si

c'est possible. Je pourrais prouver que vous rejetez la Bible elle-même ; car les sacrements et les articles de foi sont contenus dans l'Écriture-Sainte.

Concluons. L'unité est nécessaire à l'Église de Dieu qui est une, une seule foi, un seul baptême. On ne peut pas obtenir cette unité par la Bible, le peuple, les évêques ; mais par une seule tête : nous prouverons donc que l'autorité universelle d'un seul est nécessaire, et qu'elle fut conférée à Pierre par le Christ.

20 *Est-il défendu aux Catholiques de lire la Bible ?*

Les novateurs du XVI siècle, ont prétendu qu'il n'y avait point de salut possible sans la lecture de l'Écriture-Sainte. Aussi ont-ils fait tous leurs efforts et déployé tous les moyens pour créer des sociétés afin de répandre la Bible traduite en langue vulgaire.— Non contents de cela, ils ont calomnié l'Église disant qu'elle enlève la Bible des mains des fidèles, de peur qu'ils n'y découvrent en la lisant les erreurs que l'Église Romaine contient, erreurs que les prêtres

catholiques prêchent en contradiction avec la Bible. Ils demandent aux catholiques ignorants. " Pourquoi votre Eglise vous défend-elle de lire la Ste-Bible ? De puiser à la source de la pure parole de Dieu " ? Nous répondons : 1o Que la lecture des Ecritures n'est pas indistinctement nécessaires au salut de tout le monde. 2o Que l'Eglise n'a jamais défendu absolument et indistinctement à ses enfants la lecture de la Bible en langue vulgaire. 1o Il s'agit ici des fidèles et non des ministres de l'Eglise qui ont mission d'instruire les autres. Il y a précepte, obligation pour eux de s'instruire dans la Bible.

Les fidèles ne sont pas obligés à cette lecture pour parvenir au salut. Les hommes ont pu se sauver pendant les vingt premiers siècles qui suivent la création du monde et pourtant la Ste-Ecriture n'existait pas encore. Tous ceux qui ont pu se sauver dans le paganisme depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ, se sont sauvés sans la Bible, mais à l'aide de la foi qu'ils tenaient d'une tradition ancienne. Ils ont observé la loi naturelle et pratiqué la justice, poussés et secourus par la grâce de Dieu. Et avant que le Nouveau-Testament fut écrit depuis Jésus-Christ jusqu'à la publication du premier livre, on par-

venait au salut. Il s'en suivrait donc si on admettait la lecture nécessaire de la Bible que tous ceux qui ne savent pas lire, ou qui ne peuvent pas lire, faute de temps ou d'yeux, sont incapables de parvenir au salut. D'ailleurs nous avons prouvé que la Bible n'est pas absolument nécessaire au salut et à la foi. La foi naît de l'entendement, la piété, la sainteté peuvent être alimentées et favorisées par des instructions, des exhortations, etc.

Que nos adversaires nous prouvent donc le précepte de la lecture de la Bible par la Bible elle-même, puisqu'ils n'admettent que la Bible, jamais ils ne pourront le faire. Si ce précepte eut existé, l'antiquité et les conciles l'auraient promulgué et conservé. Bien au contraire, ils s'efforcent d'amener les fidèles par " insinuation " et " persuasion " à la lecture de la Bible. Tertullien entre mille autres, dit : " Notre foi nous a sauvés et non la lecture des Ecritures. La foi se trouve dans la règle " le Symbole. " Et St-Augustin : L'homme qui s'appuie sur la Foi, l'Espérance et la Charité, n'a pas besoin des Ecritures, si ce n'est pour instruire les autres. C'est pourquoi il y en a plusieurs qui vivent dans la solitude avec ces trois cho-

ses sans l'Écriture." Concluons que les fidèles de Jésus-Christ n'ont pas besoin pour se sauver de lire la Bible. 2o Jamais l'Église ou les Pontifes Romains n'ont eu la pensée d'interdire en tout temps et à tous les fidèles la lecture de la Bible en langue vulgaire.

Il s'agit ici d'une question de discipline qui, par conséquent, peut et doit changer selon les circonstances et les lieux, comme toute autre question, la lecture de la Bible fut permise en certains temps, à certaines personnes, à certains peuples, et les circonstances étant changées, la permission fut retirée à cause des inconvénients fâcheux qu'elle avait. De là la règle suivante de la congrégation de l'index : " Comme l'expérience a prouvé que si l'on permet la lecture de la Bible en langue vulgaire, il en résulte, vu la témérité des hommes plus de mal que de bien, il faut s'en tenir sur ce point au jugement de l'Évêque ou de l'inquisiteur, pour qu'avec le conseil du curé ou du confesseur, on puisse permettre aux catholiques de lire la Bible traduite en langue vulgaire, s'il voit que cette lecture, au lieu de nuire à la foi, ne peut que lui profiter." Dans les premiers siècles du Christianisme, chaque fidèle por-

tait sur lui-même un exemplaire du Nouveau-Testament et le lisait tous les jours. L'Eglise ne défendait pas alors la lecture de l'Écriture. Plus tard vers l'an 1230, au concile de Toulouse, quelques évêques défendirent à leurs diocésains de lire l'Écriture en langue vulgaire ; mais ces constitutions étaient locales et temporaires. Les hérétiques, entre autres les Luthériens, les Zwingliens les Calvinistes et les protestants en général, proclamèrent au XVI siècle que tous les fidèles sans exception sont tenus de lire la Bible en langue vulgaire. Ils altérèrent à l'envi les textes sacrés dans les versions qu'ils en firent, dans le but de prouver leur doctrine hérétique. A ce danger pressant, Paul IV défendit sévèrement la lecture générale des Saintes-Ecritures en langue vulgaire, laissant pourtant l'Évêque et le curé libres de permettre cette lecture à ceux auxquels elle devait profiter. On donnait trop facilement cette permission. Clément XIII la réserva à la Congrégation de l'Index.

L'altération du texte sacré dans les versions des hérétiques pervertissait les fidèles. Les Albigeois et les Vaudois s'élevèrent contre le clergé et abusèrent de la version des

Écritures en langue vulgaire pour pervertir les catholiques. Chaque fois, quelques-uns se laissaient tromper par quelques passages de l'Écriture qu'ils entendaient mal. La défense coupait court au mal. Les mêmes prescriptions furent nécessaires pour mettre les fidèles en garde contre les doctrines protestantes. Les falsifications que nous y voyons de nos jours démontrent la nécessité d'une telle défense. Les premières versions après la réforme en Angleterre furent celles de Phyndale et celle de Coverdale et la version dite : " Episcopale." Elles furent en usage pendant soixante ans ; les ministres anglicans, au nombre de plus de mille, déclarèrent : " qu'elles étaient pleines de fautes graves ; qu'en certains endroits, elles étaient absurdes, que dans d'autres elles altéraient en quelque chose la parole de Dieu, qu'elles la pervertissaient, l'obscurcissaient, la viciaient." On les remplaça par la version dite : " authentique," que les théologiens protestants et anglicans trouvèrent encore fautive. L'Église ne fut-elle pas sage d'en défendre la lecture aux fidèles, incapables de juger s'ils avaient entre les mains une Bible qui pouvait être plus communément mauvaise que bonne. Les protestants

distribuèrent des Bibles à profusion ; aussi les cordonniers, les boulangers, les bouchers, les charretiers, les journaliers, même des apostats ont fait les prophètes et les docteurs et se sont fièrement élevés contre leur propre pasteur. Par conséquent, Canadiens, quand les protestants vous demandent ; pourquoi votre Eglise vous défend-elle la lecture de l'Écriture ? ayez toujours prête cette double réponse ; 1o C'est pour que vous ne nous séduisiez pas. 2o. Vous calomniez notre Eglise, car, elle n'a jamais défendu absolument cette lecture.

## ARTICLE II

### *Sainteté de l'Eglise.*

Ce caractère convient à l'Eglise. " Le Christ est venu en ce monde, Il a souffert pour sanctifier l'Eglise (1)." " Il a appelé les hommes à devenir membres de l'Eglise pour les rendre saints et immaculés (2)." " Il s'est donné lui-même pour nous racheter de toute iniquité et pour se former un peuple sans tache et amateur de bonnes œuvres (3)."

(1) Ephés. v. (2) Ephés II (3) Pit II.

Nous l'avons dit, la fin prochaine et immédiate de l'Eglise, c'est de continuer l'œuvre de sanctification commencée par le Christ ; c'est d'appliquer à toutes les âmes les mérites de la croix pour les rendre dignes de Dieu. Ce caractère est visible ; il se traduit à l'extérieur par la manifestation d'une vie intérieure, surnaturelle ; et cette manifestation elle-même se traduit par la pratique de toutes les vertus et des conseils évangéliques, par l'affluence des dons du St-Esprit, surtout du don des miracles et des prophéties qui ne feront jamais défaut à l'Eglise. Quand Dieu guérit un malade au contact des ossements d'un défunt qui fut regardé comme modèle dans l'Eglise, c'est une preuve que l'Eglise qui a formé ce saint, est sainte elle-même.— Quand une vérité ne conduit pas à des œuvres de charité ou de sainteté, de plus, quand elle possède une doctrine opposée à la sainteté, et nullement favorable aux bonnes œuvres, il est clair qu'elle ne possède pas la note de sainteté. Il peut y avoir une sainteté simulée, trompeuse, hypocrite, mais la note doit être si certaine, si visible, si indubitable que personne ne puisse être induit en erreur.

L'Eglise Romaine seule est sainte : Sa

sainteté est la seconde marque qui nous la fait discerner des sectes hétérogènes. Quand nous disons : l'Eglise Romaine est sainte, nous ne voulons pas dire que tous ses membres sont saints ; car elle est le champ du père de famille où l'ivraie est mêlée au bon grain ; elle est le grenier où la paille est avec le froment ; elle est la maison où il y a des vaisseaux d'ignominie et des vaisseaux d'honneur ; elle est le filet qui prend de bons et de mauvais poissons ; elle est l'arche du vrai Noé qui contient des animaux purs et impurs. Mais nous entendons par "sa sainteté" qu'elle possède des moyens de sanctification pour toutes les classes sociales, par exemple : son sacrifice, qui rend la créature digne de Dieu ; les sacrements, canaux divins qui déversent les grâces qui forment les Saints. Les protestants amateurs de sainteté ont aboli le sacrifice, ont mutilé les sacrements. De sept que le Fils de Dieu a institués, il n'en ont conservé que deux : le Baptême et le Mariage, qu'ils ont rendus presque inutiles ; car ils disent que le Baptême n'est pas nécessaire aux enfants, qu'ils peuvent se sauver par la seule foi de leurs parents ; contrairement à ce que dit le Fils de Dieu lui-même. " Si quelqu'un n'est régénéré de l'eau et du St-

Esprit il n'entrera pas dans le royaume des cieux " Ils prétendent que l'observance des commandements est impossible, même avec la grâce de Dieu, mais que la foi seule ne Jésus-Christ et au mystère de sa rédemption suffit pour conduire en Paradis et y être aussi élevé en gloire que la Ste-Vierge et St-Jean-Baptiste, contre ce qui est écrit. " Conservez vos corps comme une hostie vivante, sainte et agréable à Dieu (1). Dieu rendra à chacun selon ses œuvres." Les œuvres et la foi sont deux mots différents. La foi active les œuvres. " La foi sans les œuvres est une foi morte." Ses commandements ne sont pas trop pesants (2) ; " mon jong est suave et mon fardeau léger (3)". " Si quelqu'un a la foi et qu'il ne fait pas les œuvres, sa foi pourra-t-elle le sauver (4) ? Quand j'aurais une foi à transporter les montagnes, si je n'ai la charité je ne suis rien (5).

Quelle sainteté peuvent donc avoir ceux qui n'ont point de sacrifice pour l'obtenir de Dieu, point de sacrements pour la recevoir ou la réparer si elle est perdue ? Nos adversaires vantent les vertus de leurs fondateurs ;

---

(1) Rom. XII. (2) 1 Jean, x. (3) Math. x. (4) Jac. II.  
(5) Cor. XIII.

mais ils n'ont jamais eu la hardiesse, par bonheur, de dire St-Luther, St-Calvin, St-Henri VIII, St-Bèze ; aucun dans leur église ne porte le nom de saint. On dira de quelqu'un qui fait des aumônes, c'est un homme charitable ; s'il ne fait pas d'injustice ; c'est un bon citoyen, c'est un brave homme ; mais on ne va pas plus loin ; ils ne peuvent pas dire comme les catholiques : St-Charles-Borromée, St-François-d'Assise, St-Edouard, St-Jacques, etc. Il y a beaucoup de méchants dans l'Eglise catholique ; mais du moment qu'ils sont méchants, par exemple, impudiques ou voleurs, vous les voyez abandonner les préceptes évangéliques, fuir la confession et l'église le dimanche. L'expérience au contraire, montre qu'il n'y a rien de si saint, rien de si vertueux et de si parfait, rien de si dévot envers Dieu et charitable envers le prochain, de si sobre, de si chaste, de si modeste qu'une âme qui vit entièrement selon les maximes et les enseignements de l'Eglise Catholique

### ARTICLE III

#### *Catholicité de l'Eglise.*

L'Eglise, d'après l'Écriture et les Sts-Pères,

est représentée comme catholique, c'est-à-dire universelle, renfermant dans son sein toutes les nations de la terre. Le Christ lui a donné l'héritage qu'Il a reçu de son Père, " Je vous donnerai toutes les nations en héritage et votre possession s'étendra jusqu'aux confins de la terre (1)." Le Christ prédit que son Evangile sera prêché dans l'univers entier. Il envoya ses apôtres pour baptiser et enseigner les nations. Leur voix s'est fait entendre dans l'univers entier, et leur parole a retenti jusqu'aux extrémités de la terre.

Les hérétiques, protestants et autres admettent que la catholicité est une propriété de la vraie Eglise ; mais l'Eglise Romaine seule possède cette note dans toute sa plénitude. La note de catholicité comprend deux choses, à savoir : 1o que l'Eglise est répandue, diffuse dans l'univers entier et en tous lieux, 2o que partout elle est restée la même dans sa foi, dans son culte et dans sa morale. Si l'une de ces deux choses manque, il n'y a point de catholicité. Cette note fut toujours regardée comme caractère de la véritable Eglise. Un témoignage des

---

(1) Ps. II.

Pères, entre autres, St-Irénée : " La foi est une, la doctrine et la tradition une, l'âme une, le corps un, la prédication une et la même, la forme du gouvernement ecclésiastique une." Il y a des sectes, par exemple, les protestants qui se disent répandus dans toute la terre et qui se prétendent catholiques ; elles ne le sont pas, il leur manquera toujours la catholicité formelle, qui provient de l'identité de doctrine, de temps et de lieu. Ils ont sans cesse changé de Credo ou de doctrine, de sacrements et de culte.

L'Eglise romaine seule est catholique. Quand on veut savoir combien il y a de catholiques dans une place, à Détroit, à Chicago, à Montréal, on ne compte point les Baptistes, les Anabaptistes, les Presbytériens, les Anglicans, les Protestants ; mais les Papistes, c'est-à-dire ceux qui sont attachés à l'Eglise de Rome. St-Cyrille de Jérusalem et St-Augustin disaient déjà de leur temps : " Allez en toutes les villes où il y a des hérétiques, demandez où est l'Eglise des catholiques, pas un seul hérétique qui vous montrera son temple, mais tous vous montreront l'Eglise où s'assemblent ceux de la Religion romaine." St-Pacien a fort bien dit : " Mon nom est chrétien, mon surnom

catholique :” Le premier appelle, le second distingue.

L'Eglise Romaine seule a été étendue dans tous les lieux où Jésus-Christ est adoré, et aucune secte n'a eu comme elle, l'exercice public de sa religion par tout le monde. Les sectes de Nestorius, d'Eutychès etc. Etant nées en Orient y sont demeurées, celle de Calvin de Luther, d'Ocolampade ayant commencé en Occident n'ont jamais vu l'Orient. Des calculs ont été faits prouvant que l'Eglise catholique possède beaucoup plus de sujets et dans tout le monde qu'aucune secte.

#### ARTICLE IV

##### *“ Apostolicité ” de l'Eglise.*

L'Eglise doit venir des apôtres envoyés par Jésus-Christ pour la fonder dans l'univers entier : “ Allez, enseignez, baptisez.” St-Paul dit : que l'Eglise a été établie sur le fondement des apôtres et des prophètes (1). St-Jean a vu l'Eglise dont le mur avait

(1) Eph. II.

douze fondements et les noms des douze étaient écrits dessus (1).

La note d'apostolicité renferme en elle-même la doctrine publique des apôtres, la succession continuelle et non interrompue depuis les apôtres jusqu'à nous. Mais nous disons la succession publique, celle qui est faite par le choix solennel et extérieur des ministres consacrés par les rites prescrits par le Christ, et employés par les Apôtres ; de sorte que ces hommes succèdent aux apôtres dans l'enseignement et le gouvernement et dans l'œuvre de la sanctification des fidèles et la conversion des infidèles. Enfin, nous disons : " la succession continuelle et non interrompue," pour dire que celui qui est désigné pour être le successeur des apôtres, doit conserver l'unité de foi et de communion avec le chef et le centre de l'Eglise universelle. De sorte que si un évêque d'une Eglise fondée par quelques disciples des apôtres, tombait dans l'hérésie ou le schisme, il n'est plus le successeur des apôtres, il a brisé le lien qui l'enchaînait aux apôtres, il a perdu la véritable aposto-

---

(1) Apoc. XI.

licité qui consiste dans le lien de foi et de charité, vie de l'Eglise.

Toutes les notes de l'Eglise sont tellement agencées dans leur manière formelle d'être, que l'unité est opposée à la division, la sainteté au défaut de vie, la catholicité à la différence dans le culte et la morale, l'apostolicité à l'interruption de succession.

Personne ne peut parler de la part de Dieu, s'il n'est envoyé par Lui : "Comment prêcheront-ils s'ils ne sont pas envoyés (1) ?" Envoyé ou Apôtre exprime la même idée. Le Fils de Dieu lui-même ne vint en ce monde qu'avec une mission et comme "Envoyé" de Dieu son Père ; *Misit Deus filium suum* (2). Or, il y a deux sortes de missions, l'une ordinaire et l'autre extraordinaire. L'ordinaire c'est quand on est envoyé par ceux que Dieu a envoyés ou qu'on est descendu de succession en succession de ceux que Dieu a établis. Ainsi le Christ disait aux Juifs : "Faites ce que les Scribes et les Pharisiens vous disent, parce qu'ils sont assis dans la chaire de Moïse," c'est-à-dire qu'ils lui ont succédé. La mission extraordinaire est quand Dieu suscite quelqu'un, quand Il

---

(1) Rom. x, 14. (2) Gal. iv, 4.

l'envoie de Lui-même : par exemple, St-Ambroise est choisi pour l'épiscopat à la voix d'un enfant. Mais le Messager ou l'Envoyé de Dieu doit montrer ses lettres ou mandements, ses bulles patentes qui sont des miracles. Quand Dieu choisit quelqu'un pour parler en son nom, il doit être au moins aussi capable qu'un roi de se faire distinguer d'avec les imposteurs qui s'arrogeraient pareille mission.

Sans cela Mahomet ou tout autre hypocrite qui se dirait l'envoyé de Dieu devrait être cru. Les prophètes ont prouvé leur mission, les apôtres ont prouvé leur mission par des œuvres qui, indubitablement les faisaient reconnaître. Jésus Lui-même, disait aux Juifs : " Si Je n'eusse fait les œuvres que J'ai faites parmi eux, ils ne commettraient point de péché en me répudiant ; mais après tant de miracles, ils n'ont point d'excuses." Calvin, Luther, Bèze auraient-ils été envoyés de Dieu extraordinairement ? Mais où sont leurs lettres patentes ? Où sont leurs miracles ? Ils n'ont pas même réussi à guérir " un vieux cheval ; " ils avouent qu'ils n'en peuvent faire, et pour se justifier eux-mêmes, ils disent qu'il ne se fait plus de miracles, c'est vrai, pour leur Eglise ;

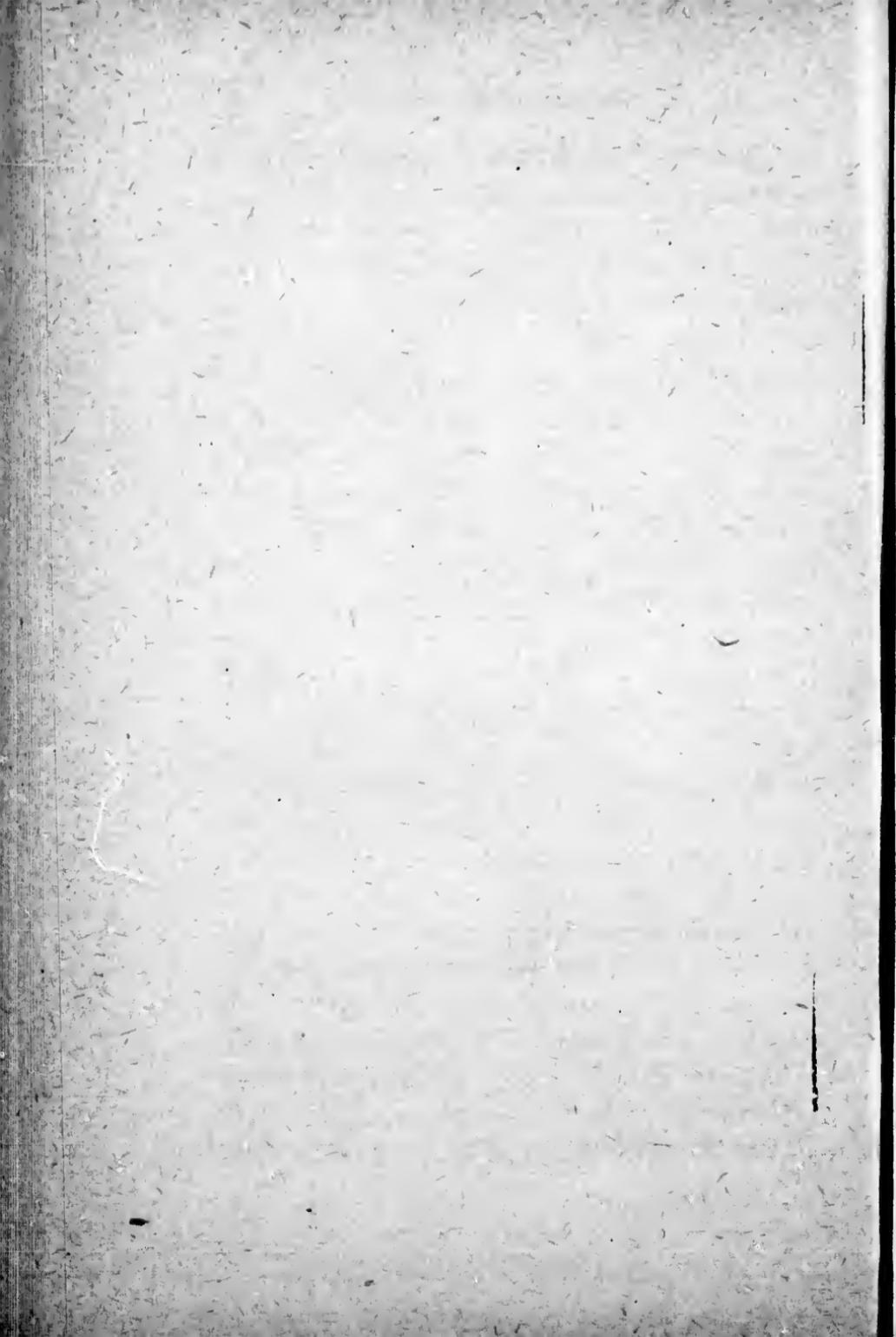
mais très souvent dans l'Eglise Romaine, il se fait des miracles : ne seraient-ce que ceux qui s'opèrent dans les sanctuaires de Ste-Anne, de Notre-Dame de Pitié, de Notre-Dame de Bonsecours de Montréal : pour ne point parler des très nombreux miracles de Lourdes et de Paray-Le-Monial, en France.

Et Calvin et Luther, et tous vos ministres protestants ont-ils une mission même ordinaire ? A qui ont-ils succédé ? Par exemple, Luther, n'étant qu'un prêtre, n'avait aucun pouvoir d'ordonner un autre prêtre, encore bien moins de sacrer un évêque. Quel est l'évêque ou le prélat qui les a envoyés ? Est-ce le pape, qui les a excommuniés ? Sont-ce les évêques en communion avec le St-Siège ?

— Dieu et l'Eglise catholique se respecte et les deux infâmes Luther et Calvin (sans parler d'Henri VIII et de tous les autres) n'ont pas été choisis, leur front portait trop saillante la marque du déshonneur et de l'ignominie pour être les messagers du Dieu trois fois saint, et de l'Eglise pure, sainte et immaculée. Mais on vous fera voir dans toutes les histoires et chronologies que St-Lin succéda à St-Pierre sur la chaire de Rome, devenue dès lors capitale du monde chrétien ; à St-Lin,

St-Clet, St-Clément, St-Anaclet, St-Evariste et ainsi consécutivement jusqu'à Pie IX et Léon XIII, et de même des autres chaires patriarcales et épiscopales. Donc l'Eglise Romaine descend des Apôtres.

---



DEUXIÈME PARTIE  
DU PONTIFE ROMAIN.

---

CHAPITRE

PIERRE ÉTABLI PAR LE CHRIST GARDIEN DE  
L'UNITÉ ET PASTEUR SUPRÊME  
DE L'ÉGLISE.

---

ARTICLE I

*Le Christ promet à Pierre la primauté  
de juridiction.*

Le Christ, par les paroles que nous allons citer, promet à Pierre 1o la primauté de juridiction dans toute l'Eglise. "Jésus interroge ses disciples et leur dit : Que dit-on

du fils de l'homme ? Les apôtres répondent : Les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste, les autres Elie, enfin d'autres Jérémie ou quelque'un des prophètes. Et vous, leur dit Jésus, qui dites-vous que Je suis ? Simon-Pierre, prenant la parole dit : " Vous êtes le Christ, fils du Dieu vivant." — Jésus lui répondit en disant : Tu es bien-heureux Simon, fils de Jean, parce que la chair et le sang ne t'ont pas révélé ceci, mais mon Père qui est aux cieux. Et moi, Je te dis que tu es Pierre, et que sur cette pierre Je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle." Le Christ parle à Pierre seul et ses paroles contiennent la Primauté de juridiction. En effet il est évident, par les passages cités, que le Christ parlait à Pierre, l'ordre grammatical et la phrase logiquement construite, ne nous laissent aucun doute et la tradition catholique l'a toujours compris ainsi : " et Moi Je te dis que tu es Pierre et sur cette pierre Je bâtirai mon Eglise." Dans tout discours ou toute phrase on fait rapporter le discours au sujet énoncé jusqu'à ce qu'un autre prenne place : pas une phrase qui n'ait son sujet. Or, Jésus ne change pas de sujet, il faut donc attribuer à Pierre ce qu'Il dit.

D'ailleurs la réponse est pour celui qui nous parle. Pierre a pris la parole et Dieu veut le récompenser de ce qu'il dit à sa louange. Notre-Seigneur confère la primauté à Pierre par ces paroles : " Tu es Pierre etc.," Le Christ emploie un langage figuré, il fait une métaphore. Il représente l'Eglise comme une maison spirituelle, maison qu'Il doit bâtir et Pierre est choisi pour en être le fondement : " Tu es Pierre et sur cette Pierre Je bâtirai mon Eglise." Conséquemment entre Pierre et l'Eglise, il doit exister le même rapport qu'entre une maison et son fondement. Or, toute maison matérielle emprunte son unité, sa fermeté et ses dimensions de ses fondations. Pierre, fondement, donnera à l'Eglise son unité, sa fermeté et son étendue ; ce qu'il ne peut faire sans la primauté de juridiction. C'est donc à Pierre de conserver l'Eglise, une, inébranlable, et de l'agrandir. Pierre possède donc la primauté de juridiction, sans quoi le Christ n'a pas accompli sa promesse ou n'a pas parlé clairement. Dans le premier et second cas, c'est blasphème hérétique ; c'est dire que Jésus promettait plus qu'Il ne pouvait faire. Jésus ne dit pas seulement : " Tu seras appelé Pierre ; " mais " Tu es

Pierre ;" c'est pourquoi il ne lui donne pas seulement un nom nouveau, mais la prérogative exprimée par ce mot. C'est ainsi que Dieu a agi à l'égard d'Abram qu'Il appela Abraham, " choisi pour être le père d'un grand peuple."

Nos adversaires, en grand nombre, recourent pour confondre les catholiques, à ce passage de St-Paul aux Ephésiens, II, 20 : " Edifié sur le fondement des apôtres et des prophètes, Jésus-Christ étant Lui-même la pierre angulaire." De là ils disent que tous les apôtres ont une part égale. Tout le monde doit comprendre qu'il y a une grande différence entre la promesse solennelle du Christ faite à Pierre et les paroles de St-Paul.

Les apôtres ne sont fondement qu'à raison de la doctrine qu'ils ont reçue de Dieu, mais non pas à raison de la juridiction qu'ils doivent exercer dans l'Eglise. Pierre seul est regardé comme fondement, — en ce sens qu'il possède la plénitude de la juridiction. Ainsi ce texte de St-Paul ne prouve pas que Pierre n'ait pas la juridiction universelle, puisque les textes spéciaux que nous citerons, établissent que Pierre a eu des pouvoirs supérieurs aux autres apôtres. Jamais

les prophètes, ni Paul, ni aucun des autres apôtres, n'ont été regardés privément comme Céphas dont le nom ne fut changé en Pierre que pour devenir la pierre fondamentale de l'Eglise.

## ARTICLE II.

### *Le Christ a donné à Simon-Pierre la primauté de juridiction.*

Dans St-Jean (ch. xxiv), nous lisons lo que le Christ a donné à Simon-Pierre la primauté de juridiction dans le gouvernement de l'Eglise du Christ. St-Jean rapporte que Jésus avait apparu à ses apôtres après sa résurrection : et (lorsqu'Il eut diné), Jésus dit à Simon-Pierre : " Simon, fils de Jean, m'aimes-tu plus que ceux-ci ? Pierre répondit : " Oui Seigneur, vous savez que je vous aime." Jésus lui dit : " Pais mes agneaux." Jésus lui dit encore : " Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ? " Il dit : " Oui Seigneur, vous savez que je vous aime. " Le Seigneur répondit : " Pais mes agneaux." Il lui dit une troisième fois : " Simon, fils de Jean m'aimes-tu ? " Pierre fut attristé de ce

que Jésus lui demandait pour la troisième fois, Pierre m'aimes-tu ? Il lui dit : " Seigneur vous connaissez toutes choses ; vous savez que je vous aime ; " Il lui dit : " Pais mes brebis." Le Christ a donné à Pierre seul la primauté de juridiction ; car ces paroles lui confèrent cette grande autorité. La primauté est une autorité universelle et suprême dans l'Eglise, et Jésus la donne à Pierre sous ce langage métaphorique. Le Christ, c'est le Seigneur des brebis et des agneaux ; l'Eglise est le troupeau. Les agneaux et les brebis sont les membres de l'Eglise. Pierre est Pasteur tenant la place du Seigneur ; par conséquent la charge de Pierre dans l'Eglise, est la charge du pasteur à l'égard du troupeau. Or, le pasteur nourrit son troupeau, prend soin des brebis afin qu'elles soient toujours unies au troupeau et qu'elles ne s'égarent pas. Il éloigne les brebis malades de peur qu'elles ne répandent l'infection parmi les autres. Il prend bien garde que les loups rapaces ne viennent mettre la désolation et faire des victimes parmi ses chères brebis.

Pierre pasteur, a la charge de donner à ses brebis la nourriture de l'intelligence, nourriture propre aux brebis raisonnables. Il

répandra dans le troupeau la doctrine révélée, les dirigera dans les pâturages de la vérité par des lois propres et salutaires et lui donnera comme breuvage une eau spirituelle qui est la grâce des sacrements. Il corrigera les brebis turbulentes par des peines, ou tout autre moyen convenable pour cette fin. Il surveillera par conséquent, son troupeau pour l'empêcher de se diviser ; il excommuniera ou retranchera les scandaleuses, les hérétiques. Or, Pierre ne peut atteindre aucune de ces fins sans l'autorité législative, judiciaire et coactive. Par conséquent, le Christ l'établissant Pasteur, lui a donné ses propres pouvoirs. Cet enseignement est, de plus, confirmé par l'étymologie du mot *pascere*, *paître*, qui dans l'Écriture-Sainte comme chez les auteurs profanes veut dire : " paître ou diriger les peuples " ; de là : " Pasteur du peuple (1). "

Les brebis sont dispersées parce qu'elles n'ont point de Pasteur." " Il n'y aura plus qu'un troupeau et qu'un Pasteur." " Il les conduira avec une houlette de fer." L'autorité que Pierre reçoit comme pasteur est suprême et universelle, puisqu'elle s'étend

---

(1) Ez. 34, v.

à tous les membres de l'Eglise, comprise sous ces mots " brebis, agneaux ; " les apôtres eux-mêmes y sont compris. Les promesses préalablement faites, le confirment. Or, les termes de cette promesse avaient un caractère d'autorité universelle, par exemple de confirmer ses frères dans la foi, d'être le fondement de l'Eglise, de posséder les clefs pour ouvrir et fermer, sur la terre et dans le ciel.

La tradition théorique et pratique confirme cette seule manière de comprendre les textes. Pierre est donc supérieur aux apôtres, pris séparément et collectivement ; son autorité est donc suprême. Les protestants qui la rejettent ne comprennent pas l'Écriture ou refusent de s'y conformer.

2o Pierre se conduit comme ayant la prééminence et il commande d'autorité. Nos adversaires veulent tout prouver par l'Eglise primitive. Les textes contre eux ne font pas défaut, nous en avons cité suffisamment pour convaincre tout homme judicieux ; mais recourons à l'Eglise primitive pour voir Pierre à l'œuvre dans sa primauté de juridiction. Chacun des faits que nous alléguons ne prouve pas péremptoirement par lui-même ; mais réunis en faisceaux, ils

ont une grande valeur. Ces textes manquent de sens et de portée, et deviennent inexplicables, sans la primauté de Pierre reconnue. Examinons Pierre dans la propagation et l'administration de l'Eglise. Lorsqu'on énumère les apôtres, Pierre est toujours mis en tête, bien qu'il n'ait point été le premier appelé à l'apostolat (1). Il vit le premier le Christ après sa Résurrection (2). Il émit le premier l'idée de remplacer le traître Judas (3). Le premier, il prêcha le Christ aux Juifs (4); et il admit soit les Juifs, soit les Gentils dans l'Eglise (5). Il condamna la simonie (6). Il se prononça dans le concile (7). Il visita toutes les Eglises (8). Il approuva les écrits de Paul (9), avec lequel le même Paul confronta son évangile, de peur, comme il le dit lui-même, d'avoir couru ou de courir en vain (10). Ces mêmes Ecritures nous apprennent encore que c'est à Pierre seul que le Christ confia le soin de confirmer ses frères (les apôtres), dans la foi et que pour cela, il fit pour lui une prière spéciale. Or, que signifie tout cela, si ce n'est que Jésus-Christ a établi

(1) Jean, I, xxviii. (2) Luc, xxiv. (3) Acte, I. (4) Acte, II. (5) Acte, ix. (6) Acte, viii. (7) Acte, xv. (8) Acte, ix. (9) Ecr. II, Pierre, III. (10) Gal. II.

Pierre chef, qu'Il lui a confié la primauté d'honneur et de juridiction.

### ARTICLE III.

#### *Autre preuve de la primauté de Pierre.*

Le Seigneur dit à Pierre ces paroles qui se rapportent immédiatement à Pierre seul : Simon, Simon, voici que Satan s'efforce de vous broyer comme le froment. Quant à Moi J'ai prié pour toi (en particulier), pour que ta foi ne défaille point (1). Jésus promet donc à Pierre une foi indéfectible comme Il l'a promis dans tous les textes cités. Les persécutions et les tentations de toutes sortes doivent assaillir les apôtres, les broyer peut-être comme le froment sous la meule, mais Simon, par ces paroles devient une pierre qui ne se brise pas. L'Eglise sera bâtie sur la pierre et aura une foi indestructible, personnifiée en Pierre qui a mission de confirmer ses frères dans cette même foi. Pierre devient le type, l'exemple de la foi de ses frères, puisqu'il a reçu la mission de les v

(1) Luc, xxii, 31.

confirmer indéfectiblement. Pierre n'aurait-il donc pas des prérogatives supérieures à celles des autres apôtres ? Le mot " frère," ne comprend pas seulement les fidèles, mais les apôtres qui furent ses frères plus spécialement, ayant Jésus-Christ pour maître, ayant reçu une instruction commune. Pierre a charge de ses frères dans leur foi, il est donc supérieur, il peut donc leur dire telle chose est de foi, telle autre ne l'est pas. Il peut les reprendre lorsqu'ils s'égarent de la foi, il a donc juridiction sur eux tous et d'une manière infallible.

## CHAPITRE II

### L'AUTORITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DANS L'ÉGLISE ROMAINE.

Cette thèse n'est qu'une conséquence de la fin de l'Eglise et du moyen choisi de Dieu, pour transmettre à l'humanité, la doctrine révélée. - Comme cette doctrine est de nos jours contestée, attaquée, nous prouverons l'autorité de l'enseignement de l'Eglise d'après Notre-Seigneur, les apôtres et la tradition.

1o " Comme mon Père m'a envoyé, Je vous envoie aussi de même, recevez le St-Esprit, les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. Allez donc

et instruisez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du St-Esprit, et leur apprenant à observer toutes les choses que Je vous ai commandées et comptez que Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. Celui qui vous écoute, M'écoute ; celui qui vous méprise, Me méprise. Si quelqu'un n'obéit pas à l'Eglise, qu'il soit pour vous comme un païen et un publicain (1)." Telles sont les paroles par lesquelles Jésus-Christ établit l'autorité enseignante et dirigeante de l'Eglise. Les mêmes pouvoirs que le Christ tenait de son Père, Il les remit ainsi à son Eglise, à la société doctrinale et religieuse qu'Il fondait. Elle devait enseigner, baptiser, absoudre, condamner ; et tout ce qu'elle accomplirait ici-bas, serait ratifié au ciel.

2o Les apôtres proclamèrent sous toutes les formes, ce droit d'enseigner qui leur fut octroyé par le Christ. Ecoutons l'Apôtre : "Le Christ ne m'a pas envoyé pour baptiser, mais pour prêcher." Il déclare que pour être cru il n'a que faire de déployer les charmes de l'éloquence humaine, mais la force de persuader proviendra du Saint-

---

(1) Math. xxviii. Jean, 6. Math. xviii, 17.

Esprit et des effets qu'il produira, (c'est-à-dire du miracle que le St-Esprit fera à l'occasion de la prédication des apôtres, comme preuve de la divinité de leur mission). Aussi, les apôtres demandent une entière adhésion à leurs discours. "Mes frères, je vous prie de fuir l'enseignement de ceux qui se plaisent à contredire la doctrine que nous vous avons donnée et que vous avez apprise (1)." Eloignez-vous d'un tel enseignement, car certains prédicateurs ne cherchent pas tant la gloire de Dieu que leurs avantages. Ce sont ces gens dont il est dit : " Leur Dieu c'est leur ventre (2)," ils emploient des paroles suaves et douces pour séduire le cœur des innocents." N'est-ce pas le portrait de ces apostats qui sont venus dans notre ville répandre des balivernes pour recueillir quelques sous.

"Les armes dont nous nous servons, dit St-Paul, pour conquérir les âmes à Jésus-Christ, sont les armes de Dieu même, puissantes pour ruiner les conseils perfides des adversaires, propres à réduire au silence les ennemis de la science de Dieu, et prompts à venger toute désobéissance (3)." Les paroles de Notre-Seigneur s'adressent aux apôtres et à

---

(1) Rom. xvi, 17. (2) Gal. iii, 19. (3) II Cor. x, 6.

leurs successeurs. A eux seuls, par conséquent, appartient l'autorité dans l'Eglise de Jésus-Christ. Ne dites donc pas, avec les protestants, que cette autorité appartient aux fidèles et que les pasteurs n'ont d'autorité sur le troupeau, qu'autant que les ouailles leur en donnent. L'Écriture n'a pas un mot pour appuyer cette étrange abnégation. Bien au contraire, l'enseignement du Sauveur et des apôtres va directement contre pareille assertion. Cette autorité est nécessaire dans l'Eglise. Nous l'avons déjà prouvée dans plusieurs endroits. Combien de luttes, de contestations vont s'élever dans l'Eglise, que de controverses à dirimer ! Il faut un juge pour les régler ; sans juge point d'unité dans l'Eglise, car l'orgueil de l'un, l'entêtement de l'autre, rompent l'unité. C'est à l'Eglise de juger toutes les questions qui vont s'élever dans son sein ; c'est à elle de condamner les mauvais livres, les journaux dangereux, les faux enseignements, tout enfin ce qui viendrait corrompre et dénaturer les vérités révélées. C'est à elle de dire avec St-Paul : " Quand même un ange descendu du ciel, viendrait nous annoncer autre chose que ce que je vous ai commandé, qu'il soit anathème. " (GAL. I, 8).

30 Le fait que l'Eglise Romaine a toujours exercé cette autorité dans le monde depuis dix-neuf siècles, prouve qu'elle en avait le droit. Oui, toujours, comme une mère prévoyante, elle met ses enfants en garde contre tout ce qui pourrait leur faire tort, elle condamne les mauvaises doctrines et défend sous les formes les plus sévères, d'y adhérer. C'est afin de poursuivre cette œuvre avec plus de facilité et de rigueur qu'a été établie la congrégation de l'Index qui a rendu aux savants et à l'univers entier, les plus grands services en jugeant d'une manière sûre de toutes les questions qui regardent la foi et les mœurs.

## ARTICLE I

### *De l'Infaillibilité de l'Eglise.*

L'Eglise, en enseignant, remplit une triple fonction : Elle est témoin, juge et maîtresse.

Elle est témoin de ce que le Christ a fait et enseigné. L'Eglise catholique était hier et dans tous les temps. Juge, ayant mission de régler et de trancher les controver-

ses en tout ce qui se rapporte à la foi et aux mœurs. Enfin maîtresse, ayant des droits sur les hommes pour les instruire et les conduire au salut éternel.

L'infailibilité ou le privilège d'enseigner exclusivement la vérité, sans danger de tomber dans l'erreur, est le crève-cœur des hérétiques. Ils ne peuvent pas se mettre dans l'esprit, que Dieu se sert de l'Eglise pour enseigner la vérité à tout homme "sujet à se tromper (1)." En échange de cette consolante prérogative de l'Eglise, ils adoptent divers systèmes : Par exemple, l'esprit privé, c'est-à-dire, un chacun est juge et maître de ce qu'il doit savoir pour arriver au ciel ; ou encore, un prétendu souffle intérieur du St-Esprit, ou bien l'interprétation privée des Ecritures etc., etc. Toutes ces inventions furent imaginées pour ôter à l'Eglise sa qualité d'infailibilité, car ils comprennent que le jour où ils admettront l'infailibilité dans l'église catholique, ils perdront l'existence et toute raison d'être.

Nous allons démontrer que l'Eglise catholique a reçu du Christ, cette prérogative

---

(1) Ps. cxv, 11.

nécessaire sous le triple rapport de témoin, juge et maîtresse.

1o L'Eglise est infaillible dans toutes les questions de foi et de morale. Le Christ a fondé l'Eglise pour enseigner par elle à tous les hommes la voie qui mène sûrement au salut. Elle prend l'homme par la main au berceau de la vie, pour le conduire avec prudence et sagesse dans les voies ténébreuses du présent et jusque par delà le tombeau, donc l'Eglise est infaillible en tant qu'elle est témoin du Christ, qu'elle enseigne, en tant qu'elle est maîtresse dans l'exercice de son ministère, pour donner aux hommes ce qu'il leur importe de savoir pour traverser les difficultés de la vie présente et obtenir leur fin qui est la vie éternelle. Si on retranche l'infailibilité de l'Eglise, on tombe dans l'absurde. Quoi de plus déraisonnable que de croire que l'Eglise qui agit au nom de Dieu, qui le remplace auprès de tous les hommes, qui est son ambassadeur chez tous les peuples, qui a reçu pour s'acquitter de sa charge, les secours et les promesses divines, puisse tomber dans l'erreur et mener dans les ténèbres plutôt qu'à la lumière, au point de donner l'erreur pour la vérité, la superstition pour le culte véritable

des mœurs détestables pour des mœurs pures et saintes.

L'infailibilité est nécessaire pour conserver l'unité de l'Eglise, car s'il n'y avait pas un tribunal infailible pour trancher, sans crainte d'erreur, les controverses qui chaque jour naissent sur le sens naturel des écritures ou sur chaque point de doctrine, il n'y aurait pour les catholiques aucune raison de se soumettre aux décisions de l'Eglise et de donner à une institution sujette à se tromper, une pleine et entière adhésion, jugeant même sur les articles les plus importants ! Quelle confusion en résulterait dans la foi et dans le culte ! L'Eglise n'aurait, par conséquent, aucune autorité de régler les controverses religieuses, puisqu'elle pourrait être reprise et corrigée par un plus savant qu'elle-même.

L'Eglise a mission de convertir tous les hommes et de les amener à la doctrine évangélique. Or, quel droit aurait-elle de convertir ? Pourquoi enverrait-elle des missionnaires pour retirer ces âmes soit de l'infidélité, de l'hérésie ou du schisme ? Si l'Eglise peut se tromper comment les hérétiques ou les schismatiques qui sont dans l'erreur, peuvent-ils recevoir d'elle l'ordre formel de rentrer dans son sein ? Ils seraient

tous en droit de lui dire : Mais vous pouvez vous tromper comme nous ! et erreur pour erreur, j'aime autant garder celle que j'ai que d'embrasser celle de mon voisin ?

L'Écriture rapporte que le Christ dit à l'Église : " Allez, enseignez toutes les nations, celui qui ne croira pas sera condamné." On menace de supplices, de tourments éternels ceux qui refusent d'obéir aux ordres de l'Église et qui rejettent sa juridiction ; donc la mission que le Christ lui donne renferme l'infaillibilité.

Les adversaires prétendent que l'Église s'est perdue après trois siècles d'existence, et qu'elle n'a pas existé au-delà. Ceci est absurde, car Dieu a voulu sauver tous les hommes par les hommes. Si cette institution était nécessaire pour trois ou quatre siècles, elle l'est donc pour tous les siècles. Autrement les hommes qui viendraient après ces siècles de foi seraient dans une condition pire que ceux qui vécurent au commencement de l'ère chrétienne. Qu'avaient-ils fait pour mériter plus que nous de parvenir au salut ?

Jésus-Christ doit demeurer avec l'Église pour enseigner toute vérité pendant l'éternité. Si le Christ est perpétuellement le

“ chef de l'Eglise (1),” cessera-t-Il de la protéger ? S'Il est son époux fidèle qui a promis de lui être uni pour l'éternité, l'abandonnera-t-Il après quelques siècles ? Ceci répugne entièrement à la raison. Aussi St-Paul appelle-t-il l'Eglise “ la colonne et le fondement de la vérité (2).”

L'Eglise catholique est donc infallible et elle ne saura faillir à sa mission, quand bien même l'univers entier la combattrait. Jamais elle ne pourra tomber dans l'erreur. Toutes les hérésies ont été rejetées de son sein comme le sarment desséché est retranché de la vigne. Pour elle, elle demeure assise sur sa base, la vérité. Levez-vous donc, Eglise de Dieu, illuminez toute la terre. Eclaircz ceux qui sont assis à l'ombre de la mort, ramenez dans la droite voie les hérétiques et les infidèles. Quant à nous, fils chéris de l'Eglise, soumettons-nous à ses divins enseignements, comme des fils aimants et dévoués se soumettent à leur mère.

Gardons-nous toujours de lutter contre elle ; car dit St-Jean-Chrysostome : “ Il n'y a rien de plus puissant que l'Eglise. O homme, cesse de combattre, ne t'épuise pas en vain,

---

(1) Eph. v. 23. (2) 1 Tim. III, 15.

ne fais point la guerre au ciel ; si tu combats l'Eglise, tu ne pourras la vaincre ; car Dieu est tout puissant et est plus fort que toutes les puissances humaines."

## ARTICLE II

*La Promesse de l'infaillibilité a été faite par  
Jésus-Christ à l'Eglise, et dans l'Eglise  
à la personne de Pierre et à ses  
successeurs légitimes.*

1<sup>o</sup> L'infaillibilité que Dieu a promise à son Eglise, dit Bossuet, réside primitivement dans tout le corps, parce que c'est là cette Eglise qui est bâtie sur la pierre, contre laquelle le Fils de Dieu a promis que les portes de l'enfer ne prévaudraient jamais. Les conciles généraux représentent véritablement l'Eglise catholique. Donc, quand les évêques dispersés par le monde entier se réunissent en concile, traitent sur la foi ou les mœurs, ils sont infaillibles, puisque " les évêques ont reçu mission de régir et d'instruire l'Eglise de Dieu." Cette doctrine est de foi. Bellarmin va encore plus loin. Lorsque nous soutenons que l'Eglise ne

peut errer, nous l'entendons autant de l'universalité des fidèles que de l'universalité des évêques ; en sorte que le sens de cette proposition, " l'Eglise ne peut errer," est que ce que les fidèles tiennent comme de foi, est réellement vrai et de foi. C'est ainsi que l'Immaculée Conception de la Ste-Vierge a été l'objet de la croyance de l'Eglise, avant même qu'il fût défini le huit de décembre (1854) mil huit cent cinquante-quatre, par Pie IX, d'heureuse mémoire. Ainsi en fut-il de l'infailibilité pontificale. On comprend de là, combien est fausse et injuste l'accusation de nos adversaires qui crient que l'Eglise invente de nouveaux dogmes, pendant qu'elle ne fait que définir ou formuler ceux qui avaient toujours été crus dans l'Eglise.

2o Pierre et ses successeurs sont infailibles ; ceci est de foi.

D'où il suit que si le Souverain Pontife, du haut de la chaire pontificale, *ex-cathedra*, condamne telle erreur ou proclame telle vérité, pasteurs et fidèles doivent se soumettre sans crainte d'être induits en erreur. Comment pourrait-il se tromper, celui à qui le Christ a dit dans la personne de Pierre : " J'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille

pas." Et encore : " affermis tes frères ; " et de plus " tu es Pierre et sur cette pierre Je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle." Or si Pierre et ses successeurs pouvaient se tromper en matière de foi et de mœurs, comment pourraient-ils reprendre et corriger leurs frères ? Et que deviendrait l'Eglise si celui qui en est le fondement venait à être le jouet de l'esprit de ténèbres et de mensonges ? L'homme qui aurait le droit de dire au pape qu'il s'est trompé, aurait par la même raison le droit de lui désobéir. On ne peut donc en appeler du pape aux conciles généraux sans ruiner et détruire la suprématie du pape et l'autorité elle-même de l'Eglise. " Il pourrait arriver, dit un des plus pieux et plus savants prélats français, il pourrait arriver à un évêque particulier de s'écarter plus ou moins de la pure orthodoxie, d'altérer d'une main téméraire ou inhabile les règles immuables des mœurs chrétiennes ou les lois générales de la discipline, placées au-dessus de son pouvoir. Le pape lui-même pourrait dans des entretiens particuliers ou des écrits privés soutenir une thèse dans l'ordre des opinions libres et même des vérités certaines, ne serait ni la plus sage, ni la plus sûre ; car

ces choses se sont peut-être vues, mais très rarement ; mais que dans l'interprétation des divines Ecritures et de la tradition, parlant au nom de Dieu Tout-puissant et en vertu des promesses faites à l'Eglise par le Christ dans la personne de St-Pierre et pour ses successeurs, le Pontife Romain, le vicaire de Jésus-Christ, l'évêque des évêques, le pasteur des pasteurs, ait prononcé une sentence, ait prononcé un dogme qui ne fût pas parfaitement reconnu comme vrai et reçu avec une respectueuse adhésion, par le corps des évêques dispersés dans les diverses parties du monde, et qui ont leur part de jugement dans les questions dogmatiques et dans le gouvernement de l'Eglise ; non, non, quoiqu'on ait essayé de penser ainsi, cela ne s'est jamais vu, cela ne se verra dans aucun temps. Dans tous les siècles, les évêques, les prêtres, les fidèles, tout ce qui dans le monde porte un cœur catholique, tout, à l'exception des fils de perdition, comme Jésus-Christ les nomme, que la sentence apostolique frappait de réprobation, tous ont dit, tous diront, comme les Pères assemblés à Chalcedoine et à Constantinople : c'est Pierre qui a parlé par la bouche de Léon, c'est Pierre par la bouche de tous ses suc-

sesseurs et par Pierre, c'est Jésus-Christ, continuant de répéter jusqu'à la fin du monde : J'ai prié spécialement pour toi, Pierre, afin que tu ne puisses pas faillir, et je te charge de confirmer tes frères dans la foi."

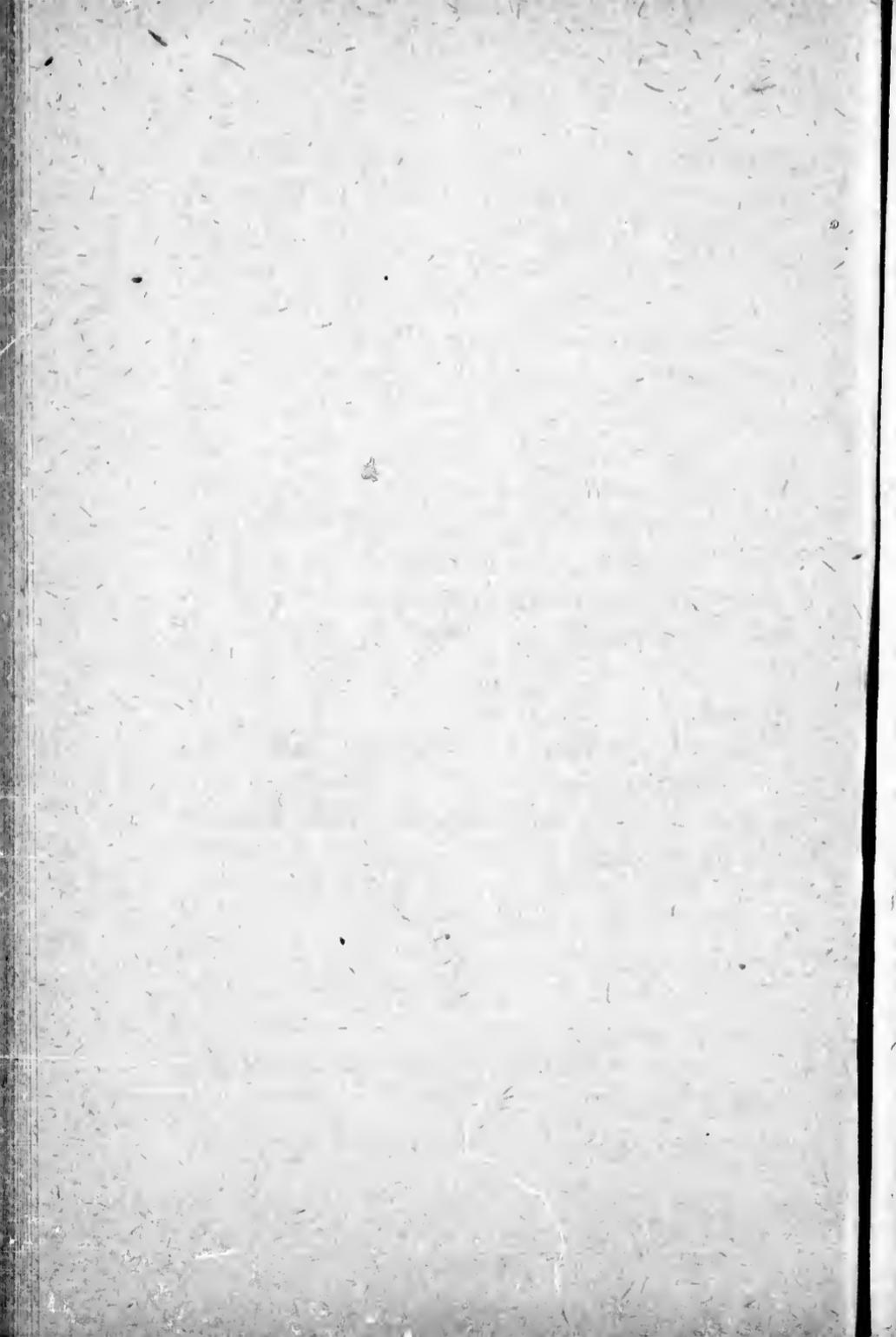
Le Divin Sauveur en adressant à St-Pierre ces dernières paroles, l'établit lui-même docteur, puisqu'il le charge d'instruire et d'enseigner ses frères : cette dignité lui est reconnue par tous les conciles et en particulier par celui de Florence. Mais si le pape est faillible, il faut concevoir que sa dignité de docteur ne sert à rien, ni à lui, ni à nous, ni à l'Eglise. Au contraire elle devient une dignité ridicule et c'est absolument comme si, dans une université, on donnait le titre de docteur à un simple artisan et qu'on prétendît que tout le monde respectât sa dignité. Que l'université lui confère, si elle peut, la science avec le titre et alors on écouterait respectueusement et on admirerait ses décisions. N'est-ce pas là ce que vous diriez ? Eh bien ! j'en dis autant du pape, s'il n'a pas reçu l'infailibilité qui correspond à sa dignité de docteur ; je le respecte comme pape, mais non comme docteur.

St-Ambroise a résumé en quelques mots, tous les pouvoirs du pape et le rang qu'il oc-

cupe dans l'Eglise, "*Ubi Petrus, Ibi Ecclesia.*" Où est Pierre, là est l'Eglise. Le pape est le sommet culminant de l'apostolat ; le pivot sacré sur lequel tourne toute la chrétienté, comme sur le Christ ; le docteur et le chef de tous. Tous les évêques eux-mêmes, même réunis en concile, sont encore les brebis et les agneaux que le pape a mission de paître et ses frères qu'il doit affermir dans la foi. Jugeons par ces quelques paroles, combien est faux et justement condamné l'enseignement de ceux qui soumettaient l'autorité du pape aux conciles œcuméniques, et entre autre d'une partie du clergé de France qui déclarait que " le concile général " est supérieur au pape.

Recourons donc à l'Eglise, au pape, pour recevoir l'enseignement véritable et ne craignons pas plus son influence et son autorité doctrinale dans l'école que dans l'Eglise.

---



## ERRATA

---

A la page 18, 5e ligne, lisez bâti.

“ 18, 10e “ ne peut acquérir.

“ 25, 3e “ de l'art. II, lisez parmi vous.

“ 26, 5e “ lisez tels sont.

“ 27, 13e “ de l'imagination.

“ 37, 12e “ ou autres.

“ 41, 5e “ et d'une manière.

“ 41, 22e “ pardela.

“ 56, 4e “ tout entière.

“ 59, dans LIVRES MORAUX, au lieu de “ les cantiques des cantiques ” lisez le cantique des cantiques. Car ce dernier est un livre sacré pendant que le premier n'est qu'un recueil de cantiques français et de chants liturgiques, réunis et coordonnés par le même auteur que “ L'HÉRITAGE DES CANADIENS FRANÇAIS.”

A la page 63, 6e ligne, lisez apôtres.

“ 64, 3e “ de l'art. II, lisez n'a pas été écrit.

“ 73, 12e “ lisez percer droit.

“ 77, 16e “ obligés. [marqués.

“ 84, 22e “ au temps et de la manière

“ 85, 14e “ présenta à l'homme.

“ 88, 21e “ apprennent.

“ 89, 22e “ auront.

“ 91, 10e “ voulu.

“ 91, 17e “ même.

“ 104, 21e “ retranchez le tiret, mettez une ,

“ 117, 6e “ lisez l'Eglise.

## ERRATA.

- A la page 129, 7e ligne, lisez vigilance.
- “ 130, 12e “ “ les hommages
- “ 132, 14e “ “ leur vie tout entière était.
- “ 134, 12e “ “ parricide.
- “ 134, 25e “ “ mourait. Plus de famille.
- “ 138, 12e “ “ patriarcale.
- “ 143, 18e “ “ Juda.
- “ 143, 19e “ “ Arche de l’alliance immortelle
- “ 144, 2e “ “ source d’eau vive.
- “ 148, 1re “ “ les régions de l’Espagne et de
- “ 150, 17e “ “ entre autres. [la
- “ 151, 24e “ “ commandant.
- “ 157, 8e “ “ de sa cessation.
- “ 158, 8e “ “ quelque temps.
- “ 158, 10e “ “ Les juifs poussent.
- “ 160, 22e “ “ Pentecôte.
- “ 161, dernière ligne, ajoutez : mansuétude triomphe  
[de tous les endurcis-
- “ 180, 10e ligne, lisez C’est bien le cas de dire
- “ 193, 20e “ “ si mou royaume était.
- “ 209, 27e “ “ sources les plus ordinaires
- “ 210, 28e “ “ une génération d’hommes.
- “ 214, 28e “ “ trop cher le crime
- “ 223, 3e “ “ que vous en aviez imposés.
- “ 228, 7e “ “ qui, après une vie.
- “ 252, 6e “ “ réduire sous ses pieds.
- “ 257, 15e “ “ c’est la vie éternelle.
- “ 260, 19e “ “ qu’il faut lo un pouvoir.
- “ 274, 22e “ “ société. C’est par la
- “ 274, 24e “ “ d’égalité qu’elle a répandu.
- “ 274, 26e “ “ dogmes qu’elle a réformé.
- “ 304, 3e “ “ Ces marques.
- “ 322, 18e “ “ qui suivirent.

---

---

## TABLE DES MATIERES.

	PAGE
A Sa Grandeur Mgr Edouard-Charles Fabre, Archevêque de Montréal.	III
Au lecteur:	IV
Aux Canadiens des Etats-Unis.	V

---

### PREMIER TRAITE. DE LA RÉVÉLATION.

---

#### PREMIERE PARTIE. PRINCIPES FONDAMENTAUX

CHAP. I.— Religion.	7
ART. I.— Toute Religion est-elle bonne ?	10

	PAGE
ART. II.— L'homme est-il obligé de chercher la véritable religion ?	14
CHAP. II.— Mystères.	17
ART. I.— La véritable religion est- elle nécessaire ?	21
ART. II.— Des moyens de connaître la révélation divine.	25
CHAP. III.— Miracles.	28
ART. I.— Possibilité du miracle.	30
ART. II.— Le miracle véritable prouve une doctrine en faveur de laquelle il est opéré.	33
CHAP. IV.— Prophéties.	38
ART. I.— La prophétie est-elle possi- ble ?	39
ART. II.— Dieu, cause efficiente de la prophétie.	40
CHAP. V.— Autorité du témoignage hu- main.	43
CHAP. VI.— De la Tradition.	50
CHAP. VII.— De l'histoire ou tradition écrite.	52
ART. I.— Conditions de l'histoire.	54

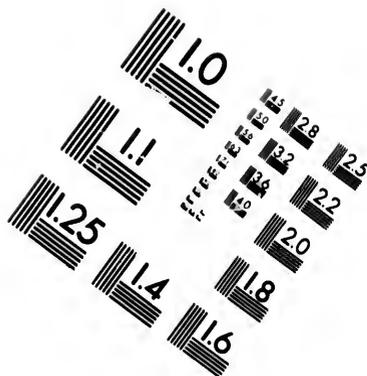
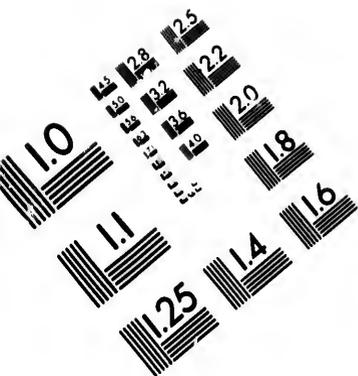
	371
TABLE.	PAGE
CHAP. VIII.— La Bible.	57
ART. I.— Langue de l'Écriture	62
ART. II — Authenticité de l'Écriture.	64
ART. III.— De l'Inspiration de l'Écriture Sainte.	73
ART. IV.— Nature de l'Inspiration.	80

---

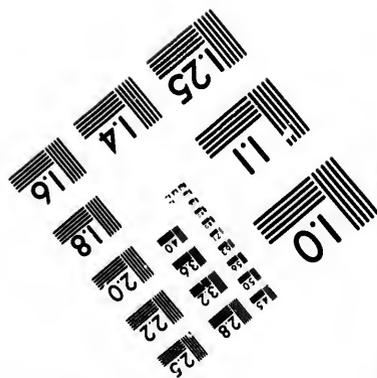
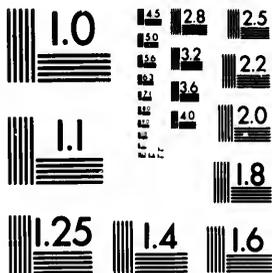
## DEUXIEME PARTIE.

De l'existence d'une révélation.	83
CHAP. I.— Un Messie fut promis.	85
CHAP. II.— Un Sauveur est prédit, etc.	92
ART. I.— Le patriarche Jacob dit que le Désiré des nations ne viendra pas avant que le sceptre tombe des mains de Juda.	95
ART. II.— Prophétie de Daniel.	97
ART. III.— Prophétie d'Aggée.	102
CHAP. III.— Figures du Messie :	
1ère Figure Adam.	107
2me " Caïn et Abel.	108





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**





	PAGE
3me Figure Noé.	110
4me " Melchisédech	111
5me " Isaac.	112
6me " Jacob.	113
7me " Joseph.	114
8me " L'Agneau pascal.	116
9me " La Manne.	118
10me " Moïse.	119
11me " Le Serpent d'airain.	122
12me " Moïse.	124
13me " Josué.	126
14me " Gédéon.	127
15me " Samson.	128
16me " David.	129
17me " Salomon.	130
18me " Jonas.	131
<b>CHAP. IV.— Le monde avant Jésus-Christ.</b>	<b>133</b>
<b>ART. I.— Attente universelle d'un Sauveur.</b>	<b>138</b>
<b>CHAP. V.— Naissance de Jésus-Christ.</b>	<b>145</b>
<b>CHAP. VI.— Le châtimeut de Dieu prouve la divinité du Christ.</b>	<b>147</b>

## TROISIEME PARTIE

	PAGE
Preuves morales de la mission divine du Christ.	163
CHAP. I.— La propagation admirable de la religion chrétienne rend son origine manifeste.	165
CHAP. II.— Les effets de la religion du Christ dans le monde, etc. prouvent la divinité de son origine.	172
CHAP. III.— Divinité du Christ prouvée par le témoignage que le Christ lui- même rend de sa mission divine.	181
CHAP. IV.— Divinité de la doctrine de Jésus-Christ prouvée spécialement par le miracle de la résurrection.	195
ART. I.— Le fait de la Résurrection démonstré par le récit évangélique.	196
ART. II.— Jésus apparaît à Magde- leine.	200
ART. III.— Les gardes corrompus.	202
CHAP. V.— Les siècles qui ont suivi la venue de Jésus-Christ rendent té- moignage de sa mission divine.	205

## SECOND TRAITE

## SUR L'EGLISE.

	PAGE
Première partie.	237
Préliminaires.	239
CHAP. I.— De l'existence de l'Eglise.	246
ART. I.— Cette Eglise d'après les volontés du Christ est une société.	247
ART. II.— L'Eglise est une société perpétuelle et indéfectible.	250
ART. III.— Visibilité de l'Eglise.	252
CHAP. II.— De l'Essence de l'Eglise.	257
ART. I.— L'Eglise est une société parfaite.	261
ART. II.— Le Christ a établi l'Eglise pour continuer sa mission ici-bas.	264
ART. III.— L'Eglise a sauvé la famille.	271
ART. IV.— L'Eglise a bâti ou agrandi la plupart des grandes villes, elle a défriché les terres, et singulièrement favorisé le commerce.	277
ART. V.— L'Eglise soulage l'humanité souffrante.	281

TABLE.	375
	PAGE
COROLLAIRE.—Hors de l'Eglise point de salut.	284
CHAP. III.— Perpétuité de l'Eglise Romaine.	292
CHAP. IV.— Des moyens de discerner la véritable Eglise.	304
ART. I.— L'Unité, note de la vraie Eglise.	306
ART. II.— Sainteté de l'Eglise.	327
ART. III.— Catholicité de l'Eglise.	331
ART. IV.— Apostolicité de l'Eglise.	334

## DEUXIEME PARTIE

### DU PONTIFE ROMAIN.

CHAP. I.— Pierre établi par le Christ Gardien et Pasteur suprême de l'Eglise.	
ART. I.— Le Christ promet à Pierre la primauté de juridiction.	341
ART. II.— Le Christ a donné à Simon-Fierre la primauté de juridiction.	345

	PAGE
ART. III. — Autre preuve de la primauté de Pierre.	350
CHAP. II. — L'Autovité de l'enseignement dans l'Eglise.	352
ART. I. — De l'Infaillibilité de l'Eglise.	356
ART. II. — La promesse de l'infailibilité a été faite par Jésus-Christ à l'Eglise, et dans l'Eglise à la personne de Pierre et à ses successeurs légitimes.	362

FIN DE LA TABLE

